GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe



VERS UNE STRATÉGIE RÉGIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DE

La Péninsule Sud

PROJET D'APPUI À LA GESTION STRATÉGIQUE
DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC

RAPPORT LIVRABLE 4 - **TOME I / DIAGNOSTIC**

DÉCEMBRE 2010

GROUPE IBI | DAA

STRATÉGIE RÉGIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DE

La Péninsule Sud

PROJET D'APPUI À LA GESTION STRATÉGIQUE
DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC

RAPPORT LIVRABLE 4 - **TOME I / DIAGNOSTIC**

DÉCEMBRE 2010

GROUPE IBI | DAA

HAÏTI
Édifice Le Belvédère, bureau 614
Angle des rues Clerveaux et Chavannes
Pétion-Ville, Haïti
www.groupeibidaa.com

CANADA
460, rue McGill
Montréal (Québec) H2Y 2H2 Canada
Téléphone 514 954-5300 **Télécopieur** 514 954-5345
www.groupeibidaa.com

Projet: 38625

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe

Table des matières

1 LE CONTEXTE 9

2 LA ZONE D'ÉTUDE 15
- 2.1 Délimitation 15
- 2.2 Territoire 15
- 2.3 Population 20

3 BILAN DE L'OCCUPATION DE SOL 25
- 3.1 Situation générales de l'occupation du sol de la zone d'étude 25
- 3.2 Situation de l'occupation du sol par Département 30
- 3.3 Les enjeux globaux de la gestion de l'occupation du territoire 31

4 PORTRAIT DE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT 37

5 LES ATTRAITS 45
- 5.1 Identification des attraits 45

6 INFRASTRUCTURES, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES 61
- 6.1 Transport 61
- 6.2 Énergie 63
- 6.3 Télécommunications 64
- 6.4 Situation et enjeux globaux 65

7 LA PÊCHE 73
- 7.1 Production 73
- 7.2 Commercialisation 74
- 7.3 Diagnostic 74
- 7.4 Orientations 74

8 L'AGRICULTURE 79
- 8.1 Terres agricoles et production 79
- 8.2 Diagnostic général 81
- 8.3 Filières 83
- 8.4 Orientations 88

9 LE TOURISME 95
- 9.1 Fréquentation touristique actuelle 95
- 9.2 Concurrence 98
- 9.3 Évaluation du potentiel touristique des attraits 98
- 9.4 Synthèse du diagnostic 99
- 9.5 Orientations 100

DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE 103
- Étude du potentiel hydro-électrique de la péninsule sud 107

ANNEXES 125
- Annexe 1
 Tableaux de données thématiques par Arrondissements et Communes 125
- Annexe 2
 Inventaire des produits de l'artisanat haïtien 225
- Annexe 3
 Inventaire et évaluation technique des sites balnéaires potentiels répertoriés 233
- Annexe 4
 La cartographie et le système d'informations géographiques (SIG) de la Péninsule Sud 275

Tableaux

Tableau 1 **Superficie de la zone d'étude par départements** 15
Tableau 2 **Bassins versants, Arrondissements et Départements de la zone d'étude** 15
Tableau 3 **Superficies des Bassins versants de la zone d'étude** 15
Tableau 4 **Types d'occupation du sol dans la zone d'étude et par Département de la zone d'étude (1998)** 25
Tableau 5 **Distribution des forêts en fonction des niveaux topographiques** 26
Tableau 6 **Exemple d'implantations humaines sur le territoire dans différents types d'environnements de la péninsule.** 27
Tableau 7 **Attraits de la Péninsule Sud** 46
Tableau 8 **Principales zones agroécologiques** 80
Tableau 9 **Modes de tenure** 81
Tableau 10 **Filières contribuant le plus à la valeur ajoutée** 83
Tableau 11 **Diagnostic synthétique des filières vivrières** 84
Tableau 12 **Diagnostic synthétique des filières fruits** 85
Tableau 13 **Arrivées des visiteurs à Haïti** 95
Tableau 14 **Arrivées de touristes selon le motif de voyage** 96
Tableau 15 **Estimation de la fréquentation touristique par segment (2007)** 96
Tableau 16 **Arrivées de touristes non-résidents** 96
Tableau 17 **Répartition saisonnière des arrivées de touristes non-résidents à Haïti** 96
Tableau 18 **Arrivées de touristes selon le lieu d'hébergement** 97
Tableau 19 **Nuitées et durée de séjour des touristes non résidents dans les établissements d'hébergement à Haïti** 97
Tableau 20 **Dépenses touristiques à Haïti** 97
Tableau 21 **Recettes touristiques perçues par l'État Haïtien** 97

Schémas

Schéma 1 **Pôle, réseaux de transports et accessibilité** 67
Schéma 2 **Desserte de services de télécommunications (téléphonie et internet)** 68
Schéma 3 **Desserte de services d'énergie électrique** 69
Schéma 4 **Analyse des filières pour les marchés locaux** 83
Schéma 5 **Analyse des filières pour l'exportation** 83

Cartes

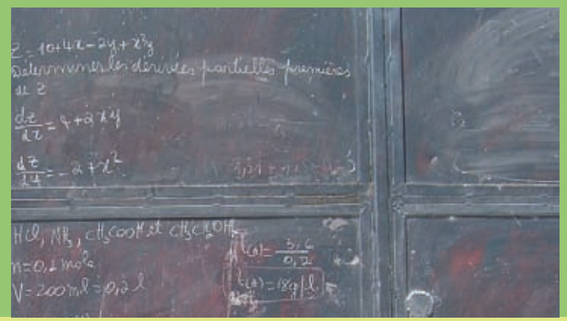
Carte 1 **Zones d'études et limites des Arrondissements** 18
Carte 2 **Bassins versants de la Péninsule Sud d'Haïti** 19
Carte 3 **Distribution de la population et statistiques démographiques par Communes (2005)** 21
Carte 4 **Occupation du sol (1998)** 33
Carte 5 **Écosystèmes et sites naturels à protéger** 38
Carte 6 **Risque d'érosion** 39
Carte 7 **Risque d'inondation et zone de restriction** 40
Carte 8 **Pentes (%)** 41
Carte 9 **Principaux attraits identifiés** 54
Carte 10 **Les principales zones et attraits culturels et patrimoniaux** 55
Carte 11 **Les principales zones balnéaires, d'activités nautiques, aquatiques et de pêche sportive** 56
Carte 12 **Les principales zones naturelles d'intérêt** 57
Carte 13 **Infrastructures et équipements** 66
Carte 14 **Équipements et réseaux d'appui à la pêche** 75
Carte 15 **Grands ensembles agricoles homogènes** 89
Carte 16 **Principales zones agroécologiques** 90
Carte 17 **Types de production agricoles par Arrondissement** 91

Figures

Figure 1 **Distribution (%) des types d'occupation du sol dans l'ensemble de la zone d'étude (1998)** 25
Figure 2 **Distribution (%) des types d'occupation du sol par Département de la zone d'étude (1998)** 25
Figure 3 **Délimitation du noyau urbain de la Ville de Jérémie en 1998** 30
Figure 4 **Délimitation du noyau urbain de la Ville des Cayes en 1998** 31

LE CONTEXTE













1 LE CONTEXTE

L'élaboration d'une Stratégie régionale de développement pour la Péninsule Sud d'Haïti est une initiative gouvernementale pilotée par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE). Cette initiative, qui a débuté avant le séisme du 12 janvier 2010, s'appuyait initialement sur des orientations et des objectifs du Système national de planification et de gestion du développement (SNPGD) alors en cours de développement et de mise en place graduelle par le MPCE.

De fait, la réalisation d'une Stratégie régionale de développement pour la Péninsule Sud d'Haïti s'inscrivait alors à l'intérieur des efforts gouvernementaux visant à doter le pays de Stratégies régionales portant sur les enjeux spécifiques du développement et de l'aménagement du territoire des diverses régions du pays. Ces Stratégies régionales prévoyaient constituer des éléments fondamentaux du sous-système de planification du Système national de planification et de gestion du développement au regard de l'orientation du développement et de l'aménagement du territoire national, et en ce qui a trait à l'affectation future des investissements, à la structuration du développement et de l'aménagement des régions.

Le tremblement de terre et la période d'urgence qui suivit a évidemment généré une suspension temporaire des travaux reliés à cette initiative, mais face aux terribles impacts ressentis, il devint vite évident, pour tous les secteurs nationaux et internationaux impliqués dans la reconstruction et le relèvement d'Haïti, que la refondation et le développement du pays devra se faire de manière mieux structurée et équilibrée sur le territoire national, et qu'une meilleure répartition spatiale des opportunités de développement et des services publics soient assurées. Sur ces questions, un consensus s'est vite établi au sein des autorités nationales et même internationales, soit :

- » qu'il faut déconcentrer les activités pour diminuer la vulnérabilité du pays aux chocs naturels et arrêter la surconcentration des activités à Port-au-Prince au bénéfice d'un meilleur équilibre économique et social; et
- » qu'il faut reconstruire les espaces dévastés et rénover les autres parties du territoire national selon des normes modernes et sécuritaires d'aménagement, d'urbanisme, de construction et d'habitat.

La pertinence de l'initiative gouvernementale pour l'élaboration d'une Stratégie régionale de développement de la Péninsule Sud était donc évidente et les travaux reprirent rapidement, en s'ajustant toutefois au nouveau cadre de planification, de programmation et de gestion du développement qui fut établi suite au séisme. Effectivement, la magnitude du désastre a nécessité d'une rupture dans l'approche du gouvernement en ce qui a trait à la gestion du développement. Bien que cette rupture n'ait pas signifié de faire table rase des orientations, des diverses réformes, programmes et projets en cours d'application dans la période précédent le séisme, elle signifiait ne pas revenir à la situation qui prévalait à la veille de celui-ci, tant du point de vue du développement que du point de vue administratif. Des orientations et des objectifs de développement ont été énoncés, l'affectation et la gestion des ressources financières importantes à mobiliser ont été scénarisées et de nouveaux outils temporaires de coordination et de gestion de l'aide externe ont dû être mis en place.

La vision à long terme du développement, les grands chantiers pour l'avenir, les structures de gestion de la reconstruction et les mécanismes de financement, tous proposés dans le Plan d'action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti (PARDH) présenté à la conférence de New-York le 31 mars 2010, ont répondu à ces premières préoccupations. Ce document a depuis servi de guide aux autorités nationales et aux partenaires internationaux afin d'initier ou de réaliser un ensemble de mesures d'urgence et de projets déclencheurs pour mettre Haïti sur la voie du changement désiré par tous. Une version détaillée des Grands chantiers qui correspond au Plan stratégique de développement à long terme d'Haïti, qui est actuellement en cours d'élaboration afin de guider l'identification, la programmation et le suivi des prochains projets à mettre en œuvre. Ce Plan stratégique est également nécessaire afin de permettre aux partenaires nationaux et internationaux du développement d'Haïti de participer au choix à effectuer et de suivre l'évolution future de leur réalisation.

Ultimement, le document final de la version détaillée des Grands Chantiers pour le Relèvement et le Développement d'Haïti constituera le Plan de développement à long terme pour le pays et servira de base pour l'élaboration d'un premier Schéma National d'Aménagement du Territoire pour Haïti et pour l'élaboration des prochains Documents de Stratégie Nationale pour la Croissance et pour la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP).

C'est pour ces raisons que les travaux sur l'élaboration d'une stratégie régionale pour le développement d'Haïti ont du être réalignés de manière à ce que les propositions qu'elle inclut soient cohérentes tant dans leurs visées stratégiques qu'opérationnelles, avec les fondements et la structure du PARDH et la version préliminaire du Plan stratégique de développement à long terme d'Haïti.

Le présent document constitue donc la partie diagnostic ou l'état des lieux de la Péninsule Sud d'Haïti précédant la proposition de Stratégie régionale de développement pour ce territoire, laquelle est présentée dans le tome 2 du présent livrable. Les consultations qui suivront le dépôt de ce document et celui de la stratégie permettront de valider et d'enrichir leur contenu et d'affiner la stratégie.

La section 2 du rapport situe la zone d'étude dans le territoire national et présente certaines de ses principales caractéristiques. Les sections 3 et 4 portent respectivement sur le bilan de l'occupation du sol et l'état de l'environnement. La section 5 dresse un inventaire et fait l'analyse des principaux attraits de la région et la section 6 fait l'inventaire et l'analyse des infrastructures, équipements et services en place. Enfin, un diagnostic des trois secteurs d'activité économique les plus susceptibles de constituer des leviers pour la création de richesse et d'emplois dans la région, et ainsi y lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, est réalisé. Deux sont à la base de son économie actuelle : la pêche (section 7) et l'agriculture (section 8). Un troisième, le tourisme, peu développé actuellement, est évalué pour son potentiel (section 9).

Pour dresser cet état des lieux global de la Péninsule Sud, nous nous sommes basés sur divers relevés de terrain, études et documents existants et sources de données qui ont été synthétisés et sont annexés au présent rapport, à savoir : des tableaux de données thématiques par Arrondissements et Communes (annexe 1), un inventaire des produits de l'artisanat haïtien (annexe 2) et un inventaire et une évaluation technique des sites balnéaires potentiels répertoriés dans la péninsule (annexe 3).

Parallèlement à la formulation du diagnostic et de la stratégie régionale, des projets précis ont été identifiés, analysés jusqu'à l'étape de préfaisabilité et leurs coûts chiffrés. Ces projets sont présentés dans le tome III du présent livrable. Ils correspondent aux suivants :

- » Étude de préfaisabilité pour l'agrandissement de l'aéroport des Cayes
- » Étude de préfaisabilité pour la construction d'un ouvrage de retenue des eaux sur la Grande ravine du Sud
- » Étude de développement et d'aménagement de la zone touristique prioritaire de Port Salut/Saint-Jean-du-Sud
- » Étude de préfaisabilité pour le réaménagement de la route Jérémie-Tiburon
- » Étude de réaménagement de la plage de Gelée (Les Cayes)

Une Étude sur le potentiel hydro-électrique de la Péninsule Sud a également été réalisée et est présentée sous la forme d'un document complémentaire à la fin du présent rapport.

Afin d'appuyer l'ensemble de ces études sectorielles, un Système d'Informations Géographiques (SIG) a été mis en place dans le but de regrouper l'ensemble des informations recueillies, de structurer les produits cartographiques et géostatistiques et de produire des cartes de bases et thématiques. Ces dernières ont été préparées notamment pour appuyer les processus de collecte et de structuration de données de terrain mais aussi pour faciliter les consultations avec divers groupes et intervenants locaux et appuyer le travail des experts ayant contribué aux analyses sectorielles.

Les principaux produits cartographiques élaborés lors de cette étape sont les suivants :

» Cartes de base :
 - Une carte générale de la péninsule (bassins versants)
 - Une carte de base par Arrondissement
 - Une carte de base par méso-bassin versant
» Cartes thématiques :
 - Zone d'étude et limites des Arrondissements
 - Bassins versants de la Péninsule Sud d'Haïti
 - Distribution de la population par Commune (2005)
 - Occupation du sol (1998)
 - Écosystèmes et sites naturels à protéger
 - Risques d'érosion
 - Risques d'inondation et zone de restriction
 - Pentes (%)
 - Principaux attraits identifiés
 - Principales zones et attraits culturels et patrimoniaux
 - Principales zones balnéaires, d'activités nautiques, aquatiques et de pêche sportive
 - Principales zones naturelles d'intérêt
 - Infrastructures et équipements
 - Équipements et réseaux d'appui à la pêche
 - Grands ensembles agricoles homogènes
 - Principales zones agroécologiques
 - Types de production agricole par Arrondissement

Pour traiter l'énorme masse d'informations et données à références spatiales, nous avons principalement utilisé la technologie ArcGIS de ESRI qui permet à la fois de structurer, traiter et éditer les données cartographiques et les informations à références spatiales. Par ailleurs, pour les processus de collecte d'informations de terrain, la technologie GPS a été utilisée afin de géoréférencer un très grand nombre de sites présents sur le territoire d'étude avec une précision d'environ 5 m, en plus de capturer des centaines d'images géoréférencées. Une Géodatabase a été créée pour le projet afin de permettre le classement des données selon différents thèmes et assurer l'intégrité des données.

De plus amples informations à propos des technologies et sources d'information utilisées, de la structuration et de l'organisation des données, ainsi que des diverses contraintes rencontrées lors de l'élaboration de ces produits sont présentées à l'annexe 4 du présent rapport.

La Stratégie régionale de développement de la Péninsule Sud qui est proposée dans le tome 2 du présent livrable s'appuie sur l'identification des potentiels et contraintes de la zone d'étude et sur les orientations gouvernementales en matière de développement et d'aménagement du territoire. Elle s'appuie sur sept orientations à long terme de développement et cinq objectifs de développement.

Les sept orientations à long terme de développement sont les suivantes :

» utiliser de façon rationnelle et durable le territoire, l'environnement et les ressources naturelles;
» mettre en valeur les grands avantages comparatifs de la Péninsule Sud de façon à accroître durablement les revenus des particuliers et de l'État;
» satisfaire les besoins élémentaires de la population au regard de l'alimentation, de l'habitat, de la sécurité publique et de la justice;
» mettre en place des réseaux complets d'éducation et de santé;
» assurer la solidarité sociale envers les plus démunis;
» accroître l'offre d'activités sportives et de loisir; et
» valoriser la créativité culturelle et le patrimoine historique.

Les cinq objectifs de développement sont les suivants :

» structurer l'organisation du territoire ;
» développer, diversifier et moderniser l'économie ;
» protéger, réhabiliter et mettre en valeur l'environnement ;
» mettre en place des réseaux de services sociaux et culturels ; et
» mettre en place un cadre de gestion du développement et de l'aménagement du territoire.

Elle est structurée autour des quatre Grands Chantiers ciblant : la refondation territoriale, la refondation économique, la refondation sociale et la refondation institutionnelle, et sa mise en œuvre se décline en programmes comprenant un ou plusieurs sous-programmes qui à leur tour sont constitués d'une série de projets libellés sous la forme de résultats. Enfin, leur programmation inclura notamment : leur localisation; leur envergure nationale, régionale ou locale; la période prévue pour leur réalisation; et les principaux paramètres de leur financement (coûts, source des fonds et modalités). Le choix de ces données de programmation permettra le suivi continu et l'évaluation des projets.

Dans sa version finale, la stratégie régionale deviendra un instrument de planification et de développement qui permettra de rassembler la population et les différents acteurs et partenaires du développement autour d'objectifs clairs et de les mobiliser dans le but de mettre en œuvre les actions et les projets qui sont nécessaires au relèvement de cette région. La mise en œuvre de la stratégie régionale devra être basée sur un véritable partenariat entre les l'État haïtien, la société civile et les partenaires de son développement.

2

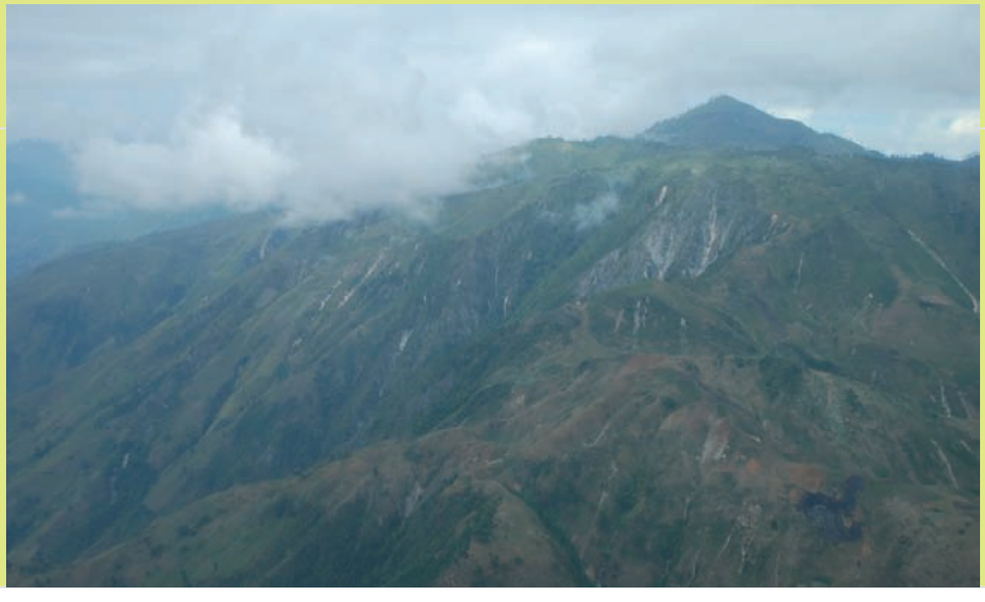
LA ZONE D'ÉTUDE

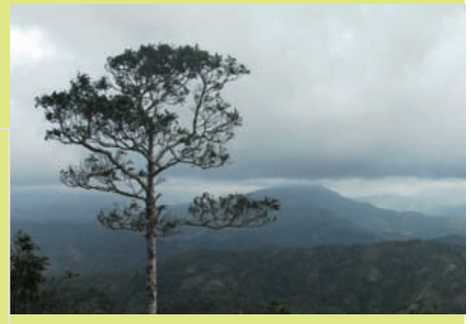












2 LA ZONE D'ÉTUDE

2.1 DÉLIMITATION

La zone d'étude inclut l'ensemble du territoire couvert par les départements de la Grande-Anse, des Nippes et du Sud, à l'exception d'une portion de territoire située à l'est de la Baie d'Aquin. Ce territoire couvre donc l'ensemble de la région naturelle du Pic Macaya et de chacun de ses bassins versants, en plus des bassins versants d'Aquin – Saint-Louis-du-Sud, de Grande Rivière de Nippes, de Miragoâne et d'une partie du bassin versant de Bainet – Côtes de Fer. La superficie totale de la zone d'étude est d'environ 5 790 km^2, ce qui représente près de 21 % du territoire national qui s'étend sur 27 750 km^2. [1]

Le tableau suivant présente la distribution des superficies de la zone d'étude par département.

Tableau 1 : **Superficies de la zone d'étude par département**

Département	km^2	% de la zone d'étude
Grande-Anse	1 914	33,1 %
Nippes	1 226	21,2 %
Sud	2 649	45,8 %
Total	**5 789**	**100,0 %**

La limite politico-administrative séparant les départements de la Grande-Anse et des Nippes du Département du Sud correspond plus ou moins, selon les secteurs, à la limite naturelle séparant les bassins hydrographiques se déversant vers le sud de ceux qui se déversent vers le nord de la péninsule. Par contre, les limites des Arrondissements ne tendent pas à suivre cette même logique naturelle, mis à part celle qui sépare l'Arrondissement des Les Côteaux de celui des Cayes. Si l'on compare les limites des bassins versants avec celles des Communes, le constat est le même, soit que la majorité des limites administratives de niveau communal n'ont pas de correspondance avec celles des méso-bassins versants.

Le tableau suivant identifie de manière simplifiée les bassins versants et Arrondissements compris dans le territoire de la zone d'étude et leur relation avec l'échelon départemental:

Tableau 2 : **Bassins versants, Arrondissements et Départements de la zone d'étude**

Bassins versants	Départements	Arrondissements
Aquin – Saint-Louis-du-Sud	**Département du Sud**	Chardonnières
		Côteaux
Cavaillon		Port Salut
Les Cayes		Cayes
Tiburon - Port Salut		Aquin
Les Irois - Jérémie	**Département de la Grande-Anse**	Anse-d'Hainault
Grande-Anse		Jérémie
Voldrogue - Roseaux		
Corail – Anse-à-Veau		Corail
Corail - Anse-à-Veau	**Département des Nippes**	Baradères
Grande Rivière de Nippes		Anse-à-Veau
Miragoâne - Petit Goâve - Grand Goâve		Miragoâne
Bainet-Côtes de Fer		

[1] Voir cartes No. 1 et 2.

Les superficies des bassins versants faisant partie de la zone d'étude sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 3 : **Superficies des Bassins versants de la zone d'étude**

Bassins versants	Superficie ha	Superficie km^2
Aquin - Saint-Louis-du-Sud	71 349	334
Cavaillon	39 986	400
Les Cayes	66 081	661
Tiburon - Port Salut	65 712	657
Les Irois – Jérémie	36 764	368
Grande Anse	55 412	554
Voldrogue Roseaux	52 433	524
Corail - Anse-à-Veau	84 948	850
Grande Rivière de Nippes	46 463	431
Miragoâne - Petit Goâve - Grand Goâve	22 491	225
Bainet-Côtes de Fer	27 279	151
Total général	**568 918**	**5 689**

Les cartes 1 et 2 qui suivent illustrent la zone d'étude, les limites administratives et des bassins versants.

2.2 TERRITOIRE

Le territoire de la zone d'étude est une péninsule immense aux contrastes topographiques impressionnants. Sa partie centrale est dominée par le massif de la hotte où se trouve le Pic Macaya qui culmine à environ 2 350 m d'altitude. Le Macaya est la deuxième plus haute montagne en Haïti après le Pic de la Selle (2 680 m) et la cinquième montagne la plus haute des Caraïbes. Le long de la côte on retrouve une multitude d'îles et de cayes de superficies variées. Les plus étendues correspondent à la Grande Cayemite, située du côté nord de la péninsule et d'une superficie d'environ 49 km2 et l'Île à Vache, située au sud de la péninsule et d'une superficie de près de 46 km^2. De moindre superficie, mais tout de même de taille significative, on retrouve également Grosse Caye qui est située à l'entrée de la Baie d'Aquin et la Petite Cayemite, située juste à l'ouest de la Grande Cayemite. Elles ont une superficie respective de 3,5 et 1,2 km.

La ligne de côte de la péninsule, excluant les îles et îlets, s'étend sur près de 600 km et son tracé est de façon globale extrêmement irrégulier et diversifié. On compte d'innombrables baies, anses et péninsules de tailles et de formes variées. Parmi les éléments géographiques du découpage côtier les plus intéressants on note plus particulièrement : le secteur de l'axe côtier situé entre Roseaux et Baradère, où l'on retrouve la Péninsule de Baradère et une infinité de petites criques de différentes tailles; l'ensemble de la côte de l'Arrondissement d'Aquin, laquelle comprend plusieurs péninsules et baies de grandes superficies, dont la Baie d'Aquin, la Baie de Saint-Louis-du-Sud, la Baie du Mesle et celle des Flamands, pour n'en nommer que quelques-unes.

La topographie de la péninsule de Baradère et celles des Iles Cayemites se caractérisent par la présence de montagnes basses et de collines, mais également par des ruptures d'élévation et des falaises associées à des terrasses et plateaux coralliens soulevés.

La topographie accidentée et les fortes pentes de la péninsule dominent le paysage, mais celui-ci compte également plusieurs zones de plaines, des vallées fluviales et des plateaux qui apportent une diversité intéressante à l'ensemble géographique de la zone d'étude.

La plaine la plus importante correspond à la plaine des Cayes située dans le Département du Sud. Cette plaine fait partie intégrante du bassin versant du même nom et s'écoule du nord-ouest vers le sud-est. C'est une plaine partiellement irriguée à vocation agricole qui s'étend sur environ 244 km^2 ou 24 400 ha. D'autres plaines, notamment dans le secteur d'Aquin et Cavaillon et la plaine de Baconnois qui est située dans le Département des Nippes, s'étendent également sur des superficies significatives. Des plaines côtières ou deltaïques de superficies beaucoup plus réduites et d'accès parfois très limité sont présentes dans les secteurs de Corail, Roseaux, Les Abricots, de Bonbon, d'Anse d'Hainault, à différents endroits le long de l'axe côtier s'étendant de Les Anglais à Port Salut et le long de celui s'étendant du Carrefour Losandieu à Côtes de Fer. Des plaines de superficies variées situées en fond de vallées font également partie des paysages, notamment dans les secteurs de l'Asile, de Fond-des-Nègres, en bordure de l'étang de Miragoâne et à Fond-des-Blancs

La vallée fluviale de la Grande-Anse est la plus étendue des vallées fluviales de la Péninsule Sud. Elle s'étend sur près de 30 km et sa plaine de plusieurs centaines de mètres de largeur couvre une superficie d'environ 2 800 ha. La rivière de la Grande-Anse est le collecteur principal du réseau hydrographique et draine le bassin versant de la Grande-Anse.

Les autres vallées fluviales notables de la zone d'étude sont celles de la Rivière Voldrogue, située dans l'Arrondissement de Jérémie, de la Rivière de Cavaillon, de la Ravine Boileau et de la Rivière Millionnaire situées dans l'Arrondissement d'Aquin, de la Rivière des Baradères situé dans l'Arrondissement du même nom, et de la Grande Rivière des Nippes, de la Rivière Serpente et Colongesse situées dans l'Arrondissement de l'Anse-à-Veau.

Les zones de plateaux les plus significatives sont celle de la deuxième section de Fond d'Icaque, située dans la Commune de Corail, du secteur de Fond Lacoma, de la Commune de Pestel et du secteur de Les Platons dans l'Arrondissement des Cayes. On trouve plusieurs autres petits plateaux tels que Fond Palmise et Fond Tortue qui sont situés dans le Département des Nippes.

La topographie, la péninsularité et la localisation régionale de la zone d'étude font en sorte que le territoire ait un régime pluviométrique très varié allant d'accumulations excédant 4000 mm par an dans les secteurs des hautes montagnes du massif de la hotte, à des zones où peuvent prévaloir des conditions de sécheresse importante. Les quantités et la distribution des averses sont très variables d'une année à l'autre, ce qui affecte à la fois le régime hydrologique et le rendement des cultures. Les conditions climatiques diverses combinées à la topographie et aux types de sols de la zone d'étude permettent d'y retrouver une multitude de microclimats. D'autre part, les caractéristiques topographiques ont contribué à rendre de nombreux secteurs extrêmement difficiles d'accès, et évidemment peu favorables à l'établissement humain, ce qui a permis la préservation, bien que sur des superficies limitées, d'aires naturelles, d'écosystèmes fragiles et de concentrations de flore et de faune, terrestres ou marine, qui demeurent extrêmement intéressantes du point de vue du maintien de la biodiversité et de la valeur paysagère régionale et nationale. Notamment, il existe encore quelques poches de forêts naturelles dans le Parc Macaya, des zones humides et des aires de mangroves dans les zones côtières et un milieu marin qui compte une grande quantité de récifs coralliens.

Cette richesse paysagère et naturelle est bonifiée et démultipliée par la péninsularité de la zone d'étude, par le contact terre-mer omniprésent, par la présence de nombreuses îles, anses, criques et caps, et les centaines de kilomètres de ligne de côte aux tracés variés qui ajoutent un élément de surprise et de découverte au tournant de chacune des pointes que l'on traverse. Ces éléments constituent des forces incontestables dans le positionnement touristique potentiel de la péninsule et, par conséquent, un atout économique important qui doit être protégé et exploité de manière durable.

La Péninsule Sud, comme le reste du pays, est un territoire qui a été fortement altéré par l'activité humaine, notamment par la forme d'occupation du sol, les pratiques agricoles et la déforestation. Ces altérations ont rendu le territoire extrêmement vulnérable face aux phénomènes naturels comme les cyclones ou même de simples dépressions tropicales. Considérant le cadre physique de la péninsule, le fait qu'elle corresponde à la zone géographique d'Haïti où l'on retrouve la fréquence la plus élevée de cyclones, tempêtes ou dépressions tropicales, la vulnérabilité des infrastructures de transport et le haut niveau de vulnérabilité de sa population, il est évident que la zone d'étude fait face à un niveau de risque de désastres naturels qui est extrême. Des mesures draconiennes doivent être mises en place si l'on veut espérer réduire cette vulnérabilité, sauvegarder ce qui reste d'espace naturel et récupérer ce qui est encore possible de l'être.

La Péninsule Sud, comme le reste du pays, est un territoire qui a été fortement altéré par l'activité humaine, notamment par la forme d'occupation du sol, les pratiques agricoles et la déforestation. Ces altérations ont rendu le territoire extrêmement vulnérable face aux phénomènes naturels comme les cyclones ou même de simples dépressions tropicales. Considérant le cadre physique de la péninsule, le fait qu'elle corresponde à la zone géographique d'Haïti où l'on retrouve la fréquence la plus élevée de cyclones, tempêtes ou dépressions tropicales , la vulnérabilité des infrastructures de transport et le haut niveau de vulnérabilité de sa population, on peut établir que la zone d'étude fait face à un niveau de risque de désastres naturels qui est extrêmement élevé. Des mesures draconiennes doivent être mises en place si l'on veut espérer réduire cette vulnérabilité, sauvegarder ce qui reste d'espace naturel et récupérer ce qui est encore possible de l'être.



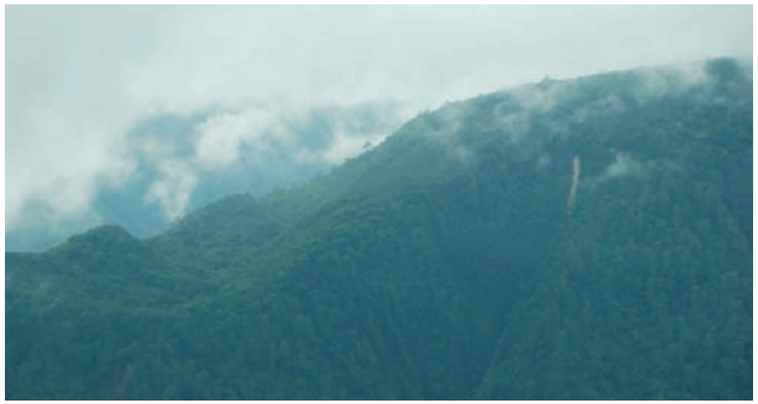
Zone montagneuse du massif de la Hotte



Zone montagneuse du massif de la Hotte vue de la route conduisant à Chambellan à Dame-Marie.



Falaises, terrasses et plateaux coralliens soulevés situés sur la Grande Cayemite



Montagne secteur du Pic Macaya



La ligne de côte de la Baie de Baradère



Partie nord de la plaine des Cayes



Partie sud de la plaine des Cayes



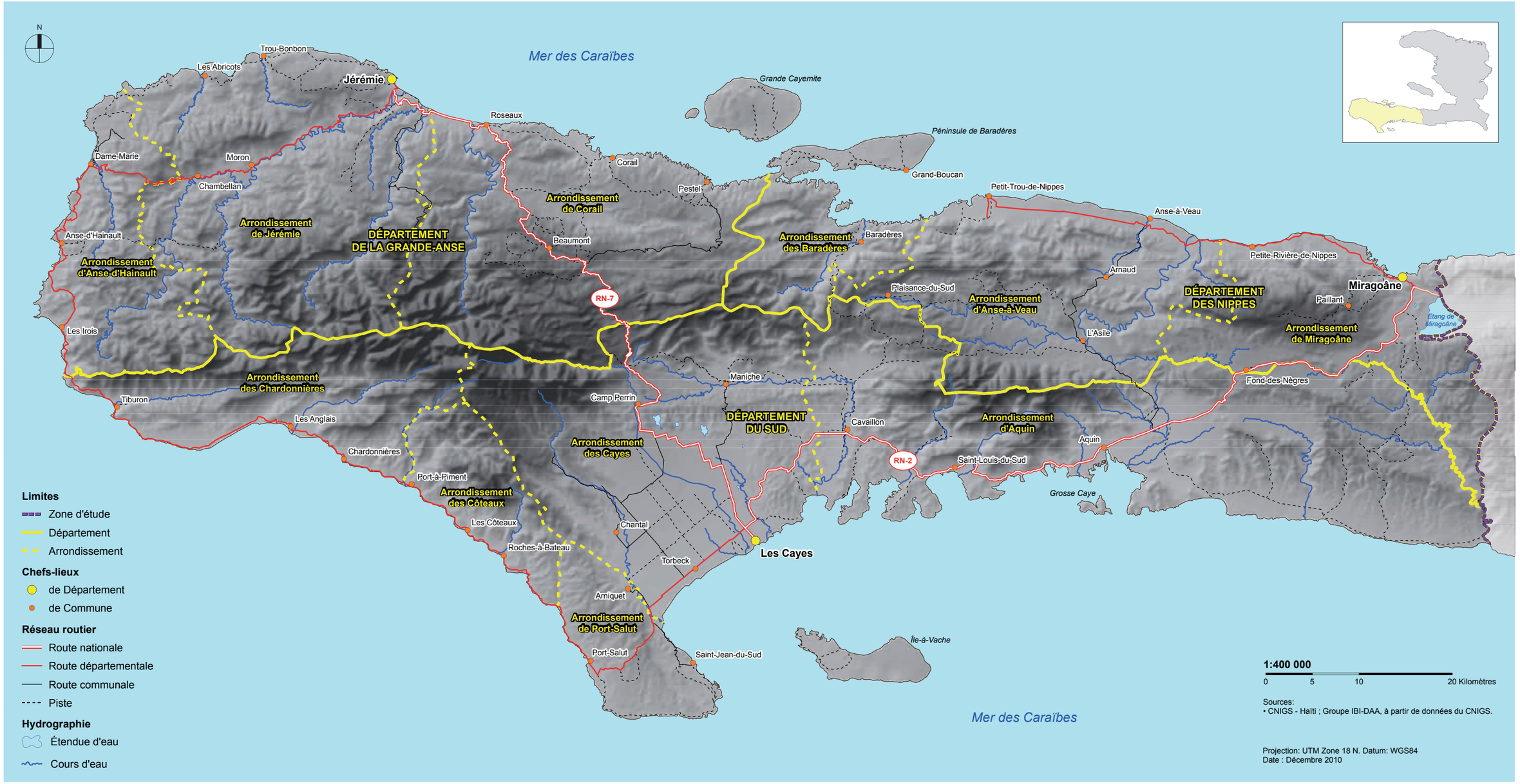
Vallée fluviale de la Rivière Grande-Anse, près du marché de Chambellan



Vallée fluviale de la Rivière Grande-Anse

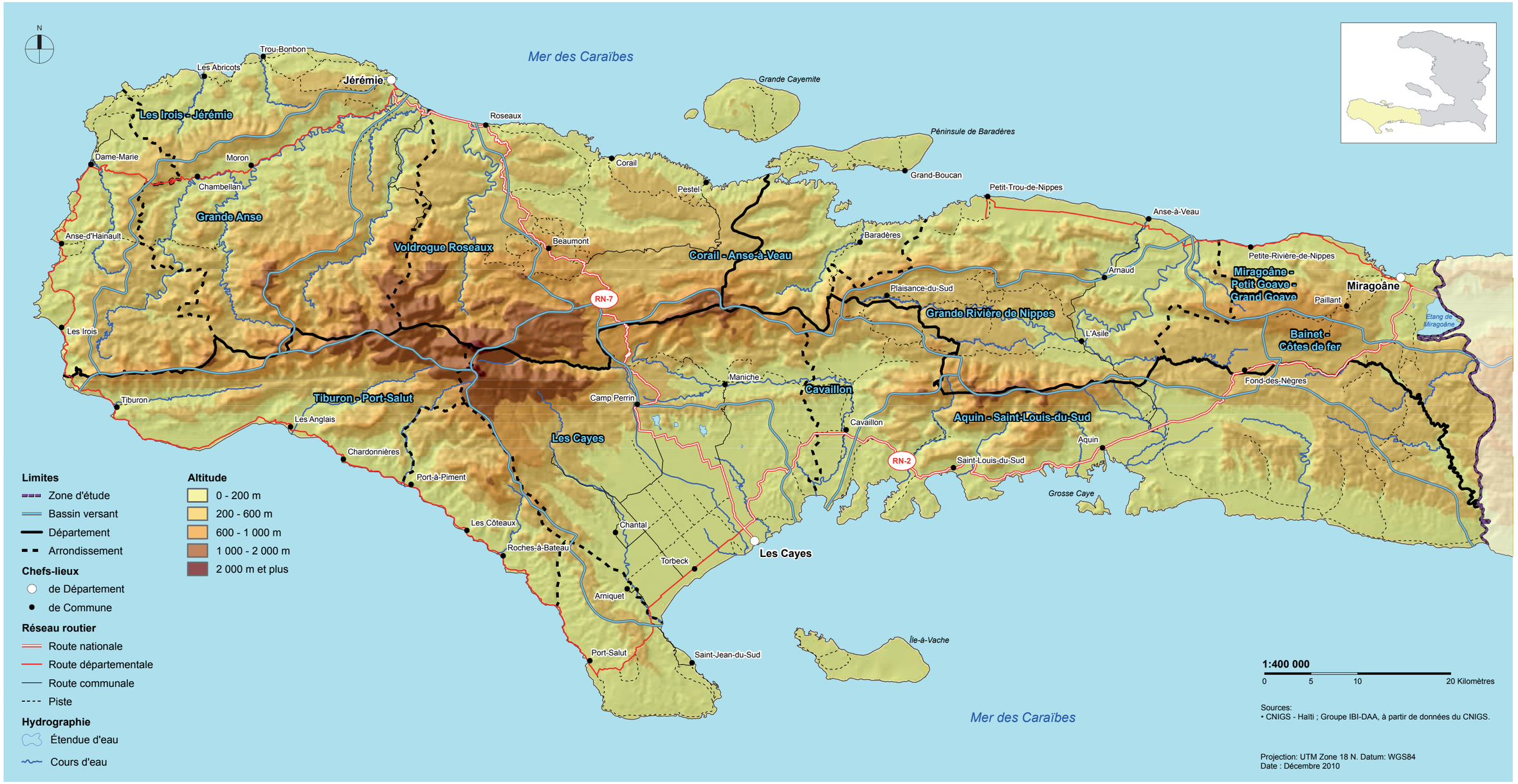


Plateau situé dans l'arrondissement de Corail (2ième section de Fond d'Icaque)



Carte 1 : **ZONE D'ÉTUDE ET LIMITES DES ARRONDISSEMENTS**

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe



Carte 2 : **BASSINS VERSANTS DE LA PÉNINSULE SUD D'HAÏTI**

2.3 POPULATION

Selon des estimations de l'IHSI pour l'année 2009 [2], la population totale de la zone d'étude était pour cette année d'un peu plus de 1 440 000 habitants soit 14.5 % de la population du pays. Cette population n'est pas uniformément repartie entre les trois départements de la péninsule. Le Département du Sud comptait environ 705 000 habitants, celui de la Grande Anse 426 000 et celui des Nippes 311 000. Relativement au pays, le Département du Sud représentait donc 7,1 % de la population totale d'Haïti, la Grande Anse 4,2 % et les Nippes 3,1 %. Au niveau de la zone d'étude, ces mêmes départements représentaient respectivement, 49 %, 29 % et 21 % du poids démographique de la région.

La densité de population générale est d'environ 247 habitants/km^2. Cette densité est plus faible que la densité nationale qui est de 367 habitants/km^2. Dans le Département du Sud elle est de 266 habitants/km^2, dans la Grande Anse de 223 habitants/km^2 et dans les Nippes de 246 habitants/km^2.

Cette population est peu scolarisée et possède un taux d'alphabétisation très faible. Si l'on assume que les données disponibles pour le niveau national s'appliquent à la zone d'étude, on peut croire que la situation tend à s'améliorer puisque 75 % des enfants ont maintenant plus d'éducation que leurs parents, mais la situation demeure encore extrêmement critique, particulièrement dans les milieux ruraux où seul chez les moins de 25 ans on retrouve un taux d'alphabétisation supérieur à 50 %. [3]

Dans son ensemble, la population de la zone d'étude est une population fortement rurale. Le taux d'urbanisation estimé par l'IHSI n'étant que d'environ 20 %; un taux beaucoup plus faible que le taux national qui est de près de 47 %. Au niveau des départements, le taux d'urbanisation le plus élevé correspond à celui du sud avec 20,6 %, suivi de celui de la Grande Anse avec 21,3 % et des Nippes avec 16,4 %. La grande majorité des foyers tire leur subsistance d'une économie basée essentiellement sur l'agriculture et la pêche, pratiquées de façon artisanale, sur la micro-entreprise de commerce, particulièrement en zone urbaine, et sur l'apport de transfert monétaire de la diaspora haïtienne.

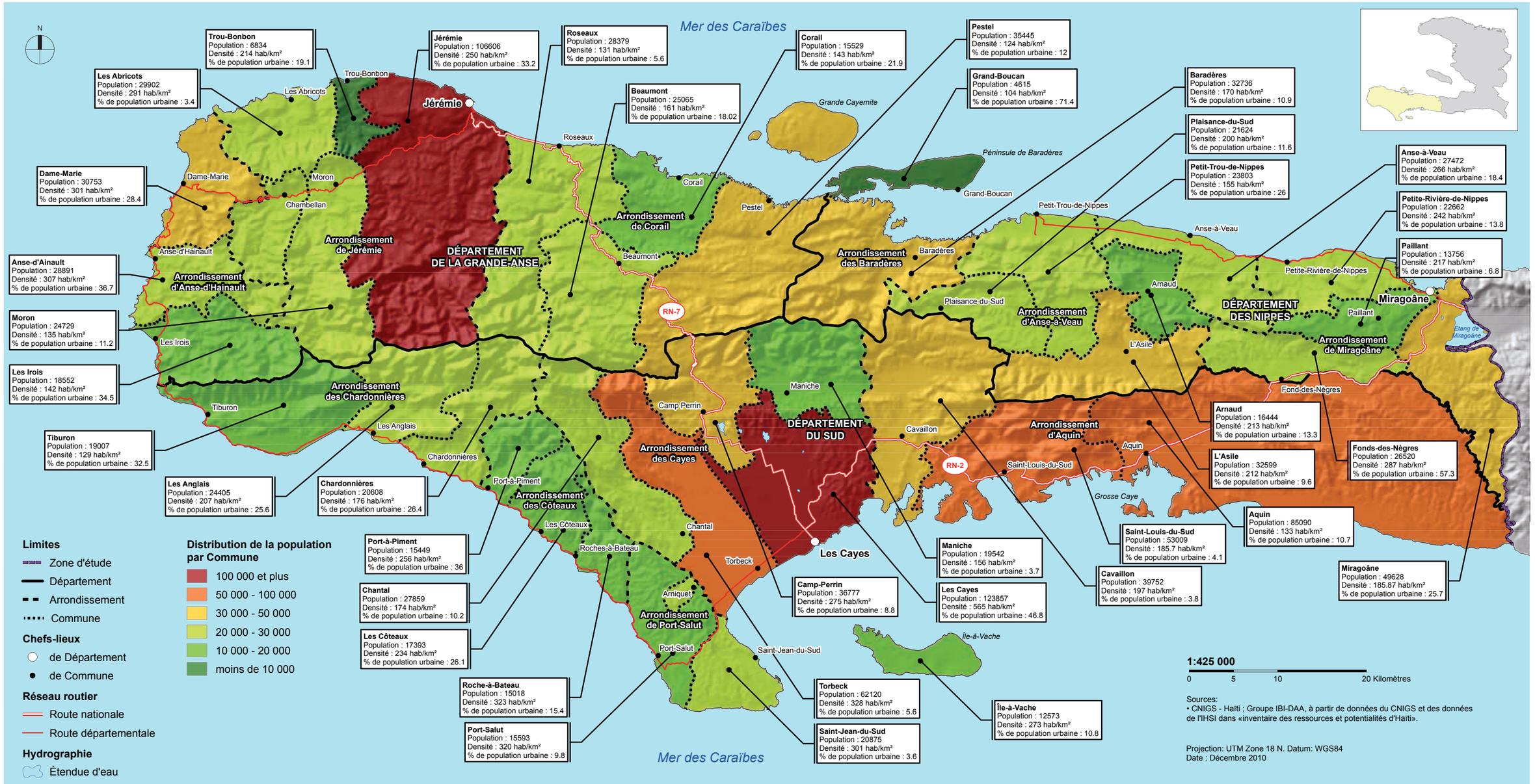
Le système urbain de la péninsule est dominé par la ville des Cayes qui comptait alors approximativement 71 000 habitants. La deuxième ville en importance correspond à Jérémie avec une population d'environ 35 000 habitants, suivi d'Anse d'Haineault avec un peu plus de 11 000 habitants et qui était presque nez-à-nez avec Miragoâne, chef-lieu du Département des Nippes, qui comptait un peu moins 11 000 habitants. Seules ces quatre dernières villes ont plus de 10 000 habitants. Ensemble, elles regroupent plus de 45 % de la population urbaine de la région. Cinq villes ont une population comprise entre 5 000 et 10 000 habitants et regroupent 13 % de la population urbaine régionale. On trouve également 29 agglomérations ayant une population qui se situe entre 1 000 et 5 000 et deux petites villes de moins de 1 000 personnes.

Entre 1990 et 2003, les données de l'IHSI permettent de voir que le taux de croissance annuel de population des départements du Sud et de la Grande-Anse ont été parmi les plus faibles du pays avec des taux respectifs de 1,1 % et 1 % annuellement. Dans les deux cas, les plus fortes croissances sont associées aux milieux urbains et elles correspondent à des croissances annuelles de 2,6 % de la population urbaine pour le Département du Sud et de 2,7 % pour le Département de la Grande-Anse. Autre fait notoire, le milieu rural du Département du Sud se démarquait de l'ensemble des autres départements du pays en affichant un taux moyen annuel de croissance de population de -0,9 % entre 1982 et 2003. Pour la même période, le milieu rural du Département de la Grande-Anse avait un taux moyen annuel de croissance de population 0,9 % [4].

Les tendances précédentes sous-tendent un fort processus migratoire des zones rurales vers les milieux urbains. Évidemment, la capacité d'ajustement des milieux urbains de la région en termes d'infrastructures, d'équipement et de services n'était pas suffisante pour absorber à la fois ces flux migratoires et la croissance naturelle des populations urbaines. Les villes principales de la région, Les Cayes, Jérémie, Anse d'Hainault et Miragoâne comptent sur une infrastructure de base très limitée, et à une moindre échelle les centres urbains comme Port Salut et Aquin n'ont aucune infrastructure de base. Ces villes ont connu une croissance accélérée et sans planification, ce qui a donné lieu à l'apparition de quartiers résidentiels spontanés mal intégrés aux réseaux urbains lorsqu'ils existaient, et qui ne comptaient pas sur les services de base. Les développements spontanés se sont le plus souvent fait dans des zones à fort potentiel agricole ou dans des zones vulnérables vis-à-vis des menaces comme les inondations, les processus d'érosion ou de glissements de terrain. Certains milieux naturels côtiers de forte valeur environnementale, comme des milieux humides ou des zones de mangroves, ont également été transformés au profit de ces nouvelles zones d'habitats. Cette situation est devenue encore plus complexe suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010, alors que plus de 200 000 personnes ont migré de la région de Port-au-Prince vers les centres urbains, les villages et les zones rurales de la Péninsule Sud, générant un stress énorme sur des ressources déjà fragiles et provoquant des irritants sociaux difficilement gérables par les autorités locales. Il n'a pas été possible d'obtenir de données plus récentes et précises permettant de chiffrer par zone les changements au niveau de la population suite au séisme, mais les stratégies à adopter devront prendre compte à la fois de la situation et des enjeux qui prévalaient avant le séisme, et ceux qui sont maintenant associés au nouveau contexte national et à celui de la région.

[2] Source : « Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densités estimés en 2009 », IHSI, mars 2009
[3] Source : La société haïtienne d'aujourd'hui : Un rapport sur le statut socio-économique d'Haïti qui se base sur l'Enquête sur les Conditions de Vie. Interim Cooperation Framework Identification Exercise. IHSI-PNUD-FAFO AIS. Mai 2004.
[4] Source : Données de l'IHSI publiées dans le document « Carte de Pauvreté d'Haïti, version 2004 » du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. 2004. Note : Ces données se basent sur l'ancien découpage départemental du pays et ne comprend donc pas le Département des Nippes dont la création à réduit la superficie du département de la Grande-Anse.

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe



Carte 3 : **DISTRIBUTION DE LA POPULATION ET STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES PAR COMMUNE (2005)**

3

BILAN DE L'OCCUPATION DU SOL


GIACE
A
VENDRE











Tableau 4 : **Types d'occupation du sol dans la zone d'étude et par Département de la zone d'étude (1998)**

	Zone d'étude			Départements					
				Grande Anse		Sud		Nippes	
TYPE D'OCCUPATION DU SOL	ha	km²	%	ha	% du total	ha	% du total	ha	% du total
Systèmes agroforestiers denses	137 762	1 377,6	23,8 %	85 334	61,9 %	40 955	29,7 %	11 473	8,3 %
Savanes et savanes avec présence d'autres occupations des sols	170 246	1 702,5	29,4 %	62 274	36,6 %	59 952	35,2 %	48 020	28,2 %
Cultures agricoles moyennement denses	139 152	1 391,5	24,0 %	15 027	10,8 %	91 106	65,5 %	33 019	23,7 %
Cultures agricoles denses	100 899	1 009,0	17,4 %	22 836	22,6 %	20 355	21,2 %	52 978	55,1 %
Forêts	10 012	100,1	1,7 %	3 385	33,8 %	4 086	40,8 %	2 541	25,4 %
Pâturages dominants et pâturages avec présence d'autres occupations des sols	2 960	30	0,6 %	782	26,4 %	57 707	57,2 %	20 356	20,2 %
Plans d'eau, zone humides et mangroves	8 017	80,2	1,4 %	937	11,7 %	4 327	54,0 %	2 753	34,3 %
Urbain continu et discontinu	877	8,8	0,2 %	271	30,9 %	454	51,7 %	153	17,4 %
Autres	9 021	90,2	1,6 %	547	6,1 %	4 686	51,9 %	3 787	42,0 %
TOTAL	**578 945**	**5 789**	**100,0 %**	**191 392**	**33,1 %**	**264 921**	**45,8 %**	**122 633**	**21,2 %**

Source : IBI/DAA à partir du traitement de données du CNIGS.

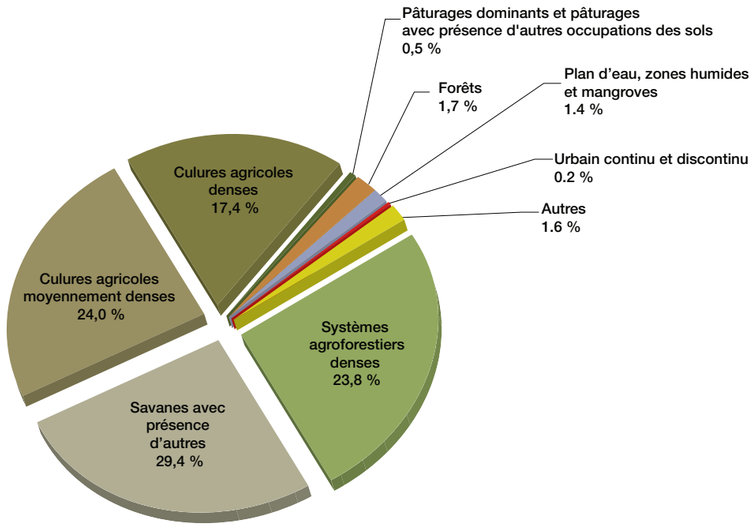


Figure 1 : **DISTRIBUTION (%) DES TYPES D'OCCUPATION DU SOL DANS L'ENSEMBLE DE LA ZONE D'ÉTUDE (1998)**

3 BILAN DE L'OCCUPATION DU SOL

Ce bilan de l'occupation du sol de la zone d'étude se base principalement sur l'analyse d'informations cartographiques obtenues du CNIGS, de données recueillies lors de différentes visites de terrain, sur la photo-interprétation d'images satellitaires récentes et sur une révision de la bibliographie existante.

L'état de la situation est d'abord présenté de manière générale pour l'ensemble de la zone d'étude, et de façon plus détaillée par département, afin de bien cerner les différentes réalités qui caractérisent ce territoire. Les constats sur l'état de la situation de l'occupation du sol sont présentés, ainsi que les principaux enjeux observés.

3.1 SITUATION GÉNÉRALES DE L'OCCUPATION DU SOL DE LA ZONE D'ÉTUDE :

L'information la plus complète sur l'occupation du sol correspond à une couche de données géoréférencées élaborée par le CNIGS à partir du traitement et de l'interprétation d'images satellites SPOT de 1998. Le traitement géostatistique de cette couche d'information par IBI/DAA a rendu possible l'identification des ratios d'occupation du sol pour chacun des ensembles géographiques présentés dans le tableau et les figures ci-contre.

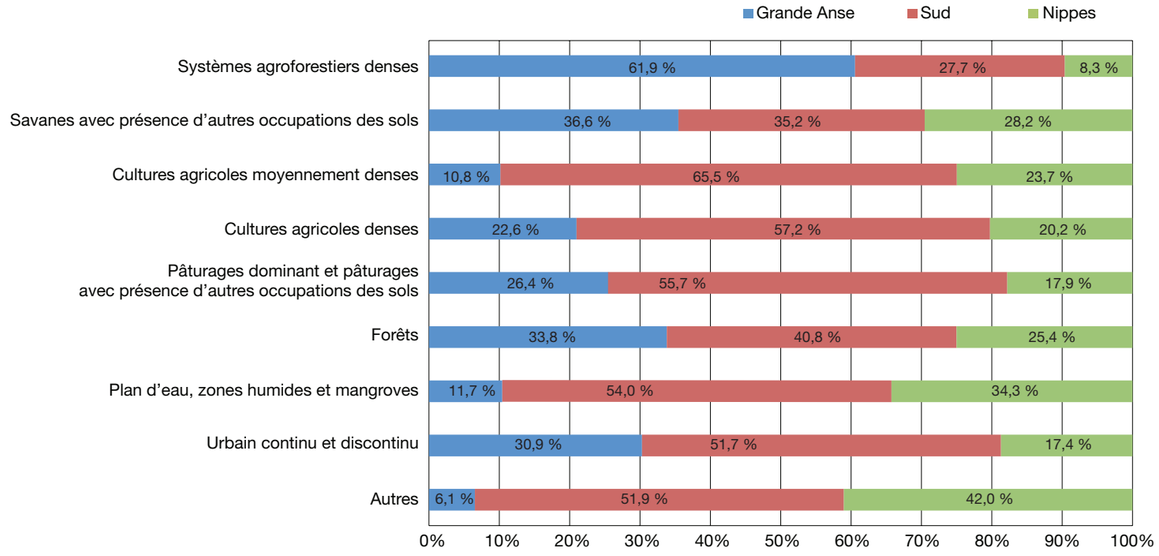


Figure 2 : **DISTRIBUTION (%) DES TYPES D'OCCUPATION DU SOL PAR DÉPARTEMENT DE LA ZONE D'ÉTUDE (1998)**

Source : IBI/DAA à partir du traitement de données du CNIGS.

Constats généraux de l'occupation du sol dans la péninsule :

- la zone d'étude est un territoire essentiellement rural; environ 66 % du territoire fait partie de l'une ou l'autre des catégories d'occupation du sol de type agricole, soit près de 381 000 ha;
- plus de 57 % des cultures agricoles denses se trouvent dans le Département du Sud, principalement dans la plaine des Cayes et celle de Cavaillon;
- près de 62 % des superficies de cultures agricoles moyennement denses sont situées dans le Département du sud, soit dans les secteurs de l'Arrondissement d'Aquin, dans la Commune de Cavaillon, au nord de la Plaine des Cayes et dans l'Arrondissement de Chardonnière;
- les systèmes agroforestiers denses totalisent près de 138 000 ha. Les deux tiers de cette superficie se retrouvent dans le Département de la Grande-Anse, principalement dans les Arrondissements situés le plus à l'ouest de ce Département, soit ceux d'Anse d'Hainault et de Jérémie, et dans quelques secteurs plus restreints de l'Arrondissement de Corail;
- la zone d'étude est un milieu qui a été fortement transformé par l'activité humaine; on n'y retrouve qu'une faible proportion de zones naturelles intactes ou peu altérées. En 1998, on ne comptabilisait qu'environ 100 km^2 de forêt naturelle et un peu plus de 80 km^2 de plans d'eau, zones humides et mangroves, soit respectivement près de 1,7 % et 1,4 % de l'ensemble du territoire à l'étude;
- les aires forestières, excluant les zones agro-forestières, se concentrent principalement dans le secteur du Pic Macaya, qui est situé à cheval sur les Département du Sud et de la Grande- Anse, dans quelques secteurs isolés de l'arrière pays de Les Abricots et de Dame- Marie, dans l'Arrondissement de Corail et celui de Baradères. Quelques petites zones de forêt étaient également présentes dans l'Arrondissement d'Aquin en 1998;
- 55 % des aires classifiées comme forêt en 1998 se trouvent dans des zones où les pentes sont de 40 % et plus et un peu plus de 77 % dans des secteurs où les pentes étaient égales ou supérieures à 65 %. Les fortes pentes et la faible accessibilité qui y est associée semblent avoir été des éléments ayant contribué à freiner la déforestation et préserver les dernières traces de forêts naturelles de la péninsule;
- 10 % des forêts répertoriées en 1998 se trouvaient à moins de 200 mètres d'altitude, alors qu'on en retrouvait 41 % dans les zones situées entre 200 et 1 000 mètres d'altitude, 46 % entre 1 000 et 2 000 mètres et 3 % à plus de 2 000 mètres. En termes de « masse critique », le territoire situé à plus de 2 000 mètres est très limité, totalisant un peu plus de 400 ha, mais il constituait en 1998 un territoire difficilement accessible situé dans le secteur du Parc du Pic Macaya où plus de 71 % de la superficie était occupée par des forêts.

Tableau 5 : **Distribution des forêts en fonction des niveaux topographiques**

Niveaux topographiques	ha (total zone d'étude)	% du total	ha de forêt	% de la superficie de forêt
0 à 200 m	251 313	43,4 %	1 076	10,7 %
200 à 600 m	229 117	39,6 %	2 306	23,0 %
600 à 1000 m	72 364	12,5 %	1 783	17,8 %
1000 à 2000 m	25 736	4,4 %	4 551	45,5 %
2000 m et plus	415	0,1 %	296	3,0 %
TOTAL	**578 945**	**100 %**	**10 012**	**100 %**

- les plans d'eau, les zones humides et les mangroves se retrouvent principalement dans le Département du Sud et dans la Commune de Baradères du Département des Nippes. Ensemble ils totalisent plus de 88 % de la totalité des superficies de ces catégories dans la zone d'étude qui était en 1998 d'un peu plus de 8 000 ha;
- les zones semi-naturelles, comme les secteurs de pâturages et de savanes avec présence d'autres occupations des sols, totalisent des superficies de plus de 173 000 ha, soit près de 30 % de la superficie de la zone d'étude;
- les sols occupés par des savanes avec présence d'autres types d'occupation du sol se retrouvent dans tous les Départements. Dans le Département de la Grande-Anse, elles dominent le paysage de l'Arrondissement de Corail, sauf quelques secteurs de la zone de Beaumont, et couvrent presque entièrement les Cayemites. Dans le Département des Nippes, ce type d'occupation du sol est dominant dans les Baradères et dans le secteur de Miragoâne. Dans le Département du Sud, elles sont particulièrement présentes dans la partie est de l'Arrondissement d'Aquin;
- les superficies de zones urbaines continues et discontinues totalisaient près de 9 km^2 en 1998. La proportion de superficies urbaines était supérieure dans le Département du Sud (52 %) comparativement à la Grande-Anse (31 %) et aux Nippes (17 %);
- la catégorie d'occupation du sol « autres » qui englobe les ensembles tels : affleurements de roches et sols nus, lits fluviaux et alluvions, plans d'eau, plages et dunes, etc., couvraient en 1998 une superficie de qu'une d'environ 90 km^2 ou 1,6 % de celui-ci;
- on ne retrouve pas d'exploitation extensive de ressources minières sur le territoire d'étude. Les quelques ressources qui sont exploitées sont principalement liées aux matériaux de construction et correspondent à des sites d'extraction situés en superficie ou au lit des rivières.

L'urbanisation et l'implantation humaine dans la Péninsule Sud :

En 1998, les territoires urbains sont limités à environ de 9 km^2 soit moins de 1 % de l'ensemble de la zone d'étude. Les concentrations urbaines les plus importantes sont les mêmes qu'en 2009 et correspondent à Jérémie, Chef-lieu du Département de la Grande-Anse, à la Ville des Cayes, Chef-lieu du Département du Sud et aux villes d'Anse d'Hainault et de Miragoâne, Chef-lieu du Département des Nippes. Les villes d'Aquin, de Port-salut et de Dame-Marie constituent aussi des centres urbains de taille significatives dans la Péninsule Sud.

Les concentrations urbaines les plus importantes sont majoritairement situées sur la côte. Seules quelques exceptions comme les petites villes de Cavaillon, de Camp Perrin, de Beaumont ou de Chambellan sont situées à l'intérieur de la péninsule. Leur existence et leur taille sont essentiellement liées à leur position stratégique sur le réseau de transport routier et leur rôle historique dans le développement agricole de leur région. La majorité des petites villes ne comptent pas d'infrastructures et de services urbains de base.

Les plus petites agglomérations et noyaux villageois sont de formes et de localisations variées.

Le long de la côte, les villages de pêcheurs occupent les anses dans une distribution linéaire ou compacte, selon la configuration de la plage, les caractéristiques de l'arrière plage et la topographie locale. Lorsqu'une petite agglomération côtière ou un noyau villageois est lié à l'intérieur de la péninsule par une route ou une voie de transport fluviale, son étalement suit généralement cette direction. Il est également intéressant de noter que de nombreuses bandes de plages et petites îles retirées sont habitées par des familles de pêcheurs qui y ont constitué de petits villages permanents, et ce malgré leur niveau d'isolement extrême et l'absence totale de services à proximité.

L'intérieur de la péninsule est entièrement occupé par de l'habitat rural de basse densité et de nombreuses et très petites concentrations villageoises. Seuls quelques rares secteurs présentant les plus faibles niveaux d'accessibilité de la péninsule ne comprennent pas d'établissements humains permanents. Par contre, ces zones sont tout de même exploitées d'une manière ou d'une autre, que se soit pour les cultures vivrières, comme pâturage ou simplement pour l'extraction du bois.

Dans les secteurs de plaine, l'accroissement des densités d'habitat se fait en majeure partie le long des axes de transports principaux, mais on assiste également à l'avènement d'un processus de lotissement le long d'axes perpendiculaires à ces axes principaux.

Le tableau suivant présente des exemples d'implantations humaines selon le type de secteur.

Tableau 6 : **Exemple d'implantations humaines sur le territoire dans différents types d'environnements de la péninsule.**

SECTEUR CÔTIER



Roseaux, Arrondissement de Corail, Département de la Grande Anse



Gomier, Arrondissement de Corail, Département de la Grande Anse



Les Abricots, Arrondissement de Jérémie, Département de la Grande Anse



Village de Bariadelle, Arrondissement de d'Anse d'Hainault, Département de la Grande Anse



Les Irois, Arrondissement d'Anse d'Hainault, Département de la Grande Anse



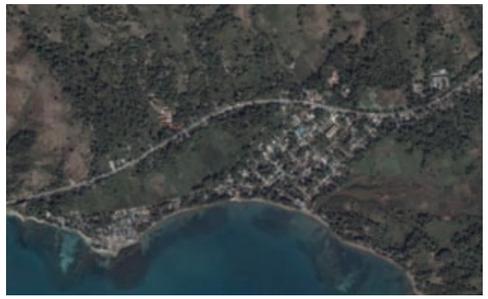
Corail, Arrondissement de Corail, Département de la Grande Anse



Pestel, Arrondissement de Corail, Département de la Grande Anse



Anse du Clerc, Arrondissement de Jérémie, Département de la Grande Anse



Saint-Louis-du-Sud, Arrondissement d'Aquin, Département du Sud



Morriseau, Arrondissement d'Aquin, Département du Sud



Saint-Jean du Sud, Arrondissement de Port-salut, Département du Sud



Mesle (Baie du Mesle), Arrondissement d'Aquin, Département du Sud

Tableau 6 : **Exemple d'implantations humaines sur le territoire dans différents types d'environnements de la péninsule.**

L'INTÉRIEUR DE LA PÉNINSULE



Léopold, Vallée de la Grande Anse, Département de la Grande Anse



Moron, Vallée de la Grande Anse, Département de la Grande Anse



Près de Morne Brieux, Arrondissement de Port-salut, Département du Sud



Près de l'Homond, arrière pays de Les Abricots, Arrondissement de Jérémie, Département de la Grande Anse



Près du sommet du Pic Macaya au nord-est de Chardonnière, Arrondissement de Chardonnière, Département du Sud



Nan Bois, Arrondissement de Port-salut, Département du Sud

SECTEUR DE PLAINE



Torbeck, Plaine des Cayes, Arrondissement des Cayes, Département du Sud



Formon (au nord-ouest de Gelée), Arrondissement des Cayes, Département du Sud



Cavaillon, Plaine de Cavaillon, Arrondissement d'Aquin, Département de la Grande Anse



Près de Rousseau, Plaine de Cavaillon, Arrondissement d'Aquin, Département de la Grande Anse

Tableau 6 : **Exemple d'implantations humaines sur le territoire dans différents types d'environnements de la péninsule.**

ILETS ET LANGUE DE SABLES ISOLÉES



Ilet près de la Petite Cayemites, Arrondissement de Corail, Département de la Grande Anse



Ilet situé dans la Baie des Anglais, Arrondissement d'Aquin, Département du Sud



Ilet situé juste au nord de l'Île-à-Vache, Arrondissement des Cayes, Département du Sud



Langue de sable située au nord-ouest de Corail, Arrondissement de Corail, Département de la Grande Anse

Comme pour l'ensemble du territoire d'Haïti, la croissance urbaine et la croissance de l'implantation humaine en général se fait de manière désordonnée et le plus souvent :

- au détriment de terres agricoles ou de milieux naturels de haute valeur économique et patrimoniale (secteurs boisés, zones humides, etc.);
- dans des secteurs très vulnérables face à des phénomènes naturels et socio-naturels (inondation, érosion, contamination associée à l'absence d'une gestion efficace des déchets et des eaux usées, etc.);
- sans planification et développement des services et infrastructures de base minimales (collecte de déchets, entretien de la voirie, eau potable, électricité, communication, etc.);
- sans encadrement de l'État et dans l'absence d'un code de la construction et d'un code et règlement minimal sur le zonage, le lotissement et l'urbanisme; et
- sans sécurité foncière pour les habitants.

Les impacts d'une occupation humaine désorganisée sur le territoire et le paysage sont partout palpables et souvent dramatiques. L'occupation humaine et le type d'exploitation des ressources deviennent une menace à la viabilité environnementale et socio-économique du pays, et rendent encore plus à risque un territoire qui souffre déjà de conditions de vulnérabilité extrême par sa localisation régionale (en lien à la dynamique des ouragans et tempêtes tropicales), ses types de sols, ses caractéristiques topographiques et son climat.

L'État s'affaire présentement à la mise en œuvre de grands projets d'amélioration et de construction d'infrastructures routières, notamment dans la région de la Péninsule Sud, mais ces projets ne sont pas accompagnés d'une vision de développement territorial de la péninsule, et ils ont été planifiés sans être accompagnés d'une vision, d'une stratégie et d'outils de développement et d'aménagement du territoire. L'amélioration de l'accessibilité dans la Péninsule Sud est évidemment souhaitable pour la population locale et pour le pays, mais on ne peut fermer les yeux sur les impacts territoriaux et sociaux que cet accroissement de l'accessibilité génèrera. Par exemple, il est à prévoir que celui-ci permettra à l'agriculteur d'avoir un meilleur accès aux marchés régionaux, et même au marché de Port-au-Prince, et d'augmenter ses revenus et que l'afflux de visiteurs vers la péninsule s'accroîtra et génèrera de nouvelles opportunités d'affaires et commerciales; cependant, une plus grande accessibilité et affluence de population impliquent également une plus forte pression sur les infrastructures et équipements locaux, de même que sur les ressources naturelles (besoins en eau, en bois, en énergie, plus de déchets, de plus grands besoins de services de santé, d'éducation, etc.). Il est donc important que le processus de développement ne soit pas réalisé sous une approche à la pièce, mais qu'il soit structuré et organisé autour d'une vision et d'un plan partagé et durable du développement de ce territoire, et que la mise en oeuvre de ce plan repose sur un cadre de planification et de gestion territorial qui soit organisé et fonctionnel en termes de ressources et de pouvoir d'action sur le milieu.

3.2 SITUATION DE L'OCCUPATION DU SOL PAR DÉPARTEMENT

Bien que le caractère rural soit dominant dans l'ensemble de la zone d'étude, la distribution des différents types d'occupation des sols varient beaucoup d'un secteur à l'autre de la Péninsule Sud. Le traitement géostatistique des informations disponibles a permis de segmenter et d'analyser les informations sur l'occupation des sols par Département. Voici donc, par Département, les principaux constats observés.

3.2.1 Département de la Grande-Anse

L'environnement agricole

- L'occupation du sol est dominée par une activité agroforestière dense qui équivaut à plus de 85 000 ha ou environ 45% de la superficie totale du Département. Cette activité est principalement associée à la culture du café et du cacao. Les concentrations les plus fortes sont situées dans les Arrondissements qui se trouvent le plus à l'ouest du Département, soit ceux de Jérémie et d'Anse d'Hainault.
- Les cultures agricoles denses et moyennement denses couvraient une superficie significative du territoire du département qui correspond respectivement à 12% et 8% de celui-ci, ou près de 23 000 ha et 15 000 ha. Les cultures denses se retrouvent en grande majorité dans l'Arrondissement de Jérémie. Les cultures moyennement denses sont, quant à elles, concentrées dans le Département de Corail.

Les environnements naturels et semi-naturels

- En 1998, les plans d'eau, les zones humides, les mangroves et les forêts totalisaient une superficie d'environ 4 320 ha. De ce total, environ 3385 ha étaient des forêts, un peu plus de 600 ha des mangroves, et 330 ha des zones humides.
- Les zones humides et mangroves sont particulièrement concentrées dans l'Arrondissement de Corail et dans le secteur de la Commune de Baradères, soit dans la partie basse du méso bassin-versant de Corail-Anse-à-Veau. On retrouve également des milieux humides dans l'Arrondissement d'Anse d'Hainault.
- Les zones forestières sont principalement concentrées dans le bassin versant de Voldrogue-Roseaux et, comme pour l'ensemble des forêts de la péninsule, elles se concentrent dans les zones de fortes pentes.
- Les savanes avec présence d'autres occupations des sols constituent la deuxième catégorie en importance sur le territoire du Département, soit près de 62 000 ha ou un peu plus de 32% de sa superficie totale. Elles sont localisées en majeure partie dans l'Arrondissement de Corail (plus de 45 000 ha).

Les zones urbaines

En 1998, les superficies urbaines (continues et discontinues) qui sont les plus significatives du Département de la Grande-Anse correspondent à celles de Jérémie, qui est la plus importante avec près de 185 ha, suivis de loin par Anse d'Hainault pour laquelle on calculait pour l'époque 58 ha et Corail, qui totalisait 27 ha.

Au cours des 20 dernières années, l'étendue urbaine de la ville de Jérémie semble avoir connu une expansion territoriale notable sans être forte. L'illustration suivante permet d'observer la différence entre la trame urbaine actuelle de Jérémie et la zone urbaine continue identifiée en 1998 qui est ici délimitée par un trait jaune. La croissance urbaine se manifeste particulièrement en direction ouest, dans le secteur des collines situées à l'arrière de la ville et, à une moindre échelle, le long de la route qui mène vers l'aéroport de Jérémie et de celle menant vers morne Fond Rouge. Dans l'ensemble, les zones d'expansion sont plutôt de type périurbain avec des densités d'habitats moins fortes que les secteurs de la ville situés près de la mer et une présence encore marquée de parcelles boisées ou de parcelles agricoles qui sont toujours en exploitation.

Figure 3 : **Délimitation du noyau urbain de la Ville de Jérémie en 1998**



Sources : IBI|DAA à partir de la délimitation de la zone urbaine continue de 1998 du CNIGS et d'une extraction d'une Image satellite Quickbird 2009 dans Google Earth Pro.

3.2.2 Département du Sud

L'environnement agricole

- L'occupation agricole du Département est dominée par des cultures agricoles moyennement denses (34 %) et denses (23 %) qui totalisent respectivement environ 91 100 ha et 57 700 ha. L'Arrondissement des Cayes, et plus particulièrement la plaine des Cayes, concentre la majorité du territoire agricole sous ces catégories, suivis de l'Arrondissement d'Aquin.
- Les savanes et savanes avec présence d'autres occupations du sol totalisent près de 60 000 ha, soit environ 23 % du territoire du Département du Sud. Elles se concentrent principalement dans l'Arrondissement d'Aquin.
- Les systèmes agroforestiers denses totalisent plus de 40 000 ha et constituent le troisième type d'occupation du sol en importance de ce Département, soit 19% du territoire total. Les Arrondissements des Cayes et de Port-Salut regroupent près de 70% des systèmes agroforestiers denses.

Les environnements naturels et semi-naturels

- 1,5 % de la superficie du département est couverte de forêts, ce qui correspond à plus de 4 000 ha. La majeure partie des forêts de ce Département sont situées dans l'Arrondissement des Cayes et de Chardonnières avec des totaux respectifs de 2 260 ha et 1360 ha.
- Les mangroves et les zones humides couvrent environ 4 000 ha du Département, ce qui représente moins de 1 % du territoire, mais plus de 60 % du total de ce type d'occupation du sol dans l'ensemble de la péninsule. Elles sont situées principalement dans les Arrondissements des Cayes (environ 1 500 ha) et d'Aquin (1 900 ha). L'Arrondissement de Chardonnières comprend aussi une superficie significative de ce type d'environnement, soit près de 500 ha.
- Les savanes et savanes avec présence d'autres occupations des sols sont très présentes et totalisent une superficie de près de 60 000 ha, dont près de 56 600 ha correspondent aux savanes avec présence d'autres occupations des sols, soit plus de 21 % du territoire du Département du Sud. Cette catégorie d'occupation du sol est présente sur l'ensemble des Arrondissements du Département, sauf celui de Port-Salut où sa présence est pratiquement nulle.

Les zones urbaines

La ville des Cayes, qui est la zone urbaine la plus importante de la Péninsule, couvrait en 1998 plus de 224 ha du Département du Sud. Les autres zones urbaines significatives correspondaient aux villes d'Aquin avec 111 ha, de Chardonnières avec près de 39 ha et des Côteaux avec 15 ha.

Depuis 1998, la ville des Cayes a connu une croissance importante qui peut être observée sur l'illustration suivante qui met en relief la différence entre la trame urbaine actuelle et la zone urbaine continue identifiée en 1998 et ici délimitée par un trait jaune.

À la fin des années 90, la ville des Cayes était essentiellement constituée de deux noyaux urbains importants. Un noyau plus ancien situé en bordure de mer et caractérisé par une trame urbaine régulière avec des axes d'orientation nord-sud et est-ouest, puis un noyau plus récent situé au nord-est de l'intersection de la Route Nationale 2 et de la route menant vers l'aéroport des Cayes. La trame urbaine du deuxième noyau est moins régulière que celle de la trame originale, la densité du bâti y est plus faible et on y retrouve encore la présence de plusieurs parcelles agricoles cultivées.

En comparant le tracé de la zone urbaine de 1998 avec la trame urbaine actuelle, on observe une expansion vers le nord, le long de la ravine du Sud et le long des axes routiers se dirigeant vers l'aéroport des Cayes et Port-au-Prince. La croissance vers l'ouest a été plus limitée sans être pour autant négligeable. Au contraire, l'expansion dans cette direction est associée à un processus d'urbanisation linéaire dans l'axe de la route reliant les Cayes à Port-Salut et à un étalement urbain en direction de l'embouchure de la Ravine du Sud.

Figure 4 : **Délimitation du noyau urbain de la Ville des Cayes en 1998**



Sources : IBI|DAA à partir de la délimitation de la zone urbaine continue de 1998 du CNIGS et d'une extraction d'une Image satellite Quickbird 2009 dans Google Earth Pro.

3.2.3 Département des Nippes

L'environnement agricole

- Les cultures agricoles moyennement denses et les cultures agricoles denses constituent les principales activités agricoles du Département des Nippes, couvrant respectivement 33 000 ha et 20 400 ha, soit un total d'environ 53 400 ha. Les cultures agricoles moyennement denses se trouvent concentrées dans la partie la plus haute du bassin versant de la rivière des Baradères et de la rivière Dieu Juste qui sont situées au sud-ouest de l'Arrondissement, alors que les cultures agricoles denses se trouvent surtout dans les secteurs de l'Asile, de Plaisance du Sud et dans la Plaine de Bacconois.
- Les systèmes agroforestiers denses couvrent près de 11 500 ha. Ils se trouvent dans la partie la plus au sud du bassin versant de la rivière des Baradères et de la rivière Dieu Juste.

Les environnements naturels et semi-naturels

- Plus de 48 000 ha de savanes avec présence d'autres occupations du sol dominent 39 % du territoire du Département.
- La forêt couvre une superficie de 2 540 ha du Département, soit environ 2 % de celui-ci.
- Les 1 642 ha de mangroves et de zones humides qu'on retrouve dans le Département des Nippes couvrent 1,3 % de la superficie de ce département et près de 28 % de l'ensemble de ce type d'environnement dans la péninsule. Ces environnements se trouvent évidemment en milieu côtier, mais le milieu humide associé à l'étang de Miragoâne constitue une partie significative de celui-ci.

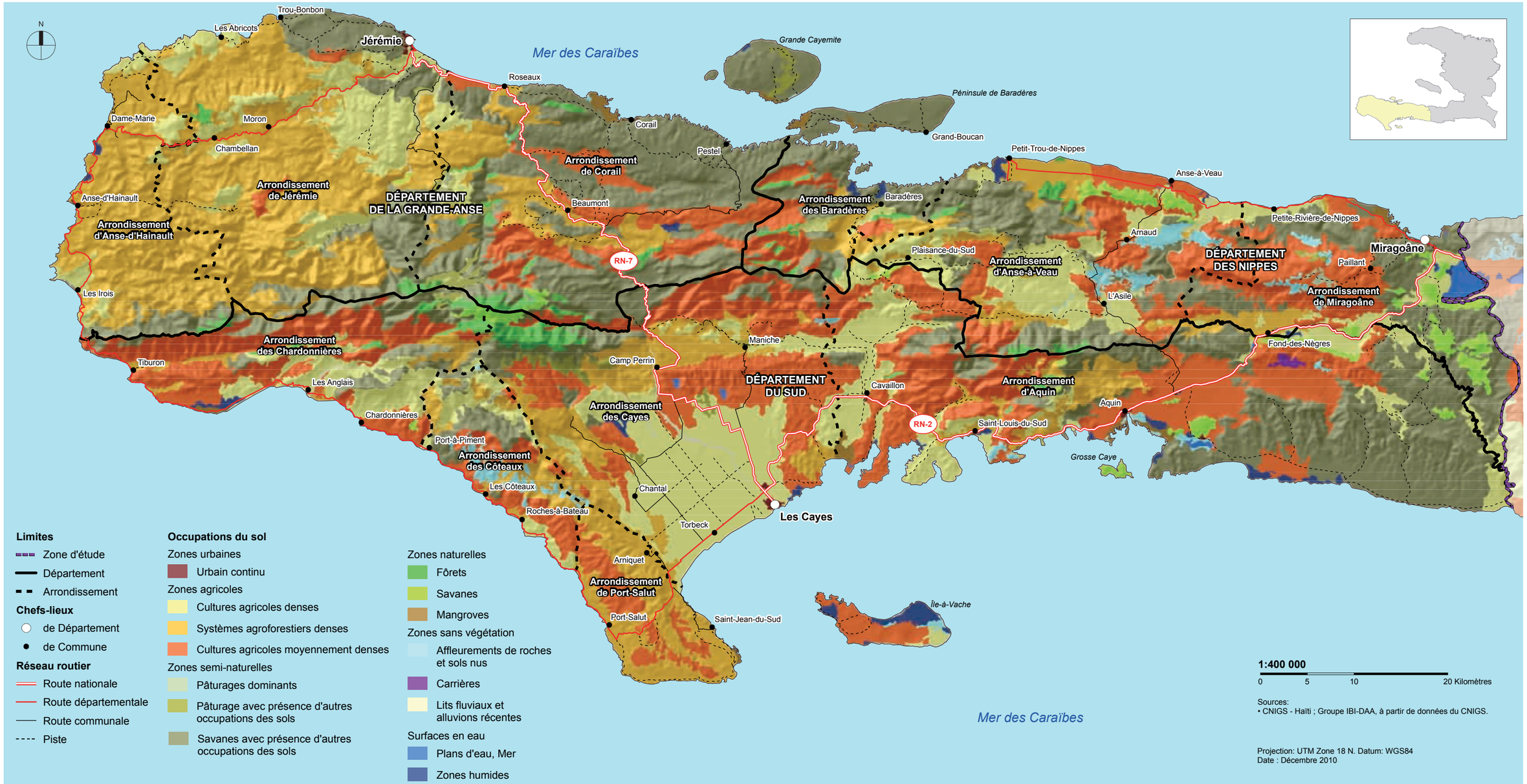
Les zones urbaines

- Les zones urbaines couvrent une superficie totale de 153 ha, soit moins de 1 % du territoire du département.

3.3 LES ENJEUX GLOBAUX DE LA GESTION DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

- Le territoire de la Péninsule Sud souffre d'un manque/absence de vision et d'encadrement institutionnel sur les orientations du développement territorial et sur le mode et les pratiques d'occupation du sol. Il faut développer des outils de gestion du territoire (codes de lotissement, schémas d'aménagement régionaux et locaux par Arrondissement/bassins versant, cadastres, etc.) et assurer une plus grande présence de l'État au niveau régional et à l'échelon des Arrondissements/bassins versants, tout en lui procurant un cadre de gestion adéquat et les ressources nécessaires pour exercer son rôle.
- On doit pouvoir rapprocher l'occupation du sol et l'exploitation du patrimoine naturel de ses capacités réelles afin de freiner la spirale de destruction des ressources, travailler à la récupération des espaces dégradés et favoriser la protection et la mise en valeur durable des environnements naturels. Dans cette veine on devra, entre autres : requalifier les espaces agricoles; créer des structures d'appui et de suivi des activités agricoles afin de changer certaines pratiques et créer des opportunités; et requalifier les environnements urbains et périurbains et l'habitat des populations qui y vivent. On devra aussi générer des options ou des incitatifs qui permettent de réduire la dépendance sur le bois et le charbon de bois pour satisfaire les besoins en énergie et générer des options ou des incitatifs qui permettront à la population d'avoir accès à une solution d'habitation réunissant des conditions de vie plus humaines et de réduire leur vulnérabilité face aux menaces naturelles et socio-naturelles.
- Il faut évaluer la possibilité de créer des zones de protection et des réserves de biodiversité, au statut particulier, afin d'assurer les bases d'une protection des milieux sensibles et de haute valeur patrimoniale.
- Il faut mettre en place une gestion des déchets dans les grands centres.
- On doit structurer le territoire, les réseaux d'équipements, d'infrastructures et de services afin de générer une équité sociale et des conditions qui permettent de créer des opportunités, une sécurité et une stabilité minimales pour des investisseurs nationaux et externes, et ainsi favoriser la génération d'une base économique plus forte et de nouvelles opportunités d'emploi pour les populations locales.

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe



Carte 4 : **OCCUPATION DU SOL (1998)**

PORTRAIT DE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT

4

















4 PORTRAIT DE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT

Les enjeux environnementaux sont centraux dans toute réflexion sur le développement de la péninsule. On a pu en apprécier l'ampleur lors des missions de terrain et tout au long des analyses et réflexions qui ont mené à la préparation du présent rapport. Les voici ici résumés.

- La diversité de climats et d'ensembles topographiques, la géomorphologie de la péninsule, de même que les caractéristiques de ses environnements côtiers et marins font en sorte que la biodiversité de la Péninsule Sud soit importante et variée. Le massif de la Hotte, qui domine le centre géographique et le paysage de la péninsule, abrite le Parc national Macaya. Ce parc est le fleuron environnemental principal de ce territoire, et il est classé patrimoine mondial par l'UNESCO. Le Parc est à la source des grandes rivières de la péninsule. Sa biodiversité est remarquable : sa faune et sa flore incluent de nombreuses espèces rares ou endémiques. Le Parc a été relativement peu exploité jusqu'à la fin des années 70, alors commence le processus de mise en culture et de déboisement, sous l'effet de la pression démographique et de la croissance de la demande du pays en bois et produits vivriers. Les impacts écologiques de cette ouverture sont majeurs. Le Parc contribue aux revenus d'une population de près de 30 000 personnes. L'écologie et l'économie du Parc sont maintenant bien connues, ainsi que les mesures à prendre pour le protéger[1]. Le Parc Macaya constitue un actif du patrimoine environnemental important qui peut constituer un levier de développement économique et social pouvant avoir un impact significatif sur l'ensemble de la région si son exploitation et sa mise en valeur sont gérées dans une perspective durable.
- Plusieurs écosystèmes de la péninsule sont particulièrement fragiles : plages, forêts en haute altitude, mangroves en zones côtières, systèmes aquatiques et milieux humides (sources, cascades et chutes, étangs, plans d'eau, lagons), grottes, et écosystèmes spécifiques comme ceux du vétiver, de la mangue, du tabac et du cacao. Leur fragilité est causée par leur exploitation inappropriée, par leur transformation, leur réduction, l'absence ou la faiblesse d'un système d'aires protégées et, dans de nombreux cas, leur contamination. Haïti compte sur des ressources et des attraits naturels diversifiés, mais ils sont limités étant donné la petitesse du territoire national, son niveau de dégradation et sa vulnérabilité environnementale. Jusqu'à maintenant, la topographie accidentée, les fortes pentes et l'absence d'infrastructures de transport dans plusieurs zones de la péninsule ont, d'une certaine manière, permis de freiner les dégâts environnementaux et de contribuer à la préservation des derniers trésors naturels de cette partie du pays. Toutefois, des mesures radicales devront être prises pour la requalification des habitats naturels. Il sera important de mieux connaître les écosystèmes nationaux, leurs caractéristiques et leur évolution afin de mieux pouvoir les protéger et les mettre en valeur. Une carte générale des principaux écosystèmes et sites naturels à protéger est annexée à la fin de cette section (voir Carte 5).
- Les risques d'érosion naturelle sont généralisés. On estime que 75 % du Département du Sud est constitué de zones à risque d'érosion moyen à très élevé et que 5 % de la superficie du département du Sud est érodée [2]. Cela est dû aux types de sol et aux pentes abruptes, mais aussi à la faible couverture végétale et forestière détruite par l'exploitation des ressources et le développement urbain (estimé à environ 15 % dans le Département du Sud [3]) (voir Carte 6).
- La Péninsule Sud est à risque aux désastres. Les cyclones, les ouragans, les tempêtes tropicales, les grands vents, les raz-de-marée, les inondations, les éboulements et les grandes sécheresses sont les principales menaces auxquelles fait face la péninsule, et ils se sont répétés quasi annuellement au cours des dernières années sur l'un ou l'autre des secteurs de la péninsule. Les plaines sont inondées à la première averse et subissent les conséquences des érosions en amont, avec des conséquences graves sur les zones urbanisées (voir Carte 7). Les fortes pluies et les processus d'érosion qui y sont associés sont aussi la source de problèmes de sédimentation dans les cours d'eaux et sur la côte de la péninsule. En plus d'interférer dans l'écoulement normal des eaux de surface, cette sédimentation contribue à la destruction d'écosystèmes aquatiques (marais lagunaire, mangrove, récifs coralliens, etc.) qui, à son tour, vient réduire la biodiversité marine et diminuer le potentiel de la pêche sur les côtes d'Haïti.
- La croissance démographique, estimée à 1 % par an, constitue en soi une menace pour les milieux naturels et les ressources si cette croissance ne se fait pas dans un contexte de développement contrôlé. Déjà les sols sont occupés au gré des besoins, sans planification territoriale. Par exemple, l'urbanisation se développe dans des zones d'inondation. Cela est en particulier le cas aux Cayes, principale ville de la péninsule.
- Le faible niveau d'éducation de la population de la péninsule constitue un frein aux changements de cultures et à la mise en place de pratiques d'occupation du sol et d'exploitation de ressources qui soient rationnelles et mesurées.
- La pratique actuelle de l'agriculture dans les zones pentues accentue l'érosion naturelle et diminue la fertilité des sols, entraînant le défrichage d'autres espaces (voir Carte 8). Le recours aux brûlis, par exemple, pour la culture du maïs et du mil, contribue à la perte de couvert végétal, à l'érosion et à la diminution de la fertilité des sols.
- Le cycle de défrichage, brûlis et érosion des sols associé aux pratiques agricoles locales, accentue le ruissellement des eaux de surface, les risques et la fréquence des inondations, l'érosion des berges et la destruction des infrastructures et équipements situés dans les parties les plus basses des bassins versants. Ce cycle de dégradation environnementale génère lui-même un cycle de dégradation économique et social qui accentue les niveaux de vulnérabilité de la population et du territoire.
- L'abattage des arbres est pratiqué à grande échelle pour alimenter les feux et produire des matériaux de construction et du charbon qui sont commercialisés principalement dans les grands centres urbains dont le principal est, évidemment, la capitale Port-au-Prince. La coupe sélective est pratiquée dans quelques secteurs seulement (Cavaillon, Fonds des Blancs, etc.).
- La zone côtière est surexploitée par la pêche : les baisses observées en quantité et en taille des prises en font foi.
- Les puits alimentent la population urbaine, alors que les cours d'eau alimentent la population rurale. Le réseau actuel d'alimentation en eau potable ne satisfait pas aux besoins, tant du point de vue des quantités d'eau que de leur qualité. Son entretien fait défaut.
- Tant dans les zones urbaines que dans le reste du territoire, il n'existe pas de gestion des déchets ni de décharge publique contrôlée, ni de gestion des eaux usées. Il en résulte une pollution des sols, des cours d'eau, des nappes phréatiques et des zones côtières.
- On constate une mauvaise latrinisation dans les milieux urbains et ruraux, ce qui contribue à la contamination des ressources en eau et à la création de zones insalubres.
- La gestion des eaux de ruissellement est mauvaise ou absente, ce qui génère des problèmes de stagnation des eaux de pluie et usées et, par conséquent, une prolifération des vecteurs de maladie (insectes piqueurs, etc.). La faible culture de propreté et l'absence de gestion des déchets contribuent également à l'accroissement de la menace et de la vulnérabilité des populations face aux maladies infectieuses.
- Les ressources consacrées à la connaissance et à la gestion de l'environnement sont très limitées et la présence de l'État est pratiquement nulle. Les quelques actions de préservation donnent peu de résultats. Les quelques lois et règlements ne sont pas appliqués et l'absence ou l'insuffisance des capacités techniques et institutionnelles est évidente. Le manque de concordance entre l'échelle naturelle des bassins versants et celle des échelons politico-administratifs constituent une contrainte importante à la cohésion des interventions de gestion qui devront être mises en œuvre au niveau des bassins versants et des autres grands ensembles naturels. La non correspondance des limites naturelles et politico-administratives multiplie les intervenants, ce qui complique et diminue énormément la capacité de gestion des types d'occupation et d'exploitation du territoire qui sont réalisés à l'intérieur des limites d'une même unité naturelle. La topographie et l'organisation naturelle du territoire de la péninsule prédispose à une approche de connaissance, suivi et gestion de l'environnement par bassin versant. Les interventions de gestion et de requalification des habitats et écosystèmes devraient être planifiées et mises en œuvre tant aux échelons locaux (Arrondissement/méso bassins versants) qu'à l'échelon régional de la péninsule. Une plus grande présence de l'État à ces échelons, de même que des ressources correspondantes, seraient toutefois nécessaires, et une harmonisation des limites politico-administratives avec celles des ensembles naturels est recommandable.

Ainsi, dans la Péninsule Sud, vie économique et sociale et milieu naturel sont fortement interdépendants, avec les risques et les impacts associés à cette interrelation :

- la population tire l'essentiel de sa subsistance de l'exploitation des ressources naturelles, que ce soit par l'agriculture, l'élevage ou la pêche. L'absence de gestion de la ressource conduit à des surexploitations et à la dégradation rapide et profonde des milieux naturels. La croissance démographique a tendance à accélérer les dégradations, privant ainsi la population de revenus à long terme;
- le haut niveau de risque de catastrophes naturelles et socio-naturelles de la péninsule, qui découle principalement de l'extrême degré de vulnérabilité du territoire et de sa population, fait en sorte que les ouragans, tempêtes tropicales, grand vents, inondations et autres menaces qui s'abattent avec récurrence sur ce territoire aient un impact considérable sur les infrastructures, l'habitat, l'activité économique et la santé. Les pratiques d'occupation et d'exploitation du territoire ne se sont pas développées en harmonie avec ces types de risques, mais plutôt en opposition. Il en résulte donc une amplification des dégâts et une difficulté d'autant plus grande à les corriger et à sortir du cycle de la pauvreté.

C'est donc dire qu'au défi du développement économique et social s'ajoute celui d'un développement durable.

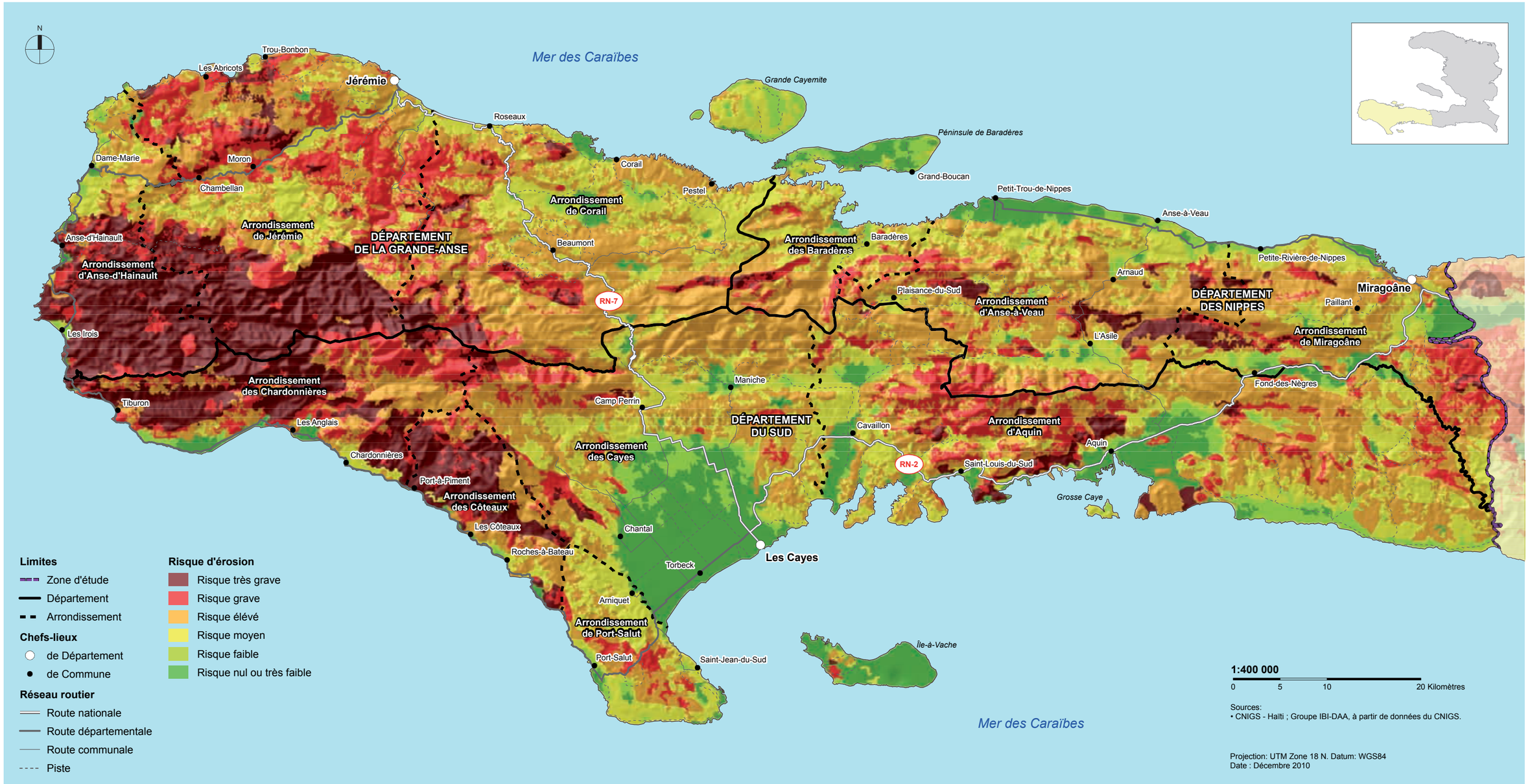
Dans ces conditions, il est essentiel que la région fasse le choix d'une gestion volontariste de ses milieux naturels et définisse la façon dont elle compte les gérer.l

[1] Voir en particulier le projet GEF-IDB, Gestion Durable des Haut Bassins Versants du Sud-Ouest (PGDHBV) et les études Ministère de l'Environnement – BID.
[2] Voir le Diagnostic environnemental du Département du Sud, projet MDE-BID, Ministère de l'Environnement, par Géoconsultants, octobre 2008.
[3] Idem.

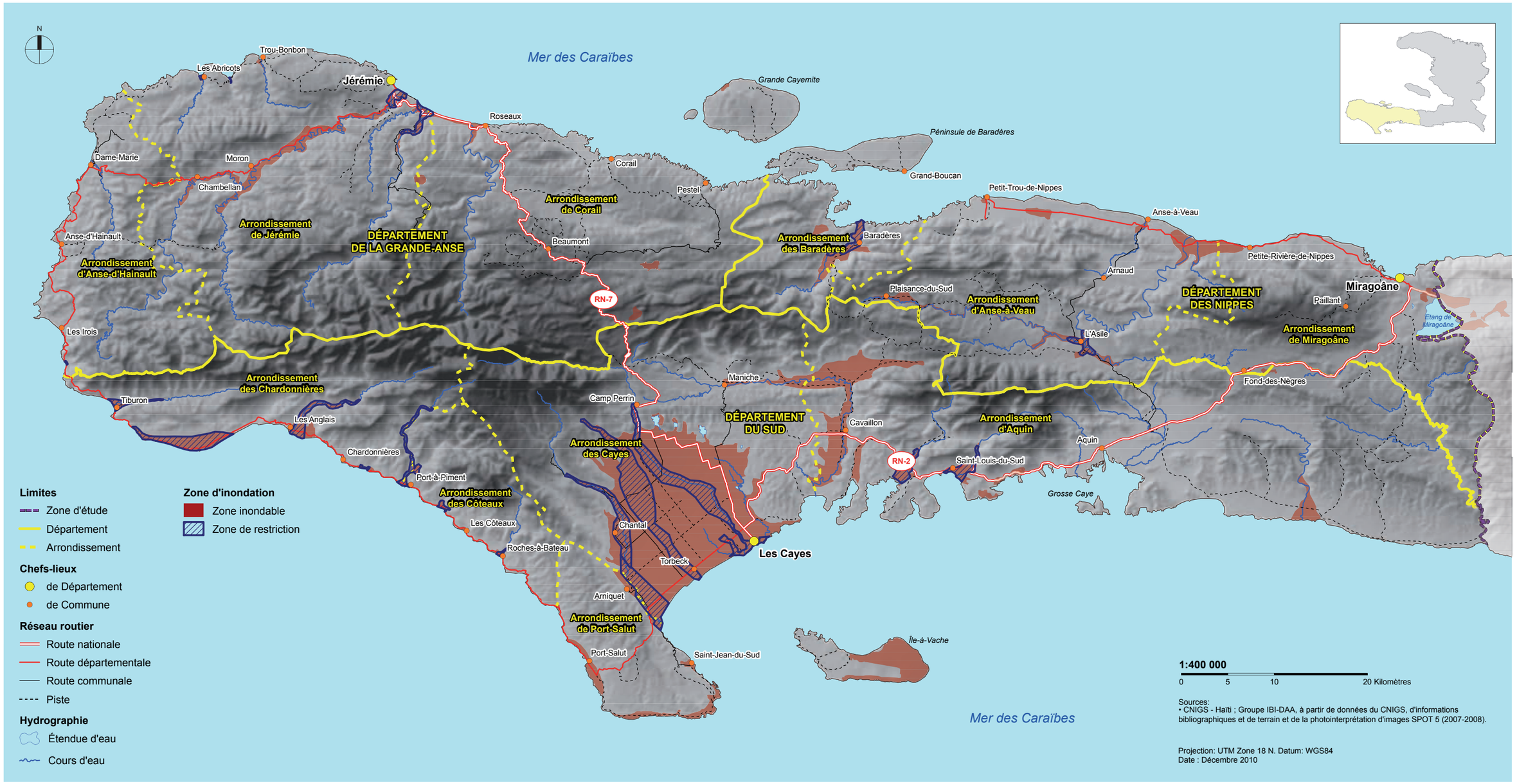


Carte 5 : **ÉCOSYSTÈMES ET SITES NATURELS À PROTÉGER**

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe

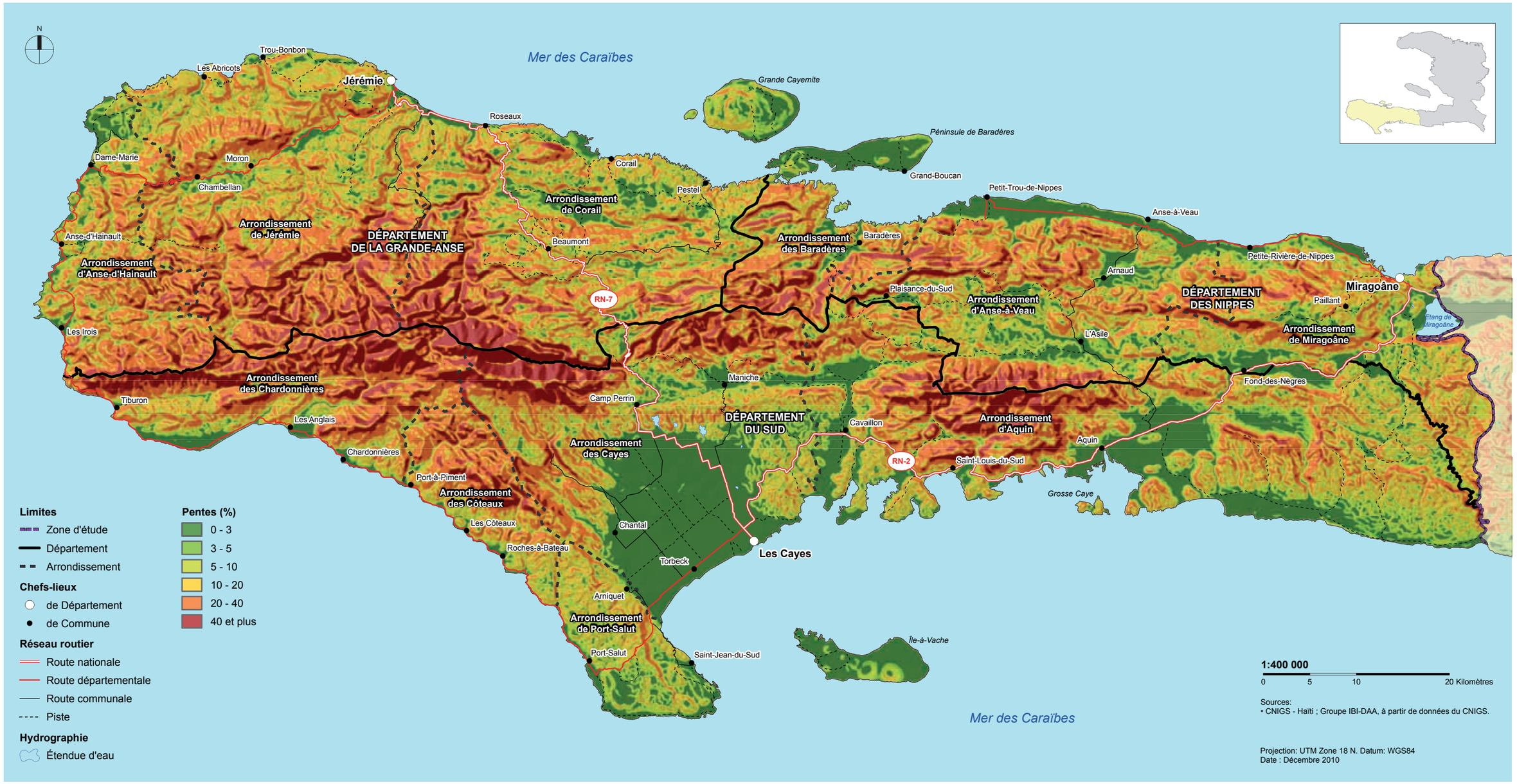


Carte 6 : **RISQUE D'ÉROSION**



Carte 7 : **RISQUES D'INONDATION ET ZONE DE RESTRICTION**

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe



Carte 8 : **PENTES (%)**

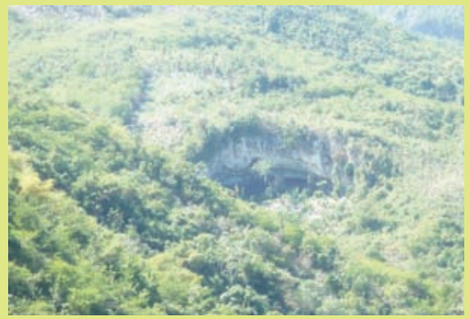
LES ATTRAITS

5















5 LES ATTRAITS

5.1 IDENTIFICATION DES ATTRAITS

La Péninsule Sud compte de nombreux attraits de différents types qui sont, selon le cas, plus ou moins importants, mis en valeur ou accessibles. L'identification des attraits repose sur une visite approfondie de la péninsule, à la fois routière et aérienne, sur plusieurs entrevues avec des personnes bien au fait des ressources actuelles et potentielles et sur l'analyse de la documentation disponible.

Les tableaux qui suivent présentent les attraits identifiés, qui sont classés par Arrondissement / bassins versants et regroupés par type. La localisation est indiquée, ainsi que la nature de l'attrait. Ces attraits ont également été cartographiés et sont présentés sur la carte située à la fin de la section.

Les principaux types d'attraits sont les suivants :

- montagnes;
- grottes;
- plans d'eau; chutes et cours d'eau;
- plages;
- îles;
- récifs coralliens;
- paysages;
- patrimoine bâti (dont les vestiges de la période coloniale);
- patrimoine oral;
- fêtes et festivals; et
- musées.

Les attraits sont de diverses natures :

- naturel;
- culturel;
- historique;
- religieux;
- sportif;
- pêche; et
- baignade et activités nautiques.

Des cartes ont également été produites afin d'illustrer les principales zones d'attraits de type culturel et patrimonial, de type balnéaire, nautique et aquatique, et les zones naturelles ayant le plus d'intérêt. Ces dernières sont aussi situées à la fin de la section.

Tableau 7 : **Attraits de la Péninsule Sud**

Arrondissements / Bassins Versants	Types	Attraits	Localisation	NATURE DE L'ATTRAIT						
				Naturel	Historique	Culturel	Religieux	Sportif	Pêche	Baignade etc.
1. Saint Louis du Sud- Aquin	Patrimoine militaire	Fort aux Anglais	Baie d'Aquin (sur un îlot)		×					
		Fort des Oliviers	Aquin, vers Saint-Louis du Sud sur la côte		×					
		Forteresse d'Allard	Saint-Louis du Sud		×					
		Fort St-Louis	Baie de Saint-Louis du Sud		×					
		Fortin Geffrard	Aquin, vers Vieux-Bourg d'Aquin		×					
		Fort Bonnet Carré	Aquin		×					
	Îlots	Îlot la Trompeuse	Baie d'Aquin	×				x		x
		Grosse Cayes	Baie d'Aquin	×				x		x
		Zilétouni	Baie d'Aquin	×						×
		Îlot Régale	Baie d'Aquin	×						×
		Îlot Ramier	Baie d'Aquin	×						×
		Îlot/Rocher Diamant d'Aquin	Baie d'Aquin	×						
	Sites balnéaires	Plage de Cap Saint-Georges (Kokoye Anglade ou Village Touristique Caraïbes)	Commune de Saint-Louis du Sud	×				x		x
		Plage de Pointe Figuier (Baie Du Mesle)	Commune de Saint-Louis du Sud	×				x	x	x
	Grottes	Grotte St-Grégoire	Vieux bourg d'Aquin	x		x	x (Vaudou)			
		Grotte Nan Bambou	St-Louis du Sud	x		x	x (Vaudou)			
		Grotte Tann-Tinn	St-Louis du Sud	x		x	x (Vaudou)			
		Grotte Moussambe	St-Louis du Sud	x		x	x (Vaudou)			
	Patrimoine bâti	Centre-ville d'Aquin	Aquin		x	x				
		Centre-ville de Saint-Louis du Sud	Saint-Louis du Sud		x	x				
		Vieux Bourg d'Aquin	Aquin		x	x				
	Festivals et événements	Fête de la mer (Fin de semaine de Pâques)	Aquin			x				
	Chute d'eau et bassins naturels remarquables	Saut Vanyan, Bassin Marassa et Bassin Bouqué	Aquin	x		x	x			
	Plages	Mouillage Fouquet	Aquin	x					x	x
		Carrefour Mouillage Fouquet	Aquin	x					x	x
		Anses de Laborieux	Commune d'Aquin	x					x	x
		Flamand	Aquin	x					x	x
		Glonnin	Aquin	x					x	x
		Lozandieux	Aquin	x					x	x
		Trou bonbon	Aquin	x					x	x
		Ti-Rocher	Aquin	x					x	x
		Roche Kraze	Aquin	x					x	x
		Mazikak	Aquin	x					x	x
		Jirondelle	Aquin	x					x	x

Arrondissements / Bassins Versants	Types	Attraits	Localisation	NATURE DE L'ATTRAIT						
				Naturel	Historique	Culturel	Religieux	Sportif	Pêche	Baignade etc.
2. Cavaillon	Patrimoine bâti	Centre-ville de Cavaillon	Cavaillon		x	x				
		Église de Maniche	Maniche		x	x	x			
	Grottes	Grotte Nan Polinn	Cavaillon	x		x	x (Vaudou)	x		
		Tou Gin-n	Cavaillon	x		x	x (Vaudou)	x		
		Non Roche	Cavaillon	x		x	x (Vaudou)	x		
	Cours d'eau, chutes et/ou bassins remarquables	Chute Marie-Jeanne	Cavaillon	x				x		x
		Rivière de Cavaillon	Cavaillon	x						x

Arrondissements / Bassins Versants	Types	Attraits	Localisation	NATURE DE L'ATTRAIT						
				Naturel	Historique	Culturel	Religieux	Sportif	Pêche	Baignade etc.
3. Les Cayes	Patrimoine bâti	Cimetière d'Antoine Simon	Les Cayes		x					
		Maisons de style architectural « gingerbread »	Centre-ville des Cayes		x	x				
	Patrimoine naturel	Parc national Macaya	Camp-Perrin	x			x (Vaudou)	x		
	Cours d'eau, chutes et/ou bassins remarquables	Saut Mathurine	Camp-Perrin	x				x		x
	Sites balnéaires	Plage de Gelée	Commune des Cayes	x					x	x
		Plage de l'Estère	Commune de Torbeck	x					x	x
		Plage de l'Hôtel Port Morgan	Commune de l'Île à Vache	x				x	x	x
		Plage de Ka Coq	Commune de lîle à Vache	x				x	x	x
		Plage de la Pointe Nord	Commune de l'Île à Vache	x				x	x	x
		Plage de l'Anse Dufour (Abaka Bay Resort)	Commune de l'Île à Vache	x				x	x	x
		Plage du Nord-est	Commune de l'Île à Vache (entre pointe Diamant et Pointe Latanier)	x				x	x	x
	Festivals et évènements	Festival de Gelée (en été)	Cayes			x				x
	Vestiges coloniaux	Indigoteries	Camp-Perrin		x	x				
		Usines sucrières	Camp-Perrin		x	x				
		Fou Nachau	Camp-Perrin		x					
	Patrimoine militaire	Fort La Coste	Camp-Perrin		x					
		Fort de l'Islet	Cayes		x					
		Forteresse des Platons	Chantal		x					
	Marina	Port Morgan	Ile à Vache	x				x	x	x
	Patrimoine historique	Mémoire pirate	Ile à Vache		x					

Arrondissements / Bassins Versants	Types	Attraits	Localisation	NATURE DE L'ATTRAIT						
				Naturel	Historique	Culturel	Religieux	Sportif	Pêche	Baignade etc.
4. Tiburon-Saint Jean-Port Salut	Sites balnéaires	Plage de Trou Grosse Pierre	Commune de Saint-Jean du Sud	x				x	x	x
		Plage de Pointe-Abacou	Commune de Saint-Jean du Sud	x	x	x	x	x		
		Plage de Titan et criques Ti Trou	Commune de Port-Salut	x					x	x
		Plage de Pointe de Sable	Commune de Port-Salut	x				x	x	x
		Plage de Port-Salut	Commune de Port-Salut	x					x	x
		Plage de Dany's Creek Hotel	Commune de Port-Salut	x				x	x	x
		Plage de Pointe Juif	Arrondissement des Côteaux. Commune de Roche-à-Bateau	x						x
		Plage de Caïman	Arrondissement de Chardonnière. Commune de Les Anglais.	x						x
		Plage Les Anglais	Arrondissement de Chardonnière. Commune de Les Anglais.	x						x
	Cours d'eau, chutes et/ou bassins remarquables	Cascade Touya c	Port-Salut	x						x
		Cascade de Nan Saut	Port-Salut	x		x	x (Vaudou)			x
		Saut d'eau à Port-Salut	Port-Salut	x		x	x (Vaudou)			x
		Cascade l'eau Boumba	Tiburon	x						x
		La Gloide	Tiburon	x						
	Grottes	Grotte Kounoubois	Camp-Perrin	x		x	x (Vaudou)	x		
		Grotte Marie-Jeanne	Port-à-Piment	x		x	x (Vaudou)	x		
		Grotte Soli-Cote	Roche-à-Bateau	x				x		
		Tables aux diables	Roche-à-Bateau	x				x		
	Patrimoine culturel	Musée du paysan	Entre Port-Salut et Roche-à-Bateau			x				
	Patrimoine militaire	Fort Rigaud	Tiburon		x					
		Les canons	Côteaux		x					
	Vestiges coloniaux	Vestiges du portail de la ville	Les Anglais		x					
		Vestiges de la caverne de Veronne	Les Anglais		x					
		Vestiges de la caverne de la rue Calvaire	Les Anglais		x					

Arrondissements / Bassins Versants	Types	Attraits	Localisation	NATURE DE L'ATTRAIT						
				Naturel	Historique	Culturel	Religieux	Sportif	Pêche	Baignade etc.
5. Les Irois-Jérémie	Cours d'eau, chutes et/ou bassins remarquables	Chute Zeline	Dame Marie	x				x		x
	Grottes	Grotte Tiga	Dame Marie	x			x			
		Grotte de Clizan	Bonbon	x			x (Vaudou)	x		
	Sites balnéaires	Plage de l'Anse du Clerc	Les Abricots	x	x					
		Plage de Les Abricots	Commune Les Abricots	x						x
		Plage Trou Bonbons	Commune de Bonbons	x						x
		Plage de la Découverte	Commune de Dame Marie et Anse d'Hainault	x						x
		Plage de Pointe Bourry	Commune de Dame Marie	x						x
		Plage du Lagon Frédérique (Bariadelle, secteur nord et sud)	Commune de Dame Marie	x						x
		Plage de Fond Mandin	Commune de Dame Marie	x						x
		Plage de Chien Dent	Commune de Dame Marie	x	x					
		Plage de Cap Dame Marie	Commune de Dame Marie	x						x
		Plages de l'Anse Goudin (secteur sud et nord)	Commune de Dame Marie	x						x
	Cours d'eau, chutes et/ou bassins remarquables	Rivière des Abricots	Les Abricots	x		x			x	x
		Rivière Bras à droite	Entre Chambellan et Dame-Marie	x		x (descente en pipirit, embarcation de bambou)				x
		Rivière de Dame-Marie	Dame-Marie	x						x
	Patrimoine historique	Objets amérindiens	Les Abricots (Chez Madame Mica)		x	x				
	Patrimoine naturel	Monts Cartaches	De Jérémie à Dame-Marie	x				x		
	Îlots	Ilets de Lahaie	Face à Dame-Marie	x				x	x	x

Arrondissements / Bassins Versants	Types	Attraits	Localisation	NATURE DE L'ATTRAIT						
				Naturel	Historique	Culturel	Religieux	Sportif	Pêche	Baignade etc.
6. Grande-Anse	Sites balnéaires	Plage de l'Anse d'Azur et son sous-marin allemand échoué	Jérémie	x	x			x	x	x
	Patrimoine militaire	Fort de Marfranc	Jérémie		x					
		Fort Salomon	Jérémie		x					
		Morne Fort	Jérémie		x					
		Carrefort	Jérémie		x					
	Patrimoine bâti	Vestiges de l'habitation Dumas	Jérémie		x	x				
		L'église principale de Jérémie	Jérémie				x			
		Grotte Mamelle	Moron	x		x	x (Vaudou)	x		
		Grotte Haut falaise	Chambellan	x		x	x (Vaudou)	x		
		Grotte Marie Govin	Chambellan	x		x	x (Vaudou)	x		
	Cours d'eau, chutes et/ou bassins remarquables	Chute Tchotcho	Moron	x						x
		Chute dos cheval	Moron	x						x
		Chute rouillée	Moron	x						x
	Cours d'eau, chutes et/ou bassins remarquables	Rivière de Grande-Anse	De Chambellan à Jérémie	x						x
		La Voldrogue	Du Massif de la Hotte à Jérémie	x						x
	Patrimoine culturel	Forte culture et histoire littéraire	Jérémie		x	x				
	Patrimoine naturel	Pic Château (massif de la Hotte- 1241m d'altitude)	Jérémie-section communale-Source Chaude	x				x		

Arrondissements / Bassins Versants	Types	Attraits	Localisation	NATURE DE L'ATTRAIT						
				Naturel	Historique	Culturel	Religieux	Sportif	Pêche	Baignade etc.
7. Voldrogue-Roseaux	Grottes	Grotte Saut Mache	Roseaux	x						
	Sites balnéaires	Plage de Roseaux	Commune de Roseaux	x					x	x
	Cours d'eau, chutes et/ou bassins remarquables	Rivière de Roseaux	Roseaux	x						x

Arrondissements / Bassins Versants	Types	Attraits	Localisation	NATURE DE L'ATTRAIT						
				Naturel	Historique	Culturel	Religieux	Sportif	Pêche	Baignade etc.
8. Corail-Anse à Veau	Sites balnéaires	Plage de l'Anse blanche	Petite Cayemite	x				x	x	x
		Plage de Zeglage	Corail	x	x	x		x	x	x
		Plage de Grande Cayemites	Nord ouest de la Grande Cayemite	x				x	x	x
		Plage d'Eaux Basses	Grand Boucan	x						x
	Cours d'eau, chutes et/ou bassins remarquables	Saut de baril	Anse-à-Veau	x				x		x
	Patrimoine militaire	Fort Réfléchi	Pestel		x					
		Fort lundi ou Bassin Tombé	Pestel		x					
		Vestiges d'un fort	Corail		x					
		Fort Jean Jacques Acaau	Anse à Veau (deuxième)		x					
		Forts Déboire et Brody	Arnaud		x					
		Fort Ka-lafit	Petit-Trou-de-Nippes (Première section, Raymond, K Chalot)		x					
	Îlots	Îlots	L'archipel de la Baie de Corail, des Cayemites et de Baradères	x					x	x
	Grottes	Grotte Nan Mayann (fond Morianne)	Baradères (Gérin, Première section)	x				x		
		Grotte Nan Founo	Baradères (Gérin, Première section)	x				x		
		Grotte Nan Granfon	Baradères (Gérin, Première section)	x				x		
		Grotte Montinard	Baradères (La Plaine, Quatrième section)	x				x		
		Nan Mapou	Baradères	x		x	x (Vaudou)	x		
		Trou Jean Jacques Acaau	Anse à Veau	x				x		
		Grotte aux indiens (lieu ou les indiens se seraient réfugiés contre les espagnols)	Pestel	x	x					
		Grotte «Manman Kenguer»de Mouline	Beaumont	x		x	x (Vaudou)	x		
		Grotte Piant de Bellance	Beaumont	x				x		
		Grotte de l'Eglise Perrier	Beaumont	x						
		Grotte d'Ozando Ganier	Beaumont	x		x	x (Vaudou)			
		Grotte de Mariel Perrier	Beaumont	x						
		Grotte de Mamé	Petit-Trou-de-Nippes (Deuxième section)	x				x		
		Grotte de Morcou	Arnaud	x				x		
	Patrimoine bâti	Maison de Sudre Dartiguenave	Anse-à-Veau		x					
		Habitation Clément	Anse-à-Veau (ville))		x					
		Enclume papa Rosier de Bellance	Beaumont	x	x					
	Patrimoine militaire	Vestiges de la caserne Dessalines	Anse-à-Veau		x					
		Fort Débois	Arnaud		x					
		Fort de Ligros	Petit-Trou-de-Nippes (Deuxième section, Haut Fort)		x					
	Festivals et événements	Fête de la mer	Pestel			x		x		x
	Patrimoine naturel	Barrière de Corail (potentiel pour pratique de la plongée et autres sports nautiques)	Grand Boucan, Baradères, Petit-Trou-de-Nippes	x				x	x	x

Arrondissements / Bassins Versants	Types	Attraits	Localisation	NATURE DE L'ATTRAIT						
				Naturel	Historique	Culturel	Religieux	Sportif	Pêche	Baignade etc.
9. Grande Rivière de Nippes	Cours d'eau, chutes et/ou bassins remarquables	Chute du Bassin Porte	Plaisance du Sud	x						?
	Grottes	Grotte Nan Jonc	Plaisance du Sud	x				x		
	Patrimoine bâti	Vestiges de Changieux	L'Asile (Deuxième section, Changieux)		x					
		Site historique de Polite	L'Asile (Première, Polite)		x					

Arrondissements / Bassins Versants	Types	Attraits	Localisation	NATURE DE L'ATTRAIT						
				Naturel	Historique	Culturel	Religieux	Sportif	Pêche	Baignade etc.
10. Miragoâne-Petit Goâve-Grand Goâve	Sites balnéaires	Plage de Carénage	Miragoâne							x
		Plage de Trou Mouton	Miragoâne							x
		Plage de Petite-Anse	Petite Rivière de Nippes	x					?	x
	Cours d'eau, chutes et/ou bassins remarquables	Étang de Miragoâne	Miragoâne	x					x	x
		Chute Cocoyer	Petite Rivière de Nippes (Quatrième section, Bondo)	x						x
	Grottes	Grotte Sainte-Philomène	Petite Rivière de Nippes (Troisième section, K Antoine)	x				x		
		Grotte de Mabial	Petite Rivière de Nippes (Deuxième section)	x				x		
		Grotte Nan Jean Baptiste	Petite Rivière de Nippes (Quatrième section)	x	x		x			
	Patrimoine bâti	Site colonial de Masson	Paillant (Deuxième section)		x					
	Patrimoine militaire	Fort Réfléchi	Miragoâne		x		x			

La liste des sites identifiés montre la richesse et la diversité des attraits qui se trouvent dans la Péninsule Sud. Bien que la qualité, le niveau de préservation et l'importance des attraits puissent être très variables de l'un à l'autre, il y a là une masse critique d'attraits dont la distribution sur le territoire est extrêmement intéressante, tant de la perspective de l'exploitation touristique que pour la contribution que leur mise en valeur peut apporter à la consolidation de l'identité haïtienne.

Une plus grande concentration et diversité d'attraits est observable dans deux secteurs de la péninsule, soit : le secteur des Arrondissements des Cayes et d'Aquin, et celui de l'Arrondissement de Jérémie. La présence des sites balnéaires (plages) est plus concentrée dans l'Arrondissement de Port-salut, sur l'Île à Vache, dans la partie est de l'Arrondissement d'Aquin, incluant Grosse Caye, et dans l'Arrondissement d'Anse d'Hainault, bien qu'il existe plusieurs autres sites, plus ou moins dispersés ou isolés, dans d'autres secteurs de la zone d'étude.

Entre la Plaine des Cayes au sud et la Vallée fluviale de la Grande-Anse au nord-ouest de la péninsule, on retrouve un immense territoire au relief très accidenté comprenant des secteurs à très fortes pentes où les attraits naturels sont dominants. Entre autres attraits remarquables on retrouve des grottes, des cours d'eau et des chutes et l'omniprésence de paysages spectaculaires. Ce secteur est dominé en son centre par un attrait principal et stratégique pour l'ensemble de la péninsule, le Massif de la Hotte et son Pic Macaya qui culmine à environ 2 350 mètres d'altitude.

Une autre zone renfermant aussi de très nombreux attraits naturels correspond à la zone des secteurs côtiers des Arrondissements de Corail et de Baradères, incluant les Cayemites et la péninsule et la baie de Baradères. Quelques attraits du patrimoine bâti, historique et militaire y sont également présents, mais c'est particulièrement la beauté de ses paysages et du contact terre-mer, la ligne de côte irrégulière, l'authenticité des villages de pêcheurs, les plages isolées, les récifs coralliens, la biodiversité marine et les particularités géomorphologiques de cette zone qui lui donnent l'authenticité et la qualité d'ensemble qui lui est propre.

D'autres attraits qui sont en relation directe ou indirecte avec la péninsule sud n'ont pas nécessairement de spatialité bien définie, mais un lien contextuel les associe à un endroit ou une zone plus ou moins précise. Par exemple, l'appellation associée à Jérémie, la « ville des poètes », fait référence aux nombreux grands de l'écriture qui y sont nés, qui y ont vécu ou qui y ont leurs racines (Emile Roumer, Alexandre Dumas, Jean-Richard Laforest, etc.); la légende du « Paradis des Indiens », qui est le lieu de dernier repos pour les âmes des amérindiens de l'époque précoloniale et qui serait situé dans la région de Les Abricots; la découverte des Amériques par Christophe Colomb qui est associée à l'ensemble de l'Ile d'Hispaniola; les croyances vaudou qui sont propres à l'ensemble de l'Île et qui ont une résonnance sur l'imaginaire du monde entier, etc., constituent quelques exemples d'attraits dont l'envergure dépasse le cadre des limites territoriales.

L'accessibilité aux différents attraits est, dans son ensemble, très limitée. D'une part, l'étendue et la qualité actuelle du réseau de transport ne permettent pas une desserte optimale de l'ensemble du territoire de la péninsule et, d'autre part, les attraits ne comptent pas sur des équipements et des infrastructures d'accueil nécessaires pour recevoir les visiteurs. Ce constat est évidemment variable en fonction des secteurs. Par exemple, de nombreux attraits situés dans les Arrondissements d'Aquin, des Cayes et de Port-Salut ont un niveau d'accessibilité minimal ou acceptable (plage de Gelée, plage de Port-Salut, etc.) alors que d'autres, situés vers l'intérieur de la péninsule comme le Parc Macaya, la Citadelle de Platon, la chute de Sault Mathurine ou la Grotte Marie-Jeanne sont beaucoup plus difficiles d'accès.

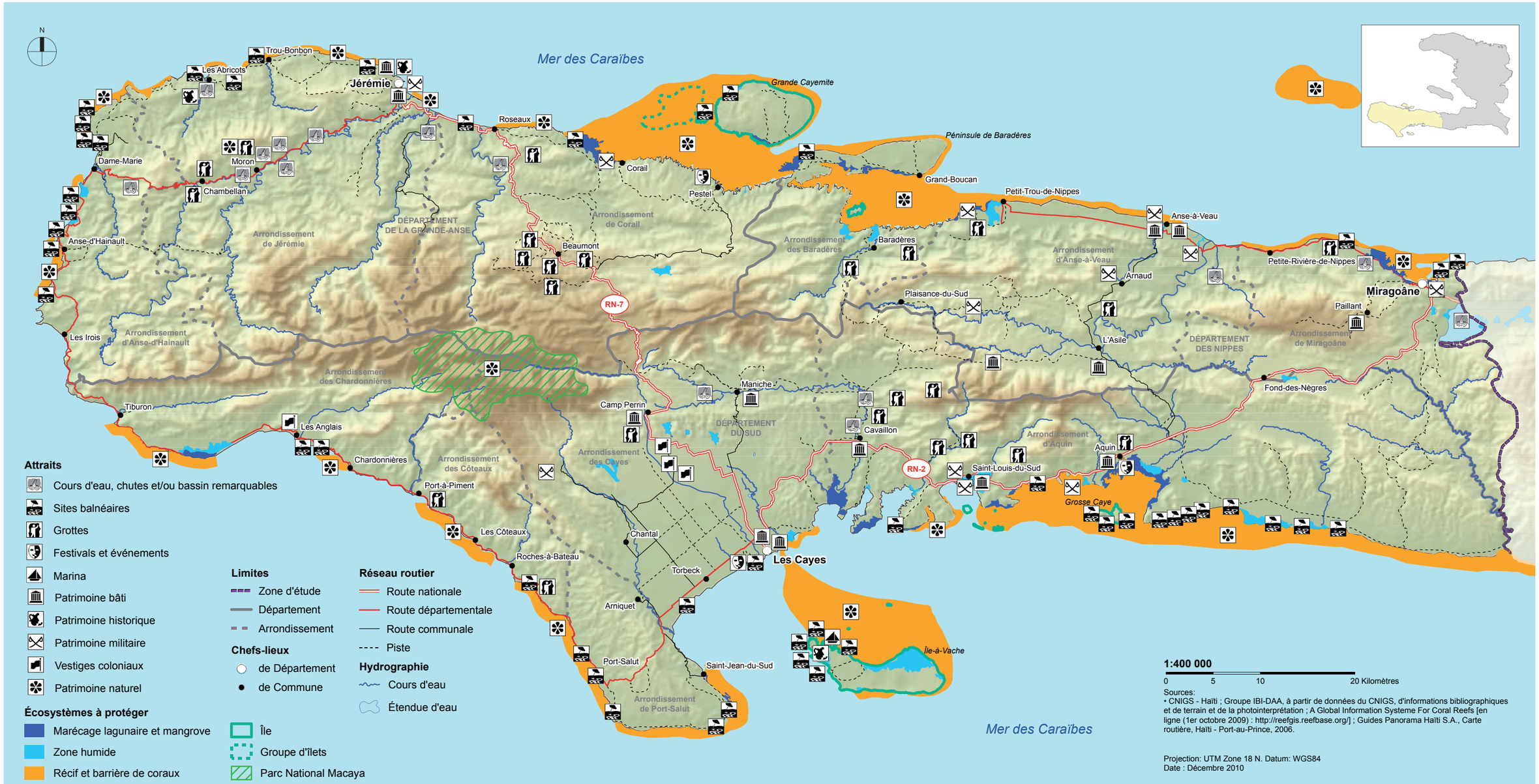
Beaucoup d'attraits côtiers et évidemment l'ensemble des îles et îlets ne sont accessibles que par voies maritimes, et la grande majorité d'entre eux ne réunissent pas les conditions minimales pour accueillir les embarcations dans un contexte de mise en valeur touristique.

Un autre élément constituant un attrait authentique de la péninsule et d'Haïti en général correspond à la richesse et à la diversité des produits de l'artisanat haïtien. À l'annexe 2, un tableau présente, par département, les différents types de produits d'artisanat haïtien qui ont pu être identifiés, ainsi que leur lieu de production et de vente. La diversité et la qualité des produits d'artisanat constituent un atout précieux et une opportunité de développement local intéressant pour la population haïtienne en plus d'être un élément central de l'identité de la nation. Cette richesse artistique allant de l'artisanat décoratif, utilitaire ou gastronomique en passant par le ludique, est le matériel de base d'une signature propre à Haïti. L'intégration des différentes formes d'artisanat dans les concepts de mise en valeur du patrimoine, que ce soit dans une perspective de développement touristique ou dans une perspective de développement socioculturel, offre une garantie d'authenticité et une affirmation identitaire forte.

La section sur le tourisme évalue le potentiel touristique de la péninsule et propose des orientations de développement et de mise en valeur de certains attraits et groupes d'attraits. La géographie de la péninsule, la concentration et la distribution de ceux-ci sur son territoire rendra propice, si les mesures adéquates sont prises, le développement de circuits touristiques qui renforceront l'offre et l'attractivité de pôles clairement définis.

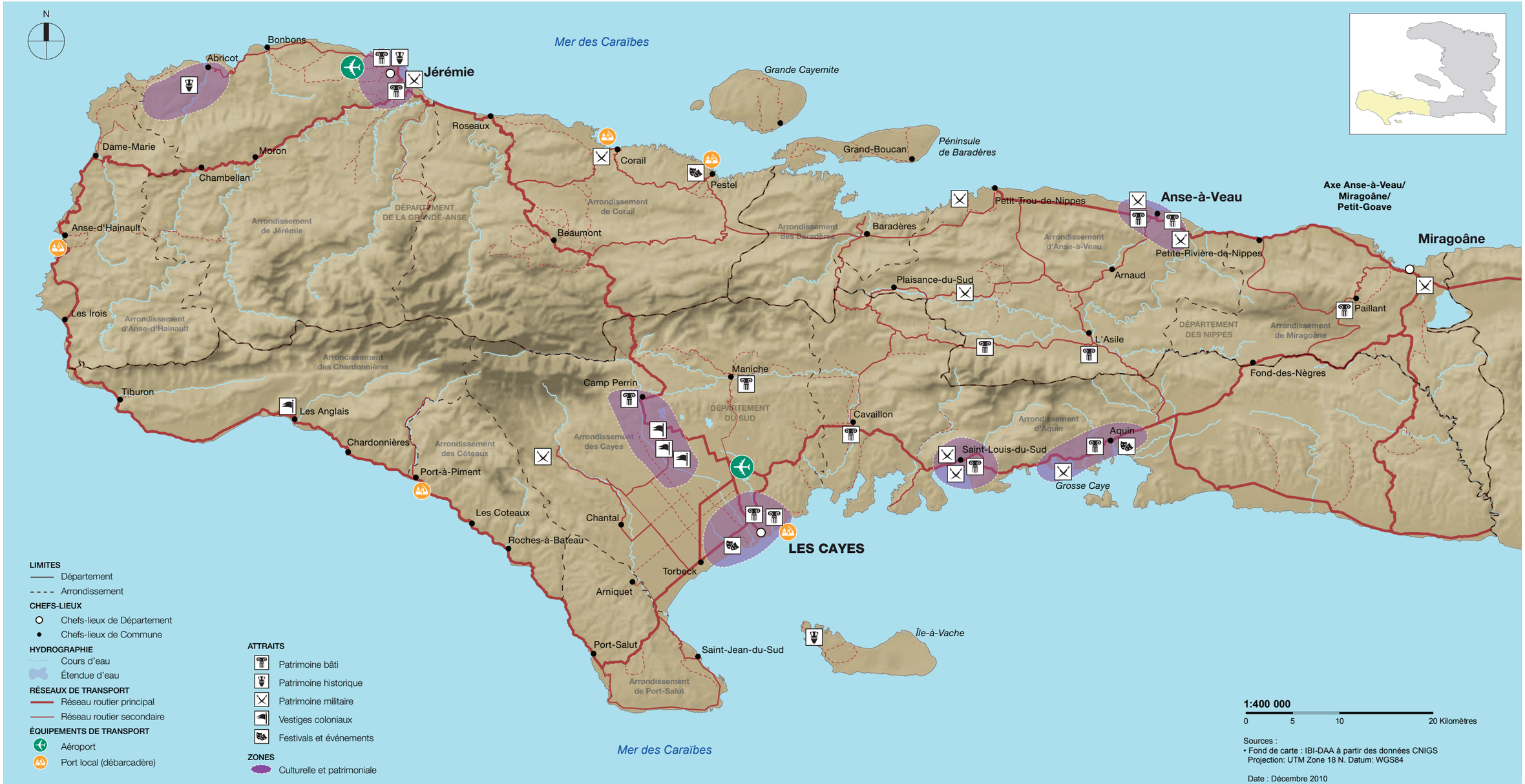
Il convient de souligner à nouveau que la Péninsule Sud, comme le reste du pays, souffrent d'un très haut degré de détérioration environnemental et que l'ensemble des paysages et des ressources naturelles qui font partie des attraits devront faire l'objet de mesures de protection, de mise en valeur et même, dans de nombreux cas, de récupération, afin de ne pas compromettre leur qualité ou même leur existence. La carte des écosystèmes à protéger, présentée dans la section 4 sur l'état de l'environnement, identifie les principales zones devant faire l'objet de mesures de protection et de mise en valeur urgentes. À ces écosystèmes devront également être ajoutés des attraits de nature militaire, culturelle, religieuse ou historique. Ensemble ils constituent le patrimoine haïtien : ils sont une richesse du point de vue économique mais, avant tout, en égard à l'identité locale, régionale et haïtienne, ce qui est tout aussi important sinon plus, car le premier aspect dépend certainement du second.

Les mesures de protection et de mise en valeur des éléments du patrimoine ne devront pas seulement prendre la forme d'intervention « physique » ou « légale ». Elles devront être accompagnées d'énormes efforts pour l'acquisition d'une meilleure connaissance sur ces attraits et une divulgation efficace de leur existence et de leur signification auprès des communautés. En s'appropriant cette connaissance et en prenant conscience de leur importance du point de vue économique, de l'amélioration de leur cadre de vie et de leur développement socioculturel, les communautés deviendront les meilleurs soldats et alliés de la protection et de la mise en valeur de ces attraits.

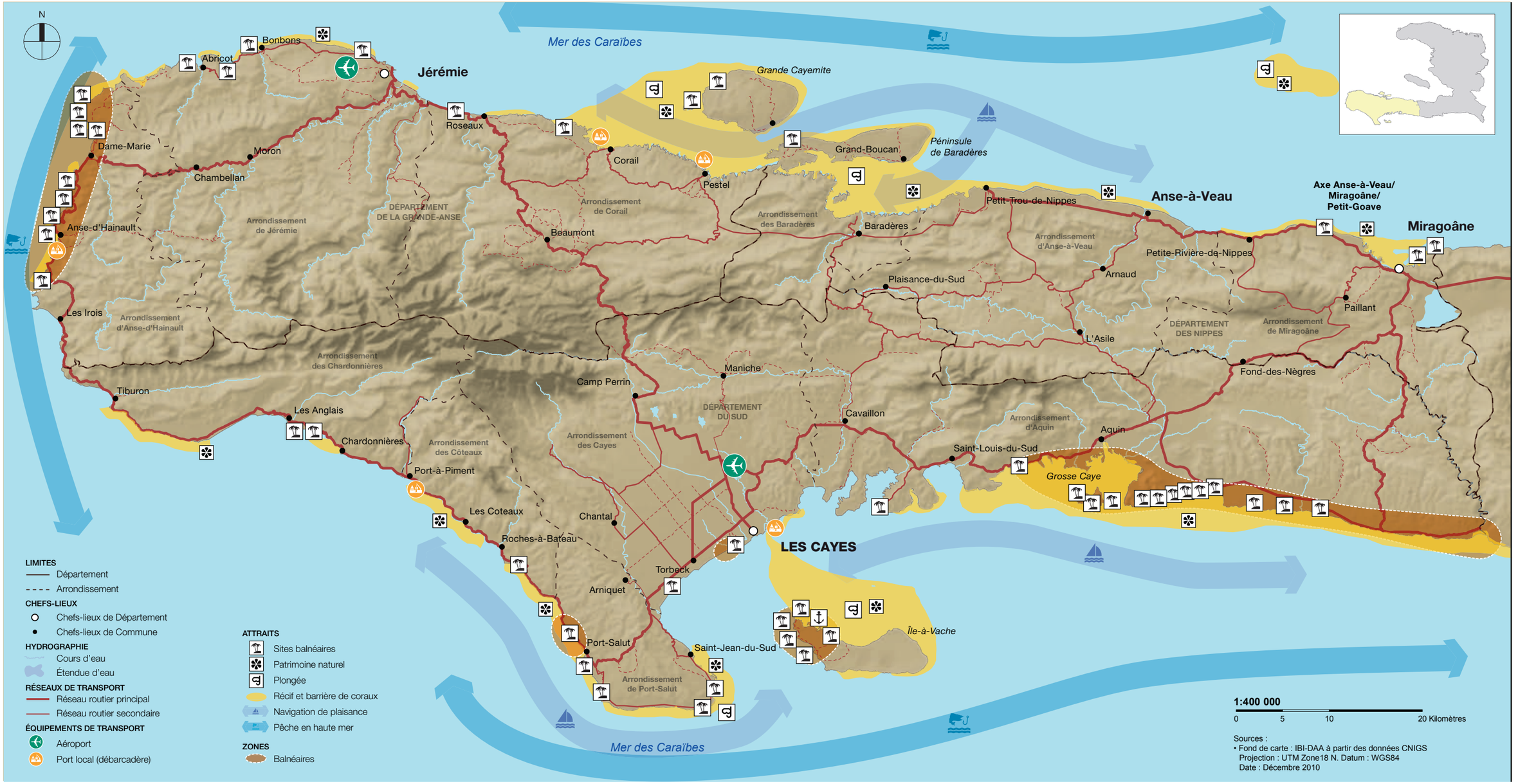


Carte 9 : **PRINCIPAUX ATTRAITS IDENTIFIÉS**

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe



Carte 10 : **LES PRINCIPALES ZONES ET ATTRAITS CULTURELS ET PATRIMONIAUX**



Carte 11 : **LES PRINCIPALES ZONES BALNÉAIRES, D'ACTIVITÉS NAUTIQUES, AQUATIQUES ET DE PÊCHE SPORTIVE**

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe



Carte 12 : **LES PRINCIPALES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT**

INFRASTRUCTURES, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

6













6 INFRASTRUCTURES, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

6.1 TRANSPORT

La mise en place de réseaux d'infrastructures de transport cohérents constitue une condition sine qua non d'un développement durable de l'économie de la région. L'amélioration des échanges commerciaux, tant intérieurs qu'internationaux, permettra d'envisager un développement équilibré et durable du Grand Sud :

- en réduisant les temps de parcours et les coûts de transport entre les zones de production, de consommation et d'exportation;
- en offrant aux populations des opportunités de développer de nouvelles activités;
- en donnant une certaine impulsion et en apportant un renouveau aux secteurs industriel et commercial, à commencer par les industries de la construction et du transport;
- en contribuant à une meilleure répartition des richesses sur le territoire et entre les populations dans le cadre d'une politique d'aménagement équilibrée du territoire;
- en améliorant l'accès aux services sociaux de base;
- en améliorant la compétitivité du Sud d'Haïti dans la Caraïbe.

L'état de situation qui suit montre à l'évidence que le chantier est d'envergure, tant en ce qui concerne le développement des réseaux que leur gestion et leur entretien. Si, sur le long terme, il est assez aisé de définir la cible, à court terme il faudra mettre l'accent sur les interventions qui soutiendront le mieux les priorités de développement.

6.1.1 Routes

6.1.1.1 Réseau routier

Dans la partie méridionale de l'île, le transport routier occupe une part modale prépondérante, que ce soit pour le transport de personnes ou de marchandises. Il est cependant soumis à une rude concurrence du transport maritime sur la zone de la Côte, entre Port-à-Piment et Dame-Marie, entre Jérémie et Pestel et entre Miragoâne et Baradères.

En l'absence d'un système de suivi et de patrouillage, les conditions du réseau routier sont globalement mal connues, peu fiables et organisées à partir d'une classification plutôt inadéquate en regard des réalités du terrain. Cette classification, qui date de plus de vingt ans, est basée sur les notions de routes nationales, routes départementales et routes communales.

Le réseau national (primaire), qui couvre environ 220 km, relie Miragoâne aux Cayes et à Jérémie, principales villes de la région. Le trafic, largement tributaire des conditions de cette route « nationale », est très variable et peut atteindre un niveau variant de T2 (250 à 500 véh./jour) à T4 (4000 à 8000 véh./jour).

Le réseau départemental (secondaire), d'une longueur d'environ 380 km, relie les centres urbains de moindre importance aux trois métropoles régionales. Les trafics varient généralement de T1 (50 à 250 véh./jour) à T2 quand les routes sont carrossables.

Enfin, le réseau communal (tertiaire) couvre environ 360 km et assure la fonction de desserte du territoire des communes rurales. Les trafics y sont généralement très faibles.

Le réseau routier dans la région se caractérise donc :

- par une faible proportion de routes revêtues, moins de 18 %, concentrées sur une partie du réseau primaire et sur la côte entre Cayes et Côteaux;
- par la rareté, voire l'absence totale pour la plupart des routes secondaires et tertiaires, d'ouvrages de franchissement des rivières et des ravines qui, lorsqu'ils existent, sont souvent emportés par les crues.

L'état du réseau s'est néanmoins amélioré depuis cinq ans, en liaison avec des investissements limités dans l'entretien et la réhabilitation du tronçon Cayes – Port-Salut - Port-à-Piment et la construction d'ouvrages d'art majeurs à Torbeck, l'Acul, Roche-à-Bateau et Port-à-Piment. Mais ces ouvrages sont menacés par les écoulements torrentiels des ravines qu'ils traversent. Les tronçons récemment réhabilités en terre battue de Jérémie à Dame-Marie et de Dame-Marie aux Irois permettent d'assurer un écoulement régulier du trafic avec Jérémie, mais ne permettent pas de profiter des investissements consentis sur la côte, à cause de la dégradation de la chaussée à la pointe de Carcasse et des dommages causés aux ouvrages d'art par les intempéries entre Port-à-Piment et Les Irois. Les zones faïencées, qui ne sont pas courantes, voire plutôt rares sur les routes asphaltées, montrent que les charges très souvent inférieures à 13 tonnes par essieu n'ont globalement pas beaucoup d'incidence sur la dégradation du réseau routier.

À terme, le réseau primaire devrait être complété de la façon suivante :

- Desserte Jérémie – Miragoâne. Les travaux sur les ouvrages d'art de la liaison Miragoâne/Baradères/Cayes (en cours de travaux) permettront l'accès des produits et des biens d'exportation au Port International de Miragoâne, la valorisation des potentialités agricoles des régions de Plaisance-du-Sud, de l'Asile, d'Arnaud, de la Plaine de Baconnois, de Pestel et de Maniche, ainsi que le tourisme dans la baie et dans la presqu'île de Baradères.
- Liaison Jérémie - Les Cayes par la côte. La liaison Port-à-Piment – Dame-Marie assurera la desserte de la côte sud et complétera la liaison de la RN 7 Cayes Jérémie via Beaumont. Cet axe sera favorable au développement des activités touristiques sur la côte, une fois le tronçon Jérémie – Dame-Marie réhabilité, et facilitera l'accès aux plantations de cacao, aux zones de pêche et aux principaux marchés de la région : Randel, Les Anglais, Anse d'Hainaut, Dame-Marie, Moron et Chambellan.
- Liaison Cayes – Miragoâne. Avec l'achèvement des travaux de réhabilitation du tronçon Miragoâne-Aquin, et de la bretelle de la route des rails, cela présuppose la réhabilitation future du tronçon Aquin–Cayes. La création d'un axe reliant Baradères aux Cayes, à Jérémie et à Miragoâne achèvera l'intégration de la région.
- Liaison vers Côtes-de-Fer et Bainet à partir de Kafou 44, pour ensuite accéder directement à la République Dominicaine via Belle-Anse et Pédernales.

Par ailleurs, les difficultés de circulation à l'intérieur des métropoles régionales sont liées :

- au traitement inadéquat de carrefours sans feux de signalisation;
- à l'arrêt incontrôlé des taps-taps, des motos taxis et aux stationnements non autorisés;
- aux commerces sur les trottoirs et à l'empiétement des zones de marché sur les chaussées occupées par les piétons et les ordures;
- au gabarit des véhicules inadaptés aux caractéristiques géométriques des voies urbaines secondaires dans les quartiers anciens et dégradés;
- aux traverses piétonnes incontrôlées;
- à une urbanisation anarchique et chaotique qui induit une localisation inappropriée des équipements urbains structurants (écoles, marchés, etc.).

Malgré les améliorations récentes liees aux interventions du CNE sur les pistes rurales et l'avancement des des travaux sur la RN2 et la RN7, la demande de transport est largement au-dessus de l'offre. Ce déficit est aggravé par un entretien quasiment inexistant.

L'amélioration de la desserte et des accès routiers génèreront des conditions favorables au développement des économies locales et de l'économie régionale en interconnectant des marchés, en favorisant les échanges et en créant de nouvelles opportunités pour l'entreprenariat et les travailleurs de la région. Cette amélioration devra être bien planifiée au niveau régional et à l'échelon des Arrondissements/bassins versants, afin de mitiger l'accélération des processus d'urbanisation non contrôlés et d'éviter une exploitation et un développement destructeur des ressources naturelles et paysagères de la péninsule. La planification et la gestion du processus de développement devra nécessairement passer par une augmentation de la présence et du rôle de l'État au niveau local et régional, donc à travers un processus de déconcentration de celui-ci au niveau des Arrondissements/bassins versants.

6.1.1.2 Facteurs de dégradation du réseau

Les principaux facteurs de dégradation du réseau routier sont :

- les facteurs climatiques et de relief : le climat tropical associé à de fortes déclivités sur une grande partie du territoire entraînent des ruissellements importants sur des massifs délavés, avec des vitesses d'écoulement très élevées, particulièrement agressives pour des infrastructures réalisées avec un drainage souvent inadéquat;
- les normes de construction : ces normes, définies dans un Manuel de Spécifications datant de 1983, sont inadaptées; en particulier les vitesses de référence retenues et la géométrie des tracés en montagne pour les itinéraires nationaux sont irréalistes et augmentent de manière exagérée les coûts de terrassement;
- les facteurs géologiques et géotechniques : la qualité des matériaux employés dans la construction routière est médiocre (faible cohésion, faible dureté, sensibilité aux conditions hydriques, etc.);
- les conditions pratiques de réalisation : éclatement des responsabilités, faiblesse (voire absence) de supervision, notamment concernant le contrôle qualité à partir de résultats souvent étonnants du LNBTP, niveau de compétences faible des entreprises de la filière qui, au demeurant, sont en nombre très réduit;
- les facteurs comportementaux : les infrastructures sont rarement reconstituées correctement après les interventions des concessionnaires de réseaux, et les canaux de drainage sont souvent obstrués par des dépôts sauvages de la part des riverains;
- les conditions d'entretien routier : la faiblesse (voire l'absence totale) d'entretien routier constitue le facteur principal de la détérioration du réseau routier. Sont principalement en cause :
 - la faiblesse des ressources financières allouées à l'entretien dans la région;
 - la désorganisation de la gestion de l'entretien se caractérisant par :
 - l'absence d'une gestion de type patrimonial,
 - l'absence de stratégie d'entretien déclinée en programmes opérationnels,
 - l'absence d'inspection régulière sur le réseau permettant de détecter au plus tôt les premiers signes de dégradation,
 - la faiblesse des capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles des services déconcentrés du MTPTC principalement dans les territoires ruraux des Nippes et de la Grande-Anse où la configuration du réseau et sa discontinuité gênent ses interventions.

6.1.1.3 Enjeux

L'état de détérioration avancée du réseau routier :

- accentue l'isolement des populations rurales qui représentent environ les deux tiers de la population. De fait, plus de la moitié de la population rurale n'a accès à aucun service de transport, et plus d'un tiers n'y a accès qu'au travers de pistes difficilement praticables. Ces conditions rendent l'accès aux services de base (approvisionnement, éducation, santé) et aux opportunités de développement économique (production, commerce, tourisme) extrêmement limité;
- accroît les coûts généraux de transport et, par voie de conséquence, les coûts de production et les prix des produits à la consommation : coûts d'exploitation des véhicules élevés (consommation de carburant, pièces de rechange, usure prématurée des véhicules, etc.) et délais de livraison importants (vitesses faibles, ruptures de charges, etc.);
- constitue un obstacle majeur au développement d'un tourisme de qualité, qu'il soit local ou international : difficultés d'accès aux attraits majeurs comme mineurs, difficultés et coûts élevés d'aménagement de sites touristiques, manque de fiabilité et coût élevé des approvisionnements nécessaires à l'hébergement et à la restauration. Les difficultés d'accès et de circulation ne pourraient être appréciées que par un segment étroit de la clientèle touristique à la recherche d'aventure et de conditions de séjour éprouvantes;
- contribue au gaspillage des ressources financières publiques, du fait :
- d'un marché faiblement concurrentiel dominé par un nombre limité d'entreprises de construction (ce qui réduit les capacités d'intervention) et peu rentable du fait de l'utilisation inadéquate des équipements du CNE;
- du recours sporadique à des travaux de réhabilitation moins rentables qu'un entretien adéquat régulier.
- est une source d'insécurité pour l'ensemble des populations, eu égard d'abord à l'absence de contrôle dans la réalisation des travaux et à la pratique régulière d'emprunts sauvages dans des carrières illégales et dans les lits des rivières, emprunts qui accroissent les risques de glissement de terrains et d'inondations; ensuite pour les usagers et les riverains, en accroissant le nombre d'accidents sur les routes;
- participe à la détérioration de l'environnement du fait de la surconsommation énergétique et de l'impact négatif sur les émissions de carbone, de la pollution atmosphérique et de l'exploitation incontrôlée des matériaux, d'autant que la déforestation (toujours liée à l'apparition ou à la réhabilitation d'une infrastructure) accélère l'érosion des sols et augmente la vitesse d'écoulement des eaux chargées en limons et matériaux solides.

6.1.2 Ports

La Péninsule Sud d'Haïti possède un linéaire de côte entre Aquin et Miragoâne très important ramené à sa surface. Cette configuration devrait donner au transport maritime une place de choix dans le secteur des transports dans le Grand Sud, d'autant que les infrastructures routières sont nettement déficitaires et que c'est dans le sud, les Nippes et dans la Grande-Anse que l'on retrouve le plus grand nombre de localités de pêcheurs et d'unités de pêche. Cette place est en fait restreinte. La connaissance même du milieu maritime est réduite : on ne dispose d'aucune statistique sur la bathymétrie, la marée, la houle ou les vents dominants et l'état des stocks de poisson est mal connu.

Le système portuaire du Grand Sud est composé de trois ports « internationaux » (Miragoâne, Cayes et Jérémie) et de six ports régionaux dédiés au cabotage, dont certains accueillent clandestinement du trafic en provenance des Caraïbes. Les phares, bouées et balises sont systématiquement vandalisés (récupération des panneaux solaires) et l'effectif de contrôleurs du SEMANAH (19 personnes) est grandement insuffisant pour couvrir les nombreux ports de cabotage et points de mouillage. Aucun investissement majeur n'a été réalisé sur les ports du sud depuis le début des années 1990, et la maintenance des équipements et des infrastructures est largement insuffisante, voire parfois totalement absente. Ces contraintes se traduisent par :

- l'inadaptation des infrastructures portuaires à une gestion efficace du trafic portuaire,
- l'incapacité de faire face à un accroissement durable du trafic maritime de cabotage,
- un déficit de sécurité dans les manœuvres d'approche et dans les transbordements à quais se traduisant à l'occasion par des accidents graves pour les biens ou les personnes.

Le port de Miragoâne, récemment mis aux normes ISPS et qui est le plus grand port de la région, a été endommagé par le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Aussi, l'APN utilise l'ancien port de la Reynolds pour ses opérations. Eu égard à la législation américaine sur le respect des normes ISPS et aux conditions d'accueil des navires (infrastructures et équipements inadaptées et vieillissants, manque d'entretien, notamment au port des Cayes et Jérémie (partiellement ensablé suite au passage du cyclone Jeanne en 2004), le trafic maritime international ne pourra jamais croître dans la région si ces ports ne sont pas rapidement améliorés, notamment au travers de l'adoption des normes portuaires internationales (ISPS).

Le port de Jérémie dispose d'un poste à quai géré par l'APN couvrant au total 122 m de longueur. Le tirant d'eau est relativement faible avec un chenal d'accès de 2 m de profondeur, insuffisant pour accueillir une flotte de bateaux modernes et de grande capacité. Rien ne limite à babord et à tribord le passage des embarcations. Le wharf en béton a une superficie de 850 mètres carrés. Il est prolongé par 8000 mètres carrés d'entreposage et un abri pour passagers de 230 mètres carrés. L'efficacité des opérations portuaires est considérée insuffisante : les manœuvres d'approche et les opérations de manutention et de dédouanement sont longues et les tarifs pratiqués ne sont pas compétitifs par rapport aux ports voisins des Caraïbes. Le port est en cours d'adaptation aux standards internationaux (normes ISPS).

Le port d'Anse d'Hainault, peut-être le plus actif de la région dite de « la Cote », dispose d'un wharf d'une superficie de 51*10 mètres carrés prolongé par un terre-plein de 3750 mètres carrés et un hangar d'entreposage de 12*18 mètres carrés. Le chenal dragué a 3,30 m de profondeur et permet l'arrivée de navires plus importants. Une voie d'accès bien entretenue relie le port à la ville. L'activité de pêche est très importante dans ce port où les marins sont organisés autour de l'association des marins d'Anse-d'Hainault qui gère un dispositif de concentration de poissons à 28 km au large et dispose d'une flotte de cinq petits bateaux à moteur fournis par Food for the Poor. Des bateaux similaires ont été distribués aux associations de pêcheurs à Petite-Rivière et à Petit-Trou-de-Nippes.

Le port de Corail, utilisé principalement pour le transport du charbon de bois et la pêche, dispose d'amers de jours pour faciliter l'accès au port à travers un chenal d'accès dragué de 3,30 m de profondeur. Le quai, comme ceux de Port-à-Piment et d'Anse-d'Hainault, a une superficie de 51*10 m de longueur. L'accès terrestre à ce port à partir de Roseaux ou de Pestel est en très mauvais état; il limite le développement du trafic de marchandises et constitue un obstacle au rayonnement du port dans la région.

Le port de Port-à-Piment, bien que disposant d'un wharf, est complètement abandonné eu égard à son faible tirant d'eau. Il ne dispose pas d'abris et d'aires de déchargement. L'appontement trop étroit ne permet pas d'apporter une bonne stabilité face aux sollicitations externes.

Le port de Pestel, réputé pour la fête de la mer qui se tenait chaque 19 mars, est aujourd'hui fréquenté uniquement par les pêcheurs de la zone exploitant des canaux en bois mus à la voile ou aux avirons.

Le débarcadère actuel dans le port des Cayes est tout à fait délabré et constitue une menace constante pour les utilisateurs qui continuent à débarquer du ciment, même après l'accident d'un camion dans les larges trous du quai. Le port n'étant pas situé sur la trajectoire la plus fréquentée de la région, il faudrait, pour attirer les bateaux de croisière, offrir des tarifs plus compétitifs que dans les autres pays de la Caraïbe et des enclaves protégées.

En ce qui concerne le cabotage, à l'exception de Port-à-Piment, de Corail et d'Anse-d'Hainault équipés de débarcadères pour le trafic domestique, on trouve un ensemble de multiples petits points mal équipés entre Aquin et Petite-Riviere-de-Nippes : Aquin, Baie-Dumesle, Île-à-Vache, St–Jean-du-Sud, Port-Salut, Roche-à-Bateau, Damassin, Côteaux, Chardonnières, les Anglais, Tiburon, les Irois, Dame-Marie, Abricots, Pestel, Grand-Boucan, Baradères, Petit-Trou-de-Nippes, Anse-à-Veau et Petite-Rivière-de-Nippes. Le cabotage fonctionne à l'aide d'embarcations en bois mesurant de 10 à 12 mètres de longueur, 3 à 4 mètres de largeur et affichant un tirant d'eau en charge de 2 mètres. Compte tenu du nombre d'escales constatés en 2006-2007 dans les ports d'Anse-d'Hainault et de Jérémie, la priorité devrait être accordée à l'aménagement de ces deux ports. Des importations clandestines et informelles qui pour la plupart proviennent de la Jamaïque, de la Colombie, du Vénézuela et de la République Dominicaine, semblent contraires aux intérêts même du pays, notamment en ce qui concerne la pêche (le prix de revient pour les pêcheurs est moins élevé en important le poisson plutôt qu'en allant le pêcher) ou la concurrence déloyale sur le ciment. Dans les eaux calmes de la Baie-du-Mesle, d'Abacou ou de Pointe Dame-Marie, les activités de construction et de réparation de navires méritent cependant d'être encouragées et supportées.

Le cabotage, qui devrait constituer une alternative pertinente au transport routier de marchandises compte tenu de l'état de délabrement du réseau routier, de la configuration du littoral et de l'insularité du pays, ne joue que très partiellement son rôle. Ni les infrastructures actuelles des ports de cabotage, ni leur répartition, qui ne concernent que très partiellement la côte sud du pays, ni l'organisation du transport maritime et les conditions de la flotte de caboteurs (constituée d'embarcations obsolètes ne respectant pas les normes minimales de sécurité), ne permettent actuellement de fournir les conditions de sécurité et d'efficacité nécessaires à un développement durable de l'activité de cabotage. Au demeurant, un certain nombre d'infrastructures portuaires se sont développées spontanément sans l'aval préalable des autorités portuaires, notamment sur la côte sud du pays, ce qui favorise le développement de trafics illégaux.

6.1.3 Aéroports

Les seuls aérodromes nationaux ouverts au trafic aérien présents dans la Péninsule Sud sont ceux des Cayes et de Jérémie. De manière générale, ces infrastructures aéroportuaires sont de faible capacité. Une étude de préfaisabilité de l'aéroport des Cayes est annexée au présent rapport.

6.2 ÉNERGIE

- La région dispose de quatre centrales thermiques et de deux centrales hydroélectriques en fonctionnement. La puissance nominale est de 17 000 KW et la puissance réelle d'environ 10 000 KW. Elles produisent 90 000 KWh.
- L'offre d'électricité est globalement insuffisante par rapport à la demande : les villes de province moyennes sont pratiquement privées d'électricité et Jérémie et Aquin ont moins de six heures d'électricité par jour. La région est toujours très dépendante de l'extérieur en matière de pétrole et de gaz propane et les difficultés d'acheminement principalement à Jérémie et sur la bande côtière sont réelles.
- Ce déficit de l'offre par rapport à la demande est aggravé par un entretien inadéquat. Les pertes en ligne et les congestions diverses qui en résultent réduisent considérablement les capacités. Plus de 75% du réseau MT est à refaire soit environ 100 Km de lignes et presque tout le réseau BT est à refaire. Un nouveau poste de départ à la centrale du Bourdet est un impératif si l'on veut améliorer les capacités d'EDH dans la Plaine des Cayes et ses environs.
- De plus, en raison de la fraude, 45 % de l'énergie produite par EDH n'est pas facturée.
- Enfin, le système tarifaire encourage la congestion et induit une allocation inefficace des maigres ressources. Dans la région des Cayes, bien desservie depuis une année, les tarifs qui ne reflétaient pas les coûts d'achat d'électricité de Haytrac (0,23 cents US le KwH) ont été ajustés au mois d'août 2010 et provoquent des mécontentements au sein de la population.

- Dans un contexte d'ajustement structurel, les arbitrages difficiles entre éducation, santé et électricité limitent considérablement les financements disponibles déjà entravés par la faiblesse des revenus et les performances négatives de l'économie haïtienne, incompatibles avec une épargne importante.
- Enfin, le cadre réglementaire est inadapté, l'environnement des affaires est fragile et l'insécurité augmente les coûts de transaction.
- Pour remédier à cette situation le Groupement TTL a été mandaté par l'ACDI et EDH pour la réalisation des études et des travaux concernant le développement du centre semi-autonome des Cayes sur le modèle de l'expérience en cours à Jacmel.

Mettre le secteur électrique au service du développement régional exige au minimum, d'une part, de garantir un approvisionnement adéquat tant en électricité qu'en combustibles dans les zones à haut potentiel agricole et touristique et, de l'autre, de contribuer efficacement au maintien de la chaîne du froid pour la filière pêche.

Sous cet angle, étendre les réseaux est un impératif majeur mais, compte tenu du montant élevé des investissements à consentir, on ne peut écarter la recherche de partenariats public/privé pour la production, le transport, et la distribution d'énergie électrique (par exemple, l'utilisation de la production excédentaire des hôtels pourrait être une alternative; voir à ce sujet l'expérience de Punta Cana).

Il faut aussi être capable de les entretenir de façon à assurer la sécurité des approvisionnements, éviter les pertes techniques et non techniques et envisager le recours à des sources alternatives d'énergie plus respectueuses de l'environnement (hydraulique, solaire et éolienne).

Il faut aussi lutter contre les fraudes qui pénalisent l'ensemble des usagers et engager parallèlement un véritable redressement commercial. Cela passe par :

- La réalisation d'un taux de recouvrement de 95 % de la facturation,
- La restauration de la confiance avec la clientèle,
- L'intégration des consommateurs illégaux,
- La mise en place de nouvelles procédures de gestion,
- La reconstitution d'un fichier de facturation fiable.
- Une gestion plus fine et moins anarchique des compteurs

La productivité dans les centrales doit être augmentée à travers :

- l'amélioration de la motivation des employés par une meilleure organisation du travail et un système d'incitations lié aux performances espérées;
- une meilleure programmation de la maintenance;
- une gestion moins onéreuse des stocks;
- la formation du personnel.

Enfin, la tarification est un enjeu majeur. Le nouveau système équilibré de prix doit répondre à des préoccupations contradictoires. Il doit être cohérent avec les investissements consentis de sorte que tout nouvel opérateur privé puisse recevoir une juste rémunération lui permettant de dégager des recettes suffisantes pour assurer la couverture des dépenses de fonctionnement, d'entretien, d'investissement et d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des services. Le tarif devrait, dans la mesure du possible, refléter les coûts : coût marginal de long terme, coût de la congestion, coût de la pointe. Par ailleurs, les tarifs doivent pouvoir être supportés par des usagers, entreprises ou particuliers qui en sont souvent incapables. Les subventions de l'État sont inévitables et doivent faire l'objet de la plus grande transparence, en particulier dans les zones où le service est géré par la municipalité.

6.3 TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'information présentée dans cette section provient principalement d'Haïti Telecoms, Mobile and Broadband, a Buddecomm Report, avril 2009 et d'informations obtenues de consultations auprès d'intervenants locaux.

Avec environ 120 000 lignes en service, soit moins de 2 % de foyers équipés, la dotation d'Haïti en lignes téléphoniques fixes est une des plus basses du monde. Le nombre de lignes a diminué de manière drastique avec le tremblement de terre du 12 janvier 2010 qui a endommagé les principaux bâtiments de l'entreprise. Son rachat à 60 % par le groupe Viettel Overseas (la BRH possédant les 40 % restants) devrait permettre de donner un nouveau souffle à la téléphonie fixe en Haïti. En effet, la nouvelle entité NATCOM se propose de remettre en fonctionnement, avant octobre 2010, le cable sous-marin endommagé par le séisme et reliant le pays à l'exterieur via BATELCO, et du même coup de construire un second câble sous-marin pour améliorer la redondance du système. Les 600 km supplémentaires de câbles de 10 Gbits de capacité constituant le « backbone » national seront installés avant la fin de l'année. Cette nouvelle infrastructure fournira tous les services IP à tous les opérateurs.

Par contre, le marché de la téléphonie mobile est en forte croissance. Il y a 3,4 millions d'abonnés aux trois principaux opérateurs que sont Digicel, Concel et HaiTel, qui sont interconnectés depuis 2006. Le niveau de pénétration atteignait 40 % en septembre 2008 contre 18 % en 2006. Cependant, Port-au-Prince compte pour 70 % du total des abonnés. Les BlackBerry ont été introduits en 2008. La croissance se poursuivra à terme dans la téléphonie mobile.

Le sans-fil offre de bonnes perspectives à long terme; le relief montagneux de l'île a conduit Haïti à expérimenter le système WiMAX, fourni par trois compagnies; ACN, AccessHaiti et Hainet. Fin 2008, Comcel et Alcatel-Lucent ont lancé un réseau sans-fil dans le sud rural d'Haïti. Le projet, appelé « Traçabilité du Café », vise à fournir un accès à Internet aux coopératives de café du secteur de Cap-Rouge où vivent plus de 1800 producteurs, et pourrait utilement être reproduit dans les zones caféières de Beaumont. Cependant, dans certains secteurs de la péninsule et dans les principaux centres urbains, il faudrait évaluer la possibilité de réhabiliter et d'étendre le réseau de téléphonie fixe, ce qui pourrait offrir une alternative compétitive dans un contexte de pauvreté comme celui de la Péninsule Sud.

Moins d'une dizaine des fournisseurs de service Internet sont organisés autour de l'ATIC. L'accès étant difficile par le réseau filaire, ce sont les technologies sans-fil qui sont utilisées. Il y a un million d'utilisateurs d'Internet en Haïti, soit une pénétration de 11 %. Globesud fournit un accès Internet en milieu rural dans des télécentres ouverts au public.

Le développement en milieu rural de l'Internet et des technologies « web-based » peut largement bénéficier des nouvelles technologies de communication. Les applications sont multiples dans tous les domaines d'activité. Une information fréquente, en temps réel et de meilleure qualité sur la demande, l'offre, les prix, les conditions climatiques, les conditions de transport est de nature à améliorer la performance de l'économie. Natcom se propose dans une deuxième phase de relier en fibre optique de capacité 10 Gibits sur plus de 300 km Cayes à Jérémie et Aquin à Port-au-Prince via Bainet et Jacmel. Les opérateurs (Digicel et Comcel) ont intensifié leurs efforts de pénétration dans les marchés ruraux de la région sud laquelle devrait se montrer plus accueillante à ces nouvelles technologies et à leurs fournisseurs. Il faut ici éviter que les écarts constatés entre zones urbaines et zones rurales se creusent lors du déploiement du haut débit par NATCOM avec les conséquences malheureuses que cela pourrait avoir sur les plans économique et social en clair sur nos objectifs de développement durable. Les TIC en milieu rural doivent devenir une composante essentielle de l'attractivité de ces territoires oubliés. Cette politique devrait se décliner autour de quatre (4) préoccupations majeures :

1. le rôle des TIC dans la modernisation des processus de gestion interne des services déconcentrés de l'État et des collectivités territoriales;
2. la place des TIC dans la modernisation de la relation avec les administrés (état civil, fiscalité, systèmes d'alerte, accès aux revenus et aux marchés);
3. l'accès des territoires aux réseaux et services TIC (mobile-banking, mobile-transfert, mobile-TV, pôles de développement numérique (centres d'appel…));
4. l'offre de nouveaux services TIC à la population en éducation (projet BID XO), en santé, etc.

6.4 SITUATION ET ENJEUX GLOBAUX

Bien que de récentes améliorations au niveau du réseau routier aient été notées et que des travaux additionnels soient prévus, la situation des infrastructures, des équipements et des services du Grand Sud demeure pour l'instant chaotique et sans vision de développement cohérente avec les enjeux et potentialités régionales.

La carte 13 en fin de section présente les infrastructures et équipements actuels de la zone d'étude. Les schémas illustrent de manière synthétique la situation de l'accessibilité du territoire, de l'accessibilité aux services de communication et à l'énergie électrique.

La carte 14 schématise la programmation prévue des infrastructures et équipements de la Péninsule Sud.

Voici les grands constats globaux que les analyses sectorielles de cette section permettent de dresser :

- mauvaises ou absence totale de dessertes à tous les niveaux (transport, énergie, communication, service, etc.). De nombreux secteurs de la péninsule sont isolés du reste de la région et du pays. Il est donc nécessaire de prévoir une intégration régionale, le « bouclage » de la péninsule (en prenant compte des risques et des opportunités que ceci implique);
- absence d'axes locaux structurés et nécessité de planifier leur développement de façon intégrée avec le réseau régional principal;
- mauvais état des infrastructures et équipements, et inadéquation par rapport aux potentiels locaux et régionaux;
- services existants totalement déficients (tant en termes de couverture qu'en termes de qualité et constance de services);
- services existants non structurés, particulièrement dans le secteur des transports et de l'énergie;
- absence de service d'entretien et de maintenance des équipements et infrastructures;
- faible niveau de services et de compétence des entreprises locales;
- grande vulnérabilité des équipements et infrastructures face aux menaces naturelles (cyclones, tremblements de terre, etc.) et socio-naturelles (érosion, inondations, glissements de terrains, sédimentation, ensablement, etc.);
- présence de conflits d'utilisation des espaces et des réseaux de circulation (principalement dans les milieux urbains et périurbains);
- manque de supervision et de contrôle des infrastructures de services (phénomène de piratage, de vol de matériel, etc.);
- absence ou inefficacité de l'État dans la gestion des infrastructures, des équipements et des services;
- potentiel de développement énergétique non exploité (hydroélectricité, énergie éolienne, énergie solaire, etc.);
- potentiel de développement du transport maritime et aérien non exploité (passagers et marchandises);
- intérêt de l'entreprise privée au développement des télécommunications;
- nécessité de création de partenariat avec le secteur privé et la société civile pour l'amélioration des infrastructures, des équipements et des services.

L'absence d'infrastructures et d'équipements adéquats et offrant un niveau de service minimal est un obstacle au développement de la région et la conduit à sa ruine sociale, environnementale et économique. Si une stratégie régionale et une stratégie locale par arrondissement/bassin versant de dotation, maintenance et entretien des infrastructures et équipements n'est pas mise en place, il n'y aura pas de développement. Au contraire, les conditions environnementales, la productivité et la compétitivité de l'économie locale se détérioreront sans cesse jusqu'à un point de non retour et les potentialités régionales disparaîtront complètement. La conception et la mise en place de mesures radicales de gestion du territoire sont inévitables afin d'endiguer le processus de détérioration de l'environnement et de mettre le développement de la région sur les rails.

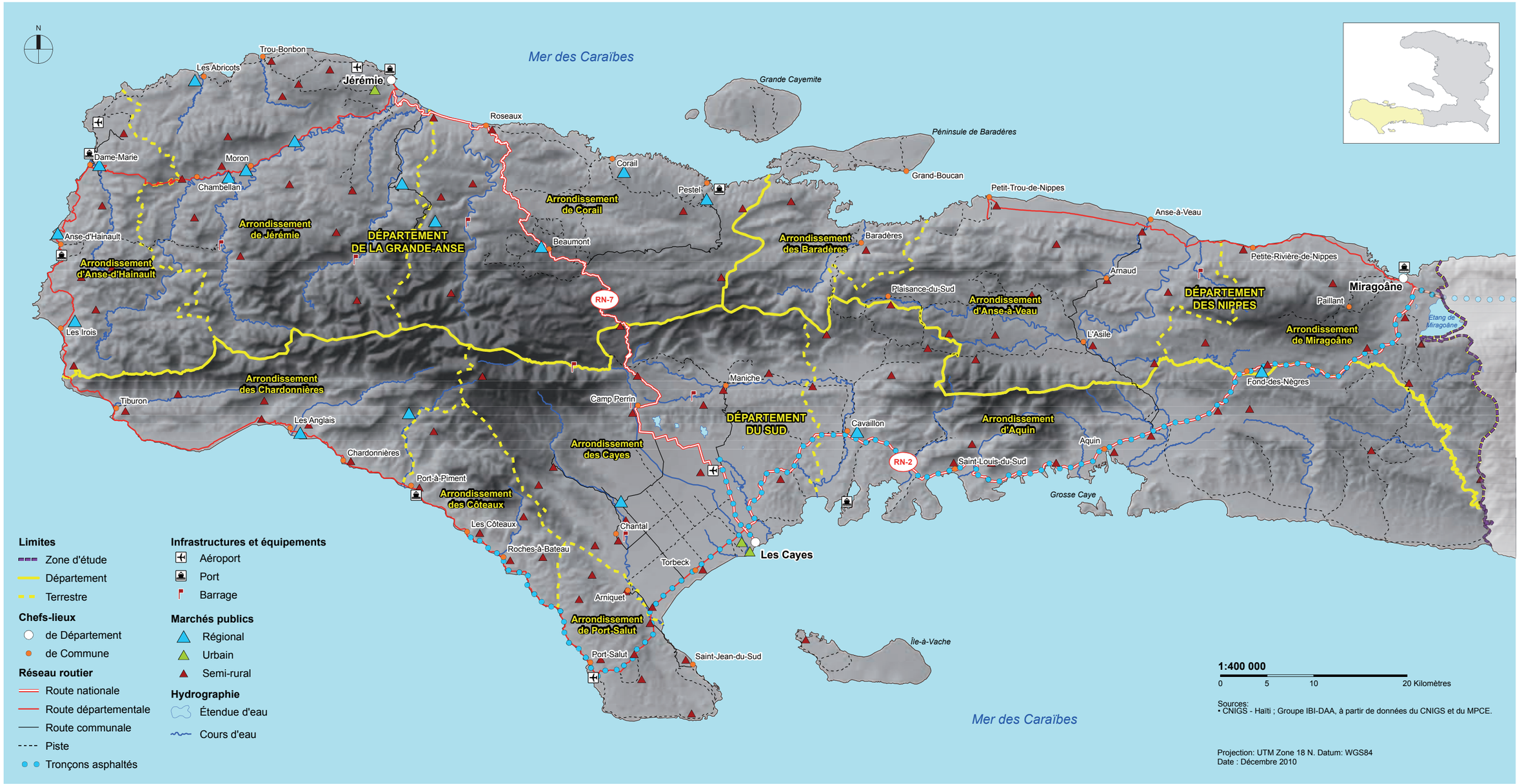
Le présent chapitre a proposé des pistes de solutions/interventions à être réalisées à terme au niveau des infrastructures et des équipements. Ces dernières devront également être accompagnées et, idéalement, précédées des mesures impératives suivantes :

- Planifier les interventions et le développement des infrastructures, des équipements et services à partir d'une vision et d'un plan de développement régional, lui-même devant être en conformité avec une vision et des orientations de développement de niveau national.

Le développement des routes, des équipements et des services ne peut continuer d'être développé à la pièce et en fonction d'objectifs sectoriels non porteurs du développement global de la région et/ou des arrondissements/bassins versants (selon le type et la catégorie d'infrastructures, d'équipements et de services).

- Assurer une présence forte de l'État à l'échelon régional et à l'échelon des arrondissements/bassins-versants.

Pour être forte, la présence de l'État devra être accompagnée de moyens financiers et techniques, de moyens légaux, d'une profonde connaissance du territoire, tant terrestre que maritime, de l'appui des populations et d'une juridiction sur le territoire qui soit la plus cohérente possible avec la réalité du terrain (dans ses caractéristiques physiques, ses caractéristiques environnementales, d'accessibilité, son développement et sa dynamique socioéconomique). C'est pourquoi la présence d'un État fort ne peut être garantie que si elle est accompagnée ou précédée d'enlignements territoriaux, techniques, organisationnels et financiers à deux échelons territoriaux (national et local), d'une révision et d'un redécoupage des limites territoriales des arrondissements.



Carte 13 : **INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS**

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe



Schéma 1 : **PÔLES, RÉSEAUX DE TRANSPORT ET ACCESSIBILITÉ**

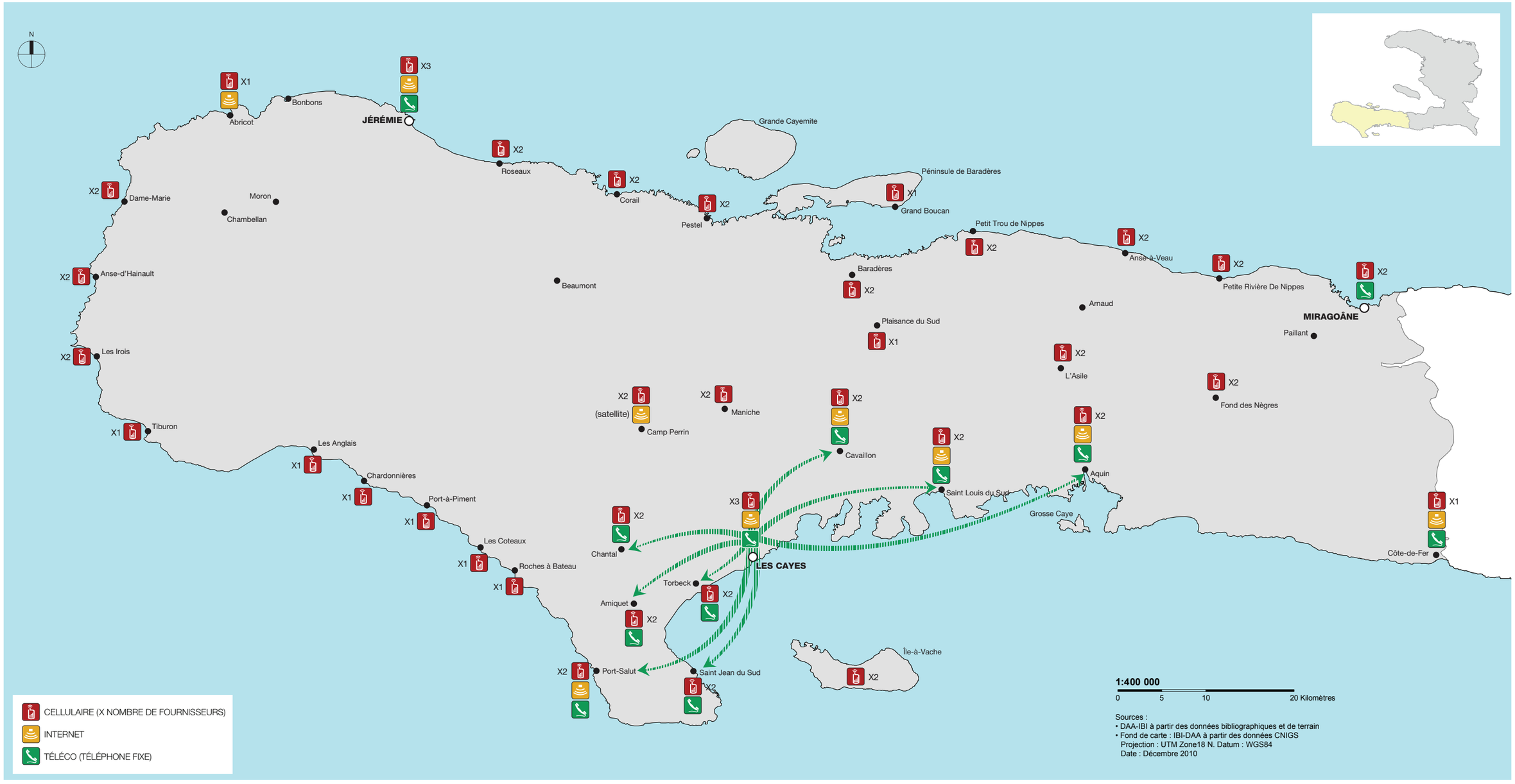


Schéma 2 : **DESSERTE DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION (TÉLÉPHONIE ET INTERNET)**

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe

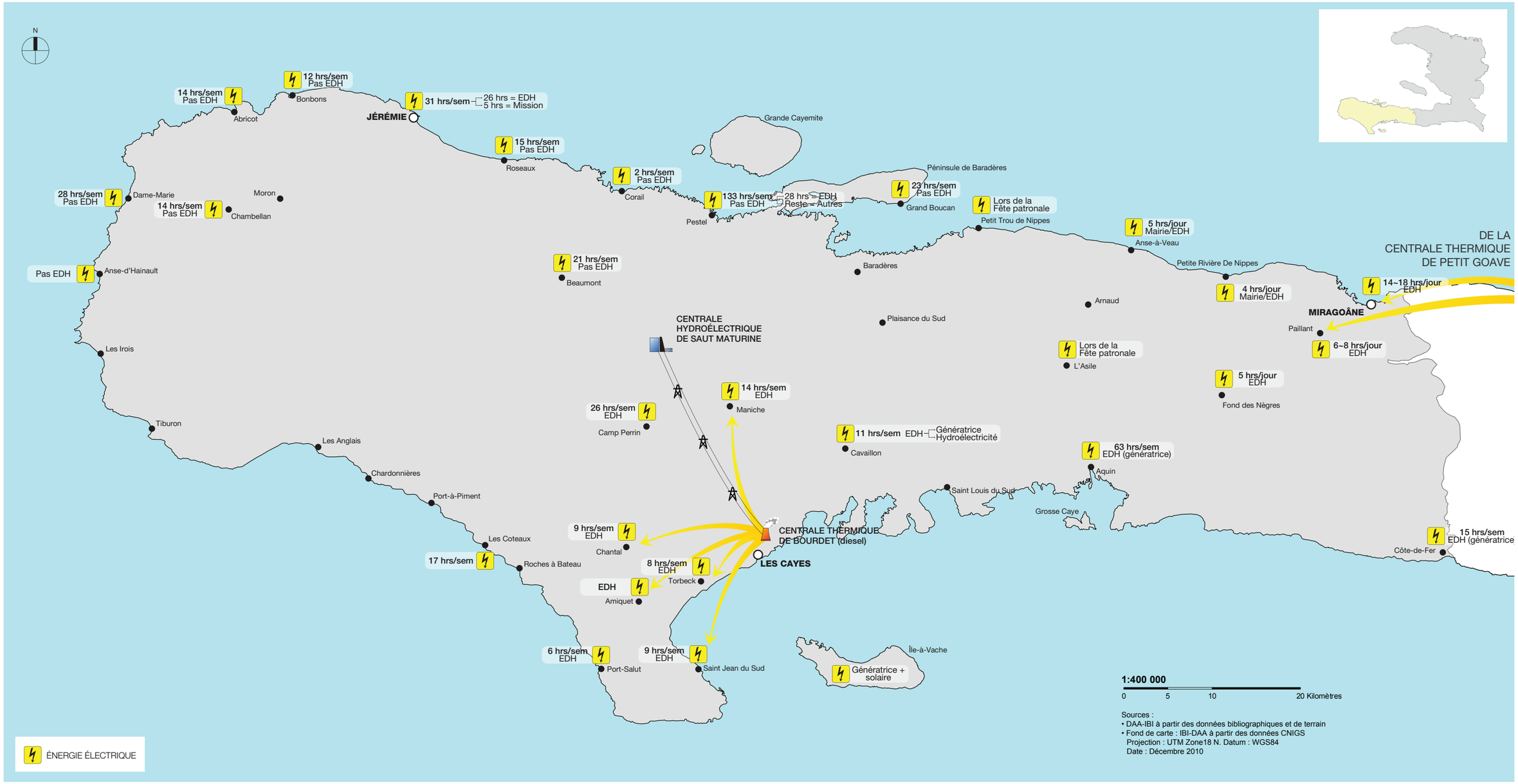


Schéma 3 : **DESSERTE DES SERVICES D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**

LA PÊCHE

7















7 LA PÊCHE

Les données et informations concernant la pratique de la pêche dans la Péninsule Sud sont essentiellement tirées du rapport de Gilles Damais, Philippe de Verdilhac, Anthony Simon, Dario Styve et Célestin, de l'Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de Développement et de l'INESA : Étude de la filière pêche en Haïti et propositions de stratégies d'appui au secteur, réalisée pour le Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural, septembre 2007. Cette étude porte sur la pratique de la pêche dans l'ensemble du pays. Des entrevues avec les associations et les pêcheurs ont aussi été réalisées dans la Péninsule Sud, dans le cadre du présent rapport; elles confirment les observations de l'étude. Le diagnostic et les orientations stratégiques sont principalement issus de ces deux sources. L'étude contient par ailleurs un grand nombre d'informations et de données techniques, non rappelées ici, mais nous y référons volontiers le lecteur.

7.1 PRODUCTION

La pêche se pratique sur toute la côte de la Péninsule Sud, particulièrement dans la baie des Cayes, la baie des Flamands, la baie du Mesle (Saint-Louis), la pointe des Trois-Lataniers (Aquin), l'ensemble Anse Irois — Anse d'Hainault — Dame Marie, Corail, la presqu'île des Baradères, Grand Boucan, la zone côtière reliant Miragôane-Petite Rivière de Nippes-Anse-à-Veau-Petit Trou de Nippes, et les Cayemittes. Bien qu'à une autre échelle, l'étang de Miragoâne constitue également un site de pêche significatif. Dans l'ensemble, la Péninsule Sud compte environ 120 localités où se pratique la pêche et on estime que le nombre de pêcheurs approche les 10 000; cela représente près du quart de la population de pêcheurs en Haïti.

La pêche pratiquée dans la Péninsule Sud, comme celle pratiquée ailleurs sur les côtes d'Haïti, est de type artisanal. Les embarcations utilisées sont diverses, mais généralement de faible capacité :

- les pirogues (environ 2 700), en bois, au rayon d'action limité,
- les canots en bois (près de 2000), avec voile ou avirons, au long rayon d'action,
- les barques en bois avec moteur hors-bord : on en compte environ 400 dans la Péninsule Sud.

Les engins de pêche utilisés sont variés : surtout nasses, mais aussi fusils et divers types de filets. Les sennes de plage sont moins répandues. Les techniques de pêche sont choisies en fonction du milieu de pêche et de la saison : pêche à la palangrotte, pêche aux engins dormants, pêche kanal, pêche à la senne de plage.

Le pêcheur haïtien pêche essentiellement le poisson, mais aussi le lambi, la crevette, la langouste, le crabe et le concombre de mer.

Le poisson est pêché sur le plateau continental et de plus en plus en haute mer, car l'épuisement des stocks et la destruction des milieux côtiers compromettent les rendements de pêche sur le plateau continental. On considère en effet que d'une part, le stock de poissons du plateau a tendance à être surexploité, ce que confirment les faibles rendements et la taille réduite des prises et que, d'autre part, les forts processus de sédimentation découlant de l'érosion des bassins versants affectent plusieurs environnements marins nécessaires à la survie et à la régénération des espèces marines. Par contre, les stocks de ressources pélagiques ne paraissent pas menacés.

L'étude précédemment citée estime que la prise moyenne haïtienne est d'environ 660 kilogrammes par année par embarcation. Rapportée sur la Péninsule Sud, cette moyenne conduit à estimer une pêche annuelle de 3 000 tonnes métriques, environ 20 % du total haïtien.

Les poissons sont principalement consommés dans le pays, qui importe par ailleurs de grandes quantités de poisson congelé, consommé frit dans les zones urbaines.

Le lambi est consommé sur place. La chair et la coquille sont interdites à l'exportation depuis 2003, le pays n'ayant pas fait la preuve d'une gestion durable de la ressource. La langouste est essentiellement exportée. Les volumes restent faibles (environ 600 tonnes métriques pour l'ensemble du pays). Ces deux pêches, les plus lucratives, montrent aussi des signes de surexploitation.

Les crevettes et les crabes sont peu exploités. Les concombres de mer commencent à l'être.

Parmi les différents types de pêche, la plus rémunératrice est, de loin, la pêche sur DCP (dispositif de concentration de poissons). Elle rapporte environ 20 000 gourdes par pêcheur et par mois, alors que les autres types de pêche rapportent de 2 000 (senne de plage, crevette au filet) à 10 000 gourdes (langouste en nasse). Les premières poses de DCP ont eu lieu au début des années 90. Malgré le grand intérêt de ces dispositifs, plusieurs échecs ont été constatés jusqu'à l'arrivée du projet financé par le Fonds d'Assistance économique et social, en 2005. Dans la zone d'étude, on retrouve des DCP exploités dans les secteurs Saint-Louis-du-Sud, d'Anse d'Hainault, de Bonbon, de Petite Rivière de Nippes, d'Anse à Veau, de Petit Trou de Nippes et de Baradères. Avant le séisme de janvier 2010, le seul Département des Nippes comptait douze DCP, malheureusement, un seul de ces dispositifs a été épargné par les fortes secousses et est toujours fonctionnel.

Malgré ces avantages évidents, les DCP sont utilisés par une minorité de pêcheurs : beaucoup ne savent pas naviguer en haute mer, ne sont pas bien équipés pour ce type de pêche ou ne sont pas formés. Dans la Péninsule Sud, il faut signaler le succès des DCP d'Anse d'Hainaut, gérés par l'AMPAH, association de marins pêcheurs et de ceux qui était jusqu'à tout récemment installés au large de l'axe côtier situé entre Petite-Rivière-de-Nippes et Baradères et gérés par l'Association des Pêcheurs de Petite Rivière de Nippes. Au plan économique, le coût d'entretien du DCP doit être assumé par des prises suffisantes et à des coûts raisonnables. Le volume de prise est élevé, mais le coût de déplacement sur une longue distance est grevé par le prix élevé du carburant, qui devient un obstacle à la rentabilité de l'opération. Il peut être le double de celui pratiqué à Port-au-Prince. Le recours au DCP est la voie de l'avenir, mais il faut encore consacrer des efforts à sa conception technique et à son exploitation, sans négliger les dynamiques sociales et communautaires.

Le revenu du pêcheur varie de façon importante selon le type de pêche. Il est aussi relativement aléatoire, la pêche sur DCP présentant cependant plus de stabilité. Par ailleurs, l'absence de moyens d'épargne n'est pas de nature à stabiliser le niveau de vie des familles de pêcheurs.

7.2 COMMERCIALISATION

La filière pêche est caractérisée par un grand nombre d'intermédiaires et fait donc vivre bien plus de familles que celles des pêcheurs : marchandes locales, « agences » dont l'acheteur final alimenté par plusieurs niveaux d'acheteurs locaux, marchandes sara, grossistes et détaillantes en ville, exportateurs et importateurs, restaurants, supermarchés et restaurateurs sur rue. Ces intermédiaires peuvent être spécialisés par type de poisson ou fonctionner dans certains circuits de commercialisation seulement.

Les marges qu'ils pratiquent peuvent être de 20 %. Les pêcheurs captent environ 40 % des revenus de la pêche, le reste allant aux nombreux intermédiaires et aux détaillants.

La filière inclut également des prestataires de services :

- fournisseurs de glace : on compte deux usines à glace, une aux Cayes et une autre à Jérémie. L'accès à la glace est difficile et coûteux, ce qui provoque une mauvaise conservation du poisson. On produit beaucoup de salé-séché et on en exporte peu et de mauvaise qualité;
- gérants de chambre froide : il existe une chambre froide aux Cayes, à Saint-Louis du-Sud, aux Irois, aux Abricots;
- fournisseurs d'embarcations et de matériel de pêche.

7.3 DIAGNOSTIC

Les principales contraintes qui pèsent sur la filière pêche sont les suivantes :

- la ressource vivant dans les zones de pêche du plateau continental, facilement accessible, est surexploitée. La haute mer recèle des stocks importants qui peuvent être exploités dans de très bonnes conditions économiques. La mise en place de DCP est une méthode qui s'avère très efficace dans ce contexte. Le recours au DCP est la voie de l'avenir, mais il faut encore consacrer des efforts à sa conception technique et à son exploitation, sans négliger les dynamiques sociales et communautaires.
- Le déboisement et l'érosion des sols qui sévissent dans la région génèrent une forte sédimentation et pollution dans les zones d'estuaires et littorales, ce qui a un impact négatif sur les écosystèmes marins qui sont nécessaires au cycle de vie des ressources aquatiques (ex. : mangrove, marais salins, récifs coralliens, etc.). Cette détérioration des milieux côtiers vient exacerber la pression exercée sur la ressource et compromettre la productivité et la durabilité de l'activité de la pêche sur le plateau continental. Une amélioration dans la gestion du territoire et de l'occupation du sol dans les différents bassins versants et des mesures de protection et de récupération d'environnements menacés contribueraient au maintien des ressources.
- La capacité d'exportation est réduite à néant par l'incapacité à gérer adéquatement la ressource et à assurer la qualité du produit. L'exportation générait des revenus intéressants et des débouchés sûrs; elle contribuait à stabiliser les revenus et permettait l'injection de liquidités dans le système. La régulation, seul moyen de gérer la ressource, est inexistante.
- La filière souffre d'un manque d'usines de production de glace et de chambres froides. La difficulté de se procurer de la glace ou de stocker au froid et les coûts élevés sont des obstacles évidents à la conservation et à la commercialisation de la ressource. Ils augmentent les risques de perte, qui sont couverts par une hausse des marges. Le salage et le séchage font perdre de la valeur à la pêche.
- L'alimentation électrique, qui fait généralement défaut en milieu rural, pénalise aussi la pêche.
- Les lieux de vente, lorsqu'ils existent, sont sous-équipés et insalubres.
- La structuration de la filière est limitée. Les organisations de pêcheurs sont récentes. Plusieurs expériences sont cependant prometteuses, en particulier celles qui gèrent des DCP.
- Le financement de la filière est fragile; il est supporté par les pêcheurs depuis la faillite des agences et des pêcheries, touchées par l'arrêt de l'exportation de produits haut de gamme. La présence de banques ou de structures d'épargne serait un moyen de consolider le financement et de mieux gérer les fluctuations de revenus liées aux aléas de la pêche. Le projet PDR a innové en mettant en place des programmes de crédit destinés aux pêcheurs (pour investissement) et aux marchandes (fonds de roulement).

La carte 14 à continuation illustre les équipements et réseaux d'appui à la pêche qui existent présentement.

7.4 ORIENTATIONS

De façon générale, les propositions suivantes s'inscrivent dans la même ligne que celles émises par la FAO, par le document de cadrage du Ministère datant de 2006 et par l'étude de l'IRAM et de l'INESA de 2007 :

- A court et moyen termes, il faut concentrer les efforts sur la mise à niveau de la pêche actuelle, de type artisanal, dans les zones de haute mer, pour la satisfaction de la demande intérieure, en priorité.
- Les exportations peuvent être très lucratives, mais passent par une gestion de la ressource et par un contrôle de qualité au niveau national. La région doit plaider pour la mise en place d'un encadrement légal et réglementaire visant à gérer la ressource : périodes de pêche pour les espèces à protéger, tailles minimales autorisées, réglementation sur les instruments de pêche, protection des zones de reproduction, quotas de pêche. Les exportations de poisson frais à destination de la Caraïbe et des États-Unis devraient être développées.
- La mise en place des DCP doit être poursuivie et amplifiée : les technologies et les modes de gestion peuvent être améliorés,[1] de façon à ce que la rentabilité de l'opération permette d'assurer l'entretien durable de l'infrastructure. Mais les efforts doivent aussi porter sur l'augmentation des taux d'utilisation. Pour cela, il faut agir sur le type d'embarcation utilisée, les capacités de navigation des pêcheurs, leur formation, le coût du carburant et la dynamique communautaire.
- L'amélioration de la chaîne de froid est une condition de valorisation du produit : elle permettra de réduire la quantité de salé-séché et de diminuer les pertes. Il faut mettre en place un véritable réseau de chambres froides et d'usines de glace.
- Des moyens de financement doivent être développés, tant au niveau des investissements que des opérations. Ils permettront d'une part de moderniser les infrastructures, les embarcations et le matériel et, d'autre part, de mieux couvrir les risques d'exploitation.
- La structuration et la professionnalisation des intervenants de la filière est aussi essentielle à son développement.
- Des interventions visant à contrebalancer le processus de déboisement et à réduire les effets du ruissèlement et de l'érosion dans les bassins versants stratégiques doivent être définies et mises en œuvre afin d'endiguer les processus de sédimentation et leurs effets sur les différents environnements côtiers et ressources marines.
- Des interventions visant à protéger les écosystèmes marins nécessaires au cycle de vie des ressources aquatiques (ex. : mangrove, marais salins, récifs coralliens, etc.) doivent être définies et mises en œuvre afin de favoriser le maintien de la biodiversité et des ressources marines.
- Un effort particulier doit être fait afin d'accroître la connaissance des conditions et de la dynamique des environnements et écosystèmes côtiers de la péninsule, afin de pouvoir établir un diagnostic précis de leur situation et pouvoir élaborer des mesures de protection, de conservation, de récupération et de mise en valeur adaptées aux ressources, conditions et besoins propres de la région et du pays.

[1] Voir à cet effet les analyses et propositions techniques émises par l'étude IRAM / INESA.

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe



Carte 14 : **ÉQUIPEMENTS ET RÉSEAUX D'APPUI À LA PÊCHE**

L'AGRICULTURE

8















8 L'AGRICULTURE

Cette synthèse de l'agriculture dans la Péninsule Sud utilise les informations et analyses de diverses sources mentionnées dans le document, particulièrement :

- *Identification des créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes; cadrage global : la production agricole dans le monde rural haïtien, de Gilles Damais, septembre 2005, pour le Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural.*
- *Éléments de problématique départementale du Sud et de la Grande-Anse, MPCE, septembre 1997.*
- *Identification de créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes, Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural, BID et FFCT, octobre 2005.*

8.1 TERRES AGRICOLES ET PRODUCTION

Les enjeux de l'agriculture et de l'agroalimentaire[1] pèsent lourdement sur la situation socioéconomique et sur l'avenir du pays :

- L'agriculture demeure le plus important secteur pourvoyeur d'emplois d'Haïti : elle occupe environ 46 % de la main-d'œuvre.
- Dans le passé, Haïti subvenait entièrement aux besoins alimentaires de sa population. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : le pays utilise actuellement environ 80 % de ses recettes d'exportation uniquement pour payer des importations de produits alimentaires, et il dépend également de l'aide alimentaire internationale pour combler ses besoins. En 2006, on estimait même que l'équivalent de 1,3 million d'Haïtiens dépendait de l'aide externe pour combler ses besoins.[2]
- L'insécurité alimentaire très élevée rend le pays et sa population très vulnérables face aux menaces naturelles et socio-naturelles, et tout aussi vulnérables vis-à-vis de la fluctuation du prix des denrées de base sur les marchés internationaux. À son tour, cette même insécurité alimentaire devient une menace pour les institutions car elle génère les conditions de base pour l'occurrence de mouvement de protestation et de soulèvements populaires qui sont synonymes d'instabilité politique.

La Péninsule Sud est l'un des principaux greniers du pays. Près de 80 % de l'emploi de la main-d'œuvre de la péninsule est concentré dans l'agriculture. On y cultive plus de 2 000 km^2 de terres, soit 32 % de la superficie totale.[3] La diversité des milieux liés à l'altitude, aux types de sol et aux différents microclimats entraîne une grande diversité des cultures.[4]

Aux plaines côtières succèdent les plateaux puis les mornes, qui culminent de 1 400 m à près de 2 400 m (Pic Macaya).

Les sols basaltiques ou calcaires sont généralement fragiles. L'érosion de la couche fertile est rapide : elle se produit dès que la couverture boisée ou arbustive d'une culture n'est pas reconstituée.[5]

Certaines pratiques agraires et des choix de cultures qui sont motivés par la dynamique des prix sur le marché des produits agricoles et de l'alimentation génèrent une réduction des couverts boisés ce qui, jointe à l'absence de protection de l'environnement, a pour effet d'augmenter les processus d'érosion, de réduire la qualité des sols, d'accroître la fréquence et la force des inondations, qui à leur tour provoquent régulièrement : le bris et même la destruction d'équipements et d'infrastructures de transport qui sont stratégiques pour l'agriculture et l'économie en général; la destruction de maisons; la destruction de récoltes et des pertes significatives de terres agricoles. L'agriculture et la structure de commercialisation des produits agricoles ont donc un impact significatif sur l'environnement du pays, le niveau de vulnérabilité du territoire et de sa population. Cet impact est d'autant plus important qu'il affecte l'ensemble de la société et de l'économie haïtienne. L'agriculture constitue donc un des piliers de la stabilité du pays, un axe de développement qui est incontournable et qu'il faut appuyer et surtout encadrer, car ses impacts au niveau environnemental constituent une menace à la viabilité même du territoire et l'État haïtien.

Plus de 70 % du territoire bénéficie d'une pluviométrie supérieure à 1200 mm par an.

La péninsule a donc un bon potentiel agricole, bien que celui-ci soit menacé et soit confronté à une dégradation constante. On peut distinguer sept ensembles (voir carte 15)[6] :

- La zone de Dame-Marie, Anse d'Hainault et une partie de Chambellan, avec ses plantations de cacao;
- La vallée de la Grande-Anse (Chambellan, Moron et Jérémie), avec ses cultures vivrières et son café;
- L'axe Corail-Pestel-Beaumont-Baradères planté en café;
- La grande plaine des Cayes, surtout plantée en riz et maïs;
- La plaine de Baconnois, cultivée principalement pour le citron et la canne à sucre et correspondant à la plus importante zone d'élevage des Nippes;
- L'axe Anse-à-Veau - Petite Rivière de Nippes - l'Azile, avec ses vivres alimentaires et ses céréales (maïs, petit mil,…);
- Le Plateau de Rochelois, avec ses cultures maraîchères et vivres alimentaires (haricot, igname,…).

On peut aussi identifier neuf zones agro écologiques.[7] Les cultures dominantes pour chacun de ces grands ensembles sont identifiées en caractère gras dans le tableau suivant (voir aussi cartes 16 et 17). Toutes les autres cultures sont saisonnières.

Les plaines irriguées occupent environ 12 000 hectares, soit environ 56 % des superficies cultivées. La plus grande plaine est celle des Cayes, couverte par différents systèmes, dont celui d'Avezac.

[1] Identification des créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes; cadrage global : la production agricole dans le monde rural haïtien, Gilles Damais, septembre 2005 pour le Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement Rural.
[2] Source : 3e Rapport National de la République d'Haïti sur la mise en œuvre de la convention sur la lutte contre la désertification. République d'Haïti-UNCCD. Juin 2006. p.4.
[3] Fascicule IX, Bureau des Mines et Énergie, 1992.
[4] Werbrouck, P. et Damais, G.; cadrage de l'économie rurale; Développement rural en Haïti; document n° 1; MARNDR / Banque Mondiale, mai 2005.
[5] Gilles Damais; Cadrage global : la production dans le monde rural haïtien, MARNDR/Banque Mondiale, septembre 2005.
[6] Bellande, 2005, d'après ANDAH, 1995; MPCE, Éléments de problématique départementale du Sud et de la Grande-Anse, septembre 1997.
[7] Idem.

Tableau 8 : **Principales zones agroécologiques**

Aires agroécologiques	Localisation	Cultures et élevages
Plaine semi-aride < 200 m	Ile-à-Vache	**Maïs** **Petit-Mil**
Plaine sèche < 200 m	Aquin Petite Rivière de Nippes (Bon dos-Bézin) Petit Trou de Nippes	Sorgho Maïs **Canne-à-Sucre** **Vétiver en zones érodées** **Élevage :** Chèvres
Plaine irriguée < 200 m	L'Azile (Plaisimond, Lothier, Tournade, Gourdet) Anse-à-Veau (Baconois, Houck) Petite Rivière de Nippes (Chanterelle, Charlier) Miragôane (Pascale- Abraham, Diablé-Dufour, Jouvange-Demizaine) Torbeck (2e section) Camp-Perrin Cayes (Laborde, Ducis) Les Anglais (Bon Pas, La Cahouane) Baradères (La Plaine)	**Riz** **Maïs** Sorgho Haricot Petit-Mil Pois Banane Patate Fruits **Élevage :** **Porc, bovin**, pisciculture
Plaine semi-humide < 200 m	Abricots Bonbon Roseaux (Gommier) Anse-d'Hainault Miragôane Petite Rivière de Nippes Roche-à-Bâteau Port-Salut (Labeye, Monvil) Cayes (Fonfrède, Bousquette) Plaisance du Sud Fonds des Blancs	**Association : Igname, Banane, Maïs, Patate douce.** Manioc Maïs Riz Pistache Tabac Mangue Arbre à pain **Élevage :** Porcin, bovin, volailles
Plaines humides < 200 m	Vallée de la Grande Anse Vallée de Fonds des Nègres Torbeck (1re section) Cayes (Gelée, Oshell, Solon, Duperon, Smith, Armand) Chantal Cavaillon	Mazonbelle Riz **Igname** Malanga Canne à sucre Patate **Fruits** Haricot **Élevage :** Porcin, bovin, volailles

Tableau 8 (suite) : **Principales zones agroécologiques**

Aires agroécologiques	Localisation	Cultures et élevages
Colline sèche et érodée De 200 à 600 m	Aquin (La Colline) Arniquet (Morne La Vigie) Fonds des Nègres (Cocoyer Ducheine) Petite Rivière de Nippes (Bellevue-Sillègue) L'Azile (Morisseau, Sanaï, Pètabois)	Vétiver **Élevage :** Chèvre
Montagne semi-humide > 600 m	Corail Pestel Irois Baradères (Fonds Tortue, Nicoleau) Petit Trou de Nippes (Ka Raymond, Haut Saut) Chantal (Platon) Port-Salut (Presqu'Île de Port-Salut) Port à Piment (Rendel, Sarazin) Roche à Bateau L'Azile (Changieux, Morisseau)	**Igname** Banane Maïs Patate douce Arbre à pain Mangue **Café** Haricot Canne-à-Sucre **Élevage :** Porcin, bovin, volailles, équin
Montagne humide et plateau > 600 m	Moron Bonbon Roseaux (Gommier) Anse-d'Hainault (Habitation Franklin) Paillant (Plateau de Rochelois) Petite Rivière de Nippes Chantal (Formont) Les Anglais Chardonnières Tiburon Tombeau Cheval, Catiche L'Azile-Aquin (Maracoife)	**Association : maïs, sorgho, patate douce, manioc** **Banane plantain.** Canne à sucre Mangue Arbre à pain **Café** **Cacao** Haricot **Fruits** Légumes **Élevages :** Bovin, porcin, volailles, équin
Montagne très humide > 2000 m	Localités voisines du Pic Macaya	**Association : Maïs, haricot, patate douce.** **Association jardin caféier : café, arbres fruitiers, banane, avocat.** **Légumes** Tarot Igname **Élevage : Porcin**

Source : Bellande, 2005, d'après ANDAH, 1995; MPCE, Éléments de problématique départementale du Sud et de la Grande-Anse, septembre 1997.

8.2 DIAGNOSTIC GÉNÉRAL

8.2.1 Forces

- La diversité de sols, de climats et des écosystèmes permet une gamme diversifiée de productions vivrières et commerciales.
- La pluviométrie abondante répond aux besoins d'une diversité de cultures, limite le recours à l'irrigation et évite le stress hydrique des sols.
- L'existence de grands ensembles homogènes permet de cibler les cultures potentiellement intéressantes sur le plan agronomique, social et économique.
- La capacité d'irrigation des cultures est élevée.

8.2.2 Opportunités

- La variété des productions est un atout en regard des besoins alimentaires du pays qui croissent sous l'effet de la dynamique démographique.
- De façon générale, plusieurs des productions agricoles haïtiennes sont susceptibles de répondre à des besoins des marchés d'exportation. Les variétés sont de qualité, ce qui autorise en principe des prix élevés, mais l'absence de contrôle de qualité nuit à ces productions.

8.2.3 Menaces

- La fréquence élevée des catastrophes naturelles et l'érosion hydrique et éolienne.
- Les épidémies et les infections, alliées au manque de veille sanitaire et de vétérinaires.
- Les fluctuations de marché, tant au niveau des volumes que des prix.
- La surexploitation des sols sous l'effet des contraintes économiques et du manque de formation des exploitants.
- L'existence de monopoles dans plusieurs secteurs.
- Les processus d'urbanisation non contrôlés dans des secteurs de fort potentiel agricole.

8.2.4 Faiblesses

Tenure foncière

Les exploitations agricoles sont généralement de petite taille. Ce sont des exploitations familiales. Le choix des cultures se fait selon les revenus escomptés, en tenant compte des possibilités qu'offre la terre et du financement disponible.[8]

Le tableau suivant indique les différents modes de tenure en milieu rural, pour l'ensemble du pays :

Tableau 9 : **Modes de tenure, Haïti**

Mode de tenure	Pourcentage des parcelles (%)
Achat	33
Héritage	23
Sous-total possessions individuelles	**56**
Dont avec acte notarié	22
Dont sans acte notarié	34
Sous-total, possessions indivises	**25**
Total, faire-valoir direct	**81**
Fermage	5,7
Métayage	9,5
Autre	3,8
Total, faire-valoir indirect	**19**
TOTAL	**100**

Source : Enquête sur les conditions de vie des ménages en Haïti; IHSI, 2001[9]

Moins de 20 % des parcelles sont en faire-valoir indirect : le fermage (location d'une terre) et le métayage (système des deux moitiés, où le paysan donne la moitié de la production au propriétaire foncier) sont donc minoritaires.

Les parcelles sont détenues en faire-valoir direct à hauteur de 81 %, ce qui pourrait laisser penser que le paysan haïtien contrôle sa terre. Le contrôle de la terre incite à la bonne exploitation, à l'innovation, à l'investissement, à l'entretien, donne aussi des obligations et est donc désirable en soi, à la fois pour le paysan et pour la collectivité. En fait, sur ce total de 81 %, 25 % des parcelles sont possédées en indivision et 34 % sont possédées à titre individuel, mais sans acte notarié. Il faut aussi considérer les contrats de cession temporaires garantis par accord du voisinage. On constate donc qu'en fait le statut d'environ 60 % des parcelles n'est pas clair, et ne correspond pas à l'idée que l'on puisse se faire d'une pleine propriété du sol et de la sécurité foncière.

Le développement accéléré de l'urbanisation induit une hausse des prix fonciers qui ne facilite pas l'accès à la terre.[10]

Technologies de production

Le paysan travaille la terre à la machette, à la houe et à la pioche. La modernisation des équipements, lorsqu'elle est souhaitée par le secteur et le paysan, nécessite un financement qui est actuellement difficilement accessible.

Irrigation

Les systèmes d'irrigation existant ne fonctionnent pas toujours de manière efficiente et sont loin de satisfaire les besoins des exploitations. Les crues endommagent ou détruisent les seuils, les canaux et les murs de protection. L'entretien n'est pas assuré. Il en résulte des sections brisées, ensablées ou enherbées, donc des fuites ou des manques d'eau en saison sèche.

Il n'y a pas non plus de systèmes de gestion des eaux.

Électricité

Les difficultés d'accès à l'énergie électrique constituent une autre contrainte commune à la majeure partie des filières agricoles.

L'approvisionnement en courant électrique est assuré partiellement aux Cayes et dans les environs. Il est assuré de manière aléatoire à Jérémie, Miragoâne, Paillant et Fonds des Nègres. Dans chaque petite ville, il y a trois à quatre heures d'électricité par jour, ce qui est insuffisant. Le réseau est inexistant en milieu rural.

La Péninsule Sud ne dispose pas d'un schéma directeur en ce qui concerne l'alimentation en électricité. Il existe quelques projets et des potentiels de génération d'hydroélectricité qui sont à évaluer.

Transport des marchandises

Le rapport préparé par AGRICORP[11] établit que l'absence de routes en bon état réparties sur le territoire de la péninsule est une contrainte majeure à l'approvisionnement régulier des marchés en produits bien conservés. Beaucoup de problèmes socioéconomiques de la région sont liés à ces carences. L'économie régionale est largement une économie de subsistance, car les possibilités d'échanges commerciaux sont réduites par les difficultés et les coûts du déplacement par voie routière.

Les routes sont défoncées, cahoteuses, non canalisées pour la plupart, plus ou moins praticables par temps de pluie et comportent des obstacles naturels (falaises, ravines, montagnes, rivières, etc.). Moins du tiers des ménages ruraux dispose d'un accès facile à une piste en terre. Les liaisons interdépartementales sont extrêmement difficiles (Cayes-Jérémie en passant par Camp-Perrin ou Cayes-Jérémie en passant par la « côte »), voire inexistantes (Miragoâne - Petit-Trou-de-Nippes - Baradères – Jérémie en passant par Pestel-Corail-Roseaux). De ce fait, dans la plupart des zones de production des départements de la Grande-Anse et des Nippes, les produits doivent être transportés pendant plus d'une heure à dos d'homme ou à dos de bête jusqu'à une route tertiaire ou secondaire, pour être ensuite empilés sur des camions vétustes limités à moins de 25 km/heure, roulant sur des pistes non entretenues. Les pertes après la récolte qui en résultent sont considérables et il est difficile d'assurer des approvisionnements importants en produits de qualité. Ce ne sont pas seulement les fruits les plus sensibles qui sont affectés par ces mauvaises conditions, mais également les légumes, les tubercules, le café, le cacao et les produits animaux.

[8] MPCE, op. cit.
[9] Confirmé dans Delahaye, Olivier; les contraintes liées au foncier; identification des créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes; MARNDR / BID, juin 2005, tel que cité dans Identification des créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes; cadrage global : la production agricole dans le monde rural haïtien, Gilles Damais, septembre 2005 pour le Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural.
[10] Delahaye Olivier, cité par Gilles Damais, op. cit.
[11] Rapport précité, op.cit.

Le réseau routier souffre aussi d'un manque d'entretien chronique. Les critères de conception, la qualité des travaux, l'absence de politiques de maintenance sont autant de maux historiques.

L'essentiel de la production exportée de la Grande-Anse est actuellement acheminé par voie maritime jusqu'à Port-au-Prince, ce qui augmente les coûts de transport. Pour ce qui est des départements du Sud et des Nippes, l'exportation se fait principalement par voie terrestre. Par ailleurs, il serait pertinent d'examiner la possibilité d'ouvrir de nouvelles routes maritimes entre la Péninsule Sud et les îles avoisinantes des Caraïbes, la Jamaïque et Cuba. La Péninsule Sud dispose principalement de sept ports de cabotage : Jérémie, Anse d'Hainault, Corail, Pestel, Baradères, Grand Boucan et Petit Trou de Nippes, et d'un port international, Miragoâne.

Volumes et qualité de la production

Les conditions dans lesquelles s'effectue la production en général ne permettent pas au système de garantir des volumes et une qualité de produits. Cela est particulièrement pénalisant pour les produits exportés ou destinés à être transformés.

La multitude d'exploitations agricoles ne facilite pas non plus une gestion efficace de l'offre; la formation de coopératives serait une façon de regrouper la production et d'en contrôler la qualité.

Financement

La capacité d'emprunter est essentielle au fonctionnement de l'économie. Elle permet d'obtenir du financement pour réaliser des investissements qui, à leur tour, génèrent des revenus nouveaux. Ces revenus servent ensuite au remboursement des emprunts. L'emprunt ou la capacité de crédit permet aussi de gérer les fluctuations de revenus liées aux aléas de la production et aux risques. Malgré de nombreuses et diverses initiatives, force est de constater que l'agriculture, comme la pêche ou l'élevage d'ailleurs, ne disposent pas encore, dans la Péninsule Sud et dans le pays, de moyens de financement permettant de couvrir adéquatement l'ensemble des besoins.

L'organisation du financement de l'agriculture doit être revue à tous les niveaux : objectifs, moyens, évaluation des risques et aussi coûts d'accès au capital. Pour les agriculteurs et les ménages, les divers dispositifs de microfinance fondés sur la solidarité et les approches communautaires doivent être démultipliés en réseaux. Le système bancaire traditionnel doit intégrer les besoins des entrepreneurs agricoles. L'épargne doit être favorisée, canalisée et valorisée. Les fonds de garantie et les produits d'assurance doivent être développés.

Appui aux agriculteurs

La principale entité publique devant offrir des services d'appui à l'agriculture et aux agriculteurs est le Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR) et les diverses institutions autonomes qui sont sous sa tutelle.

Mais les effectifs des Directions départementales agricoles (DDA) (Sud, Grande-Anse, Nippes) du Ministère de l'agriculture sont surtout composés de personnel de soutien (employés sans qualification) et dans une moindre mesure, d'ingénieurs agronomes. Selon un rapport de synthèse effectué par le MARNDR en 2004, les cadres de niveau intermédiaire (techniciens), essentiels pour un travail de proximité avec les producteurs sont en nombre très inférieur aux cadres de niveau supérieur.[12]

Les Bureaux Agricoles Communaux (BAC) sont présents partout dans la péninsule, mais dépourvus de moyens réels de fonctionnement, et ne peuvent répondre efficacement à leur mission de service de proximité. Ainsi, les centres de Salagnac (Paillant) et de Lévy (Camp Perrin), spécialisés dans les recherches agricoles et la formation des paysans, ne peuvent offrir leurs services ni remplir leur mission de manière effective.

Deux types d'appui sont actuellement inexistants :

- celui de la protection contre les risques naturels et de marché;
- celui de la promotion des produits sur les marchés d'exportation.

Signalons enfin l'existence d'organismes autonomes sous tutelle, censés se centrer sur des problématiques spécifiques avec des moyens adéquats et dans un cadre administratif allégé. Un exemple est celui de l'Institut National du Café d'Haïti, de création récente (2003), dont le Conseil d'Administration est majoritairement composé de représentants de producteurs, du secteur privé traditionnel et des ONG d'appui au secteur. Tout en disposant de moyens très faibles, cet organisme a su démarrer une concertation dans la filière, mais malheureusement leur présence n'est pas manifeste dans la péninsule.

[12] Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural; cadre de coopération intérimaire; rapport de synthèse agriculture et développement rural; juin 2004.
[13] Valeur ajoutée calculée au prix du marché, en millions HTG.

8.3 FILIÈRES

8.3.1 Filières stratégiques

La section précédente traitait des enjeux agricoles en général. Il est nécessaire de compléter l'analyse en se penchant sur certaines productions particulièrement importantes pour la péninsule. L'analyse de filières s'intéresse à toutes les étapes de création de valeur ajoutée, de la production à la commercialisation.

Dans une perspective de ciblage, il est préférable de concentrer les efforts sur les filières de production agricole les plus susceptibles de contribuer, par leur valeur ajoutée, à l'élévation du niveau de vie de la population et à l'autosuffisance alimentaire du pays, sans pour autant provoquer une dégradation de l'environnement naturel, déjà largement menacé.

Une évaluation comparative de chaque filière ou production, actuelle ou potentielle, devrait alors être réalisée sur la base des critères suivants : intensité en main-d'œuvre et nombre d'emplois, revenus moyens, valeur ajoutée de la production, contribution à l'autosuffisance alimentaire, contribution à l'entrée de devises, perspectives de marché, compétitivité et impacts environnementaux.

Au niveau national, on sait que les productions qui génèrent le plus de valeur ajoutée sont celles indiquées au tableau ci-dessous. Elles comptent pour près de 90 % du total haïtien.

Tableau 10 : **Filières contribuant le plus à la valeur ajoutée, Haïti**

Filière	Valeur ajoutée[13]	Part relative
Igname	4,7	11 %
Bovins	4,5	11 %
Banane	4,1	10 %
Maïs	4,0	9 %
Manioc	2,8	7 %
Café	2,5	6 %
Mangue locale	2,1	5 %
Porcs	2,1	5 %
Patate douce	2,0	5 %
Sorgho	1,6	4 %
Riz	1,6	4 %
Poules pays	1,5	4 %
Haricot	1,5	4 %
Pois congo	1,1	3 %
Lait	1,1	3 %
Total	37,2	87 %
Total, toutes filières	42,8	100 %

Source : Identification de créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes, *Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural, BID et FFCT, octobre 2005, annexe 5.*

Certaines de ces productions sont sous-représentées dans la péninsule, alors que d'autres, peu importantes au niveau haïtien, y sont surreprésentées. Les données ne sont malheureusement pas disponibles pour la Péninsule Sud, mais il est possible d'inférer les productions importantes sur la base de la connaissance acquise.

Les filières qui peuvent être considérées comme prioritaires sont de deux ordres :

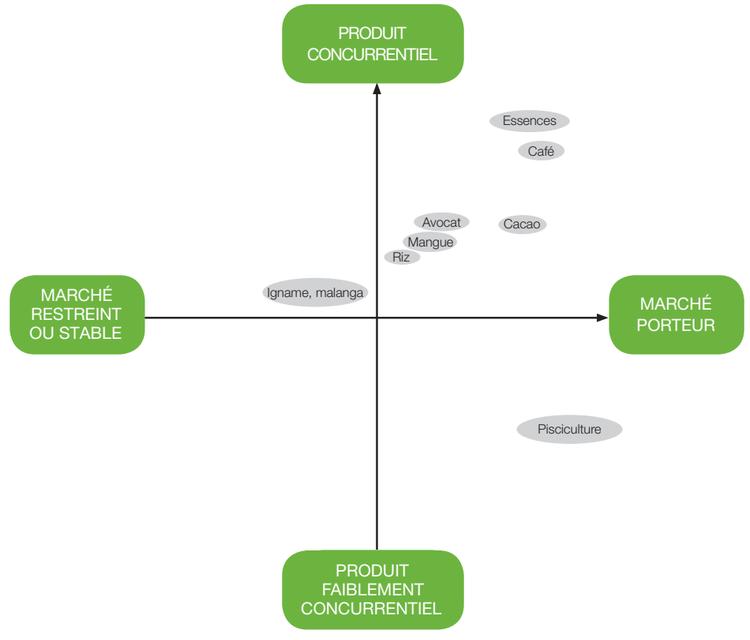
- huit filières établies : igname, banane, maïs, café, riz, haricot, cacao et vétiver. On retrouve dans cette liste des vivres de consommation interne et des denrées plutôt exportées.
- six filières à potentiel : mangue, citron, orange, mandarine, avocat et piment. Plusieurs de ces productions sont fruitières et se développent dans les écosystèmes favorables aux denrées.

Ces produits sont souvent associés au sein des écosystèmes caféiers ou cacaoyers.

Le Ministère de l'Agriculture a évalué ces filières selon leur niveau de compétitivité et l'attractivité de leur marché. Les graphiques ci-dessous présentent les résultats de cette évaluation pour les quatorze filières identifiées.

Schéma 4 : **Analyse des filières pour les marchés locaux**

Schéma 5 : **Analyse des filières pour l'exportation**



Il est donc recommandé :

- de soutenir le développement des filières de l'igname, de la banane, du maïs, du riz et du haricot;
- de consolider les filières cacao et café qui soutiennent l'exportation et qui peuvent être développées de façon durable, car elles contribuent à préserver l'environnement naturel de la péninsule;
- d'établir les conditions de développement de la filière du vétiver dans le respect de l'environnement;
- de travailler au développement de la production de la mangue, des citrus (citron, orange, mandarine), de l'avocat et du piment.

8.3.1.2 Filières des cultures vivrières

Les tableaux ci-dessous sont extraits du rapport Identification de créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes, Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural, BID et FFCT, octobre 2005.

Ils résument les atouts, les faiblesses et les menaces de chacune des filières retenues.

Tableau 11 : **Diagnostic synthétique des filières vivrières**

Filières	Atouts	Faiblesses	Menaces
Ensemble des filières vivrières	» Grand nombre d'exploitations concernées, dans tous les écosystèmes (sauf pour riz)	» Cultures sarclées érosives » Faible productivité (du travail et du sol) des systèmes de culture	» Concurrence des produits importés
Riz	» Gains de productivité potentiels importants au décorticage » Marché niche « qualité » à exploiter » Capacité à valoriser surfaces mal drainées » Nouvelles variétés moins consommatrices de main-d'œuvre » Présence coopération Taïwan et projet PIA	» Consommation élevée d'eau dans un contexte de raréfaction » Variétés locales sensibles à la maladie paille noire » Mauvaise utilisation intrants » Mauvaise présentation riz local » Coût main-d'œuvre élevé, mécanisation inopérante » Moulins obsolètes	» Conflits fonciers et politiques dans l'Artibonite » Dysfonctionnements ODVA et gestion de l'eau Artibonite » Pas de système de financement des exploitations » Hausse du prix des engrais » Pas de système de protection phytosanitaire
Maïs et sorgho	» Valorisation ensemble production (pas de sous-produits) : semoule, farine, paille » Rôle des cannes dans l'alimentation du bétail en saison sèche » Existence d'un pôle maïs au Cayes (ORE, Ateliers-École, …) » Cultures rustiques; variétés locales peu sensibles aux maladies, peu exigeantes en intrants et résistantes au stress hydrique (cultures de sécurité alimentaire) » Demande croissante si relance aviculture industrielle (et pisciculture) » Utilisation possible pour produire éthanol	» Gains de productivité potentiels limités sans restructuration globale des systèmes de production » Transformation du sorgho (décorticage) à faible productivité » Pertes post-récolte importantes en l'absence de système de stockage » Dans les conditions de marché actuelles, forte élasticité des prix par rapport à l'offre » Marché sorgho surtout rural	
Bananes	» Culture alimentaire à forte valeur ajoutée » Intégration dans des écosystèmes cultivés complexes (café) » Rôle dans l'aménagement des ravines » Rôle dans trésorerie ménages ruraux (ventes hebdomadaires) » Marché potentiel à l'exportation (marché ethnique, marché organique pour figue) » Marché intérieur porteur, prix en hausse	» Sensibilité à Sigatoka » Zones de monoculture (irriguée) infestées par nématodes » Système de commercialisation par régime coûteux (transport rachis) et non transparent » Variétés tolérantes à Sigatoka peu acceptées par les consommateurs » Semences bananières coûteuses	» Pas de système de protection phytosanitaire » Hausse de prix des intrants (banane irriguée) » Risques viraux du fait de l'uniformisation des souches cultivées reproduites par culture de tissus en laboratoire
Haricots	» Rôle sécurité alimentaire : source protéique de base (milieu rural surtout) » Fixation azote dans rotations culturales	» Culture risquée : sensibilité au stress hydrique, à l'excès d'eau et aux pathogènes (virus, champignons, insectes) » Érosive (plante sarclée sur pente) » Temps de cuisson élevé » Pertes post-récolte importantes en l'absence de systèmes de stockage » Érosion génétique rapide des semences (taux de pollinisation croisée important) » Coût élevé des semences de qualité	» Hausse du coût des intrants chimiques » Pas de système national de production de semences organisé
Pois congo	» Culture rustique : variétés locales peu sensibles aux maladies, peu exigeantes en intrants et résistantes au stress hydrique (cultures de sécurité alimentaire) » Culture de reconquête de milieux difficiles (lits majeurs des rivières) » Culture antiérosive » Rôle dans l'alimentation du bétail et fertilisation des sols » Bonne complémentarité avec autres cultures des systèmes de production traditionnels (période de travail) » Marché à l'export (RD) pouvant être développé, marché local considérable	» Faible disponibilité en variétés non photopériodiques » Rendements faibles » Pas de référentiel technologique local pour améliorer la productivité de la culture » Chaîne de commercialisation à l'exportation peu efficace	» Infrastructure de transport déficientes (forte hausse des pertes post-récolte pour le pois congo frais)

Tableau 12 : **Diagnostic synthétique des filières fruits**

Filières	Atouts	Faiblesses	Menaces
Ensemble des fruits	» Tous les producteurs d'Haïti sont concernés, sauf écosystèmes arides » Débouchés multiples pour un même fruit : autoconsommation, marché local, export » Circuits de commercialisation bien organisés et concurrentiels (pas de marges exceptionnelles) » Marché urbain porteur et en croissance pour toutes les filières fruits frais » Productions globalement compétitives en frais (faible concurrence import, marchés à l'export) » Effet très positif sur l'environnement » Certification organique possible pour export sur marchés niches » Existence ANATRAF et ANEM	» Production atomisée » Transformation pour marché local en général non compétitive (marché restreint, concurrence imports) » Fortes pertes dans le transport » Faible professionnalisme d'ANATRAF	» Pas de protection phytosanitaire (cochenille, mouche, …) » Absence de système certification et contrôle Q » Coûts élevés des services publics (transport, énergie) » Congestion et caractère mafieux, marché de gros Port-au-Prince » Ordre public non respecté (élevage libre) » Faible disponibilité en RH spécialisées
Mangues	» Marché niche sur les USA (haute valeur ajoutée) » Savoir-faire des exportateurs, infrastructures disponibles, réseaux commerciaux » Usine IQF installée » Projets d'appui récents (greffages, LFTM, etc.) » Existence ANEM	» Faible dynamisme ANEM » Une seule variété, objet de toutes les attentions (francisque, 15 % de la production totale) mais au marché limité (créneau ethnique)	» Concurrence nouveaux exports sur marché niche » Concurrence conso locale (menace pour exportateur) » Coûts élevés de l'accès au marché US
Avocats	» Prix très compétitifs pour marché export vers la République Dominicaine » Rôle alimentaire clé en Haïti (alimentation humaine et animale) » Existence de variétés (marché export) adaptées aux zones de haute altitude à protéger (sources, parcs)	» Conservation difficile et durée réduite pour variétés antillaises » Calendrier de production trop concentré (quatre mois)	» Plafonnement possible du marché export RD
Agrumes (oranges, chadèques, citrons)	» Marché urbain du frais porteur et en croissance (citron, oranges amères, mandarines) » Prix matière première très compétitifs pour jus en pleine saison (chadèques, oranges) » Possibilité de substitution à l'importation (marché jus importé = 5 M US $) » Usine marmelade installée	» Calendriers de production trop concentrés	» Concurrence croissante RD sur marché local (citron)

8.3.3 Filières du cacao

Cette synthèse a été réalisée essentiellement à partir de l'étude de Frisner Pierre, Identification de créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes, filière cacao, de septembre 2005.

8.3.3.1 Production

Dans l'ensemble du pays, la culture du cacao est particulièrement concentrée dans deux zones : le Nord et la Grande-Anse (Dame-Marie, Chambellan, Anse-d'Hainault, Moron, Marfranc). Toutefois, on la retrouve aussi dans les Nippes, soit dans les communes de : Plaisance du Sud, Baradères, Petite Rivière de Nippes et Fonds des Nègres.

Il existerait près de 20 000 producteurs de cacao en Haïti. La culture du cacao reste une activité de petites exploitations agricoles. Le MARNDR établit que la superficie moyenne par exploitation est de 0.725 carreaux. La surface par exploitant semble être plus étendue dans la Grande-Anse que dans le Nord. Les parcelles de cacao sont exploitées à 96 % en faire-valoir direct.

Le cacao est exporté à l'état brut. Le cacao manufacturé a disparu et n'est plus exporté depuis 1977. Actuellement, on ne fabrique que du chocolat artisanal.

8.3.3.2 Commercialisation

Le circuit de commercialisation se compose du producteur, du « spéculateur » et ses « sous marins » ou marchands ambulants (qui vont acheter chez le producteur) et de l'exportateur. Ce circuit dérive d'une ancienne loi sur les limites de spéculation. Jusqu'en 1970, la Compagnie HAMASCOSA bénéficiait d'une situation de monopole d'exportation. Aujourd'hui, le nombre d'exportateurs est très limité. Les spéculateurs exercent aussi en situation de monopole territorial.

La denrée est regroupée dans les marchés locaux, puis transportée directement à Port-au-Prince. Le produit y est conditionné puis exporté sur les marchés internationaux d'Amérique du Nord et d'Europe.

Il faut noter l'entrée de coopératives dans le circuit de commercialisation. Dans la Grande-Anse, on retrouve cinq coopératives qui interviennent dans la commercialisation du cacao. Elles sont soutenues par le projet HAP, financé par l'USAID et exécuté par le DAI. Ce projet vise à garantir un meilleur revenu au producteur en valorisant davantage sa production de cacao. L'assistance de HAP concerne principalement le renforcement institutionnel, la circulation de l'information sur les marchés locaux et internationaux, notamment les prix et la recherche de marché intéressant.

8.3.3.3 Diagnostic

La situation du cacao dans la Grande-Anse est caractérisée par le bas rendement des plantations : dans la majorité des cas, il ne dépasse pas 300 kg à l'hectare. Cela est la conséquence de plusieurs facteurs comme :

- L'âge des plants : la plupart des plantations date de l'époque coloniale (plantations centenaires) et ont presque perdu leur capacité productive. La plantation de nouveaux plants est une solution à cet état de fait.
- La densité des plantations : il arrive que la quantité de cacaoyères dans les plantations est excessive; ces derniers forment avec les arbres d'ombrage une véritable forêt.
- La pauvreté des sols : les sols de la Grande-Anse et du Nord se dégradent rapidement. Des apports fréquents d'engrais sont nécessaires, non seulement pour remplacer les éléments nutritifs enlevés par des récoltes successives, mais aussi pour compenser les pertes dues à la dégradation. Cela entraîne une augmentation du coût de production.
- Les variétés cultivées : les variétés les plus répandues en Haïti sont le criollo et le forastero. Il faudrait évaluer la pertinence de les remplacer par d'autres, déjà reconnues, sur le papier, pour leur valeur génétique, particulièrement en ce qui concerne leur rendement.
- La pauvreté de l'entretien : bien souvent l'entretien des cacaoyères se résume à un ou deux sarclages pour faciliter la circulation à l'intérieur de la plantation. Les récoltes obtenues sont dues uniquement à la vocation cacaoyère des zones de production.
- Les prédateurs : Il faut signaler les dégâts des rongeurs, des oiseaux et des fourmis rouges qui peuvent emporter jusqu'à 25 à 30 % de la production avant la récolte.

Même si, à la base, les variétés de cacao cultivées en Haïti sont excellentes, le produit commercialisé n'est pas de première qualité commerciale du fait de ses défauts de présentation.

Les procédés rudimentaires actuellement utilisés pour la fermentation et le séchage ne permettent pas de produire un cacao de grade A. Le cacao haïtien, classé « inférieur », est donc payé selon cette catégorie. Le cacao produit à la Jamaïque et à Trinidad est payé par exemple deux fois plus cher que celui d'Haïti. Les producteurs négligent les plantations cacaoyères et se contentent de la cueillette. Certains substituent cette culture par celle de l'igname ou du maïs, jugées plus rentables; cette substitution est favorisée par la fluctuation des prix.

Cette négligence a malheureusement été encouragée par l'insouciance des exportateurs et des spéculateurs qui achètent des producteurs au même prix, quelle que soit la qualité. Par ailleurs, une prime à la qualité sous forme de diminution des taxes à l'exportation a été supprimée.

Il n'y a pas actuellement d'institution qui coordonne les efforts pour l'amélioration de la filière. Aucune loi ne régit la filière.

8.3.4 Filières du café

Cette section sur la filière café a été essentiellement réalisée à partir d'une étude effectuée par AGRICORP S.A, pour le compte du MARNDR : Programme de Développement Rural, Grande-Anse, volet commercialisation et transformation, Analyse des opportunités pour une relance de la production et de la commercialisation du café de qualité dans la Grande-Anse (Roseaux, Corail, Beaumont, Pestel) au niveau des organisations paysannes sélectionnées, septembre 2002.

8.3.4.1 Production

On distingue quatre zones de production du café dans la Péninsule Sud :

- Dans les zones de très haute altitude (supérieure à 1000 mètres), la culture du café est prédominante et en expansion (Desbarrières, Lacombe).
- Dans les zones de haute altitude (de 700 à 1000 mètres), la culture de café est prédominante, mais il y a une forte concurrence du haricot (Annette, Pourcine, Ferace, Lacadonie, Deslincourt, Changieux).
- Dans les zones de moyenne altitude (500 à 700 mètres), la culture de café est en régression au profit du haricot (Cassanette, Dériveau, Tozia).
- Dans les zones de basse altitude (moins de 500 mètres), le café est en forte régression; il est concurrencé par les cultures vivrières et l'exploitation de bois durs pour la construction (Bernard, Fond d'Icaque, Fonds des Nègres).

Ainsi, les zones de très haute altitude, exposées aux alizés et bloqués par le Pic Macaya produisent un café haut de gamme; c'est le terroir de prédilection du Haïtian Blue. La Fédération des Associations Caféières Natives (FACN) a établi dans cette région treize centres de collecte et de transformation du café lavé. Tous ne sont pas situés dans les zones d'altitude, mais la majeure partie du café exporté par FACN sous le label Haïtian Blue et provenant de Beaumont est issu d'un triangle reliant les principales zones de très haute altitude : Desbarrières, Bellance, Férace et Lacadonie.

La majeure partie des terres est en faire-valoir direct, le faire-valoir indirect (fermage surtout) ne représentant que moins de 11 % des surfaces exploitées.

La fluctuation et la baisse des cours du café sur le marché mondial sont des causes significatives du phénomène de substitution des cultures.

Dans les zones de basse altitude, on n'entretient plus le café et les plantations ne sont pas régénérées. La coupe de bois pour la construction et la production de charbon de bois (le transport vers Port-au-Prince se fait par les ports de Pestel, Corail et Baradères) est plus rentable.

Dans les zones de moyenne et de haute altitude, on arrache des anciens jardins caféiers pour planter des haricots. Ces haricots peuvent se vendre plus cher que le café, malgré des rendements faibles. Cette culture s'accompagne d'une coupe du couvert végétal, essentiel à la culture du café.

L'exploitation de ces milieux est ainsi de plus en plus de type « minier » : on extrait sans assurer la reproduction de l'écosystème. Celui-ci se dégrade alors et les rendements diminuent. À juste titre, AGRICORP estime que le système est en crise, « malgré l'apparence que peuvent donner les performances économiques de la culture du haricot ou de l'igname sur ces anciens jardins caféiers ».

Dans les zones les plus hautes (Préval, Desbarrières), on continue à planter du café en régénérant des plantations anciennes. L'intérêt de ces nouvelles plantations est la production de bananes associée. Du point de vue économique, l'écosystème caféier figure parmi les deux systèmes de culture à plus forte valeur ajoutée et les plus rémunérateurs du travail familial. Cet écosystème inclut l'élevage de porcs qui consomment les détritus.

8.3.4.2 Commercialisation

La récolte se partage généralement entre d'une part les « spéculateurs » et leurs « voltigeurs », d'autre part les associations de la FACN. En 2002, les premiers occupaient près des deux-tiers du marché et s'intéressaient au café pilé; la FACN occupait le reste du marché et se spécialisait dans le café lavé. La part actuelle de la FACN est probablement plus élevée aujourd'hui.

Diagnostic

- Malgré tous ces problèmes, la demande pour le café haïtien de qualité est en pleine croissance (Europe, Japon), ce qui offre une opportunité de marché intéressante.
- Il est donc particulièrement regrettable qu'elles ne puissent être satisfaites du point de vue quantitatif et difficilement satisfaites du point de vue qualitatif.
- La performance de la région est aussi limitée au niveau de la transformation et de la commercialisation du café. La distance est trop grande entre les lieux de production et de transformation. La maîtrise technique du processus de préparation du café est insuffisante.
- Le scolyte du café et, indirectement, la sigatoka (cercosporiose) de la banane cause beaucoup de dégâts.

8.3.5 Filières du vétiver

Cette section est fondée sur l'étude de Gary Paul, Identification de créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes, filière des huiles essentielles, pour le MARNDR et le BID, septembre 2005.

Jusque dans les années '70, la production des huiles essentielles représentait un avantage important pour Haïti. Malheureusement, l'établissement d'une agence gouvernementale dans les années 1970, l'Office de Commercialisation des Essences Aromatiques, a freiné la croissance de cette industrie : l'État force alors les producteurs à vendre à des prix extrêmement bas leur produit, entraînant la fermeture de nombreuses distilleries.

La sous-filière de vétiver (Vetiveria zizanoides linnaens) met en présence quatre types d'acteurs : les producteurs de la matière première, les fournisseurs (intermédiaires collecteurs), les distillateurs et les exportateurs.

8.3.5.1 Production

La production du vétiver est concentrée dans la région des Cayes, jusqu'aux régions montagneuses de Port-Salut. Il existe également une petite production autour de St-Louis-du-Sud. Le vétiver occupe les pentes des mornes calcaires entre 100 et 600 mètres d'altitude, composées d'un sol très peu fertile, impropre à la pratique des autres cultures.

Les producteurs de racines de vétiver sont majoritairement de petits et moyens exploitants. Ils sont estimés à près de 8000 dans la zone de Port-Salut. Il devrait y avoir près de 60 000 petits producteurs de racines de vétiver dans la Péninsule Sud. Le vétiver est présent à La Fresière, Maniche, Cavaillon, Fogas, Ducis, Moreau, Île-à-Vache, etc. La superficie couverte par le vétiver est estimée à 5000 ha d'après Joël Ducasse.[14] Cette filière est hautement rémunératrice et facile d'entrée.

Les principaux producteurs d'huiles essentielles du sud ont créé, en 2003, l'Association des Producteurs d'huiles du Sud (APHES), avec l'objectif de vendre directement sur le marché international. Pour ce faire, l'association veut aider les producteurs et les inciter à récolter les racines matures (meilleure concentration d'essence). Ensuite, elle essaie de mettre en place un fonds destiné à répondre ponctuellement aux besoins de fonds de roulement. Enfin, elle veut améliorer la présentation du produit. APHES veut éviter dans la mesure du possible de vendre aux exportateurs de façon individuelle en mettant en place une stratégie de groupe. Mais les membres continuent de vendre leur production de façon individuelle aux exportateurs.

8.3.5.2 Commercialisation

Les collecteurs sont des intermédiaires entre le distillateur et les producteurs. Dans le cas du vétiver, les collecteurs obtiennent la matière première à partir de plusieurs points de collecte organisés par des assistants, qui peuvent influencer les prix et l'attribution des volumes commandés. Ils sont plus d'une cinquantaine dans la plaine des Cayes. Les assistants sont généralement des producteurs de racines de vétiver. On peut estimer qu'il y a trois assistants par fournisseur.

Les distilleries d'huiles du vétiver collectent la matière première et la production brute ou raffinée des huiles essentielles en achetant des collecteurs. L'exportation est assurée par un groupe plus restreint de distillateurs qui achètent la production d'huiles de ceux qui n'ont pas accès au marché international.

En 2003, seize distilleries étaient opérationnelles. Au niveau de la péninsule, les trois distilleries les plus actives sont FRAGER (Agri-Supply), Caribbean Flavors and Fragrances et Haïti Essential Oil Company HEOC. FRAGER serait la plus grande distillerie de vétiver dans le monde, avec une capacité installée de 80 tonnes d'huile par an. Il est à noter que certains distillateurs possèdent aussi des installations contiguës de production de clairin et obtiennent donc de ce fait de la bagasse, ce qui leur procure une énergie à bon marché (Borgat, Godefroy, Marc Jeune, Moscoso, Aromates Blanchard).

8.3.5.3 Diagnostic

- Le marché international de l'huile de vétiver ne semble pas être en forte croissance. Les huiles de vétiver haut de gamme sont négociées dans le cadre de marchés captifs. Toute augmentation de l'offre locale crée une situation difficile pour les petites et moyennes distilleries qui sont obligées de stocker.
- La matière première coûte de plus en plus cher, suite à la concurrence entre les collecteurs d'une part, et les distillateurs d'autre part, pour s'accaparer un plus gros volume. Cela pousse les producteurs à fouiller le vétiver à l'état immature. Le sol est alors exposé à l'érosion et au ruissellement, alors qu'une récolte plus ordonnée limiterait ces effets négatifs. La quantité de racines de vétiver produit a donc augmenté mais le rendement par kilo de racine a considérablement diminué. Sur les terres sèches, les producteurs continuent à remplacer le sorgho, utile à la sécurité alimentaire, par le vétiver. Il faudrait envisager l'augmentation du rendement du kilo de racines à l'usine avant de considérer une augmentation de la superficie exploitée.

[14] Options stratégiques pour le développement et la promotion des exportations des huiles essentielles d'Haïti, 6-8 mai 2003, p. 21.

- » La qualité de l'huile de vétiver produite est très différente d'une usine à l'autre. Cette situation est liée à la qualité des équipements disponibles et à l'introduction des racines de vétiver immatures dans l'alambic, avec les impuretés que cela apporte. La plupart des usines sont très vétustes; quatre seulement sont considérées comme modernes. En produisant une huile de vétiver plus transparente et propre, il est possible d'obtenir une valeur ajoutée significative.
- » Les connaissances techniques du chef d'entreprise varient d'une distillerie à l'autre.
- » Le coût élevé du capital d'emprunt et du fonds de roulement nuisent au fonctionnement de la filière, du fait que le distillateur se retrouve toujours à la merci de l'exportateur pour le financement de ses activités. L'accès aux capitaux est cher dans le secteur bancaire formel. Le marché parallèle est parfois utilisé : emprunt auprès de grands négociants ou distillateurs à des conditions moins rigides que la banque.

8.4 ORIENTATIONS

Cette section propose un ensemble d'orientations en vue du développement de l'agriculture dans la Péninsule Sud. Ces orientations sont fondées sur les diagnostics, globaux et par filières, précédemment établis.

Un des leviers du développement économique et social de la Péninsule Sud est son agriculture. La région est un des principaux greniers du pays et une agriculture plus dynamique améliorera non seulement le bien-être de la population du sud, mais contribuera directement à la sécurité alimentaire des Haïtiens en général.

La Péninsule Sud bénéficie de conditions agroclimatiques favorables, d'une large diversité de sols, d'une pluviométrie abondante et de nombreux cours d'eau propices à l'irrigation. La diversité des cultures y est étonnante : le paysan a su s'adapter aux conditions climatiques et de sols très variables. La production agricole régionale répond à des besoins internes et, pour certaines productions, peut aussi satisfaire les marchés extérieurs. L'agriculture et l'élevage sont souvent intimement liés au sein d'écosystèmes complexes.

La pratique de l'agriculture est cependant une activité risquée sous bien des aspects : catastrophes naturelles fréquentes et dommageables, érosion hydrique et éolienne, épidémies et infections, dépendance de marchés internationaux fluctuants. Ces risques auraient des conséquences moins dommageables s'ils étaient gérés. Mais la surexploitation des sols et la déforestation aggravent les conséquences des catastrophes naturelles, les mécanismes de production et de distribution ne protègent pas contre les risques économiques et la faiblesse de la veille sanitaire et des soins ne permet pas de contrôler les effets des épidémies.

Le paysan se trouve ainsi confronté à un environnement difficile, qui ne lui permet pas d'assurer correctement la subsistance de sa famille tout au long de l'année. Souvent fermier ou métayer, il travaille à la main, ne maîtrise pas toujours les conditions d'une production efficace et non dommageable pour l'environnement et n'a pas d'accès au crédit qui pourrait lui permettre de se moderniser. Des salaires faibles et un manque de formation rendent difficile l'accès à la main-d'œuvre. Les infrastructures nécessaires à la production (alimentation électrique) et à la distribution des produits (routes et ports) sont déficientes et mal entretenues. La gestion de la qualité et le marketing, indispensables pour obtenir les meilleurs prix sur les marchés, sont négligés. Les structures d'encadrement sont quasi inexistantes ou à peine émergentes.

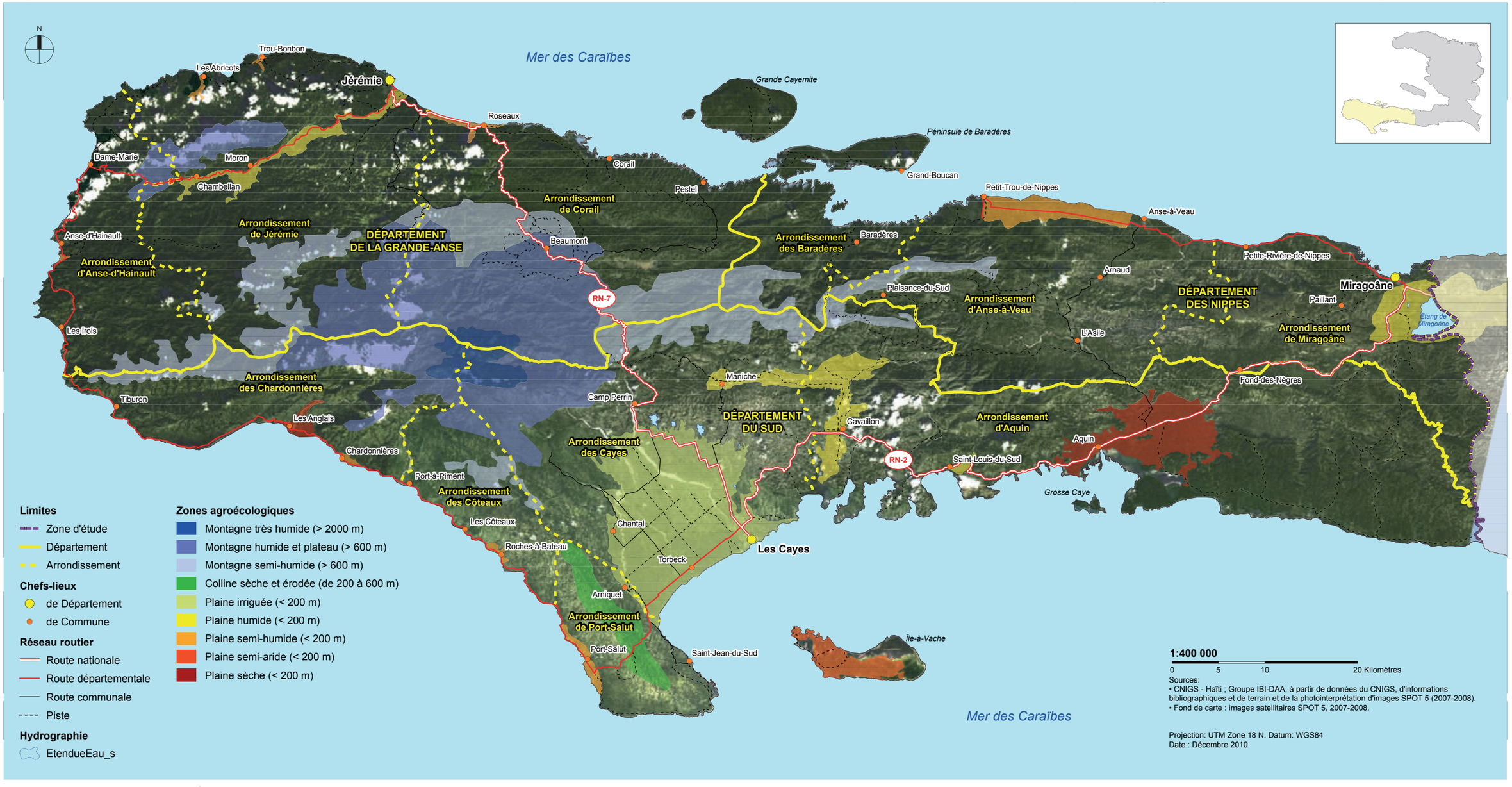
La dynamisation de l'agriculture est donc une tâche immense et de longue haleine, tant les obstacles sont nombreux, divers et structuraux. Les orientations suivantes sont proposées :

- » Clarifier les titres de propriété.
- » Développer le microcrédit pour l'acquisition de matériel et d'équipements.
- » Former les paysans et les travailleurs agricoles.
- » Assurer une gestion et un bon entretien des réseaux d'irrigation.
- » Doter la région d'un schéma directeur d'équipement et d'alimentation électrique.
- » Développer le réseau routier en donnant priorité à la desserte des marchés régionaux.
- » Entretenir correctement le réseau routier.
- » Évaluer l'ouverture de nouvelles routes maritimes vers la Jamaïque et Cuba.
- » Soutenir les coopératives de mise en marché (gestion de l'offre, contrôle de qualité, promotion).
- » Mettre en place un système de protection contre les risques naturels.
- » Mettre en place un système de protection contre les risques économiques.
- » Mettre en place une veille phyto-zoosanitaire.
- » Mobiliser la filière cacao sur un objectif d'amélioration de la qualité et repositionner le cacao haïtien sur les marchés de façon à améliorer sa compétitivité et à augmenter sa valeur :
 - Donner un statut aux zones prioritaires de culture du cacao.
 - Introduire de nouveaux plants.
 - Étudier la pertinence d'introduire d'autres variétés à plus haut rendement.
 - Sensibiliser les paysans à l'importance d'un entretien régulier des cacaoyères
 - Réduire les destructions par les prédateurs.
 - Sensibiliser la filière à l'intérêt d'améliorer la qualité du cacao produit; développer un contrôle de qualité à toutes les étapes de la production; mettre en place des incitatifs et des aides à cet effet.
 - Soutenir le développement des coopératives de production et de commercialisation.
 - S'assurer de la répartition sur toute la filière des bénéfices liés à l'amélioration du produit.
- » Augmenter l'offre exportable en café haut de gamme de type Haïtian Blue et améliorer sa qualité; augmenter l'offre en café lavé de qualité dans les autres zones caféières.
- » Donner un statut et une vocation (café haut de gamme) aux zones de production de café en haute altitude (au delà de 900 mètres, soit environ 3000 ha dans les localités de Bellance, Préval, Lacadonie, Férace, Desbarrières, Larieux, Annette et Pousseline).
- » Donner un statut et une vocation (café lavé de qualité pour le marché des mélanges) aux autres zones caféières de la région de Beaumont, situées entre 500 et 800 mètres d'altitude.
- » Soutenir le développement des filières de commerce équitable.
- » Améliorer les conditions de transformation et de commercialisation du café, plutôt que la quantité produite. Renforcer son image de marque.
- » Pour rapprocher les lieux de production et de transformation et améliorer le processus de préparation, établir une usine capable de traiter annuellement 500 000 livres de café parche de qualité (30 % de la production potentielle de la zone), soit environ 300 000 livres de café marchand de haute qualité ou huit containers. Cette usine serait entièrement mécanisée et alimentée par une microcentrale hydroélectrique sur la rivière Roseaux. L'usine s'approvisionnerait dans un rayon de 4 km, afin de limiter les risques de surfermentation.
- » Améliorer la piste reliant Fond Chéron (Duchity) à Desbarrières, afin de faciliter la sortie du café de très haute altitude produit dans toute la région
- » Améliorer les soins apportés aux jardins caféiers par une meilleure gestion de la couverture boisée et l'introduction progressive d'espèces commerciales telles que les citrus (mandarines), la noix de macadamia ou les cocotiers (selon l'altitude), ainsi que par une intensification de la culture de la banane (plantée avant le café et premier ombrage d'une parcelle caféière en voie d'installation).
- » Améliorer les débouchés de deux productions excédentaires dans la région : l'arbre à pain, l'arbre véritable et la banane (transformation en farines commercialisables pour l'alimentation animale ou humaine). L'augmentation de revenus aura une incidence positive sur la production de café de qualité.
- » Renforcer la veille phyto-zoosanitaire sur le scolyte du café et la cercosporiose de la banane.
- » Contrôler les dommages environnementaux par la culture du vétiver et améliorer la qualité produite.
- » Pratiquer une récolte plus ordonnée et éviter en particulier de fouiller le vétiver à l'état immature, de façon à réduire l'exposition à l'érosion.
- » Augmenter le rendement du kilo de racines à l'usine plutôt que la superficie exploitée (éviter en particulier le remplacement du sorgho, qui contribue à la sécurité alimentaire de la région).
 - Standardiser et améliorer la qualité de l'huile produite en modernisant les usines et en formant les exploitants.
 - Faciliter l'accès aux capitaux à un coût raisonnable.

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe

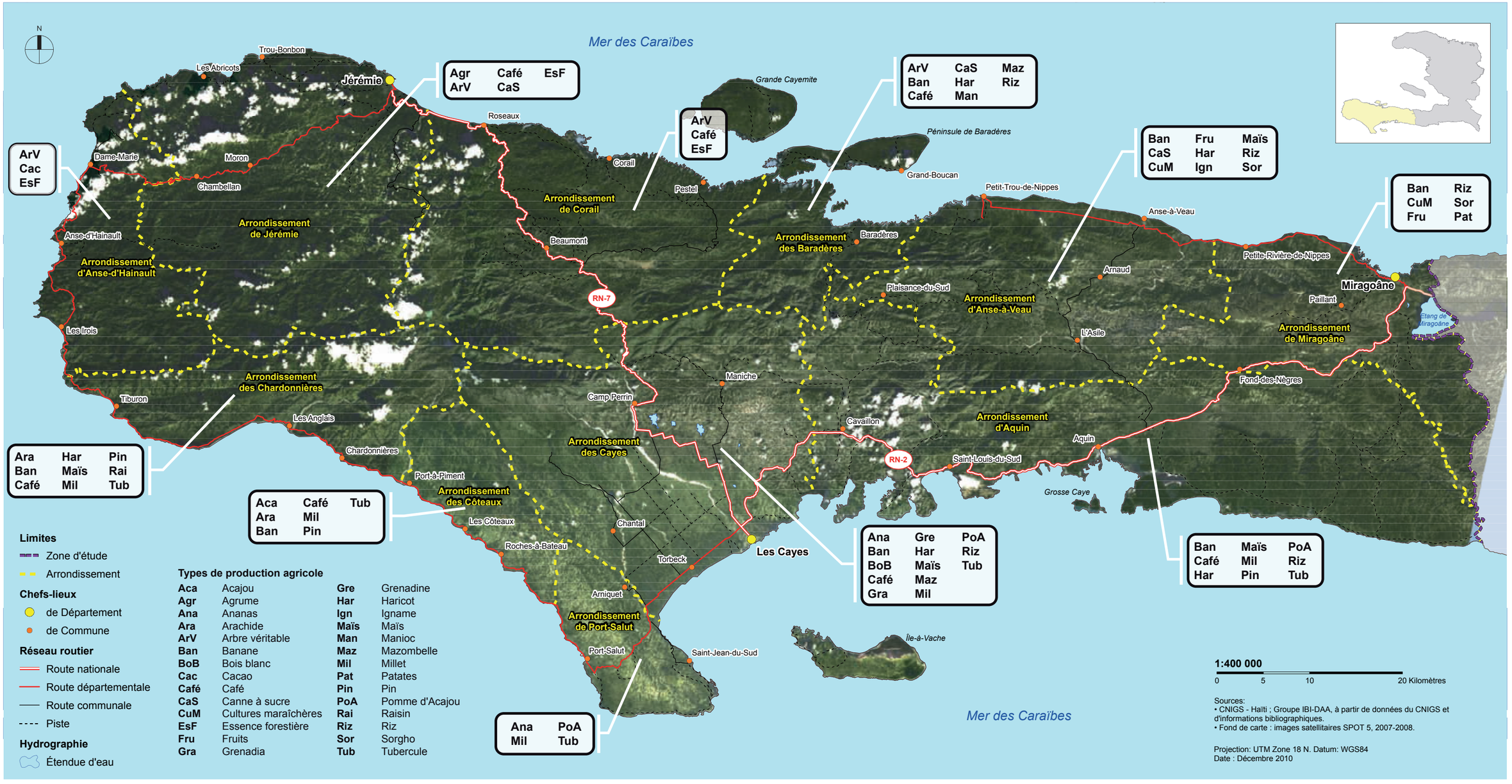


Carte 15 : **GRANDS ENSEMBLES AGRICOLES HOMOGÈNES**



Carte 16 : **PRINCIPALES ZONES AGROÉCOLOGIQUES**

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe



Carte 17 : **TYPES DE PRODUCTION AGRICOLES PAR ARRONDISSEMENT**

LE TOURISME

9

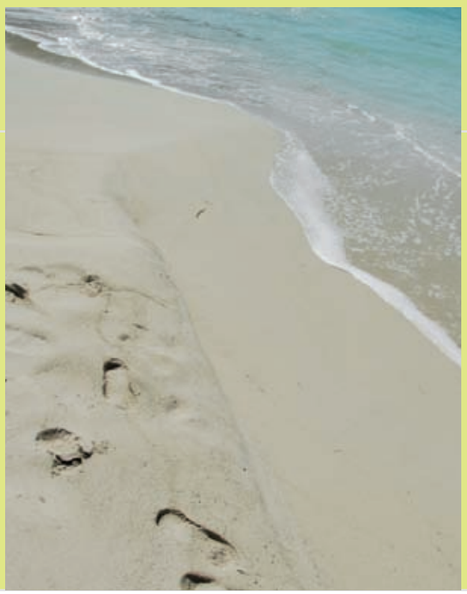
















9 LE TOURISME

Cette section constitue un résumé de l'étude spécifique sur le tourisme dans la Péninsule Sud, qui fait l'objet d'un rapport ad-hoc. Ce rapport présente un état de situation et un diagnostic de la Péninsule Sud d'Haïti, évalue ensuite le potentiel touristique de la Péninsule et propose des orientations de développement.

Comme on le verra plus loin, la région offre plusieurs attraits susceptibles de soutenir un développement touristique et de contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de vie de la population, s'ils sont mis en valeur et commercialisés dans une perspective de développement durable. Par contre, les obstacles sont nombreux et il s'agit de bien en prendre la mesure, pour ultimement mettre en place une stratégie à court et moyen termes qui soit réaliste et efficace.

9.1 FRÉQUENTATION TOURISTIQUE ACTUELLE

9.1.1 Fréquentation touristique en Haïti

Les données sur la fréquentation touristique du pays manquent d'exhaustivité et de fiabilité. Nous avons tenté néanmoins de les exploiter au mieux en intégrant ces faiblesses.

Le tableau ci-dessous présente les données officielles sur le nombre de visiteurs se rendant annuellement en Haïti. Il distingue les «touristes» et les «croisiéristes».

Du côté des touristes, on constate une rupture en 2007. Depuis cette date, le Ministère comptabilise les Haïtiens détenteurs de cartes de résidence permanente à l'étranger, ce qui explique la hausse marquée de 2007. Entre 2002 et 2006, la moyenne annuelle de visiteurs de la catégorie «touriste» se situe à environ 118 000. En 2007, le niveau passe à 386 000, ce qui permet d'estimer l'ordre de grandeur du nombre de visiteurs de la Diaspora à 268 000.

Le nombre de croisiéristes varie d'une année à l'autre, avec une certaine tendance à l'augmentation entre 2002 et 2008. Le niveau moyen atteint au cours des trois dernières années est de 470 000 visiteurs. Cette fréquentation devrait être en hausse à partir de 2010 puisque que la Royal Caribbean, qui dessert et opère le site de Labadee, effectue actuellement un investissement de 50 millions dollars américains comprenant notamment la construction d'un quai, qui, à partir de décembre 2009, permettra de recevoir le plus grand bateau de croisière du monde (qui transporte 6 200 personnes).

Tableau 13 : **Arrivée des visiteurs à Haïti**

	2002 [2]	2003 [1]	2004 [1]	2005 [1]	2006 [2]	2007 [2]	2008 [2]
Touristes	140 000	136 000	96 000	112 000	107 783	386 060 [3]	n.d.
Croisiéristes	342 000	382 000	289 000	368 000	449 921	482 077	478 009
Total	**482 000**	**518 000**	**385 000**	**480 000**	**557 704**	**868 137**	**n.d.**

[1] Source : Organisation Mondiale du Tourisme, Haïti Factbook, Basic Indicators (2002-2005).
[2] Source : MDT, Bulletin trimestriel de statistique touristique (BUSTII).
[3] Inclut les Haïtiens détenteurs de cartes de résidence permanente à l'étranger.

9.1.2 Niveau de fréquentation par segment

Pour bien comprendre le volume d'activité touristique en Haïti, il est nécessaire de segmenter la clientèle en fonction du motif de voyage, en distinguant préalablement le tourisme récepteur et le tourisme interne. Le premier est le fait de personnes résidant à l'extérieur du pays, le second des personnes résidant en Haïti.

Au niveau du tourisme récepteur, on distinguera les segments suivants, qui sont mutuellement exclusifs :

- Segment 1 : touristes étrangers d'agrément en escale en Haïti, que l'on peut appeler croisiéristes.
- Segment 2: visiteurs de la Diaspora (Personnes de nationalité Haïtienne résidents permanents à l'étranger et venant en Haïti pour trois motifs : agrément, affaires ou visite de la famille ou des amis).
- Segment 3: touristes étrangers d'agrément en visite. Ces touristes arrivent par voie aérienne ou terrestre lorsqu'ils proviennent de République Dominicaine (il peut alors s'agir de résidents dominicains ou de touristes étrangers poursuivant leur séjour en Haïti).
- Segment 4: touristes étrangers d'affaires, qu'ils proviennent de République dominicaine ou d'ailleurs.
- Segment 5: visiteurs étrangers en mission d'aide de courte durée en Haïti.

Au niveau du tourisme interne, on distinguera les deux segments suivants:

- Segment 6 : résidents Haïtiens (en déplacement dans le pays pour agrément, affaires ou visite de la famille ou des amis).
- Segment 7 : étrangers en résidence de longue durée en Haïti (essentiellement pour agrément ou affaires).

Les statistiques disponibles ne fournissent pas directement le volume de chacun de ces segments. Il est cependant utile de tenter une estimation, ce qui permet de mieux comprendre les volumes en cause et donc de mieux définir la stratégie. L'amélioration des méthodes de collecte d'informations permettra de réduire les incertitudes dans les années à venir (voir recommandations).

Comme on l'a vu précédemment, le segment 1 des croisiéristes peut être estimé à 470 000 visiteurs et le segment 2 (Diaspora) à environ 268 000 visiteurs. En 2007, les autres touristes comptent alors pour un volume d'environ 130 000 visiteurs, ce qui correspond, cette année-là, à un volume total de 868 000 visiteurs.

Ce volume de 130 000 visiteurs est celui des segments 3, 4 et 5; il n'inclut pas le tourisme interne (segments 6 et 7), qui n'est pas actuellement comptabilisé. Il n'inclut pas non plus les entrées terrestres.

Le tableau suivant fournit des informations sur les motifs de voyage. À partir de ces données, on peut estimer qu'environ la moitié des touristes non-résidents, excluant la Diaspora, se rend à Haïti pour un motif autre que l'agrément ou les affaires. Dans ces conditions, on peut estimer que, sur les 130 000 visiteurs des segments 3, 4 et 5, la moitié correspondrait au segment 5 (visiteurs étrangers en mission d'aide de courte durée en Haïti), l'autre moitié se répartissant entre les segments 3 (touristes étrangers d'agrément) et 4 (touristes étrangers d'affaire).

Tableau 14 : **Arrivées de touristes selon le motif de voyage**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008 1er semestre
Vacances	40 %	42 %	30 %	35 %	35 %	35 %	40 %
Affaires/motif professionnel	15 %	13 %	15 %	20 %	20 %	20 %	8 %
Non spécifié / autres	45 %	45 %	55 %	45 %	45 %	45 %	52 %
Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

Source : MDT, Bulletin trimestriel de statistique touristique (BUSTII), vol.1, no.2, avril-juin 2008. Les données de 2006 et 2007 paraissent suspectes.

Nous estimons que la part du motif affaires dans le tourisme des non-résidents devrait se situer autour de 80% (il pourrait peut-être même être supérieur, compte tenu de la faiblesse de la capacité hôtelière et du peu d'attraits organisés). Le segment 4 (étrangers en visite d'affaires) compterait alors pour 52 000 visiteurs et le segment 3 (étrangers en visite d'agrément) pour 13 000 visiteurs.

Le tableau ci-dessous présente le résultat de cette estimation des ordres de grandeur de la fréquentation touristique d'Haïti en 2007, par segment.

Tableau 15 : **Estimation de la fréquentation touristique par segment, 2007**

	Segment	Volume 2007	Part (%)	Part (%) excluant croisières	Commentaires
Non-résidents					
1	Croisiéristes	470 000	54 %		
2	Diaspora	268 000	31 %	67 %	
3	Étrangers en visite d'agrément	13 000	1 %	3 %	Entrées terrestres exclues
4	Étrangers en visite d'affaire	52 000	6 %	13 %	
5	Aide internationale (courte durée)	65 000	8 %	17 %	
	Total, non-résidents	**868 000**	**100 %**	**100 %**	
Résidents					
6	Résidents Haïtiens	Inconnu	-	-	
7	Résidents étrangers	Inconnu	-	-	

Source : estimation DAA à partir des données MDT.

9.1.3 Origines des touristes non-résidents

Les données disponibles sur l'origine des touristes concernent les touristes non-résidents excluant les croisiéristes (segments 2 à 5) et sont représentatives des origines des non-résidents hors République Dominicaine, les données à la frontière terrestre n'étant pas traitées.

Les touristes non-résidents proviennent en grande majorité des États-Unis : ils comptent pour les trois-quarts des arrivées. Viennent ensuite le Canada et l'Europe.

Tableau 16 : **Arrivées de touristes non-résidents à Haïti**

	2003	2004	2005	2006
Caraïbes	**11 %**	**8 %**	**12 %**	**8 %**
République Dominicaine	5 %	4 %	5 %	3 %
Jamaïque	3 %	2 %	3 %	2 %
Autres pays de la Caraïbe	3 %	2 %	4 %	3 %
Amérique du Nord	**77 %**	**84 %**	**78 %**	**82 %**
Canada	8 %	8 %	9 %	8 %
États-Unis	69 %	76 %	69 %	74 %
Europe	**6 %**	**4 %**	**6 %**	**6 %**
Non spécifié et autres	**6 %**	**4 %**	**4 %**	**4 %**
Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

Source : Organisation Mondiale du Tourisme, Haïti Factbook, Arrivals of non-resident tourists at national borders (2003 à 2005) et données MDT (2006 et 2007). Les données de 2007 ne sont pas retenues ici car elles ne traitent pas les origines Caraïbes et ne diffèrent pas de celles de 2006 malgé la prise en compte de la diaspora.

9.1.4 Périodes de séjour

Les touristes se rendent un peu plus souvent en Haïti pendant les troisième et quatrième trimestres ou durant la période de fin d'année [1] (fêtes patronales d'été, fêtes de fin d'année, carnaval du mardi gras).

Tableau 17 : **Répartition saisonnière des arrivées de touristes non résident à Haïti**

Année	1er trimestre (janvier – mars)	2e trimestre (avril – juin)	3e trimestre (juillet – sept.)	4e trimestre (octobre – déc.)
2003	23 %	23 %	28 %	26 %
2004	21 %	23 %	30 %	26 %
2005	18 %	25 %	29 %	28 %
2006	19 %	26 %	28 %	27 %
2007	18 %	22 %	34 %	26 %

Source : MDT 2009, Arrivées de touristes non résidents aux frontières nationales, par mois.

[1] Selon le Bulletin Trimestriel de Statistique touristique (BUST II) du ministère du Tourisme.

9.1.5 Lieux de séjour et nuitées

Selon le Caribbean Tourism Organization, le lieu de séjour des touristes à Haïti est privé ou non enregistré (63%), l'hôtel ne représentant qu'un peu plus du tiers des arrivées (37%).

Le pays n'aurait compté en 2004 que 1 758 chambres, ce qui représentait 0,7% du volume de chambres disponibles dans la région de la Caraïbe (270 808 chambres).

Le nombre total de nuitées des touristes non-résidents dans les établissements d'hébergement a varié entre 323 000 et 408 000 entre 2003 et 2006. Pour l'année 2007, on enregistrait un nombre de nuitées beaucoup plus important, soit plus de 1,1 million, ceci en raison de l'intégration de la diaspora aux données touristiques. Toutefois, la durée moyenne de séjour dans chaque établissement est estimée ne pas avoir augmenté, demeurant en moyenne 3 nuitées en établissement d'hébergement.

Tableau 18 : **Arrivées des touristes selon le lieu d'hébergement**

Arrivées des touristes selon le lieu d'hébergement, 2004			
Hotels	Guest houses/appartements/privé	Autre	Total
37,1 %	-	62,9 %	100,0 %

Tableau 19 : **Nuitées et durée de séjour des touristes non résidents dans les établissements d'hébergement à Haïti**

	2003	2004	2005	2006	2007
Nuitées ('000)	408	289	337	323	1 158
Durée moyenne du séjour (nuitées)	3	3	3	3	3

Source : MDT, Indicateurs de base, mars 2009

9.1.6 Retombées économiques

Les dépenses touristiques réalisées dans le pays se sont élevées à 135 millions de $ US en 2006, enregistrant une croissance de + 25% en cinq années. Selon les données de l'OMT, la dépense moyenne par touriste est estimée à 713 $ US en 2005.

Les données plus récentes (2007) indiquent que les dépenses touristiques ont augmenté substantiellement, pour s'établir à 220,9 millions de $ US [2] grâce à l'intégration des dépenses réalisées par la diaspora haïtienne aux données officielles.

Tableau 20 : **Dépenses touristiques à Haïti**

Dépenses touristiques	2002	2003	2004	2005	2006	2002/2006
	millions $ US					
Haïti	108	96	87	80	135	+25 %

Source : Organisation Mondiale du Tourisme, Haïti Factbook, Basic Indicators

[2] TCO Statistical Report 2007 – Tourism Performance Statistics Questionnaire.

L'État Haïtien estime avoir perçu en 2006 quelques 5,9 millions de $ US en taxes touristiques, une diminution de 5% par rapport à 2002 en raison de la forte diminution de taxes perçues auprès des touristes en séjour (-24%). L'insertion de la diaspora en 2007 fait bondir les recettes à 11,6 millions de $ US.

Tableau 21 : **Recettes touristiques perçues par l'État Haïtien**

Taxes perçues	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2002/2006
	millions $ US						
Croisiéristes	2	2,5	1,7	2,2	2,7	2,9	+35 %
Touristes	4,2	4,1	2,9	3,4	3,2	11,6	-24 %
Total	**6,2**	**6,6**	**4,6**	**5,6**	**5,9**	**14,5**	**-5 %**

Source : MDT, Bulletin trimestriel de statistique touristique (BUSTII), vol.1, no.2, avril-juin 2008

9.1.7 Conclusions

- Il est important que le système de collecte des données sur la fréquentation touristique soit amélioré, c'est-à-dire qu'il capte l'ensemble des entrées, qu'il permette une analyse selon les segments proposés et que sa fiabilité soit renforcée.
- Du point de vue du nombre de visiteurs, l'activité touristique en Haïti semble largement dominée par les croisières, qui compteraient pour plus de la moitié des entrées. Les impacts de ce type de tourisme sont très concentrés dans le temps et dans l'espace et peuvent être relativement faibles sur les économies locales: la dépense moyenne du croisiériste dans le pays d'accueil peut être plus de dix fois plus faible que celui du touriste qui y séjourne.
- Les croisières mises à part, l'activité touristique des non-résidents serait actuellement supportée aux deux tiers par les visites de la Diaspora, à 16% par les visiteurs de l'aide internationale, à 13% par les déplacements d'affaires et à 3% seulement par les touristes d'agrément non-résidents. En fait l'attractivité «touristique» du pays n'est actuellement pas liée à son offre d'agrément; l'agrément n'est pas la cause première du déplacement des non-résidents. Ceux-ci fréquentent cependant de façon annexe les hôtels, les restaurants, les plages et deviennent des clients potentiels pour l'industrie touristique, qui est aussi alimentée par les déplacements des résidents. La stratégie devra prendre en compte ces réalités et ne pas oublier la stimulation de tous ces clients «captifs».
- Le tourisme des non-résidents provient essentiellement des États-Unis. Il est à l'origine aussi du Canada et de l'Europe. On retrouve ici les lieux historiques de l'implantation de la diaspora et de l'aide internationale.
- L'activité touristique actuelle est donc plutôt faible (la section suivante permettra de la comparer aux autres pays de la Caraïbe). Toute limitée qu'elle soit, elle constitue cependant une source de richesse appréciable pour Haïti.

9.2 CONCURRENCE

La zone Caraïbe, favorisée par son climat, ses attraits et sa stabilité générale, connaît une croissance solide et continue de sa fréquentation touristique, tant au niveau du tourisme de séjour que de croisière, croissance supportée par une hausse constante de ses capacités d'hébergement.

Les résidents des États-Unis, du Canada et de l'Europe y vont pour y passer des vacances dans l'un ou l'autre de ces nombreux territoires; le tourisme d'affaires y est nettement moins développé.

Certaines destinations sont davantage fréquentées par les Américains, d'autres par les Canadiens, d'autres par les Européens, selon des affinités culturelles, linguistiques ou géopolitiques. Les durées de séjour varient de cinq à dix jours selon l'éloignement des pays d'origine.

Les trois destinations les plus fréquentées pour le tourisme d'agrément sont la République Dominicaine, Cuba et la côte caraïbe du Mexique. Leur performance est solide, tant du point de vue des volumes que des taux d'occupation ou des recettes.

Haïti ne profite manifestement pas de cet environnement globalement favorable.

Le succès touristique de la République Dominicaine, voisine d'Haïti et qui partage la même terre, démontre à la fois le potentiel d'Haïti et l'ampleur des obstacles qu'il faudra surmonter pour arriver à le mettre en valeur.

Cette proximité de la République Dominicaine est un atout qu'il faudra savoir exploiter, tant au plan du développement de l'offre que de la commercialisation. Cuba est aussi une référence sous les mêmes aspects, même si le modèle de développement de la destination a été différent.

L'offre touristique des différentes destinations caraïbes s'est développée historiquement sur la plage et la détente.

Cette composante demeure toujours un élément central et même indispensable pour chaque destination. S'y ajoutent maintenant de nouvelles activités aquatiques et aussi des activités de découverte de la nature et de la culture. Les îles tentent de se différencier sous ces aspects, répondant en cela aux nouvelles attentes des clientèles.

Si Haïti veut attirer davantage de touristes internationaux d'agrément, elle devra prendre en compte cette évolution, c'est-à-dire offrir à la fois la plage et des attraits naturels et culturels, le tout à un niveau compétitif, car le prix n'est pas le premier critère de choix d'une destination de vacances pour le touriste qui envisage les Caraïbes. Il faudra donc concevoir ce «mix» d'attraits et d'activités en rapport avec les forces et les faiblesses des territoires.

Pour Haïti, plus que pour les pays voisins, d'importants défis devront être relevés aux plans de la préservation des milieux naturels, de la qualité des aménagements, de l'accueil, des services et du contact, de la stabilité politique et sociale, tous facteurs de succès des destinations caraïbes.

9.3 ÉVALUATION DU POTENTIEL TOURISTIQUE DES ATTRAITS

La section cinq présente les nombreux attraits naturels, culturels et autres qui sont présents sur le territoire de la zone d'étude. Ces attraits sont plus ou moins importants, plus ou moins connus, plus ou moins accessibles et plus ou moins mis en valeur. Du point de vue touristique, il est nécessaire d'en faire un diagnostic qui permet d'identifier et surtout d'évaluer ces attraits, de façon à établir les bases sur lesquelles le produit touristique devrait être développé.

Tous les attraits répertoriés ne se valent pas, particulièrement quant à leur pouvoir d'attraction sur les divers segments de la clientèle touristique potentielle. On distinguera les attraits primaires des attraits secondaires:

- les attraits primaires doivent être suffisamment intéressants pour attirer une clientèle lointaine, internationale;
- les attraits secondaires ne peuvent justifier le déplacement d'une clientèle internationale. Ils peuvent par contre justifier le déplacement d'une clientèle résidant sur l'île. Ils sont aussi susceptibles d'intéresser la clientèle internationale, d'agrémenter son séjour ou même de justifier un séjour plus long, une fois celle-ci rendue dans la Péninsule.

L'analyse des attraits précédemment identifiés montre que la Péninsule dispose d'attraits de niveau primaire. Ces attraits sont:

- certaines plages,
- le Parc National Macaya, la rivière Grande-Anse et l'arrière-pays des Abricots,
- le secteur Pestel – Cayemites – Baradères.

Par ailleurs, les nombreux attraits secondaires devront faire l'objet d'une mise en valeur, qui contribuera à augmenter les retombées locales du tourisme, pour l'ensemble des clientèles potentielles. Les attraits naturels et culturels de la Péninsule viendront aussi compléter l'offre balnéaire ou écotouristique en véhiculant la spécificité haïtienne. Il s'agira de mettre en valeur les sites naturels, le patrimoine et les événements, festivals et carnavals.

Plages

Il est heureux que la Péninsule offre des plages de calibre international, car le produit plage est un incontournable des destinations caraïbes. La Péninsule a ainsi la capacité d'attirer directement un tourisme international et n'est donc pas dépendante du développement touristique du reste de l'île. Une éventuelle dépendance aurait constitué un obstacle à son développement, car l'île souffre d'une image négative due à l'instabilité sociale et politique et à la perception d'insécurité.

Compte tenu de l'importance stratégique du tourisme balnéaire dans les Caraïbes, une évaluation spécifique du potentiel côtier a été réalisée. Toute la côte a été évaluée du point de vue de son potentiel balnéaire, par inspection visuelle et examen de photos aériennes. Le tableau suivant fait état de cette évaluation. 34 sites ont été analysés par rapport aux critères suivants :

- longueur de plage;
- profondeur de la plage sèche;
- pente de la plage sèche;
- type de sable;
- nature du fond sous-marin;
- transparence de l'eau;
- dimension de l'arrière-plage;
- occupation humaine de l'arrière-plage;
- type de sol dans l'arrière-plage;
- pente de l'arrière-plage;
- qualité visuelle de la plage;
- capacité d'accueil;
- accessibilité locale.

Les risques climatiques, généralement présents comme ailleurs dans les Caraïbes, n'ont pas été pris en compte à cette étape d'analyse.

Une appréciation globale de chaque site est ensuite formulée.

Le détail des évaluations et l'appréciation globale figurent en annexe au rapport principal, accompagnés de photographies des sites. (voir annexe 3)

Cette évaluation amène à conclure que les plages ayant un potentiel d'attractivité de calibre international se retrouvent dans les secteurs suivants :

- Cayes — Port-Salut, avec les quatre sites suivants :
 - Baie du Mesle (D2);
 - Abacou (D6);
 - Île à Vache (D7 à D11);
 - Port-Salut (D13).
- Dame-Marie — Les Irois, avec les deux sites suivants :
 - Bariadelles (D20, D21);
 - Chien-Dent (D23).
- Aquin — Côtes de Fer, avec les cinq sites suivants :
 - Anse Laborieux (D37);
 - Fernand (D38);
 - Glonnin (D39);
 - Lozandieux (D40); et
 - Troubonbon (D42).
- Grosse Caye (D48 à 53).

Ces sites ont des caractéristiques, des conditions d'accès, des types d'occupation et des potentiels de développement différents.

Parc National Macaya, la rivière Grande-Anse et l'arrière-pays des Abricots

Le Parc National Macaya pourrait supporter un tourisme écologique de destination, du fait de sa très riche biodiversité (oiseaux, amphibiens, grand nombre d'espèces endémiques, dont des orchidées). Mais il est essentiel qu'il soit protégé, de façon à ce que son intégrité et donc son attrait perdurent dans le temps.

Les conditions d'accès difficiles, le climat et la topographie limitent la fréquentation potentielle à une catégorie de touristes bien rompus aux randonnées difficiles.

La rivière Grande-Anse et l'arrière-pays des Abricots sont deux secteurs particulièrement fascinants pour la pratique de l'écotourisme et du tourisme d'aventure.

Secteur Pestel – Cayemites – Baradères

Ce secteur paraît particulièrement propice à l'accueil de la navigation de plaisance caribéenne, avec ses lagons, ses criques, ses îles.

9.3.1 Conclusions

- La Péninsule dispose d'attraits de niveau primaire, suffisamment intéressants pour attirer une clientèle internationale. Certaines plages sont susceptibles d'accueillir un hébergement et des activités balnéaires à un niveau compétitif par rapport à l'offre concurrente du reste des Caraïbes. Le Parc National Macaya peut devenir une destination écotouristique importante si sa biodiversité est préservée.
- Il est heureux que la Péninsule offre des plages de calibre international, car le produit plage est une nécessité pour toute destination caribéenne. La Péninsule a ainsi la capacité d'attirer directement un tourisme international et n'est donc pas dépendante du développement touristique du reste de l'île. Une trop forte dépendance aurait constitué un obstacle à son développement, car l'île souffre d'une image négative due à l'instabilité sociale et politique et à la perception d'insécurité.
- Les nombreux attraits secondaires devront faire l'objet d'une mise en valeur qui contribuera à augmenter les retombées locales du tourisme, pour l'ensemble des clientèles potentielles. Les attraits naturels et culturels de la Péninsule viendront aussi compléter l'offre balnéaire ou écotouristique, en véhiculant la spécificité haïtienne.

9.4 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

- Il est important que le système de collecte des données sur la fréquentation touristique soit amélioré, c'est-à-dire qu'il capte l'ensemble des entrées, qu'il permette une analyse selon les segments de clientèle et que sa fiabilité soit renforcée.
- Du point de vue du nombre de visiteurs, l'activité touristique en Haïti semble largement dominée par les croisières, qui compteraient pour plus de la moitié des entrées. Les impacts de ce type de tourisme sont très concentrés dans le temps et dans l'espace et peuvent être relativement faibles sur les économies locales: la dépense moyenne du croisiériste dans le pays d'accueil peut être plus de dix fois plus faible que celui du touriste qui y séjourne.
- Les croisières mises à part, l'activité touristique des non-résidents serait actuellement supportée aux deux tiers par les visites de la Diaspora, à 16% par les visiteurs de l'aide internationale, à 13% par les déplacements d'affaire et à 3% seulement par les touristes d'agrément non-résidents. En fait l'attractivité «touristique» du pays n'est actuellement pas liée à son offre d'agrément; l'agrément n'est pas la cause première du déplacement des non-résidents. Ceux-ci fréquentent cependant de façon annexe les hôtels, les restaurants, les plages et deviennent des clients potentiels pour l'industrie touristique, qui est aussi alimentée par les déplacements des résidents. La stratégie devra prendre en compte ces réalités et ne pas oublier la stimulation de tous ces clients «captifs».
- Le tourisme des non-résidents provient essentiellement des États-Unis. Il est à l'origine aussi du Canada et de l'Europe. On retrouve ici les lieux historiques de l'implantation de la diaspora et de l'aide internationale.
- L'activité touristique actuelle en Haïti est plutôt faible. Toute limitée qu'elle soit, elle constitue cependant une source de richesse appréciable pour le pays.
- La zone Caraïbe, favorisée par son climat, ses attraits et sa stabilité générale, connaît une croissance solide et continue de sa fréquentation touristique, tant au niveau du tourisme de séjour que de croisière, croissance supportée par une hausse constante de ses capacités d'hébergement. Les résidents des États-Unis, du Canada et de l'Europe y vont pour y passer des vacances dans l'un ou l'autre de ses nombreux territoires. Le tourisme d'affaires y est nettement moins développé.

- Certaines destinations sont davantage fréquentées par les Américains, d'autres par les Canadiens, d'autres par les Européens, selon des affinités culturelles, linguistiques ou géopolitiques. Les durées de séjour varient de cinq à dix jours selon l'éloignement des pays d'origine.
- Les trois destinations les plus fréquentées pour le tourisme d'agrément sont la République Dominicaine, Cuba et la côte caraïbe du Mexique. Leur performance est solide, tant du point de vue des volumes que des taux d'occupation ou des recettes.
- Haïti ne profite manifestement pas de cet environnement globalement favorable.
- Le succès touristique de la République Dominicaine, voisine d'Haïti et qui partage la même terre, démontre à la fois le potentiel d'Haïti et l'ampleur des obstacles qu'il faudra surmonter pour arriver à le mettre en valeur.
- Cette proximité de la République Dominicaine est un atout qu'il faudra savoir exploiter, tant au plan de l'investissement que dans la commercialisation du produit. Cuba est aussi une référence, même si le modèle de développement de la destination a été différent.
- L'offre touristique des différentes destinations caraïbes s'est développée historiquement sur la plage et la détente.
- Cette composante demeure toujours un élément central et même indispensable pour chaque destination. S'y ajoutent maintenant de nouvelles activités aquatiques et aussi des activités de découverte de la nature et de la culture. Les îles tentent de se différencier sous ces aspects, répondant en cela aux nouvelles attentes des clientèles.
- Si Haïti veut attirer davantage de touristes internationaux d'agrément, elle devra prendre en compte cette évolution, c'est-à-dire offrir à la fois la plage et des attraits naturels et culturels de qualité, car le prix n'est pas le premier critère de choix d'une destination de vacances pour le touriste qui envisage les Caraïbes. Il faudra donc concevoir ce «mix» d'attraits et d'activités en rapport avec les forces et les faiblesses des territoires.
- Pour Haïti, plus que pour les pays voisins, d'importants défis devront être relevés aux plans de la préservation des milieux naturels, de la qualité des aménagements, de l'accueil, des services et du contact, de la stabilité politique et sociale, tous facteurs de succès des destinations caraïbes.
- La Péninsule dispose d'attraits de niveau primaire, suffisamment intéressants pour attirer une clientèle internationale. Certaines plages sont susceptibles d'accueillir un hébergement et des activités balnéaires à un niveau compétitif par rapport à l'offre concurrente du reste des Caraïbes. Le Parc National Macaya peut devenir une destination écotouristique importante si sa biodiversité est préservée.
- La Péninsule a ainsi la capacité d'attirer directement un tourisme international et n'est donc pas dépendante du développement touristique du reste de l'île. Une trop forte dépendance aurait constitué un obstacle à son développement, car l'île souffre d'une image négative due à l'instabilité sociale et politique et à la perception d'insécurité.
- Les nombreux attraits secondaires devront faire l'objet d'une mise en valeur qui contribuera à augmenter les retombées locales du tourisme, pour l'ensemble des clientèles potentielles. Les attraits naturels et culturels de la Péninsule viendront aussi compléter l'offre balnéaire ou écotouristique, en véhiculant la spécificité haïtienne.
- La richesse et la diversité de l'artisanat sont des atouts pour le développement du tourisme, d'autant plus intéressants que cet artisanat est plutôt spécifique à Haïti et permet donc de différencier la destination. Par ailleurs, le développement de l'artisanat a des retombées locales directes, ce qui en fait un axe de développement à promouvoir.
- L'offre d'hébergement et de restauration est déficiente en regard de la demande touristique actuelle. Elle l'est encore plus en regard des besoins d'un développement touristique futur. La réglementation visant à établir et à faire respecter des standards est inexistante. Le parc hôtelier est insuffisant et inadapté. La chaîne d'approvisionnement en matières premières est fragile. La qualité du service laisse grandement à désirer.
- La perception d'insécurité est un obstacle au développement du tourisme. Il est cependant possible d'envisager le développement d'un tourisme international dans la Péninsule Sud à condition de mettre l'accent sur la destination locale plutôt que sur l'île dans son ensemble.
- Les contacts avec la population sont généralement chaleureux, mais le développement de l'activité touristique nécessitera de les gérer de façon à éviter les dérives telles que harcèlement, fraude, vol et aussi les risques sociaux comme le développement des diverses formes de prostitution.
- Les défaillances du réseau d'infrastructures de transport et de leur entretien ont un impact sur le développement du tourisme au cours des cinq à dix prochaines années :
 - Il est impossible d'envisager un apport de clientèle internationale à court ou moyen termes sans un accès aérien direct dans la Péninsule : le passage par Port-au-Prince augmente le temps d'accès et ne permet pas de faire la promotion d'une destination sécuritaire.
 - L'aéroport présentant le plus de potentiel de ce point de vue est celui des Cayes, qui donne accès au secteur de la Péninsule le plus intéressant pour ses attraits.
 - Il faut développer en priorité les secteurs faciles d'accès par voie terrestre et, inversement, assurer une cohérence entre les choix de développement au niveau du réseau routier et du développement touristique.
 - En ce qui concerne le transport maritime, le développement des croisières est directement lié à la disponibilité d'infrastructures d'accueil adéquates. Actuellement, les perspectives sont limitées au port de Labadee.
- À priori, Haïti est un pays peu propice pour faire des affaires et accueillir les investissements. La comparaison avec la République Dominicaine est à cet égard éloquente, particulièrement dans le domaine du tourisme. Le modèle mexicain est aussi intéressant.
- Le développement touristique de la Péninsule Sud devra s'accompagner de mesures ad-hoc de soutien à l'investissement, aux besoins ciblés sur certains secteurs ou certains projets, sous peine que le futur de la Péninsule ne soit pas à la hauteur des potentiels et des défis.

9.5 ORIENTATIONS

La situation actuelle du tourisme, les enjeux environnementaux et sociaux auxquels il est confronté et les objectifs de lutte contre la pauvreté amènent tout d'abord à proposer les principes directeurs d'un développement durable du tourisme.

Le tourisme durable met l'accent sur un type de développement qui préserve l'intégrité culturelle, les écosystèmes et la diversité biologique et qui favorise le développement économique et social des communautés. Il se veut solidaire et «responsable». Il découle de la Charte mondiale du Tourisme durable, adoptée en 1995 à Lanzarote.

Les principes directeurs proposés pour le développement du tourisme dans la Péninsule Sud sont donc les suivants :

La protection de l'environnement

Les efforts de planification touristique doivent intégrer la notion de protection de l'environnement, des processus écologiques, des écosystèmes et de la biodiversité. Ceci doit se traduire par la minimisation et la gestion continue des impacts environnementaux. Ce principe est d'autant plus important que la pression sur l'environnement dans la péninsule Sud est forte, tant du fait des catastrophes naturelles que des activités humaines. La préservation et même la restauration de l'environnement sont donc des conditions indispensables à un développement touristique durable de la Péninsule.

L'implication active des communautés locales

Trop souvent la communauté locale ne participe pas au développement touristique de son propre milieu, étant uniquement spectatrice. Afin d'influencer positivement et de façon pérenne le développement touristique, on devra s'assurer de l'appui et de l'implication des communautés.

Les notions de travail commun, de partenariat, d'élaboration conjointe devront circuler dans les communautés orientées sur le développement touristique. Ces notions devront se traduire par l'élaboration de moyens concrets, comme un meilleur accès à des services et des infrastructures de base et le renforcement de l'utilisation de structures démocratiques locales.

La transparence des modes de décision et des transactions financières est aussi critique pour le succès de cette implication.

La répartition équitable des retombées

Les bénéfices provenant de l'activité touristique sont souvent distribués inégalement. Le développement touristique dans les pays du Sud implique souvent l'importation massive de biens, le rapatriement des bénéfices réalisés par les investisseurs étrangers. L'amortissement d'une dette contractée à l'extérieur du pays génère un taux élevé de rapatriement de devises qui ne profite pas au pays hôte.

Afin de contourner cette situation, le développement touristique devra prioriser les échanges commerciaux, dont les bénéfices soient plus équitables envers Haïti. On doit viser le meilleur partage possible des bénéfices, que ce soit par l'embauche locale, l'achat local ou la redistribution locale de revenus d'exploitation.

L'offre touristique doit être intégrée à l'économie locale, que ce soit au niveau de la restauration, de l'artisanat ou des services.

Le respect de l'intégrité des cultures

La rencontre et la cohabitation de populations provenant de milieux de vie radicalement différents impliquent des risques au niveau de la structure sociale et culturelle de la population hôte :

» perte d'identité,

» perte des traditions pouvant conduire à une folklorisation,

» désarticulation du réseau social entraînant, par exemple, l'abandon scolaire des jeunes pour la sollicitation auprès de la clientèle touristique, le vol ou la prostitution,

» insouciance envers la conservation du patrimoine, par la détérioration de lieux, ainsi que le pillage de biens culturels.

Le développement touristique doit en conséquence être accompagné de balises, aussi bien destinées aux touristes qu'à la population qui l'accueille. Ces balises doivent être orientées sur le respect et la mise en valeur des cultures locales et sur le maintien des équilibres sociaux et culturels.

La pérennité du produit touristique

La pérennité du produit touristique est essentielle pour permettre aux générations futures de continuer à en vivre. Par conséquent, le produit ne devra pas être perçu comme un bien de consommation, mais plutôt comme une valeur et un actif précieux. On influencera le volume et la nature de la demande touristique par le développement d'un produit touristique qui conserve autant que possible sa personnalité et son unicité et qui respecte la capacité d'absorption des milieux.

Voici maintenant les orientations proposées pour le développement du tourisme dans la Péninsule :

» Les perspectives de développement du tourisme international dans la Péninsule se trouvent d'abord du côté du tourisme balnéaire, de l'écotourisme et du tourisme d'aventure. Le tourisme de croisière de masse actuellement pratiqué dans la Caraïbe a des retombées locales sur les pays visités, mais celles-ci sont habituellement plutôt faibles. Il existe cependant des opportunités du côté de navigation de plaisance. Les efforts pourront aussi porter sur le renforcement de l'offre destinée à la clientèle de la diaspora et de l'aide internationale.

» Pour la clientèle internationale, les marchés à cibler seront les États-Unis, et aussi le Canada et l'Europe.

» Si Haïti veut attirer davantage de touristes internationaux d'agrément, elle devra s'inscrire dans les tendances de la demande, c'est-à-dire offrir à la fois la plage et des attraits naturels et culturels de qualité, car le prix n'est pas le premier critère de choix d'une destination de vacances pour le touriste qui envisage les Caraïbes.

» L'offre touristique d'agrément de type balnéaire pourra être développée de façon concurrentielle dans divers secteurs de la Péninsule : à Port-Salut, à l'île aux Vaches, sur la côte entre Dame Marie et les Irois, dans la baie du Mesle. La région de Port-Salut devrait être priorisée pour une première étape de développement, car elle est plus accessible, tant par la route que par voie aérienne et aussi parce que l'intégration de l'offre touristique sera sans doute plus facile au plan social du fait de l'occupation actuelle du bord de mer. L'offre balnéaire devra répondre à la demande d'aujourd'hui en matière d'hébergement touristique : volumes réduits, intégration dans les sites, normes environnementales sévères, qualité des aménagements, diversité d'activités, ouverture sur l'extérieur. Elle gagnera à être développée par des investisseurs œuvrant déjà dans les Caraïbes. Le succès de la République Dominicaine, première destination caribéenne pour le tourisme d'agrément, sa proximité et la connaissance d'Haïti qu'ont ses intervenants touristiques constituent autant d'atouts qu'il faudra exploiter, tant au plan de l'investissement que dans la commercialisation du produit.

» L'offre de type écotourisme pourra être offerte dans le Parc Macaya, dans la vallée de la rivière Grande-Anse et dans l'arrière-pays des Abricots. Elle sera organisée autour d'un réseau de lieux d'hébergement de petite dimension. On y proposera des activités de découverte des milieux naturels et des activités sportives, à divers niveaux de difficulté et de risque. Ce produit pourra être exploité au niveau local, avec l'implication des communautés, selon des balises prédéterminées.

» Les accès à ces sites se feront directement par l'aéroport des Cayes, dont la capacité, l'accès routier, les équipements et les services devront être mis à niveau.

» Les opportunités pour une offre à la navigation de plaisance se trouvent essentiellement dans le secteur Pestel – Cayémites – Baradères. Il s'agirait d'aménager dans ce secteur des équipements d'accueil pour les voiliers, des villas accessibles par la mer avec capacité de mouillage et de proposer des activités sur mer et sur la terre ferme.

» Ces trois produits de base devraient être complétés par la mise en valeur de nombreux sites naturels et culturels situés dans leur voisinage et par l'offre d'artisanat. Ces éléments permettront de différencier la destination de ses concurrentes caribéennes.

» Enfin, l'activité touristique pourrait être stimulée en parallèle par une amélioration des services et de l'offre d'activité à destination de la clientèle de la diaspora et de l'aide internationale. L'animation par les événements (carnavals, festivals…), la mise en valeur des bords de mer comme celui de Gelée sont des projets qui sont pertinents à cet égard.

» De façon générale, le tourisme ne pourra pas se développer dans la Péninsule sans un effort important au niveau :

- de la qualité des services hôteliers. La formation du personnel hôtelier est actuellement insuffisante;
- de l'approvisionnement en biens et services, en particulier du côté de la restauration. Il faudra assurer quantité, diversité et qualité des produits, par une chaîne d'approvisionnement fiable;
- de la qualité de l'hébergement et de son contrôle. Il est possible de lancer la destination sur la base de projets bien contrôlés, mais, à terme, il faudra envisager une normalisation de l'offre hôtelière;
- de la préservation et de la mise en valeur des sites d'intérêt;
- de la sensibilisation de la population aux avantages et aux risques du développement touristique et aux comportements à adopter en conséquence.

» Les projets proposés attireront une clientèle de découvreurs, friands de destinations nouvelles, pas toujours facilement accessibles ou bien équipées, souvent exigeantes au plan physique, mais authentiques et sûres.

Parallèlement, une mise en valeur de la destination profitera à la clientèle de la diaspora et résidents haïtiens en déplacement dans les pays

Également, dans cette perspective, certains sites balnéaires déjà fréquentés par cette dernière clientèle locale méritent des interventions d'aménagement immédiates afin d'y améliorer les conditions de ' l'expérience touristique' et ainsi créer les bases d'une nouvelle notoriété et image touristique de la région à construire, tant envers l'intérieur du pays qu'à l'étranger.

Dans un premier temps et comme intervention pouvant être réalisée à court terme, nous proposons en document complémentaire à ce rapport, une proposition d'aménagement intégrée du site de la Plage de Gelée aux Cayes.

DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE

Étude du potentiel hydro-électrique de la péninsule sud

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe

ÉTUDE DU POTENTIEL HYDRO-ÉLECTRIQUE DE

La Péninsule Sud

GROUPE IBI | DAA

Table des matières

1. MISE EN CONTEXTE 109

2. PRÉFAISABILITÉ DE LA CONSTRUCTION D'UN BARRAGE AVEC RÉGULARISATION DE DÉBIT 115

2.1. Choix d'un site 115

2.2. Le réservoir amont 116

2.3. Le régime pluviométrique de la région 117

2.4. L'évapotranspiration 117

2.5. Les débits 117

2.6. Calcul du ruissellement 117

2.7. Choix d'une hauteur de barrage 119

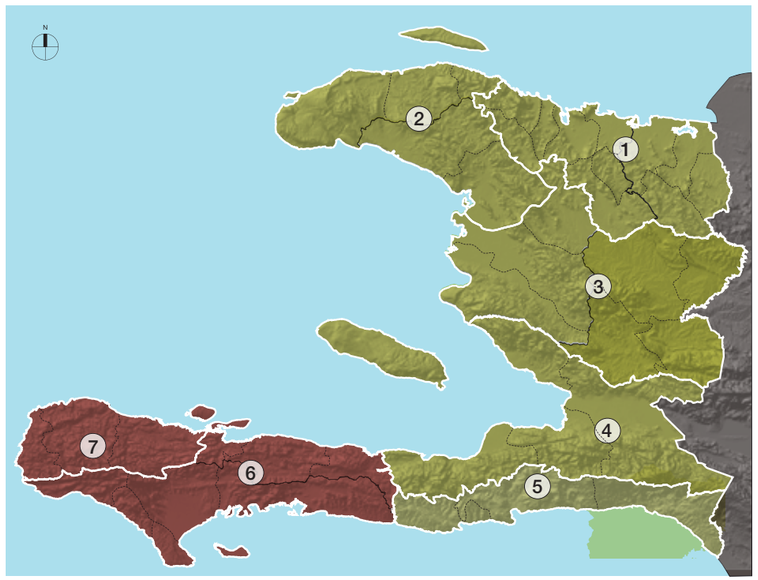
2.8. Calcul de la puissance en fonction d'une hauteur de barrage et de la recherche d'une puissance maximale 119

3. CONCLUSIONS 121

4. ANNEXES 123

Annexe 1 : Atlas éolien d'Haïti (Source : Winergy) 124

PUISSANCE DISPONIBLE ET COÛT MOYEN PAR RÉGION		
Région	**Puissance disponible (kW)**	**Coût moyen ($ 0.5/kW)**
1 Nord	412	$ 1.386 / kW
2 Nord-Ouest	2.507	$ 5.735 / kW
3 Artibonite	87.330	$ 1.870 / kW
4 Port-au-Prince	1.840	$ 2.793 / kW
5 Sud-Est	1.516	$ 1.206 / kW
6 Sud	**364**	**$ 1.267 / kW**
7 Grande-Anse	**5.950**	**$ 4.313 / kW**



Source: Rapport synthèse du potentiel hydroélectrique d'Haïti (LGL SA, 1977)

1 MISE EN CONTEXTE

La zone de l'étude couvre la partie Ouest de la Péninsule Sud d'Haïti, correspondant essentiellement à la région naturelle du Pic Macaya et comprenant le territoire de chacun de ses bassins versants.[1]

Cette zone, dont la population est estimée à plus d'un million d'habitants[2], est traversée par plusieurs rivières dont les plus importantes sont les rivières Grande Anse, Roseaux, Voldrogue, Ravine du Sud, Madame Samedi et Cavaillon.

Cette population a un besoin urgent d'énergie de toute sorte afin d'améliorer sa qualité de vie et de pouvoir mener à bien un développement commercial à la hauteur de ses aspirations. Le but de cette étude est donc de réaliser une étude préliminaire sur le potentiel hydroélectrique de la Péninsule Sud.

Or, si le besoin énergétique est urgent et important, il faut adopter une approche prudente. Dans plusieurs centres éloignés, comme Jérémie par exemple, le besoin existe mais la demande (ceux qui payent) n'est pas évidente. Il faudra éviter une électrification rurale trop coûteuse et non rentable qui aurait le temps de se détériorer avant que la demande soit suffisante.

Ceci étant dit, il n'en demeure pas moins que l'absence d'électrification entraîne une détérioration importante de la qualité de vie car:

i. il n'est pas vraiment possible d'opérer une usine de fabrication sans une source fiable et à coût raisonnable d'énergie;

ii. l'utilisation du charbon de bois comme combustible pour la cuisson des aliments et l'usage d'huiles de mauvaise qualité pour l'éclairage occasionnent de sérieux problèmes de santé;

iii. cette demande pour le charbon de bois entraîne une déforestation massive des milieux montagneux, déforestation qui accentue les effets érosifs de la pluie causant des crues de plus en plus violentes et destructrices.

Le potentiel hydraulique d'Haïti doit donc être envisagé avec précaution.





Photographies: Charbon de bois prêt à être exporté vers Port-au-Prince/Érosion massive du sommet d'un morne dans la zone Sud

Les dernières études remontent à 1977 et depuis, la désertification s'est accentuée. Toutes les estimations de débit devront être réévaluées. Effectivement, en 1977, la firme LGL SA, mandatée par l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), réalisa, dans le cadre du *Projet d'Inventaire des ressources hydrauliques,* une étude portant sur le potentiel hydroélectrique d'Haïti. De ce rapport[3] , toujours d'actualité d'ailleurs, nous pouvons tirer les grandes lignes suivantes applicables à la zone d'étude:

» Dans la Région du Sud (le rapport considère la zone de la Grande-Anse à l'extérieur de la zone Sud), le potentiel hydroélectrique non développé en 1976 était le suivant:

- Une seule micro centrale (débit inférieur à 1 m³/sec), soit celle du Saut du Barril, y est retenue pour une puissance installée de 364 kW à un coût de 1 267 $US/kW.

» Dans la Région de la Grande-Anse, le potentiel hydroélectrique non développé en 1976 était le suivant:

- 5,72 mégawatts (MW) répartis en quatre (4) centrales le long de la rivière Grande-Anse ayant un coût de revient variant de 3710 $US/kW à 5163 $US/kW;

- Une micro centrale sur un affluent de la rivière Voldrogue.

De ce même rapport, nous avons tiré les données suivantes pour les régions du Sud et de la Grande-Anse (voir également la carte de localisation des principales zones ci-contre):

Zone	Rivière	Lieu	Q50 (m³/sec)	Q90 (m³/sec)	Hauteur (m)	Puissance (kw)
6	Cavaillon*	Camp Perrin	3,17	1,37	20	240
6	Des Nippes	Anse-a-Veau	3,20	1,72	15	382
6	Baril	Anse-a-Veau	0,50	0,20	33	129**
7	G. Anse 4.1	Jérémie	22,2	12,40	8	1 210
7	G. Anse 35.4	Jérémie	17,2	11,20	9	970
7	Br. Droit 8.6	Jérémie	5,60	3,20	27	1 060
7	Br. Gauche	Jérémie	11,50***	6,70***	31	2 480
7	Voldrogue	Jérémie	0,40	0,20	73	230
					TOTAL	6701

* *Cette centrale est déjà exploitée et on peut en améliorer la puissance comme en fait foi l'étude de faisabilité réalisée par la firme BPR.*
** *Pour alimenter la Petite Rivière des Nippes et Anse-à-Veau.*
*** *Débit régularisé.*

Comme on peut le constater, il n'y a pas beaucoup de potentiel exploitable (à coût compétitif) dans cette zone, exception faite de la rivière Cavaillon au site du Saut Mathurine.

D'ailleurs, un second inventaire actualisé et réalisé par l'EDH indique que le coût unitaire des centrales hydroélectriques sur les rivières Grande Anse et Voldrogue (les seules centrales considérées dans la zone Sud) dépasserait les 6500 $US/kW ce qui les mettrait hors-prix et les rendrait donc non rentables (voir tableau de la page suivante).

[1] Le Département des Nippes n'a pas été considéré dans le cadre de cette étude.
[2] D'après les données du RGPH (IHSI, 2003).
[3] Rapport synthèse du potentiel hydroélectrique d'Haïti (LGL SA, 1977).



Carte : Centrales hydroélectriques existantes et sites futurs potentiels (source : d'après les informations contenues dans le Rapport synthèse du potentiel hydroélectrique d'Haïti, LGL SA, 1977)

INVENTAIRE DES COÛTS UNITAIRES DE PROJETS DE CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES (SOURCE: EDH)

PROJET	COURS D'EAU	POSITION DE LA CENTRALE	VOISINAGE	DÉBIT (m^3/s)	CHUTE (m)	PUISSANCE (kW)	COÛT U. ($US/kW)	ENERGIE/AN (kWh)	ACTUALISÉ ($US)	BASSIN VERSANT (km^2)
PICHON # 1	Pichon	Belle Anse	Grand Gosier	0,8	70	**400**	4900	2 068000	**1960000**	22,6
PICHON # 2	Pichon	Belle Anse	Grand Gosier	0,35	260	**680**	3800	5279000	**2584000**	21,0
CASALE # 1	Torcelle	Casale	Fond Blanc Arcahaie et Cabaret	3,3	35	**890**	5100		**4539000**	43,0
CASALE # 2	Torcelle	Casale	Fond Blanc Arcahaieet Cabaret	1,05	60	**470**	5000		**2350000**	13,7
SAMANA	Samana	Samana	Hinche, Cerca Cavajal	2,25	45	**776**	3500		**2716000**	
SAUT D'EAU	Saut d'Eau	Ville Bonheur	Mirebalais, La Chapelle	0,8	110	**670**	2933	876000	**1964775**	
GOBE	Gobé	Village Gobé	St-Marc, Goyavier	0,55	45	**190**	5000		**950000**	
PETITE RIVIÈRE	Petite Rivière	Petite Rivière	Trou du Nord, Limonade, Grande Rivière	0,15	115	**130**	4173		**542425**	
SAUT DU BARIL*	Saut du Baril	Anse-à-Veau	Anse-à-Veau, Petite Rivière, Nippes	0,4	120	**364**	3168		**1152970**	
BASSIN BLEU	Petite Rivière Jacmel	Bassin Bleu	La Vallée, Jacmel	0,321	160	**428**	5420	1100000	**2440930**	
TROIS-RIVIÈRES	Trois-Rivières	Port-de-Paix	Chansolme	4,8	30	**1178**	4500		**5301000**	
TROIS-RIVIÈRES	Trois-Rivières	Gros-Morne		2,65	23	**728**	4000		**2912000**	
GUAYAMOUC	Guayamouc	El Baye	Thomonde	9,5	25	**3408**	5500		**18744000**	
GUAYAMOUC	Guayamouc		Thomassique	8,5	20	**2134**	5500		**11737000**	
LA THÈME	La Thème	Mirebalais		0,737	106	**670**	2367		**1586219**	
GRANDE ANSE4.2*	Grande Anse	Jérémie		12,4	8	**1210**	6500		**7865000**	
GA-35.4*	Grande Anse	Jérémie		11,2	9	**970**	6500		**6305000**	
GA/BD-8.6*	Grande Anse	Jérémie		3,2	27	**1060**	6500		**6890000**	
GA/BD-15.4*	Grande Anse	Jérémie		6,7	31	**2480**	6500		**16120000**	
VOLDROGUE*	Voldrogue	Léon	Jérémie	0,2	73	**230**	4500		**1035000**	
PICHON**			Jacmel	0,967	500	**4000**	3850	13 800 000		
ANCIEN GAILLARD**			Jacmel	0,4	176	**228**	9781	1 300 000		
PETITE RIVIÈRE**			Jacmel	0,32	170	**450**	7600	1 100 000		
TI-L'ÉTANG**	La Vallée	La Vallée	Jacmel	1,5	122	**1400**	5386	4 920 000		
ARTIBONITE										
ART 1	Artibonite	Verrettes		67	27,7	**32000**	1967	212000000	**62950000**	8450,0
ART 2	Artibonite	Deschapelles		140	46	**56000**	2396	197000000	**134160000**	
ART 4C	Artibonite	Mirebalais		132	27	**30000**	4667	147000000	**140000000**	7000,0
DOS BOCAS	Artibonite	Frontière HAI/RD				**90000**	2222	225000000	**200000000**	
GU-1	Guayamouc	Frontière HAI/RD			50	**22000**	3613	76800000	**79487000**	

**: Petites Centrales Hydroélectriques (PCH) considérées dans cette étude*
*** : PCH étudiées par le Groupe Gestion SCP / Hydro-Québec en 2007.*

Effectivement, sur la rivière Grande Anse, l'EDH a étudié quatre sites de centrales au fil de l'eau (sans régularisation des débits) avec des chutes variant de 8 à 31 mètres et des puissances générées de 970 à 2480 kilowatts et ne fait pas de recommandation visant à poursuivre ces études.

Toutefois deux projets de centrales au fil de l'eau dans la zone Sud retiennent l'attention :

1 SAUT MATHURINE

Cette centrale hydroélectrique sur la rivière Cavaillon est présentement en opération et ne produit que 1600 kW alors qu'elle a une puissance installée de 2,4 MW (à l'origine). Une étude de faisabilité y a été réalisée par Hydro-Québec avec la coopération de la firme de génie-conseil BPR, le tout avec l'aide du gouvernement canadien. Ce projet intitulé *Projet de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Saut-Mathurine* permettrait sa réhabilitation et une augmentation de sa puissance actuelle de 600 kW en augmentant l'apport d'eau par l'agrandissement de la conduite forcée actuelle. Dans les faits, BPR/HQ ont réhabilité la centrale et 2 groupes de 800 kW furent mis en fonction. Cet apport d'eau supplémentaire permettrait la réhabilitation de la 3e turbine de 800 kW et l'atteinte de la puissance originale de 2,4 MW.

NOUS RECOMMANDONS LA RÉHABILITATION DE CETTE CENTRALE JUSQU'À 2,4 MW POUR PLUSIEURS RAISONS :

i. La centrale existe déjà;

ii. Son coût de réhabilitation n'est pas élevé;

iii. La puissance ajoutée permet de desservir 15 000 personnes dans la région de Cavaillon, Camp Perrin et des Cayes;

iv. Il n'y a pas d'impacts environnementaux.

Il serait souhaitable que son opération soit mise entre les mains d'une compagnie spécialisée dans l'opération de mini-centrales.

Nous présentons ci-après un sommaire descriptif de cette mini-centrale[4].

[4] Source : Étude de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Saut-Mathurine (Hydro-Québec, 2009).

Projet de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Saut-Mathurine, 2007-2008

L'énergie pour le développement durable
1,6 MW - 7 GWh/an
2,4 M $ Can
Touchant 3 000 clients
Plus de 15 000 personnes
Saut-Mathurine (SM)

Rivière Cavaillon





Hydro Québec Distribution — Canadian International Development Agency — Agence canadienne de développement international

Photos de la centrale de SM réhabilitée



Mise en service le 6 juin 2008

Équipe Éd'H – HQD - ACDI





2009-01-07

Principaux Objectifs du Projet de réhabilitation SM

Améliorer l'accès à l'électricité
Population rurales
Camp-Perrin et les Cayes

Améliorer l'accès aux services de base
Éducation , Santé, Télécoms, Eau..

Développer l'économie locale en créant des activités génératrices de revenus
Agriculture, Soudure, Tourisme...

Réduire l'usage du
Diesel

Lutter contre la
Déforestation



2009-01-07

Caractéristiques du projet de réhabilitation de SM

Réhabilitation d'une centrale hydroélectrique au fil de l'eau de 1600 kW avec son réseau MT associé, au Nord-Ouest des Cayes.

Pour alimenter :

- **Le village de Camp-Perrin,**
- **La ville côtière des Cayes, Cavaillon, Maniche, Port-Salut**
- **Économie locale : soudure, agriculture..**



2009-01-07

Présentation du Projet de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Saut-Mathurine (Source : Hydro-Québec, 2009).





Présentation du Projet de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Saut-Mathurine (Source : Hydro-Québec, 2009).

2 RAVINE SUD EN AMONT DE CAMP PERRIN

La firme SOLEO ENERGIES a préparé un plan d'affaires pour une centrale au fil de l'eau sur la Ravine du Sud dans un endroit situé en amont de Camp Perrin. La philosophie du projet est fort intéressante et il existe un réel potentiel pour la construction d'un barrage de 2,107 MW sur cette section fort accidentée de la rivière. La poursuite de cette étude devrait être encouragée par l'EDH et/ou par les bailleurs de fonds tels que la BID.

L'étude actuelle présente toutefois quelques faiblesses qui méritent attention :

Hydrologie et hydraulique

- Il n'y a aucune base de référence permettant de valider les conclusions hydrologiques et hydrauliques de ce rapport. La provenance des données n'est pas indiquée. Si ces données proviennent des études de 1977, il y a lieu de penser qu'elles ont subi des modifications importantes suite aux changements climatiques et au déboisement du bassin amont au barrage.
- La courbe des débits classés semble optimiste et reflète difficilement une rivière non régularisée de 59 km2 laquelle transite des débits de crues très importants. Ces débits de crues qui transportent des tonnes de pierres de bonnes dimensions ne semblent pas avoir été considérés. Il est suggéré que des études hydrologiques et hydrauliques soient entreprises pour définir une courbe Intensité/Durée/Fréquence des pluies et des débits ainsi générés au site du barrage.
- Le réseau hydrologique est situé en milieu karstique (relief particulier aux régions calcaires et résultant de l'action, en grande partie souterraine, d'eaux qui dissolvent le carbonate de calcium-formation de grottes, avens, lapiés et dolines). Le barrage de Saut-Mathurine, situé dans la même région géologique, a su profiter de ce type de sol. Le projet SOLEO mentionne cette difficulté géologique mais ne semble pas la considérer.
- Une étude statistique des données est requise.

Concept

- Il serait opportun de valider la sélection du site par des relevés topographiques et photographiques.
- Le projet suggère un seuil en gabion recouvert d'une chape de béton. Ce type de seuil n'est pas adapté pour les crues importantes avec fort charriage de cette rivière. Toutefois, il existe des technologies de seuil qui peuvent être adaptées pour assurer une stabilisation du seuil (ancrage) et une protection de ses talus amont et aval. Ces technologies sont toutefois plus dispendieuses. Il serait donc opportun que le promoteur considère les débits de crues, les charges de fonds et la pression hydraulique dans son choix de seuil.
- Le bassin de sédimentation, le canal d'amenée et le bassin d'alimentation des turbines seront construits à flanc de montagne. Le promoteur ne semble pas considérer les conditions de pente très sévères présentes dans cette section de rivière, l'instabilité géologique du terrain et la hauteur des crues exceptionnelles (de plus en plus fréquentes) qui pourraient détruire ces infrastructures. Une solution consisterait à avoir un seuil plus élevé pour pouvoir relever le niveau des infrastructures, mais la faisabilité et le coût d'un tel projet pourrait être prohibitif.
- Les chiffres fournis nous permettent d'établir un facteur d'utilisation de 71 % et non de 95 % (tel qu'indiqué à la p. 21 du plan d'affaires). En effet, le promoteur calcule ce facteur en divisant la quantité d'énergie qu'il pense vendre, soit 11,875 GWh/an, par la quantité d'énergie produite, soit 12,50 GWh/an. Or, ce facteur d'utilisation se calcule plutôt en divisant l'énergie produite par la puissance maximale générée multipliée par 8760, qui est le nombre d'heures-année d'utilisation. Considérant les doutes importants que nous avons soulevés à propos de l'hydrologie, même ce facteur d'utilisation de 71 % pourrait être élevé, ce qui compromettrait de façon importante la rentabilité du projet.
- La hauteur de chute, de 80 m sur 3,5 kilomètres, sur une rivière d'approximativement 2 % de gradient (nos relevés) est peut-être optimiste. Dans ce cas, un léger prolongement du canal d'amenée pourra être réalisé.

Coûts et analyse économique

- En considération des commentaires émis précédemment, plusieurs coûts nous apparaissent sous-estimés. De plus, une ligne de transport à 20000$US/km nous apparaît aussi largement sous-estimée.[5]
- L'approche de financement nous apparaît peu viable dans le contexte d'Haïti et trop court pour ce type d'approche traditionnelle. Des taux d'intérêts de 7 % sont sous-évalués, même pour un projet ayant lieu au Canada.

TABLEAU SYNOPSIS DE LA CENTRALE PROPOSÉE PAR SOLEO ENERGIES :

Puissance	2,107 MW
Énergie produite	12,5 GWh/an
Hauteur de la chute	80 m
Longueur du canal d'amenée	3,5 km
Superficie du bassin versant	59 km^2
Débit	3,96 m^3/s
Longueur du système de transport	20 km

Conclusion :

Ce plan d'affaire mérite une révision complète, tant du point de vue technique que financier. La situation fortement déficitaire en énergie de la zone Sud du pays et les impacts favorables visés par le projet (reboisement, diminution de la production de charbon de bois) sont autant de facteurs qui militent dans le sens d'une continuité du projet.

[5] Elle serait de l'ordre de 50 000 à 60 000 $US/km

2 PRÉFAISABILITÉ DE LA CONSTRUCTION D'UN BARRAGE AVEC RÉGULARISATION DE DÉBIT

Avant de conclure sur le potentiel hydroélectrique de la zone Sud, nous avons voulu vérifier la possibilité, au niveau de la préfaisabilité, de la construction d'un barrage avec régularisation de débit. Pour ce, il fallait d'abord identifier dans la zone Sud un site prometteur (bassin versant assez grand, forte dénivellation, accès routier convenable et possibilités de construction d'une ligne de transport) qui pourrait potentiellement générer, **suite à la régularisation de son débit par un barrage,** une grande quantité d'électricité à un coût acceptable.

Dans le département de Grande Anse (1 994 km²), il y a trois rivières importantes, soit les rivières Grande Anse (554,1 km²), Voldrogue et Roseaux (524,3 km² pour les deux bassins). Comme on peut le constater, de ces rivières c'est la Grande Anse qui a le plus grand bassin versant représentant 28 % de la surface départementale.

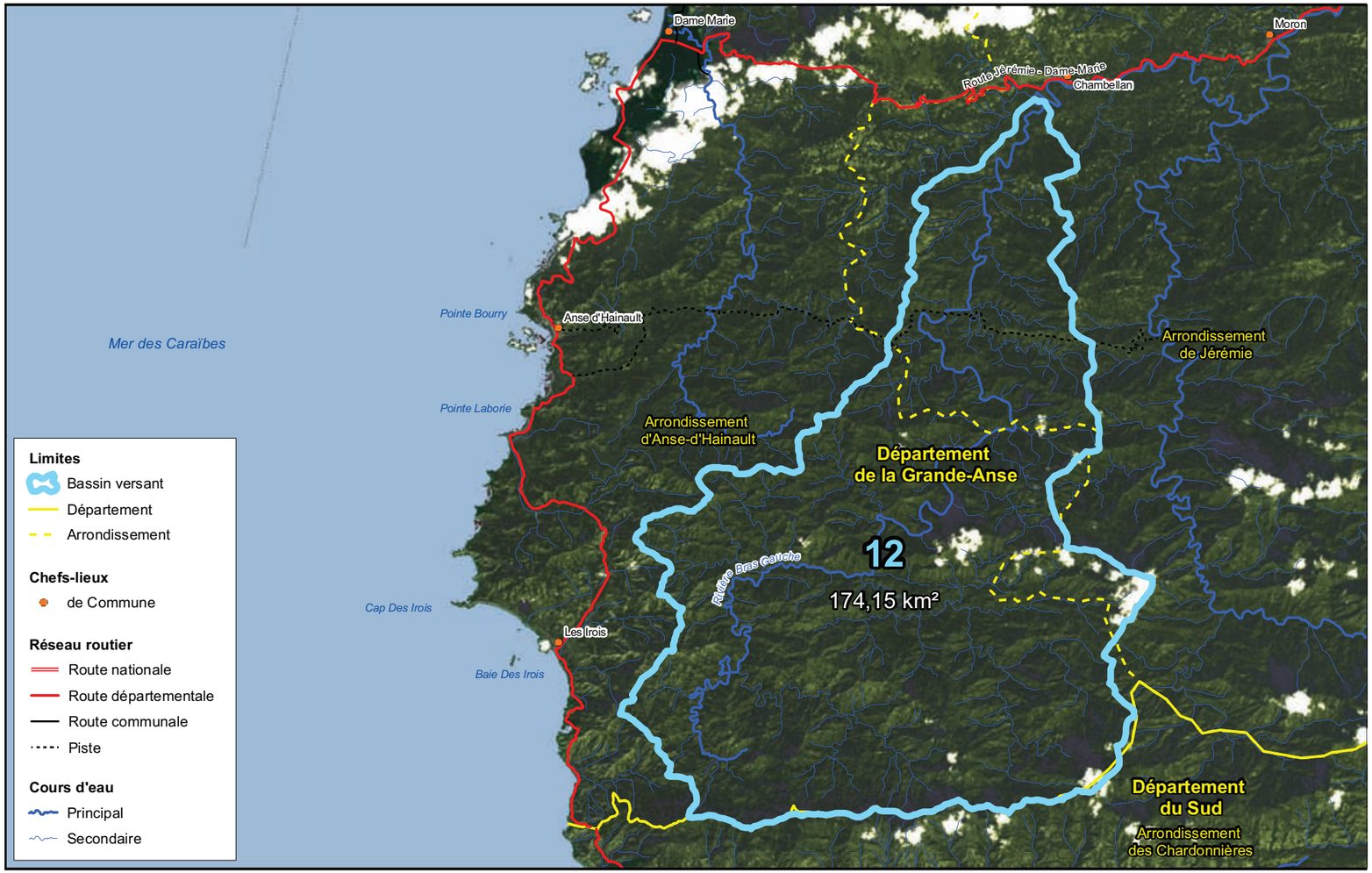
C'est donc vers cette rivière, au bassin versant tout de même relativement petit, que les recherches d'un site potentiel d'un barrage avec régularisation de débit se sont dirigées, d'autant plus que cette rivière a un débit pérenne.

La rivière Grande Anse est située dans un environnement topographique de hautes montagnes et prend sa source au pied du pic Macaya qui culmine à 2 400 mètres, le deuxième point le plus élevé d'Haïti. Dans sa partie montagneuse, la rivière se dirige d'abord vers le nord puis elle bifurque vers le nord-est dans une vallée de forme arrondie relativement peu encaissée. En fait, la vallée fluviale de la Grande Anse atteint rarement un kilomètre de largeur et est bordée de collines aux flancs dégagées par la déforestation.

2.1 CHOIX D'UN SITE

Grâce à la photo interprétation d'images satellites SPOT 5, il fut possible de chercher un ou des sites potentiels pour l'implantation d'un barrage hydroélectrique, soit une vallée étroite et encaissée engendrant un bassin versant le plus important possible.

Nous avons identifié un site potentiel sur un embranchement de la Grande Anse (bassin No. 12 selon notre numérotation) nommé rivière Rive Gauche (voir la carte ci-contre). Le bassin versant en amont de ce site est de 174,15 km² ce qui représente tout de même 31,5 % du bassin total de la Grande Anse. Aucun autre site pouvant engendrer un bassin versant plus important ne fut identifié.



Carte du Bassin No. 12

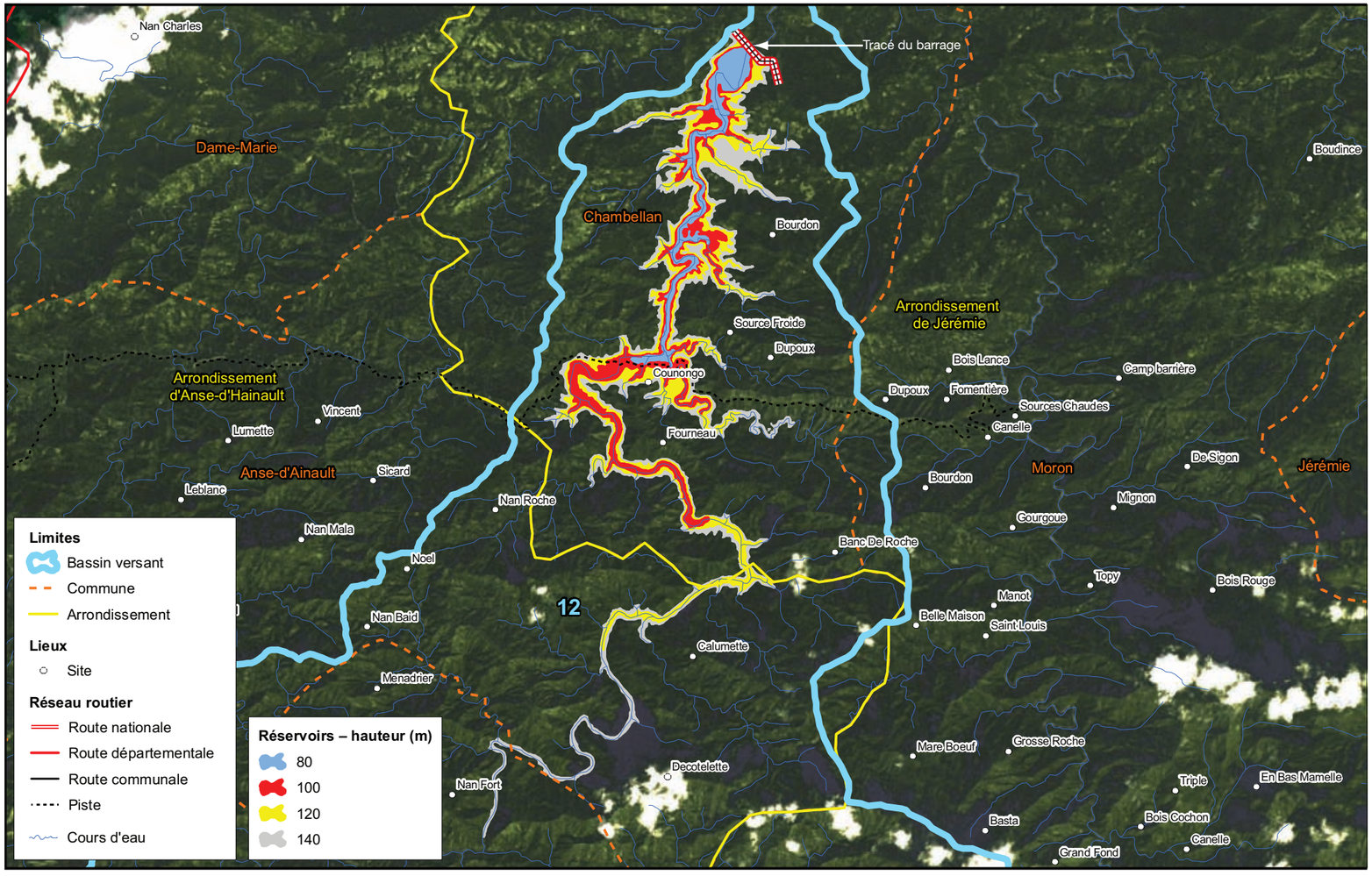
2.2 LE RÉSERVOIR AMONT

Grâce aux images satellite, il fut possible de déterminer, pour des hauteurs de barrage données (0, 20, 40, et 60 mètres), l'étendue et le volume d'emmagasinement des réservoirs amont ainsi engendrés (voir carte ci-contre).

Le(s) barrage(s) et le(s) réservoir(s) ainsi créé(s) auraient les caractéristiques suivantes :

TABLEAU 1 : CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS EN FONCTION DE LA HAUTEUR DE BARRAGE

	BARRAGES (ESTIMATIONS)		RÉSERVOIRS (ESTIMATIONS)		
Riv, Bras Gauche (partie basse)	Largeur (m)	Hauteur maximale (m)	Superficie (km^2)	Superficie (ha)	Volume d'eau (m^3)
H = 80 m (bleu)	130	0 m	0,9041	90,41	3 699 000
H = 100 m (rouge)	195	20 m	2,7591	275,91	15 084 000
H = 120 m (jaune)	380	40 m	5,2447	524,47	57 048 000
H = 140 m (gris)	**750**	**60 m**	**8,3928**	**839,28**	**121 500 000**



GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification et de la Coopération externe

1:80 000
0 0.5 1 2 Kilomètres

Sources:
• CNIGS - Haiti ; DAA-IBI, à partir de données du CNIGS.

Projection: UTM Zone 18 N. Datum: WGS84
Note : Cette carte est un document de travail en version préliminaire.
Date : Juin 2010

Étude du potentiel hydro-électrique de la Péninsule Sud / Étude de préfaisabilité

Réservoir amont

Carte : Réservoir amont

2.3 LE RÉGIME PLUVIOMÉTRIQUE DE LA RÉGION

Nous ne disposons pas de données pluviométriques spécifiques au bassin de la rivière Grande Anse et devrons alors extrapoler son régime pluviométrique à partir d'une recherche d'un régime pluviométrique un peu représentatif des conditions locales.

Ainsi, dans un rapport de mission du Centre Wallon de Biologie Industrielle de l'Université de Liège, Belgique, daté de 1999 dont le thème est Atlas des Décharges, on peut lire le commentaire suivant : En Haïti, **deux catégories de décharges peuvent être représentées en fonction du bilan d'eau. La zone qui s'étend de Port-au-Prince jusqu'au nord-ouest est typique de la première; les zones Nord, Nord-Est (Cap Haïtien) et Sud sont typiques de la deuxième.**

Ce même rapport présente l'histogramme de la pluviométrie et de l'évapotranspiration pour Cap Haïtien que nous reproduisons ci-après. Nous nous servirons donc de cette forme d'histogramme du régime pluviométrique de Cap Haïtien comme modèle du régime pluviométrique du bassin de la Grande Anse l'adaptant aux conditions pluviométriques spécifiques de la région de la rivière Grande Anse (pluviométrie plus intense).

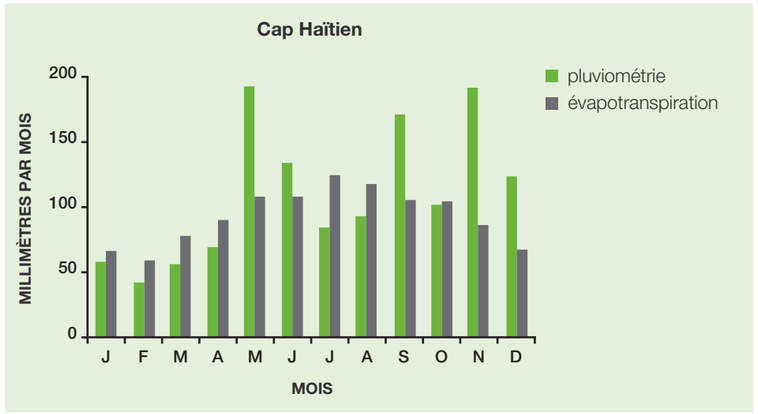


Schéma : Pluviométrie et évapotranspiration pour le Cap Haïtien (1999)

Ainsi, les précipitations mesurées sur l'histogramme de Cap Haïtien totalisent 1300 millimètres par année alors que les précipitations dans la zone Sud varient entre 1300 et 4000 millimètres en haute montagne.

Ainsi, en choisissant une pluviométrie annuelle donnée de 2600 millimètres (un travail d'essai et erreur à été réalisé pour en arriver à cette valeur) et en la transposant au régime pluviométrique de Cap Haïtien, nous obtenons des précipitations mensuelles pour la zone concernée du double de celles présentées dans l'histogramme Cap Haïtien mais suivant la même courbe.

2.4 L'ÉVAPOTRANSPIRATION

L'évapotranspiration en milieu tropical montagneux varie nécessairement d'un mois à l'autre mais devrait être, selon nos recherches, en moyenne de l'ordre de 40 %, valeur mesurée dans d'autres régions du monde pour des conditions assez semblables soit un milieu montagneux situé aux tropiques soumis en saison sèche à beaucoup d'ensoleillement et en saison des pluies à de violentes précipitations.

Le régime d'évapotranspiration de Cap Haïtien indique, pour les mois secs de l'année, une évapotranspiration supérieure aux précipitations indiquant alors un déficit hydrique. Dans le cas de la Grande Anse, nous avons souligné que cette rivière avait un écoulement pérenne n'indiquant pas un déficit hydrique. Nous prendrons donc une valeur moyenne inter-mensuelle de 40 % d'évapotranspiration (hypothèse de calcul), conscients que cette valeur est tout à fait arbitraire.

2.5 LES DÉBITS

La seule donnée disponible pour le bassin de la rivière Grande Anse est que le débit moyen journalier est de 27 mètres cube par seconde pour un bassin de 554 km². Ce débit aura été mesuré fort probablement au pont enjambant cette rivière près de la ville de Jérémie.

Au site du barrage proposé, nous devons alors calculer, à partir des données pluviométriques et d'évapotranspiration déduites de l'histogramme de Cap Haïtien et des hypothèses de calcul, les débits inter-mensuels au site du barrage puis vérifier si ces débits unitaires moyens correspondent d'assez près au débit moyen établi pour l'ensemble du bassin versant de la rivière Grande Anse.

2.6 CALCUL DU RUISSELLEMENT

Le tableau de calcul (voir Tableau 2 à la page suivante) présente alors pour le site proposé d'un barrage sur la Grande Anse, un calcul des quantités de ruissellement mensuelles provoquées par une précipitation annuelle de 2600 millimètres sujette à une évapotranspiration moyenne de 40 % sur un bassin versant de 174,15 km².

À la lecture des résultats du Tableau 2, ces hypothèses s'avèrent vérifiées car nos calculs du débit unitaire moyen pour le bassin amont au barrage correspondent au débit unitaire moyen pour l'ensemble du bassin de la Grande Anse fourni par les autorités haïtiennes.

TABLEAU 2: CALCUL DES QUANTITÉS DE RUISSELLEMENT MENSUELLES

BARRAGE GRANDE ANSE 1 (GA1)												
a) Pluviométrie	Régime inter mensuel (millimèrtres)											
	Janvier	**Février**	**Mars**	**Avril**	**Mai**	**Juin**	**Juillet**	**Août**	**Septembre**	**Octobre**	**Novembre**	**Décembre**
Cap Haïtien (1 300 mm\an)	55	40	50	60	190	140	80	100	170	100	190	125
Zone Sud (2 600mm\an)	110	80	100	120	380	280	160	200	340	200	380	250
(-40 % évapo. (=1 000 mm))	44	32	40	48	152	112	64	80	136	80	152	100
Pluviométrie nette	66	48	60	72	228	168	96	120	204	120	228	150
b) Surface (km²)	La surface bu bief amont au barrage est de 174,15 km²											
c) Ruissellement en m³	11 493 900	8 359 200	10 449 000	12 538 800	39 706 200	29 257 200	16 718 400	20 898 000	35 526 600	20 898 000	39 706 200	26 122 500
Débit moyen/mois (m³/sec)	4,291	3,46	3,901	4,83	14,825	11,29	6,242	7,802	13,71	7,802	15,31	9,753
Débit moyen annuel	**8,60 m³/sec.**											

Les données haïtiennes pour l'ensemble du bassin de la rivière Grande Anse dont la superficie totale est de 550 km² indiquent que son débit moyen est de 27 m³/sec. Or, le bief amont à GA1 égalant 174,15 km², il représente 31,67 % du bassin total. Donc, 27 m³/sec. X 31,67 % = 8,55 m³/sec, soit la valeur trouvée (8,60m³/sec) dans nos calculs.

CALCUL DE LA PUISSANCE D'UNE CENTRALE AU PIED DU BARRAGE GA1												
(Puissance=HRGK)	P est en kw - H est la hauteur d'eau en m - R débit en m³\sec - G est égal à 9,81 m\sec² - K un coeffeicient d'efficacité que nous proposons égal à 0,75											
P (H=60m) en kw	1 894,4	1 525,2	1 722,2	2 132,2	6 544,3	4 984,0	2 755,5	3 444,4	6 052,3	3 444,4	6 758,6	4 305,5
Moyenne P (H=60m) en kw	**3 796,9**											

Note 1 : Les calculs présentés dans ce tableau sont tout à fait préliminaires et, faute de données, plusieurs hypothèses ont du être faites.
Note 2 : Malgré une pluviométrie importante, le bassin de la Grande Anse est très petit.
Note 3 : Ainsi, à la lumière des calculs ci-haut présentés, des difficultés appréhendées dans la construction des lignes de transport, des coûts prohibitifs également appréhendés des ouvrages civils, ***ce projet est tout à fait non-justifiable.***

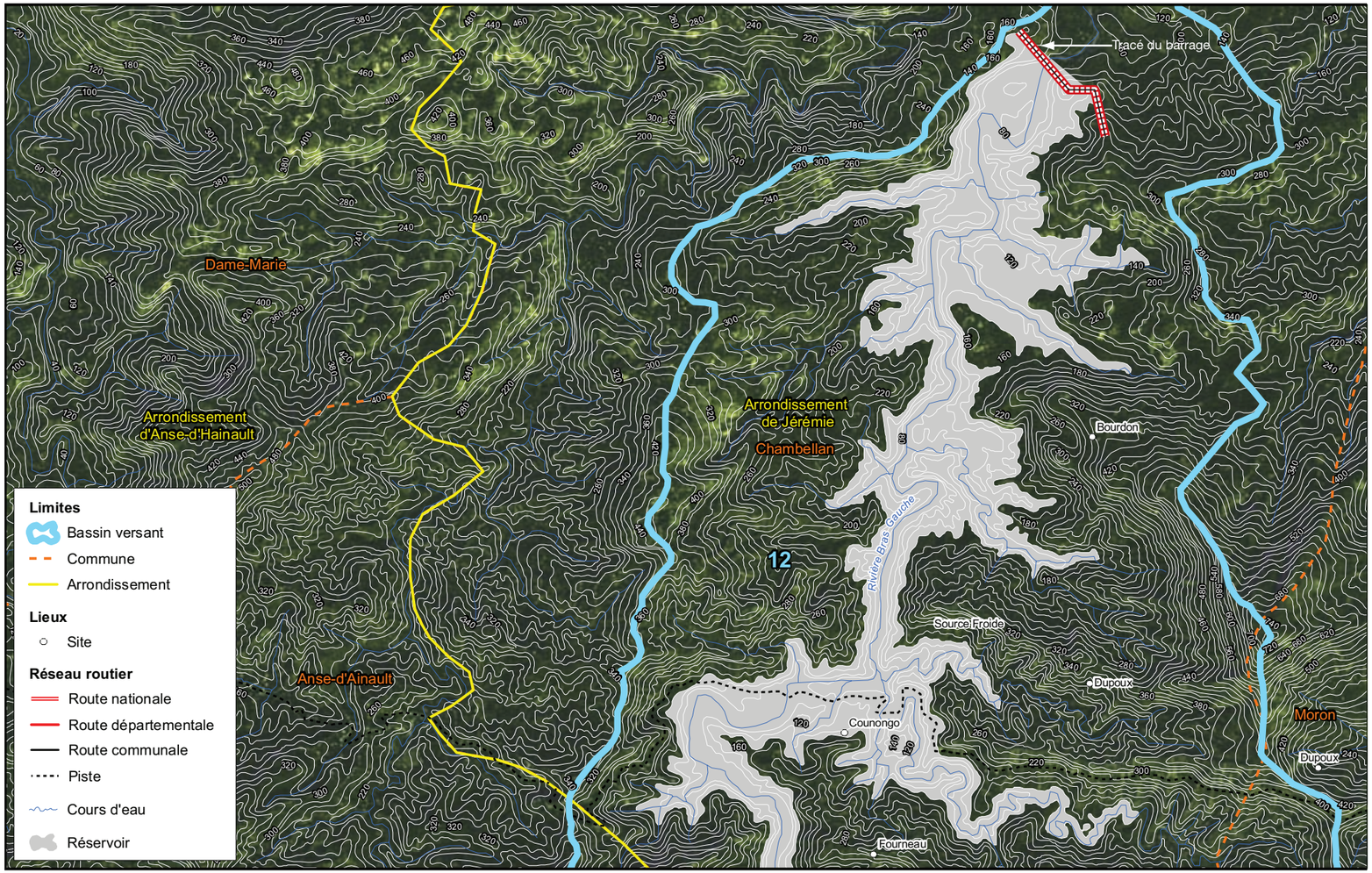
2.7 CHOIX D'UNE HAUTEUR DE BARRAGE

À la lecture du Tableau 1, reconnaissant que la puissance hydroélectrique d'un barrage est directement proportionnelle avec la hauteur de chute et profitant au maximum de la topographie locale au site retenu, soit une dénivelée maximum exploitable en rive gauche de 60 mètres, nous choisissons un barrage ayant une hauteur de 60 mètres. Pour une telle hauteur de barrage, nous avons cartographié à plus grande échelle le réservoir créé (voir cartes ci-contre et à la page suivante).

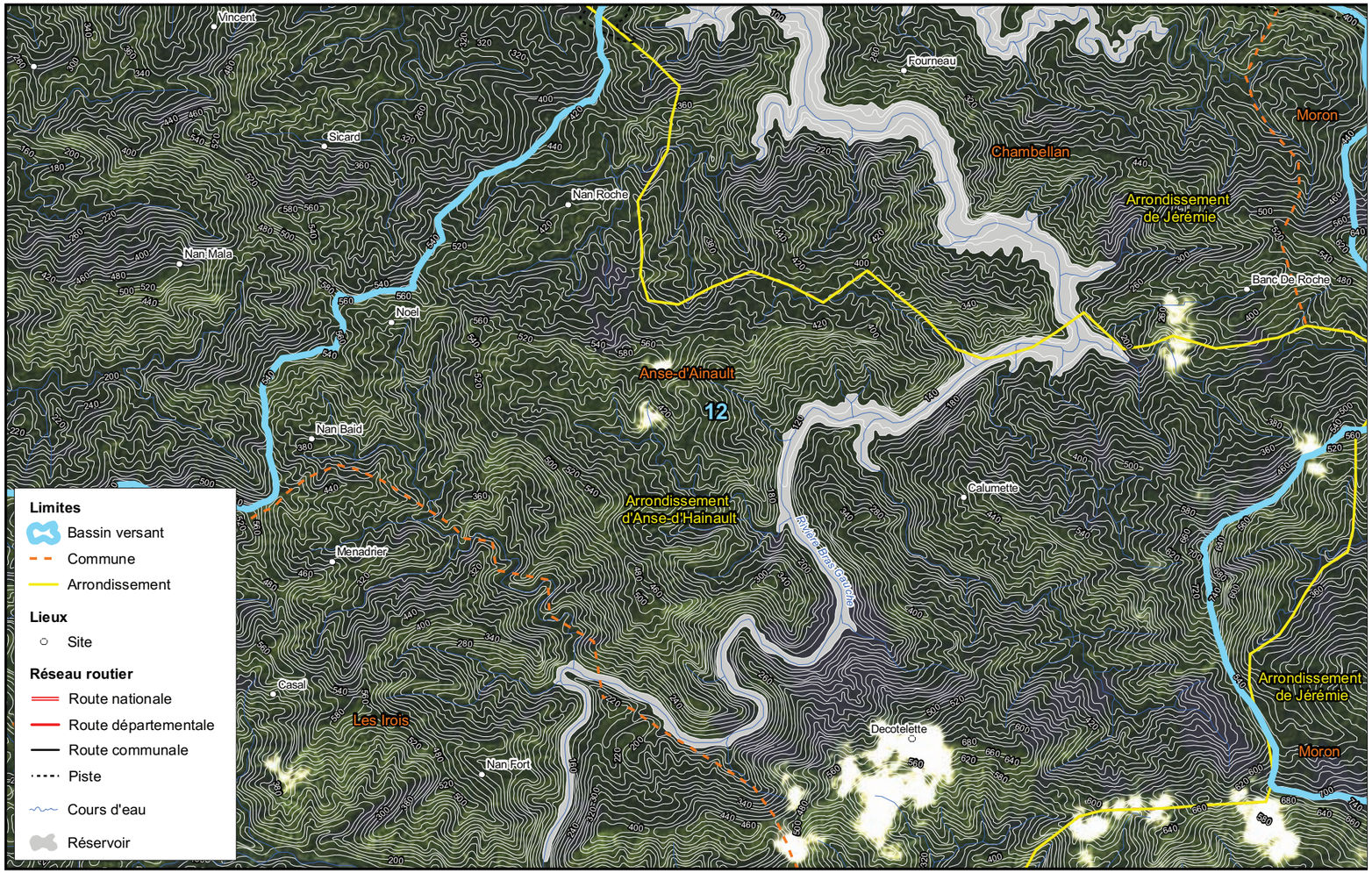
2.8 CALCUL DE LA PUISSANCE EN FONCTION D'UNE HAUTEUR DE BARRAGE ET DE LA RECHERCHE D'UNE PUISSANCE MAXIMALE

La puissance hydroélectrique d'un barrage dépend essentiellement du débit et de la hauteur de chute et se calcule avec la formule P (kW) = HRGK où P est la puissance en kilowatts, H est la hauteur en mètres, R est le débit turbiné en mètres cubes par seconde, G = 9,81 mètres par secondes carrées et K un facteur d'efficacité variant entre 0,6 et 0,9.

Ainsi, à partir des hypothèses préliminaires de calcul ci-haut mentionnées et en choisissant une valeur K de 0,75, nous obtenons une puissance moyenne du barrage de 3796,0 kW ou 3,80 MW ce qui est très peu pour un barrage de 60 mètres de hauteur et de quelques 750 mètres de longueur, sans oublier la nécessité d'un canal évacuateur pour évacuer les débits en périodes cycloniques.



Carte des réservoirs



Carte des réservoirs

3 CONCLUSIONS

Conclusions et recommandations reliées au développement de petites centrales hydroélectriques (PCH) dans la zone d'étude :

- Mettre à jour l'ensemble des études réalisées dans la zone d'étude, incluant l'étude de LGL de 1977, et ce en fonction des technologies de 2010 (picoturbines, cross-flow et autres).
- Procéder à la réhabilitation de la centrale du Saut-Mathurine jusqu'à 2,4 MW.
- Réaliser les études hydrologiques, hydrauliques et géologiques nécessaires à la réalisation de :
 - Mini-centrales de basse chute (turbines Francis);
 - Mini-centrales au fil de l'eau (turbines Kaplan);
 - Mini-centrales de haute chute (turbines Pelton).
- Procéder à l'inventaire de l'ensemble des sources d'énergie renouvelable dans la zone d'étude
- Dans le cas de l'énergie éolienne, nous recommandons l'établissement d'un mat muni d'un anémographe relié à une cellule photo-voltaïque. Cet anémographe devrait être en place pour quelques années afin d'amasser un maximum de données sur la fréquence et la vitesse des vents.

Conclusions et recommandations reliées à la préfaisabilité de la construction d'un barrage hydroélectrique avec régularisation de débit :

Nous arrivons rapidement à la conclusion, et ce sans équivoque, de la non faisabilité financière d'un tel projet, et ce sans même à avoir à en calculer les coûts de construction car ceux-ci sont nécessairement extravagants en fonction de la puissance générée.

Les raisons de cette non-faisabilité reposent essentiellement sur la petitesse du bassin versant engendré par le barrage (174,15 km^2), l'énorme variabilité saisonnière des précipitations et le coût unitaire par mégawatts de cette structure.

NB-1 : NOTES SUR LA PERTINENCE D'AVOIR UN BARRAGE POUR FINS D'IRRIGATION :

La pertinence d'un barrage hydroélectrique étant rejetée à partir des considérations ci-haut mentionnées, serait-il intéressant d'avoir un plus petit barrage pour fins d'irrigation ?

Nous avons mentionné que la rivière Grande Anse avait un écoulement pérenne et de plus que sa vallée était relativement étroite. Ces deux éléments ne militent pas en faveur d'une structure pour fins d'irrigation. En effet, si une irrigation devenait nécessaire, ce qui n'est pas démontré, il serait beaucoup moins onéreux d'installer des stations de pompage puisant l'eau directement dans la rivière. Nous ne préconisons donc pas d'analyser cette alternative, la réponse étant évidente.

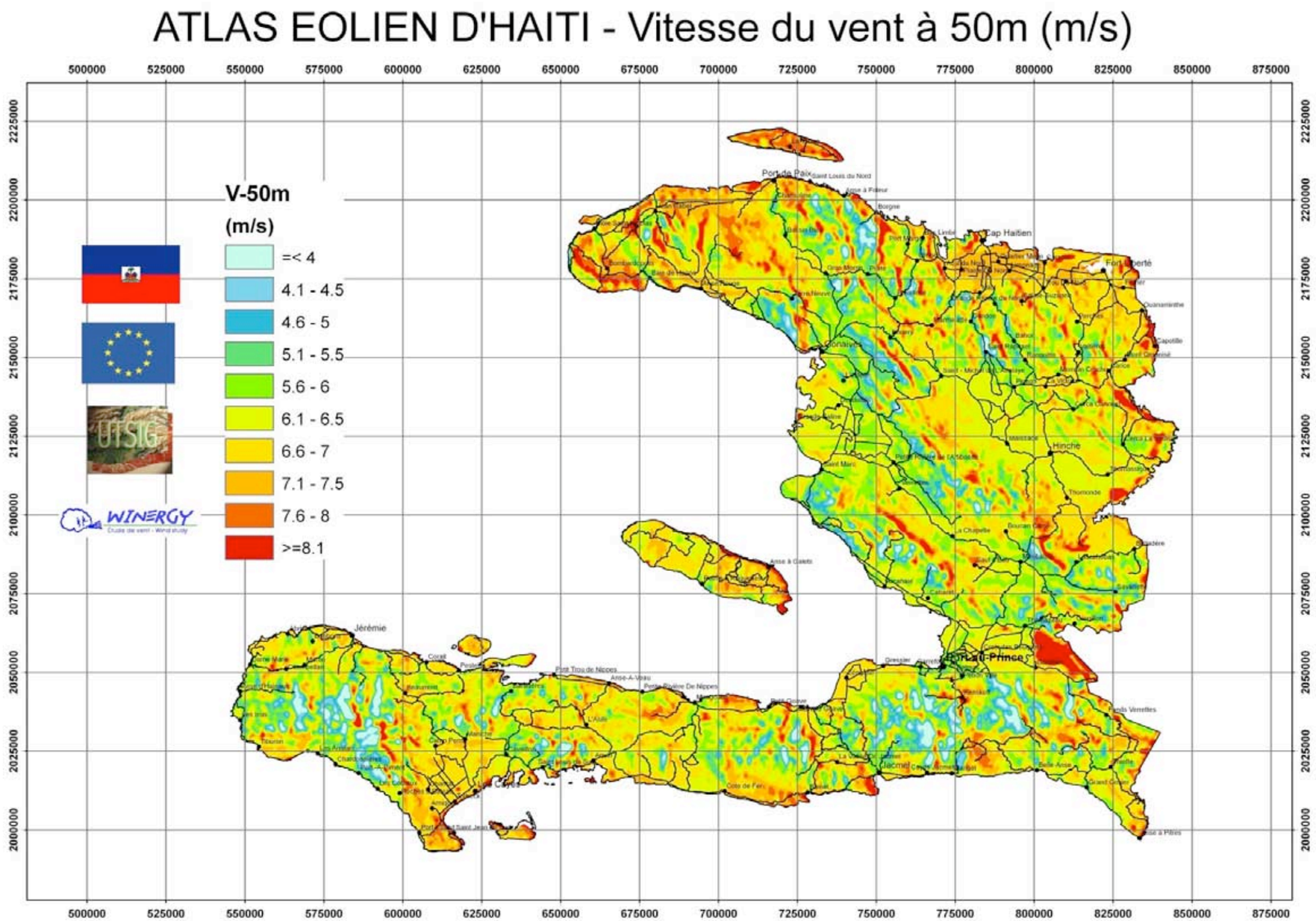
NB-2 : NOTES SUR LA PERTINENCE D'AVOIR UN BARRAGE POUR LE CONTRÔLE DE L'ÉROSION :

À nouveau, nous ne prévoyons pas la nécessité de construire une structure importante, tel un barrage, pour contrôler l'érosion dans le bassin inférieur de la Grande Anse. Toutefois, les culées du pont traversant cette rivière près de Jérémie sont minées par les eaux de crue et doivent être d'abord protégées puis réparées avant que l'inévitable ne se produise, soit l'affaissement d'un tronçon du pont bloquant l'accès à la ville de Jérémie par la RN-7.

Cette protection des culées devrait se réaliser par la construction d'épis protecteurs en gabion.

Annexes

ANNEXE 1 **ATLAS EOLIEN D'HAÏTI (SOURCE : WINERGY)**



ANNEXE **1**

Tableaux de données thématiques par Arrondissements et Communes

DÉPARTEMENT DU SUD																											
Arrondissement	**Aquin**																										
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Aquin**											**Cavaillon**						**St-Louis du Sud**									
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Macéan	2e Bellevue	3e Brodequin	4e Flamands	5e Mare à Coiffe	6e La Colline	7e frangipane	8e Colline à Mongons	9e Fonds des Blancs	10e Guirand	Centre	1e Boileau	2e Marineau	3e Gros-Marin	4e Mare-Henri	5e Laroque	Centre	1e Grand-Fond	2e Dumesle	3e Grenodière	4e Zanglais	5e Sucrerie-Henri	6e solon	7e Cherette	8e Corail-Henri	
Superficie en km² (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	638,6											214,9						185,7									
Reliefs dominants (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Plaine											Plaine						Plaine									
Caractéristiques climatiques (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	– D'octobre à février : 20-28°C (douce), de juin à sept : 34 ° C en moyenne, variant plus ou moins selon la position par rapport à la position par rapport à la cote et à l'altitude – Précipitations probables toute l'année, avec une intensification et une augmentation de la fréquence pendant les deux saisons pluvieuses qui s'étendent d'avril à juin et de septembre à novembre																										
Vents dominants (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	– Vent du Sud-est d'avril à mai (de faible intensité), et d'aout à septembre (pouvant se transformer en ouragan en cette période) – Nordés du Nord de Novembre à Janvier, parfois jusqu'à mars (pouvant provoquer des raz-de-marée)																										
Pluviométrie (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Entre 1000 et 3000 mm/an (les extrêmes Est et Ouest du département jouissent de la pluviométrie la plus faible)																										
Hydrographie (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Étangs (1) :											Étangs (7) :						Étangs (3) :									
					Étang salé								Derrière l'étang			Camack ; E. Céneac ; Cararal ; Carrefour Bertique ; Carrefour Citron	Étang pont Bois Coq						Étang Saline Bombo				Étang Ka Matèle, Étang

DÉPARTEMENT DU SUD

Arrondissement	**Aquin**																										
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Aquin**											**Cavaillon**						**St-Louis du Sud**									
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Macéan	2e Bellevue	3e Brodequin	4e Flamands	5e Mare à Coiffe	6e La Colline	7e frangipane	8e Colline à Mongons	9e Fonds des Blancs	10e Guirand	Centre	1e Boileau	2e Marineau	3e Gros-Marin	4e Mare-Henri	5e Laroque	Centre	1e Grand-Fond	2e Dumesle	3e Grenodière	4e Zanglais	5e Sucrerie-Henri	6e solon	7e Cherette	8e Corail-Henri	
	Lacs (4) :											Lacs (0) :						Lacs (0) :									
									Cadet Ravine Polite Gros trou Magitte																		
	Lagons (4) :											Lagons (9) :						Lagons (7) :									
									Cailloux		Marécage1 Marécage2 Marécage3			Massacre de Grandé ; Delmas ; Christine ; Ca Hermann			Nan Mas, Pont de Bois coq, L.de français, L. de Laroque ; L. de Mas			Madan Moro	Lagon Samedi ; Lagon Siméon; Lagon Elianne ; L. St-louis;	Lagon kokoye Anglad ; Lagon Ka Loreta					
	Ravines (2) :											Ravines (0) :						Ravines (0) :									
			Ravine nan coton ; ravine Pascal																								
	Rivières (23) :											Rivières (6) :						Rivières (17) :									
		Rivière Melinette	Rivière de Vieux Bourg ; Rivière Zéphir	Rivière Mme Tourmant ; Grande rivière ; R. patrice, r. artiste ; r. cadeica ; R. Pias ; R. Bassin.Tan ; cocotier R dormante	Passe Bois d'Orme ; Bassin Caïman ; rivière de la Baleine	Rivière de Desbas ; rivière d'eau Grande ; Rivière Grande	Cotabe ; Mombrun ; Sobia	Godé	Serpent	Rivière St Thon	Rivière de Boncard	R. de Cavaillon	R. de Cavaillon, Passe du Pas	R. de Cavaillon	R ; Makaton (Joissaint)	R. de Cavaillon, R. Bonne fin,	R.Passe Bois Rouge		Rivière Mapou ; Rivière de Gestin ; R. de Gimbi	R. Pon pandi ; Rivière Ka Moise ; Grande rivière	R. barrière Fer ; Ka Loréta de Morisseau			Rivière Mombin ; R. des orangers ; R. Kontwa	R. Bassin Mero ; R. Bassin Jacques ; Ti sannite ; Bassin Milet ; Derrière Roche; Rivière Lossodo		

DÉPARTEMENT DU SUD																													
Arrondissement	**Aquin**																												
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Aquin**										**Cavaillon**						**St-Louis du Sud**												
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Macéan	2e Bellevue	3e Brodequin	4e Flamands	5e Mare à Coiffe	6e La Colline	7e frangipane	8e Colline à Mongons	9e Fonds des Blancs	10e Guirand	Centre	1e Boileau	2e Marineau	3e Gros-Marin	4e Mare-Henri	5e Laroque	Centre	1e Grand-Fond	2e Dumesle	3e Grenodière	4e Zanglais	5e Sucrerie-Henri	6e solon	7e Cherette	8e Corail-Henri			
	Sources (27) :											Sources (22) :						Sources (30) :											
		Plat	Pitota ; Au bas de Kalbas ; Sourite ; Ti Coraille	S. Mocot ; S. Nelson ; S.Artiste ; Cadelca ; Bssin Tann ; S. Cocolier ; S.Colin ; Castra ; Tianni (Jn Jak) ; Patrice,		S.PierreCharles	Guillaume ; Cherinette ; Mombrun	S ; de Godé	S ; Baptiste ; S. Bellevue ; Calloux	La Source	S. Ka Briand ; S. Corail		S. de Diroché, S. de Flamand ; S. de Civil ; Source Blanche	S. Cosara, S. Cajou, S. Pradine ; Derrière Source, Source captage ; S. Mouton ; Glacy Bouillette ; S. Makaton	S. Madan Poto ; S. Ka Difon ; S. Nan Vyon	Source Tiletan ; S. Derisseau ; S. Mare – Henri ; Soucre Casude ; Pliche	Source de Sudre ; S. de Marc		La Source	La Source ; Source Salée ; Source Sanon	Mélatate ; Ti Source ; Nn Barrière ; Source Bakon ; La s ource ; source Maurice ; Kaladière ; BridaL	Source Ti Beze ; S. Ka Lakou ; S. la Falaise	S. Ti Source ; La Source ; Source nan Sant	Petite Source ; La source ; Source Ka tonton	Source Hycerice ; S. Marée Charles ; Source bleue ; S. Gros bassin ; S. Crorosol ; Ti Source ; Source Tête d'eau	Ti source nan Dimé ; Source Grand chemin			
Géologie (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	La colonne stratigraphique du département est divisée en roches sédimentaires et éruptives : 1°) alluvions quaternaires abondant surtout dans la plaine des Cayes,2°) Calcaires récifaux plio-quaternaire (Ile-à-Vache et Port-Salut) ;3°) Miocène supérieur continental qui apparait dans des petits bassins (Camp-Perrin) ; 4°) Éocène indifférencié de la presqu'ile Sud, qui affleure (Port-Salut) ; 5°) Crétacé supérieur calcaire épilagique de Macaya (calcaires de Macaya) ; 6°)Complexe tholéitique crétacé (équivalent du plancher de la mer des Caraïbes)																												
Population totale (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	85 090											39 752						53 009											
Pourcentage urbain du territoire (IHSI, les cartes du recensement selon le RGPH 2003)	0, 10% (très faible)											0, 10% (très faible)						0, 10% (très faible)											
Pourcentage de population urbaine (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	10,7 %											3, 8%						4,1%											
Densité de la population (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	133 hab/km²											197 hab/km²						185,7hab/km²											

DÉPARTEMENT DU SUD																													
Arrondissement	**Aquin**																												
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Aquin**											**Cavaillon**						**St-Louis du Sud**											
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Macéan	2e Bellevue	3e Brodequin	4e Flamands	5e Mare à Coiffe	6e La Colline	7e frangipane	8e Colline à Mongons	9e Fonds des Blancs	10e Guirand	Centre	1e Boileau	2e Marineau	3e Gros-Marin	4e Mare-Henri	5e Laroque	Centre	1e Grand-Fond	2e Dumesle	3e Grenodière	4e Zanglais	5e Sucrerie-Henri	6e solon	7e Cherette	8e Corail-Henri			
Taux d'accroissement moyen de la population (de 1982-2003 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	1,8 %											0,5 %						1%											
Pourcentage de la population de 18 ans et + (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	56, 8 %											57,2%						51,9%											
Taille moyenne des ménages (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	4,4											4						5											
Taux d'alphabétisation des 15 ans et + (selon IHSI, ECVH2001*)	47%																												
Structures éducatives existantes (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	– École préscolaire : 1 – École primaire : 92 – École secondaire : 33 – Structures éducatives de niveau supérieur : 10 (écoles techniques et professionnelles) – Centre d'alphabétisation : 4 (dont 3 en milieu rural)											– École préscolaire : 1 – École primaire : 71 – École secondaire : 21 – structures éducatives de niveau supérieur : 6 (dont 1 école sup. et 5 écoles tech.) – Centre d'alphabétisation : 3 (tous en milieu rural)							– École préscolaire : 2 – École primaire : 51 – École secondaire : 4 – Structures éducatives de niveau supérieur : 9 (dont 1 univ.) – Centre d'alphabétisation : 3 (tous en milieu rural)										

DÉPARTEMENT DU SUD																										
Arrondissement	**Aquin**																									
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Aquin**											**Cavaillon**						**St-Louis du Sud**								
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Macéan	2e Bellevue	3e Brodequin	4e Flamands	5e Mare à Coiffe	6e La Colline	7e frangipane	8e Colline à Mongons	9e Fonds des Blancs	10e Guirand	Centre	1e Boileau	2e Marineau	3e Gros-Marin	4e Mare-Henri	5e Laroque	Centre	1e Grand-Fond	2e Dumesle	3e Grenodière	4e Zanglais	5e Sucrerie-Henri	6e solon	7e Cherette	8e Corail-Henri
Structures de santé (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	11 (2 hôpitaux ; 1 clinique ; 3 dispensaires ; 2 centres de santé avec lits et 1 sans lit)											12 (1 hôpital, 2 cliniques ; 5 dispensaires ; 4 centres de santé sans lit)						4 (3 dispensaires et 1 centre de santé sans lit)								
Marchés/abattoirs (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	1 marché régional (Vieux bourg d'Aquin)											2 marchés régionaux (Bourg, Gros Marin)						0 marché régional								
	7 marchés locaux (Bourg, Carrefour 44, Masseillan, la Colline, Virgile, Mouillage, Lomont)											4 marchés locaux (Bonne fin, Vallée de plaisance, Flamands, carrefour trois mangos)						8 marchés locaux (Grande rivière, Solon, zanglais, Flamands, Brodequin, Sainton, Fond des blancs, Saint-Michel)								
Activités dominantes (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	Agriculture, pêche et commerce dans marchés locaux et régionaux											agriculture et commerce dans marchés locaux et régionaux						Agriculture, pêche et commerce dans marchés locaux et régionaux								
Produits agricoles locaux en fonction des caractéristiques agro-écologiques (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Plaine sèche											Plaine semi-humide (marécageuse)						Plaine sèche								
	Pluviométrie : 800-1175 mm/an											1400-2800 mm/an						Pluviométrie : 800-1175 mm/an								
	Sorgho, maïs, canne-à-sucre											Mazombelle, riz, café						Sorgho, mais, canne-à-sucre, Mazombelle, riz								

DÉPARTEMENT DU SUD																										
Arrondissement	**Aquin**																									
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Aquin**											**Cavaillon**						**St-Louis du Sud**								
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Macéan	2e Bellevue	3e Brodequin	4e Flamands	5e Mare à Coiffe	6e La Colline	7e frangipane	8e Colline à Mongons	9e Fonds des Blancs	10e Guirand	Centre	1e Boileau	2e Marineau	3e Gros-Marin	4e Mare-Henri	5e Laroque	Centre	1e Grand-Fond	2e Dumesle	3e Grenodière	4e Zanglais	5e Sucrerie-Henri	6e solon	7e Cherette	8e Corail-Henri
Espèces fruitières dominantes (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Ananas, noix de coco, orange, banane, canne-à-sucre, citron, avocat, abricot, mangue, melon																									
Produits halieutiques (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008 et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	Lambis, poissons roses, poissons blancs, crevettes, homards (ou langoustes haïtiennes)											Crevettes d'eau douce, poisson d'eau douce, écrevisses (commune intérieure)						Lambis, poissons roses, poissons blancs, écrevisse, crabes, crevettes, poissons d'eau douce								
Élevage (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	A l'instar de tous les départements d'Haïti, les espèces d'élevage sont les bovins (surtout dans les plaines et vallées semi-humides et à un degré moindre sur les plateaux humides), ovins (volaille : poules, dindes et pintades dans les plaines et vallées semi-humides et dans tout le département), caprins (surtout dans les plaines et vallées semi-humides), porcins (se concentrent dans les plaines et vallées humides et exceptionnellement dans la plaine semi-aride d'Aquin), les équidés (surtout dans les zones reculées des montagnes)																									
Structure d'accueil (auberge/hôtel) et/ ou de restauration existante (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	– 3 hôtels (30 chambres) – 1 Bar et restaurant											– 0 hôtel – 1 pension (au moins)						– 4 hôtels (23chambres)								

DÉPARTEMENT DU SUD																										
Arrondissement	**Aquin**																									
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Aquin**											**Cavaillon**						**St-Louis du Sud**								
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Macéan	2e Bellevue	3e Brodequin	4e Flamands	5e Mare à Coiffe	6e La Colline	7e frangipane	8e Colline à Mongons	9e Fonds des Blancs	10e Guirand	Centre	1e Boileau	2e Marineau	3e Gros-Marin	4e Mare-Henri	5e Laroque	Centre	1e Grand-Fond	2e Dumesle	3e Grenodière	4e Zanglais	5e Sucrerie-Henri	6e solon	7e Cherette	8e Corail-Henri
Commerce et/ou service existant(s) (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Supermarché (2), grand magasin de textile (8), grand centre d'achat (2), quincaillerie (21), magasins d'alimentation générale (24), Grandes épiceries(41), petites épiceries (188), boulangeries (1), auto parts (24), librairie (1), papeterie (2) pharmacies (1),laboratoire médical(2) stations d'essence (3), cyber café (10), point photocopie (10),imprimerie (2) , location de voiture (1), concessionnaire (1), car wash (2), garages (4), studio photo (7), salon de coiffure (9), dry cleaning (2), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).											Supermarché(3), quincaillerie (4), magasin d'alimentation générale(53), grands épiceries (5), petites épiceries(180),auto parts (5), Pharmacies (2), matériels informatique (2) Boulangeries (3). station d'essence (1), laboratoire médicale (1), cyber café (4), studio photo (3), salon de coiffure (1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).						Quincaillerie(3), alimentation générale (1), market (4), petites épiceries (127) boulangerie (2) Médecins, Auto parts (1), car wash (1), studio photo(1), salon de coiffure(2), pharmacies (3), point photocopies (2), cyber café(1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).								
Existence de port y compris de cabotage et de pêche (oui/non) (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et l'Enquête transport 2004-2005, IHSI)	OUI											– (commune intérieure)						OUI								
Patrimoine naturel / historique / architectural/culturel (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005 et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	– Fort Bonnet – Fort Cartier – Fort Saint-Grégoire – Plages (chouchoute, Ka Paulo, Girondelle, Morne Rouge) – Gros chaudiè – Nan Batoun – Titans – Grotte St-Grégoire											– Grotte Fond Senyen – Grotte nan Poline – Tou Gin-n – Non Roche – Chute Marie-Jeanne – Plage Gobé						– Fort des Anglais – Fort des Oliviers – Forteresse d'Allard – Fort Saint-Louis – Palais du gouverneur – Grotte Tante Tinn – Grotte Figuerre – Grotte nan banbou – Grotte Moussambe – Grotte nan Tifèy – Plages (kokoye Anglade, Adelina, Du roi)								

DÉPARTEMENT DU SUD																										
Arrondissement	**Aquin**																									
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Aquin**											**Cavaillon**						**St-Louis du Sud**								
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Macéan	2e Bellevue	3e Brodequin	4e Flamands	5e Mare à Coiffe	6e La Colline	7e frangipane	8e Colline à Mongons	9e Fonds des Blancs	10e Guirand	Centre	1e Boileau	2e Marineau	3e Gros-Marin	4e Mare-Henri	5e Laroque	Centre	1e Grand-Fond	2e Dumesle	3e Grenodière	4e Zanglais	5e Sucrerie-Henri	6e solon	7e Cherette	8e Corail-Henri
Accessibilité à partir du chef-lieu du département (état des routes) (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et relevés de terrain d'une équipe de IBI/DAA dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Durable de la Péninsule Sud, février 2009)	Très bonne											Bonne						Très bonne								
Télécommunications (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005, selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997, selon « Aménagement touristique du département du Sud », mai 2007, et selon les sites internet des compagnies de téléphone Digicel et Voila)	– Le département du sud est relié à la capitale et à l'étranger par un réseau téléphonique direct via satellite. Ce réseau est basé aux Cayes et a une capacité d'environ 1200 lignes (en 97). Cependant le réseau est insuffisant et souvent défectueux. Dans certaines localités on trouve des cabines téléphoniques de la Téléco. – Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila) – 3 stations de radio (dont 3 d'envergure communale) – Possibilités de connexion internet – Service postal existant (mais lent)										– Le département du sud est relié à la capitale et à l'étranger par un réseau téléphonique direct via satellite. Ce réseau est basé aux Cayes et a une capacité d'environ 1200 lignes (en 97). Cependant le réseau est insuffisant et souvent défectueux. Dans certaines localités on trouve des cabines téléphoniques de la Téléco. – Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila) – 1 station de radio (d'envergure départementale) – Possibilités de connexion internet – Service postal existant (mais lent)						– Le département du sud est relié à la capitale et à l'étranger par un réseau téléphonique direct via satellite. Ce réseau est basé aux Cayes et a une capacité d'environ 1200 lignes (chiffres datant de 97). Cependant le réseau est insuffisant et souvent défectueux. Dans certaines localités on trouve des cabines téléphoniques de la Téléco. – Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila) – 3 stations de radio (dont 2 d'envergure communale) – Possibilités de connexion internet – Service postal existant (mais lent)									

DÉPARTEMENT DU SUD																										
Arrondissement	**Aquin**																									
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Aquin**											**Cavaillon**						**St-Louis du Sud**								
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Macéan	2e Bellevue	3e Brodequin	4e Flamands	5e Mare à Coiffe	6e La Colline	7e frangipane	8e Colline à Mongons	9e Fonds des Blancs	10e Guirand	Centre	1e Boileau	2e Marineau	3e Gros-Marin	4e Mare-Henri	5e Laroque	Centre	1e Grand-Fond	2e Dumesle	3e Grenodière	4e Zanglais	5e Sucrerie-Henri	6e solon	7e Cherette	8e Corail-Henri
Puissance énergétique installée et disponible en 1997 (selon EDH/Région Sud, dans MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	1250 kW disponible /1500 kW installée											- (électricité disponible)						40 kW disponibles/ 40 kW installées								
Nombre d'heures d'électricité fournie en moyenne par semaine (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	63h / semaine (dont 42 fournies par l'EDH par moteur électrique)											11h/semaine (fournies par l'EDH, 6 par moteur électrique et 5 de provenance hydro-électrique)						-								
Sous-sol (selon une Compilation des données du bureau des Mines et de L'Énergie dans MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	-											-						-								
Menaces/risques identifié(es) (selon le MICT, Direction de la protection civile, dans « Plan National des Risques et des désastres », février 2001 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Éboulements, glissements de terrain, inondations(en lien avec le déboisement intensif et l'érosion qui s'en suit, le département du Sud est soumis à une érosion permanente, en effet « environ plu de 75% de sa superficie sont constitués de zones à risques d'érosion de gammes moyens à très élevés ; Cet espace correspond aux zones allant au-delà de 60 m d'altitude. Environ 5% de la superficie du département sont pratiquement déjà érodés »*), raz-de marée, ouragans, séismes (faille Sud-Est / Sud-Ouest d'Haïti)																									

DÉPARTEMENT DU SUD																										
Arrondissement	**Aquin**																									
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Aquin**											**Cavaillon**						**St-Louis du Sud**								
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Macéan	2e Bellevue	3e Brodequin	4e Flamands	5e Mare à Coiffe	6e La Colline	7e frangipane	8e Colline à Mongons	9e Fonds des Blancs	10e Guirand	Centre	1e Boileau	2e Marineau	3e Gros-Marin	4e Mare-Henri	5e Laroque	Centre	1e Grand-Fond	2e Dumesle	3e Grenodière	4e Zanglais	5e Sucrerie-Henri	6e solon	7e Cherette	8e Corail-Henri
Opportunités (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Fortes potentialités agricoles (sols adéquats, présence de plusieurs plaines, abondance de ressources aquifère), grande richesse halieutique (du fait « d'une ramification d'intensité relativement forte du courant Nord équatorial qui longe la côte sud d'Haïti à environ 60-70 miles marins constituant ainsi une trajectoire de migration des grands et petits pélagiques océaniques et côtiers. Cette abondance s'explique aussi par l'existence des vastes prairies d'herbiers de phanérogames marines […] Par ailleurs l'existence de 5 épaves partiellement submergées +/- au large de la frange côtière entre les baies des Cayes et de Saint louis du sud servent d'habitat pour plusieurs groupes d'organismes marins. »*), de nombreux attraits touristiques (grottes, plages, patrimoine militaire, patrimoine architectural et historique, vues panoramiques, bancs de corail, grande biodiversité floristique et faunistique, etc.)																									
Problèmes identifiés en général (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	– Difficultés pour la commercialisation des produits agricoles et halieutiques (manque d'intrants, faiblesse des techniques appliquées, manque de voies de desserte, mévente sur le marché international, insécurité du système de cabotage) – Très mauvaise gestion de l'espace et de l'environnement (« exploitation irrationnelle des ressources naturelles et de l'espace » selon Géoconsultants, absence de plans d'aménagement, de zonages, faiblesse institutionnelle pour l'encadrement de l'utilisation de l'espace et des ressources naturelles, alors que seulement 30% du territoire est apte à l'agriculture intensive selon Géoconsultants) – Électrification inexistante ou défaillante (incapacité de conserver es produits agricoles et halieutiques, impossibilité de développer la transformation des produits) – Disparition d'une grande partie du cheptel porcin (années 80) – Inexistence ou inaccessibilité du crédit agricole (taux de remboursement jusqu'à 22% en 96 pour les seuls existants) – Système éducatif défaillant – Système de santé défaillant – Détérioration continue de l'environnement (ayant des conséquences néfastes sur les potentiels existants) – Forts mouvements migratoires (vers la Capitale et l'étranger) En conséquence : maintien d'une agriculture d'autosubsistance (vivres), peu d'amélioration de la productivité agricole, stagnation de la filière pêche et de l'élevage et augmentation du déboisement pour le charbon de bois, les bois d'œuvres et de construction (revenus complémentaire à la vente des produits des jardins familiaux), augmentation de la vulnérabilité des populations face aux catastrophes naturelles et face à la pauvreté. Il est à noter que l'USAID a classé tout le département du Sud comme « totalement vulnérable et à risque » sur une échelle allant de moyen à élevé, sur la base de la dégradation des bassins versants et au regard de ces facteurs : l'indice de risque d'érosion des sols, l'indice de potentiel des sols, le facteur de biodiversité, la vulnérabilité de la population (densité de l'habitat et des zones inondables), la vulnérabilité des infrastructures (routes, marchés, systèmes d'irrigation…).*																									

DÉPARTEMENT DU SUD																										
Arrondissement	**Aquin**																									
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Aquin**											**Cavaillon**						**St-Louis du Sud**								
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Macéan	2e Bellevue	3e Brodequin	4e Flamands	5e Mare à Coiffe	6e La Colline	7e frangipane	8e Colline à Mongons	9e Fonds des Blancs	10e Guirand	Centre	1e Boileau	2e Marineau	3e Gros-Marin	4e Mare-Henri	5e Laroque	Centre	1e Grand-Fond	2e Dumesle	3e Grenodière	4e Zanglais	5e Sucrerie-Henri	6e solon	7e Cherette	8e Corail-Henri
ONG- CNC (Coopérative Non-Commerciale) présentes et leur champ d'intervention (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	– 3 ONG, dont 2 nationales (FAES-Fond Assistance Économique et Sociale ; GRET-Groupe de Recherche et d'échanges Technologique) interviennent respectivement dans les domaines de l'économie et de la santé ; et 1 internationale (Water For life) intervient dans le domaine de l'eau potable										– 1 ONG internationale (CARITAS) intervient dans le domaine de la santé – 3 CNC nationales (CAPUC, COCAM, CODEC) dont 2 qui interviennent dans le domaine de l'économie et de l'éducation						– 1 ONG internationale (champ d'intervention non spécifié) – 2 CNC nationales (KOEK, Mityel Solidarite) interviennent dans le domaine économique – Coopérative de Pêche « Tèt Ansanm » (CPTA)									

DÉPARTEMENT DU SUD											
Arrondissement	**Port-Salut**										
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Port-Salut**			**St-Jean du Sud**				**Arniquet**			
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1er Barbois	2e Dumont	Centre	1e Tapion	2e Dé-boucette	3e Trichet	Centre	1e Lazarre	2e Anse à Drick	3e Arniquet
Superficie en km² (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	48, 8			69, 3				59			
Reliefs dominants (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Mornes et plaines			Mornes et plaines				Morne			
Caractéristiques climatiques (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	– D'octobre à février : 20-28°C (douce), de juin à sept : 34 ° C en moyenne, variant plus ou moins selon la position par rapport à la position par rapport à la cote et à l'altitude ; – Précipitations probables toute l'année, avec une intensification et une augmentation de la fréquence pendant les deux saisons pluvieuses qui s'étendent d'avril à juin et de septembre à novembre.										
Vents dominants (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	– Vent du Sud-Est d'avril à mai (de faible intensité), et d'aout à septembre (pouvant se transformer en ouragan en cette période) – Nordés du Nord de Novembre à Janvier, parfois jusqu'à mars (pouvant provoquer des raz-de-marée)										
Pluviométrie (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Entre 1000 et 3000 mm/an (les extrêmes Est et Ouest du département jouissent de la pluviométrie la plus faible)										
Hydrographie (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Étangs (1) :			Étangs (0) :				Étangs (0) :			
		Canard									
	Ravines (2) :			Ravines (0) :				Ravines (0) :			
			Scipion I Scipion II								
	Rivières (12) :			Rivières (7) :				Rivières (9) :			
	Sadrique Port-Salut La Source R. de Begerac	Rivière de là-haut R. de Barbois R. de Boudou R. de l'Acul R. Saint-Martin R. Nan Gendarme R. à l'Eau R. Ferand		R. Grèque	R. Kafon Mason R. Cady R. Fabe II R. Moreau R. Nan Cabée	R. Mulet		Acul du Sud	R. Clermond R. Sadrique Petite rivière Ti Lolo	R. Glande R. du Claire	Ravine à l'eau Bénadé
	Sources (15) :			Sources (24) :				Sources (19) :			
	Tête Source	Mapou Bigotte Glaci Randelle Doudou Bellevue Jadouin Chouquette	Bassin sable Amba Labapin	Kairan Mme calixte Source Nan Pont	S. Kady S. Gros Bassin S. Dos Fin S. Tapion S. Frédéric S. Bouvenis	Kairan Mme calixte S. Nan Pont	Saint Digue Banon Ti Source Saint Millia	S. d'Arniquet	S. de Pamond I S. Nan Seau S. de Pamond II Anba Ravine S. Ti Lolo S. le Figira	S. Sadrick S. Glande S. de claire S. Dlo Donnen	S. Ravine à l'Eau La source S. Kadette S. Bigotte S. Benoit S. Tonton Jeune S. Tisane S. Grifon

DÉPARTEMENT DU SUD											
Arrondissement	**Port-Salut**										
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Port-Salut**			**St-Jean du Sud**				**Arniquet**			
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1er Barbois	2e Dumont	Centre	1e Tapion	2e Dé-boucette	3e Trichet	Centre	1e Lazarre	2e Anse à Drick	3e Arniquet
		Benoit, Mme Quinte La Source Antoine									
Géologie (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	La colonne stratigraphique du département est divisée en roches sédimentaires et éruptives : 1°) alluvions quaternaires abondant surtout dans la plaine des Cayes,2°) Calcaires récifaux plio-quaternaire (Ile-à-Vache et Port-Salut) ;3°) Miocène supérieur continental qui apparait dans des petits bassins (Camp-Perrin) ; 4°) Éocène indifférencié de la presqu'ile Sud, qui affleure (Port-Salut) ; 5°) Crétacé supérieur calcaire épilagique de Macaya (calcaires de Macaya) ; 6°) Complexe tholéitique crétacé (équivalent du plancher de la mer des Caraïbes).										
Population totale (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	15 593			20 875				23 825			
Pourcentage urbain du territoire (IHSI, les cartes du recensement selon le RGPH 2003)	0-10% (Très faible)			0-10% (Très faible)				0-10% (Très faible)			
Pourcentage de population urbaine (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	9, 8%			3, 6%				5, 3 %			
Densité de la population (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	320 hab/km²			301 hab/km²				404 hab/km²			
Taux d'accroissement moyen de la population (de 1982-2003 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	0,2 %			- 0,2%				0,3 %			
Pourcentage de la population de 18 ans et + (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	54, 6 %			54,7%				54, 9%			
Taille moyenne des ménages (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	4, 8			4, 8				4, 8			
Taux d'alphabétisation des 15 ans et + (selon IHSI, ECVH2001*)	47%										
Structures éducatives existantes (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	– École préscolaire : 4 – École primaire : 40 – École secondaire : 12 – Structure éducative de niveau supérieur : 1 (école technique et professionnelle) – Centre d'alphabétisation : _			– École préscolaire : 4 – École primaire : 30 – École secondaire : 12 – Structure éducative de niveau supérieur : 0 – Centre d'alphabétisation : 3 (en 98 selon « aménagement touristique du département du Sud »)				– École préscolaire : 2 – École primaire : 23 – École secondaire : 11 – Structure éducative de niveau supérieur : 1 (une école technique et professionnelle) – Centre d'alphabétisation : 4 (tous en milieu rural)			
Structures de santé (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	5 (1 hôpital, 2 cliniques, 1 dispensaire et 1 centre de santé sans lit)			4 (1 clinique, 2 dispensaires, 1 centre de santé sans lit)				1(1 dispensaire)			

DÉPARTEMENT DU SUD											
Arrondissement	**Port-Salut**										
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Port-Salut**			**St-Jean du Sud**				**Arniquet**			
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1er Barbois	2e Dumont	Centre	1e Tapion	2e Dé-boucette	3e Trichet	Centre	1e Lazarre	2e Anse à Drick	3e Arniquet
Marchés/abattoirs (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	0 marché régional			0 marché régional				1 marché régional (Bourg)			
	8 marchés locaux (Maçon, Bourg, Carpentier, Lemont, Nathan, Rosier, Chabert et Ti plaine)			4 marchés locaux (Débouchette, Carrefour Joute, Bourg, Boyer)				1 marché local (Château Morace)			
Activités dominantes (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	Agriculture, commerce dans les marchés locaux et régionaux, pêche, et un peu d'activités liées au tourisme sur la côte.			Agriculture, commerce dans les marchés locaux et régionaux, pêche et apiculture.				Agriculture et commerce dans les marchés locaux et régionaux			
Produits agricoles locaux en fonction des caractéristiques agro-écologiques (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Montagne semi-humide et plaine semi-humide			Montagne semi-humide et plaine semi-humide				Montagne semi-humide et colline sèche et érodée			
	1200-1375 mm/an			1200-1375 mm/an				1200-1375mm/an et 800-1175mm/an (pour le climat colline sèche et érodée)			
	Maïs, banane, petit mil, citron, igname, noix de coco, riz, tabac, canne-à-sucre, vétiver (sur le flanc des collines), igname, fruit à pain (de l'arbre véritable), arachide, manioc, papaye			Noix de coco, mais, riz, petit mil, pomme acajou, mangue, banane, riz, patate, fruit à pain (de l'arbre véritable), haricot, arachide, vétiver, manioc, igname, arbre à pin, châtaigne, raisin, grenadia, grenadine, ananas				Fruit à pain (de l'arbre véritable), mais, patate, haricot, banane, igname, petit mil, manioc, riz, vétiver, cacao, noix de coco, avocat, mangue			
Espèces fruitières dominantes (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Noix de coco, banane, citron, mangue, avocat, fruit de l'arbre véritable, papaye, raisin, grenadia, grenadine, ananas										
Produits halieutiques (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008 et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	Lambis, langoustes (homards haïtiens), écrevisses, crabes, crevettes, poissons roses, poissons blancs et pieuvres (non valorisées)			Lambis, langoustes (homards haïtiens), écrevisses, chevrettes, poissons roses, poissons blancs				Écrevisse, poisson d'eau douce (anguille, tilapia), (commune en grande partie intérieure)			
Élevage (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	A l'instar de tous les départements d'Haïti, les espèces d'élevage sont les bovins, ovins (volaille : poules, dindes et pintades), caprins, porcins										
Structure d'accueil (auberge/hôtel) et/ ou de restauration existante (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	– 5 hôtels – 67 chambres d'hôtel			– 1 hôtel				– 0 hôtel/ 0 auberge – 1 bar/restaurant			
Commerce et/ou service existant(s) (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Market gros-petit (1), petites épiceries (28), grandes épiceries (5), quincaillerie (1), auto parts (3), pharmacie (2), boulangeries (10), cyber café (1), studio photos (2) point photocopie (1), salon de coiffure (1), ébéniste(6), ateliers d'artisanat (tous genre confondus)			Alimentation générale (1), petites épiceries (29), Boulangeries (spécialités locales), ateliers d'artisanat (tous genre confondus)				Quincailleries (2), provisions alimentaires générales (5), grandes et petites (28), pharmacie (1), laboratoire médical (1), boulangeries (7), ateliers d'artisanat (tous genre confondus)			

DÉPARTEMENT DU SUD											
Arrondissement	**Port-Salut**										
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Port-Salut**			**St-Jean du Sud**				**Arniquet**			
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1er Barbois	2e Dumont	Centre	1e Tapion	2e Dé-boucette	3e Trichet	Centre	1e Lazarre	2e Anse à Drick	3e Arniquet
Existence de port y compris de cabotage et de pêche (oui/non) (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et l'Enquête transport 2004-2005, IHSI)	OUI			OUI				–			
Patrimoine naturel / historique / architectural/culturel (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005 et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	– Plage Pointe-sable – Cascade de Touyac – Cascade de nan Saut – Grotte Château – Grotte Trou Digue			– Plage Cadère – Plage Embouchure – Plage Bellevue – Plage Calico de St-Jean – Plage aux récifs – Plage Chien-dent – Balix – Ozanna-beach – Plage petite rivière – Plage Trou Grosse – Plage Pierre – Plage Abacou – Plage Boyer – Plage Grosse Cayes – Grotte Bois Carré – Île de Laurent				– Grotte Lomond			
Accessibilité à partir du chef-lieu du département (état des routes) (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et relevés de terrain d'une équipe de IBI/DAA dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Durable de la Péninsule Sud, février 2009)	Bonne			Bonne				Bonne			

DÉPARTEMENT DU SUD											
Arrondissement	**Port-Salut**										
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Port-Salut**			**St-Jean du Sud**				**Arniquet**			
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1er Barbois	2e Dumont	Centre	1e Tapion	2e Dé-boucette	3e Trichet	Centre	1e Lazarre	2e Anse à Drick	3e Arniquet
Télécommunications (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005, selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997, selon « Aménagement touristique du département du Sud », mai 2007, et selon les sites internet des compagnies de téléphone Digicel et Voila)	– Le département du sud est relié à la capitale et à l'étranger par un réseau téléphonique direct via satellite. Ce réseau est basé aux Cayes et a une capacité d'environ 1200 lignes (en 97). Cependant le réseau est insuffisant et souvent défectueux. Dans certaines localités on trouve des cabines téléphoniques de la Téléco. – Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila) – 1 station de radio (d'envergure communale) – Connexion internet possible			– Le département du sud est relié à la capitale et à l'étranger par un réseau téléphonique direct via satellite. Ce réseau est basé aux Cayes et a une capacité d'environ 1200 lignes (en 97). Cependant le réseau est insuffisant et souvent défectueux. Dans certaines localités on trouve des cabines téléphoniques de la Téléco. – 1 station de radio (d'envergure communale) – Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila)				– Le département du sud est relié à la capitale et à l'étranger par un réseau téléphonique direct via satellite. Ce réseau est basé aux Cayes et a une capacité d'environ 1200 lignes (en 97). Cependant le réseau est insuffisant et souvent défectueux. Dans certaines localités on trouve des cabines téléphoniques de la Téléco. – Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila) – 1 station de radio (d'envergure communale)			
Puissance énergétique installée et disponible en 1997 (selon EDH/Région Sud, dans MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	Électricité disponible, alimentation effective par les centrales de Bourdet aux Cayes et hydro-électrique de Saut-Mathurine (puissance électrique totale dans le département du Sud : 6. 770 kW)			Électricité disponible				Électricité disponible, alimentation effective par les centrales de Bourdet aux Cayes et hydro-électrique de Saut-Mathurine (puissance électrique totale dans le département du Sud : 6. 770 kW)			
Nombre d'heures d'électricité fournie en moyenne par semaine (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	6h/semaine (fournisseur EDH)			9h/semaine (fournisseur EDH)				–			
Sous-sol (selon une Compilation des données du bureau des Mines et de L'Énergie dans MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	Le département du Sud ne compte que des indices non métalliques tels l'argile, le lignite, le calcaire marbrier, et de matériaux pour la fabrication du ciment, notamment à Port-Salut										
Menaces/risques identifié(es) (selon le MICT, Direction de la protection civile, dans « Plan National des Risques et des désastres », février 2001 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Éboulements, glissements de terrain, inondations(en lien avec le déboisement intensif et l'érosion qui s'en suit, le département du Sud est soumis à une érosion permanente, en effet « environ plu de 75% de sa superficie sont constitués de zones à risques d'érosion de gammes moyens à très élevés ; Cet espace correspond aux zones allant au-delà de 60 m d'altitude. Environ 5% de la superficie du département sont pratiquement déjà érodés »*), raz-de marée, ouragans, séismes (faille Sud-est _sud-ouest d'Haïti)										
Opportunités (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Fortes potentialités agricoles (sols adéquats, présence de plusieurs plaines, abondance de ressources aquifère), grande richesse halieutique (du fait « d'une ramification d'intensité relativement forte du courant Nord équatorial qui longe la côte sud d'Haïti à environ 60-70 miles marins constituant ainsi une trajectoire de migration des grands et petits pélagiques océaniques et côtiers. Cette abondance s'explique aussi par l'existence des vastes prairies d'herbiers de phanérogames marines […] Par ailleurs l'existence de 5 épaves partiellement submergées +/- au large de la frange côtière entre les baies des Cayes et de Saint louis du sud servent d'habitat pour plusieurs groupes d'organismes marins. »*), de nombreux attraits touristiques (grottes, plages, patrimoine militaire, patrimoine architectural et historique, vues panoramiques, bancs de corail, grande biodiversité floristique et faunistique, etc.)										

DÉPARTEMENT DU SUD											
Arrondissement	**Port-Salut**										
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Port-Salut**			**St-Jean du Sud**				**Arniquet**			
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1er Barbois	2e Dumont	Centre	1e Tapion	2e Dé-boucette	3e Trichet	Centre	1e Lazarre	2e Anse à Drick	3e Arniquet
Problèmes identifiés en général (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	– Difficultés pour la commercialisation des produits agricoles et halieutiques (manque d'intrants, faiblesse des techniques appliquées, manque de voies de desserte, mévente sur le marché international, insécurité du système de cabotage) – Très mauvaise gestion de l'espace et de l'environnement (« exploitation irrationnelle des ressources naturelles et de l'espace » selon Géoconsultants, absence de plans d'aménagement, de zonages, faiblesse institutionnelle pour l'encadrement de l'utilisation de l'espace et des ressources naturelles, alors que seulement 30% du territoire est apte à l'agriculture intensive selon Géoconsultants) – Électrification inexistante ou défaillante (incapacité de conserver es produits agricoles et halieutiques, impossibilité de développer la transformation des produits) – Disparition d'une grande partie du cheptel porcin (années 80) – Inexistence ou inaccessibilité du crédit agricole (taux de remboursement jusqu'à 22% en 96 pour les seuls existants) – Système éducatif défaillant – -système de santé défaillant – Détérioration continue de l'environnement (ayant des conséquences néfastes sur les potentiels existants) – Forts mouvements migratoires (vers la Capitale et l'étranger) En conséquence : maintien d'une agriculture d'autosubsistance (vivres), peu d'amélioration de la productivité agricole, stagnation de la filière pêche et de l'élevage et augmentation du déboisement pour le charbon de bois, les bois d'œuvres et de construction (revenus complémentaire à la vente des produits des jardins familiaux), augmentation de la vulnérabilité des populations face aux catastrophes naturelles et face à la pauvreté. Il est à noter que l'USAID a classé tout le département du Sud comme « totalement vulnérable et à risque » sur une échelle allant de moyen à élevé, sur la base de la dégradation des bassins versants et au regard de ces facteurs : l'indice de risque d'érosion des sols, l'indice de potentiel des sols, le facteur de biodiversité, la vulnérabilité de la population(densité de l'habitat et des zones inondables), la vulnérabilité des infrastructures (routes, marchés, systèmes d'irrigation…).*										
ONG- CNC (Coopérative Non-Commerciale) présentes et leur champ d'intervention (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	– 5 CNC-ONG et autres représentations sociopolitiques, tous confondus (leur champ d'intervention n'est pas spécifié pour cette commune)			– 11 CNC-ONG et autres représentations sociopolitiques, tous confondus (leur champ d'intervention n'est pas spécifié pour cette commune) : • Association des Pêcheurs de Tapion (APT) • Fédération des Associations de Saint Jean du Sud (FEDAS) • Coordination des organisations de Pêcheurs de St-Jean du Sud (COPES) • Organisation des Pêcheurs d'Abacou (OPA) • Organisation des Pêcheurs de l'Embouchure (0PE)				– 5 CNC-ONG et autres représentations sociopolitiques tous confondus. – 1CNC nationale (Mutuel Tèt Kole de la Ferme) intervenant dans le domaine de l'économie			

DÉPARTEMENT DU SUD																															
Arrondissement	**Les Cayes**																														
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Les Cayes**							**Torbeck**					**Camp-Perrin**				**Chantal**				**Maniche**				**Ile à Vache**						
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre- Ville	1e Section Bourdet	2e Section Fonfrède	3e Section Laborde	4e Section Laurent	5e Section Mercy	6e section Boulmier	Centre	1e Section Bourry	2e section Bérault	3e section Solon	4e Section Moreau	Centre	1e Section Levy-Mersan	2e Champlois	3e Section tibi-Davezac	Centre	1e Section Fond-Palmiste	2e Section Melonière	3e Carrefour Canon	Centre	1e Section Maniche	2e Section Dory	3e Section Melon	Centre	1e Section Ile-à-vache					
Superficie en km² (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	219, 11							189, 5					133,8				160, 4				124, 81				45, 9						
Reliefs dominants (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Plaine							Plaine					Morne et plateau				Plaine				Morne				Plaine						
Caractéristiques climatiques (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	– D'octobre à février : 20-28°C (douce), de juin à sept : 34 ° C en moyenne, variant plus ou moins selon la position par rapport à la position par rapport à la côte et à l'altitude – Précipitations probables toute l'année, avec une intensification et une augmentation de la fréquence pendant les deux saisons pluvieuses qui s'étendent d'avril à juin et de septembre à novembre																														
Vents dominants (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	– Vent du Sud-est d'avril à mai et d'aout à septembre (pouvant se transformer en ouragan) – Nordés du Nord de Novembre à Janvier, parfois jusqu'à mars (pouvant provoquer des raz-de-marée)																														
Pluviométrie (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Entre 1000 et 3000 mm/an (les extrêmes Est et Ouest du département jouissent de la pluviométrie la plus faible)																														
Hydrographie (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Étangs (3) :							Étangs (3) :					Étangs (6) :				Étangs (2) :				Étangs (0) :				2 étangs						
				Étang de Laborde		Jeantillote I (Mercy) ; Beauté		Lester			Étang boularg	Étang de vivre	Étang Droit	Étang la Chaux	Catiche, Toirac	Ton Tibi, Jacques				Étang Calomestre, Etana					Anse à l'Eau, Ange du Four						
	Lacs (0) :							Lacs (1) :!					Lacs (0) :!				Lacs (0) :!				Lacs (0) :!				Aucun lac						
											Toro																				

DÉPARTEMENT DU SUD																														
Arrondissement	**Les Cayes**																													
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Les Cayes**							**Torbeck**					**Camp-Perrin**				**Chantal**				**Maniche**				**Ile à Vache**					
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre- Ville	1e Section Bourdet	2e Section Fonfrède	3e Section Laborde	4e Section Laurent	5e Section Mercy	6e section Boulmier	Centre	1e Section Bourry	2e section Bérault	3e section Solon	4e Section Moreau	Centre	1e Section Levy-Mersan	2e Champlois	3e Section tibi-Davezac	Centre	1e Section Fond-Palmiste	2e Section Melonière	3e Carrefour Canon	Centre	1e Section Maniche	2e Section Dory	3e Section Melon	Centre	1e Section Ile-à-vache				
	Lagons (1) :							Lagons (0) :					Lagons (0) :				Lagons (0) :				Lagons (2) :				Lagons (0) :					
							Lagon Rouge															Marécage	Bouillie							
	Ravines (1) :							Ravines (2) :					Ravines (1) : Canal d'irrigation (1)				Ravines (0) :				Ravines (0) :				Ravines (0) :					
	Ravine du Sud,								La ravine de la Battre			Ravine sec	Ravine du Sud																	
	Rivières (16) :							Rivières (11) :					Rivières (6) :				Rivières (10) :				Rivières (2) :				Rivières (0) :					
	Rivière de l'Islet, Courant d'eau de Charpentier	R. Picot, R.; Bonacor, R. Brinié, R. Lacorière, R. Mme Samedi, R. Bourg, R.Godefroy, R. Gelée	Kalouët			Rivière de Boujolly, R. de Jeantillote I et II, R. de Flandière	Tête Rivière, rivière Desravines		R. de Torbeck, Houck, Bellevue, Muscadin, Marie-Sainte	Rivière Rond, Rivière de Macoulen, Rivière de Simon	Zangi, l'Acul du Sud, canal de Dubreuil				Bouette, Garatte, Saut-Mathurine, Bouffard, Dominique, Laroche,		Rivière Coquin, l'Acul du Sud	Rivière Gogua, R Pelerin, Rivière d'Ecarte, R. Destin, R. Romain	R. des Mornes, R. Cascour, R. Jean Torbeck		R.de Maniche ou de Cavaillon (Ville, 1ère et 3ème Section)	Au Pore								
	Sources (12) :							Sources (6) :					Sources (11) :				Sources (19) :				Sources (14) :				Sources (0) :					
	Source de Simon (derrière Centrale Dessalines)		S. Perle	Saut de Banatte	Kachal, Mazi, La Source de Macome	Source de Jeantillote I, source Boujolly, Caricia	Source chez Ti jean, Tête source, source Coraba		Severin, Pralin	Source Rivière Rond	Source Debattre, S. Bois Gérard	Source Desjardins	La Civette	Sousajonc Levy, Lamartinière, Haut Sovo, Nan So	Toirac, Tenyen, Pereny, Picre	Sousou, Civette	La Belle Source		Dalle, Nan Moce, Clarice Fidieu Ti Calbas, Nan Romen, Lan Makay, Moye, Toufière, Maripière, Source Coq, Source	Source Joncqueur, Source de Banabé, Source de Cayazi		Des Dalles, Nan Bonbon, La Source, Mélissant, La Source, Ca Bas, Lambi, Lampoomme	Source, Source Tividal, Gran Do, Nan Mondi, Nan Ladière	Source madame Issorte, Source de Lestage						
Géologie (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	La colonne stratigraphique du département est divisée en roches sédimentaires et éruptives : 1°) Alluvions quaternaires abondant surtout dans la plaine des Cayes, 2°) Calcaires récifaux plio-quaternaire (Ile-à-Vache et Port-Salut) ; 3°) Miocène supérieur continental qui apparait dans des petits bassins (Camp-Perrin) ; 4°) Éocène indifférencié de la presqu'ile Sud, qui affleure (Port-Salut) ; 5°) Crétacé supérieur calcaire épilagique de Macaya (calcaires de Macaya) ; 6°) Complexe tholéitique crétacé (équivalent du plancher de la mer des Caraïbes)																													

DÉPARTEMENT DU SUD																										
Arrondissement	**Les Cayes**																									
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Les Cayes**							**Torbeck**					**Camp-Perrin**				**Chantal**				**Maniche**				**Ile à Vache**	
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre- Ville	1e Section Bourdet	2e Section Fonfrède	3e Section Laborde	4e Section Laurent	5e Section Mercy	6e section Boulmier	Centre	1e Section Bourry	2e section Bérault	3e section Solon	4e Section Moreau	Centre	1e Section Levy-Mersan	2e Champlois	3e Section tibi-Davezac	Centre	1e Section Fond-Palmiste	2e Section Melonière	3e Carrefour Canon	Centre	1e Section Maniche	2e Section Dory	3e Section Melon	Centre	1e Section Ile-à-vache
Population totale (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	123 857							62 120					36 777				27 859				19 542				12 573	
Pourcentage urbain du territoire (IHSI, les cartes du recensement selon le RGPH 2003)	25-50% (moyen)							0-10% (Très faible)					0-10% (Très Faible)				0-10% (Très Faible)				25-50% (moyen)				0-10% (Très Faible)	
Pourcentage de population urbaine (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	46,8%							5,6%					8,8%				10,2%				3,7%				10,8%	
Densité de la population (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	565 h/km²							328 h/km²					275 h/km²				174 h/km²				156 h/km²				273 h/km²	
Taux d'accroissement moyen de la population (de 1982-2003 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	1,1%							2,6%					1 %				1,9%				0,1%				2,6 %	
Pourcentage de la population de 18 ans et + (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	59,4%							55,6%					56,6%				54,4%				54,4%				50,2%	
Taille moyenne des ménages (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	4,7 pers							5 pers					5,2 pers				4,7 pers				5,1 pers				5,4 pers	
Taux d'alphabétisation des 15 ans et + (selon IHSI, ECVH2001*)	47%																									

DÉPARTEMENT DU SUD																										
Arrondissement	**Les Cayes**																									
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Les Cayes**							**Torbeck**					**Camp-Perrin**				**Chantal**				**Maniche**				**Ile à Vache**	
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre- Ville	1e Section Bourdet	2e Section Fonfrède	3e Section Laborde	4e Section Laurent	5e Section Mercy	6e section Boulmier	Centre	1e Section Bourry	2e section Bérault	3e section Solon	4e Section Moreau	Centre	1e Section Levy-Mersan	2e Champlois	3e Section tibi-Davezac	Centre	1e Section Fond-Palmiste	2e Section Melonière	3e Carrefour Canon	Centre	1e Section Maniche	2e Section Dory	3e Section Melon	Centre	1e Section Ile-à-vache
Structures éducatives existantes (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	– École préscolaire : 14 – École primaire : 120 – École secondaire : 42 – Structure éducative de niveau supérieur : 47 (5 universités, 1 école supérieure et 41 écoles techniques et professionnelles) – Centre d'alphabétisation : 8 (dont 6 en milieu rural)							– École préscolaire : 8 – École primaire : 77 – École secondaire : 27 – Structure éducative de niveau supérieur : 11 (1 université et 10 écoles techniques et professionnelles) – Centre d'alphabétisation : 1 (en milieu rural)					– École préscolaire : 10 – École primaire : 41 – École secondaire : 11 – Structure éducative de niveau supérieur : 5 écoles techniques et professionnelles – Centre d'alphabétisation : 6 (tous en milieu rural)				– École préscolaire : 0 – École primaire : 41 – École secondaire : 7 – Structure éducative de niveau supérieur : 0 – Centre d'alphabétisation : 1 (en milieu rural)				– École préscolaire : 5 – École primaire : 22 – École secondaire : 5 – Structure éducative de niveau supérieur : 1 (école technique et professionnelle) – Centre d'alphabétisation : 2				– École préscolaire : 0 – École primaire : 13 – École secondaire : 2 – Structure éducative de niveau supérieur : 0 – Centre d'alphabétisation : 1 (en milieu rural)	
Structures de santé (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	44 (7 hôpitaux, 23 cliniques, 2 asiles, 8 dispensaires, 2 centres de santé avec lits et 2 centres de santé sans lit)							7 (1 hôpital, 1 clinique, 5 dispensaires)					8 (3 cliniques, 4 dispensaires, 1 centre de santé avec lits)				4 (1 clinique, 1 dispensaire et 1 centre de santé sans lit + 1 autre)				7 (3 cliniques, 4 dispensaires)				2 (centres de santé sans lit)	
Marchés/abattoirs (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	1 marché urbain (Centre-ville) 1 marché régional (Kans)							1 marché régional (Torbeck)					1 marché régional (Bourg)				1 marché régional (Bourg)				0 marché régional				0 marché régional	
	15 marchés locaux (Simon, Miserne, Laporte, Morency, Suire, Massé, Tuffer, Fonfrède, Marché-dimanche, Laval, Faugasse, Carrefour Boyer, Caye à l'eau, Pierre le Nantais, Ilot à Boué)							13 marchés locaux (Valère, Boury, Labéi, Gaston, saint Yves, Dubreuil, poteau, Saint-Michel, Gros Morne, Ferme Leblanc, Laroque Siroux, Jorgue, Charlette)					4 marchés locaux (Dominique, Marcelline, carrefour Lévy, Tiby)				8 marchés locaux (Canon, Mélonnière, Tête bœuf, Haut Bois, Leprète, Fond Palmiste, Lazarre, Laplace)				4 marchés locaux (Bourg, Dory, Saint Hélène, Paquois)				3 marchés locaux (Mme Bernard, Soulette, Cacoq)	
Activités dominantes (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	Agriculture ; commerce avec la Capitale, les départements limitrophes, sur les marchés régionaux et locaux ; pêche et élevage							Agriculture, commerce sur les marchés régionaux et locaux, pêche et élevage					Agriculture, pêche et commerce sur les marchés régionaux et locaux				Agriculture, commerce sur les marchés régionaux et locaux et élevage				Agriculture, commerce sur marchés régionaux et locaux et élevage				Pêche, agriculture et quelques activités en lien avec le tourisme	
Produits agricoles locaux en fonction des caractéristiques agro-écologiques (selon MPCE-PNUD-CNUEH,	Plaine humide – marécageuse (Gelée) ; Plaine semi-humide (Section Fonfrède) Plaine irriguée (Section Laborde)							Plaine humide (marécageuse) Plaine irriguée					Plaine irriguée Montagne très humide				Montagne humide et plateau Montagne semi-humide				Montagne très humide				Plaine semi-aride	

DÉPARTEMENT DU SUD																										
Arrondissement	**Les Cayes**																									
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Les Cayes**							**Torbeck**					**Camp-Perrin**				**Chantal**				**Maniche**				**Ile à Vache**	
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre- Ville	1e Section Bourdet	2e Section Fonfrède	3e Section Laborde	4e Section Laurent	5e Section Mercy	6e section Boulmier	Centre	1e Section Bourry	2e section Bérault	3e section Solon	4e Section Moreau	Centre	1e Section Levy-Mersan	2e Champlois	3e Section tibi-Davezac	Centre	1e Section Fond-Palmiste	2e Section Melonière	3e Carrefour Canon	Centre	1e Section Maniche	2e Section Dory	3e Section Melon	Centre	1e Section Ile-à-vache
« Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Entre 1400 et 2800mm/an 1200-1375mm/an Et 1100-2800mm/an							1400-2800mm/an 1100-2800mm/an					1100-2800mm/an 2000-3600mm/an				1400-1975mm/an 1200-1375mm/an				2000-3600mm/an				400-600mm/an	
	Riz, mazombelle, piment, mais, haricots, mangue, papaye, manioc, pomme acajou, tabac, fruit à pain (arbre véritable), épinard, noix de coco, manioc, canne-à-sucre…							Mazombelle, maïs, haricots, riz, pistaches, millet (petit-mil), patate, manioc, banane, giraumont, piment					Maïs, haricots, riz, café, cacao, huile de vétiver, tabac, banane, manioc, igname, malanga et légumes diverses (tomates, carottes, choux…)				Patates, maïs, bananes, igname, tarot, manioc, arachide, arbre véritable, igname, malanga, café, cacao, tabac, haricots et légumes diverses (tomates, carottes, choux…)				Café, maïs, haricots, igname, patates, banane, malanga, manioc, fruit à pain (de l'arbre à pain), cacao, arbre à pin, légumes diverses (tomates, carottes, choux…)				Maïs, mangue, manioc, patate, haricots, petit-mil, agrumes, Raisin, pomme d'acajou, grenadia, ananas	
Espèces fruitières dominantes (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Mangue, avocat, Noix Cajou, citrus (citron, orange douce, l'orange amère et chadèque), goyave, fruit de l'arbre véritable, chadèque, grenadine, grenadia (fruit de la passion)																									
Produits halieutiques (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008 et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	Dans la baie des Cayes : poissons roses, poissons blancs, chevrette, écrevisse, huître, langoustes (homards haïtiens) et lambis							poissons roses, poissons blancs, langoustes (homards haïtiens), lambis, chevrette, écrevisse, crabe et tri-tri (très petits poissons, spécialité culinaire de la zone)					- (commune intérieure)				- (commune intérieure)				- (commune intérieure)				poissons roses, poissons blancs, langoustes (homards haïtiens), crabes et lambis	
Élevage (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	A l'instar de tous les départements d'Haïti, les espèces d'élevage sont les bovins, ovins (volaille : poules, dindes et pintades), caprins, porcins																									

DÉPARTEMENT DU SUD																										
Arrondissement	**Les Cayes**																									
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Les Cayes**							**Torbeck**					**Camp-Perrin**				**Chantal**				**Maniche**				**Ile à Vache**	
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre- Ville	1e Section Bourdet	2e Section Fonfrède	3e Section Laborde	4e Section Laurent	5e Section Mercy	6e section Boulmier	Centre	1e Section Bourry	2e section Bérault	3e section Solon	4e Section Moreau	Centre	1e Section Levy-Mersan	2e Champlois	3e Section tibi-Davezac	Centre	1e Section Fond-Palmiste	2e Section Melomière	3e Carrefour Canon	Centre	1e Section Maniche	2e Section Dory	3e Section Melon	Centre	1e Section Ile-à-vache
Structure d'accueil (auberge/hôtel) et/ ou de restauration existante (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	– 21 hôtels (356 chambres) – 7 pensions (30 chambres) – 34 restaurants							– 1 hôtel (selon « aménagement touristique du département du Sud ») – 1 pension (10 chambres), – 2 restaurants (selon « aménagement touristique du département du Sud »)					– 5 hôtels (49 chambres) – 2 centres d'accueil (11 chambres) – 7 restaurants				– 1 centre d'accueil (1 chambre)								– 2 hôtels (29 chambres, mais de nouvelles chambres sont en cours de construction, notamment à l'hôtel Abaka Bay)	
Commerce et/ou service existant(s) (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Market (7), Supermarché (10), grands magasins (textiles 9), quincailleries(32), alimentation générale (28), grandes épiceries (406) et petites épiceries (1088), dépôts de boissons gazeuses (38) Boulangerie (78), auto parts(60), bureau de poste, librairies (6), papeterie (4), matériels informatiques (5), pharmacies (33), boite à musique (4), shop vente de produits divers (2), station d'essence (7), matériels électroménagers (1), services bancaires, points photocopies (15), imprimeries (11), laboratoire médicale (14), cyber café (25), agence de voyage (2), location de voitures (3), concessionnaire (6), Car wash (6), garage (119), studio photo (14), salon de coiffure (48), blanchisserie (11), ateliers d'artisanat (tous genres confondus).							Quincailleries (2), alimentation générale (4), grandes épiceries (6), petites épiceries (67), dépôt de boissons gazeuses (1), auto parts (1), Pharmacie (2), laboratoire médical (1), cyber café (1), car wash (1), studio photo (4), salon de coiffure (3) et ateliers d'artisanat (tous genre confondus)					Market (1), supermarché (8), Quincaillerie (4), alimentation générale (25), grandes épiceries (55), petites épiceries (48),dépôt de boissons gazeuses (2), auto parts (14), librairie (1), Pharmacie (5), Boulangeries (spécialités locales 3), station d'essence (1), point photocopies (3), laboratoire médical (2), cyber café (4), car wash (1), garage (3), studio de photos (3), salon de coiffure (6) bureau de poste, eau courante ateliers d'artisanat (tous genre confondus).				Quincailleries (3), alimentation générale (4), grande épicerie (1), petite épiceries (16), auto parts (1), pharmacie (1), cyber café (1), blanchisserie (1), Boulangeries (spécialités locales), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).				Quincailleries (4), petites épiceries(17), dépôt de boissons gazeuses (3), boulangeries (5), librairie (2), point photocopies (2), studio photos (1), salon de coiffure(1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).				Grandes épiceries (10), petites épiceries(12), librairie (2), pharmacie (2), laboratoire médical(1) ateliers d'artisanat (tous genre confondus).	
Existence de port y compris de cabotage et de pêche (oui/non) (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et l'Enquête transport 2004-2005, IHSI)	Oui (port à priori encore ouvert au commerce extérieur, mais depuis plus d'une vingtaine d'années, il est en proie à un ensablement et ne reçoit que des petits chalands en provenance de l'Amérique du Sud)							Non					Non (commune intérieure)				Non (commune intérieure)				Non (commune intérieure)				Oui (petits port de pêche et de cabotage aux villages de pêcheurs, mais aussi existence d'une marina accueillant les visiteurs de l'hôtel Port Morgan)	

DÉPARTEMENT DU SUD																										
Arrondissement	**Les Cayes**																									
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Les Cayes**							**Torbeck**					**Camp-Perrin**				**Chantal**				**Maniche**				**Ile à Vache**	
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre- Ville	1e Section Bourdet	2e Section Fonfrède	3e Section Laborde	4e Section Laurent	5e Section Mercy	6e section Boulmier	Centre	1e Section Bourry	2e section Bérault	3e section Solon	4e Section Moreau	Centre	1e Section Levy-Mersan	2e Champlois	3e Section tibi-Davezac	Centre	1e Section Fond-Palmiste	2e Section Melonière	3e Carrefour Canon	Centre	1e Section Maniche	2e Section Dory	3e Section Melon	Centre	1e Section Ile-à-Vache
Patrimoine naturel / historique / architectural/culturel (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005 et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	– Cimetière d'Antoine Simon – Croix des martyrs – Vieilles bâtisses style « gingerbread » du centre-ville – Plage de Gelée – Fête de Gelée (festival annuel) – Fort de l'Islet							– Plage de l'Estère – Bourg sur mer – Gasy beach – Milo beach – Grand Bouchu – Camp Elim – Prise de Porte canal					– Ruines coloniales (indigoteries, usines sucrières, Fou nachau) – Fort la Coste – Camp-Perrin est en piémont du Parc National Macaya (biodiversité importante, paysages pittoresques) – Grotte Kounoubois				– Forteresse des Platons – Vues panoramiques				– Église Sainte-Rose de Lima – Maisonnettes urbaines traditionnelles – Paysages pittoresques – La Grande rivière				– Mémoire pirate – Village Morgan – Abaka bay – Anse à l'eau – Anse du Four – Soullette – Grand Sable – La Source – Village de pêcheurs Mme Bernard – Plage Sab Blanche	
Accessibilité à partir du chef-lieu du département (état des routes) (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et relevés de terrain d'une équipe de IBI/DAA dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Durable de la Péninsule Sud, février 2009)	Cayes est le chef-lieu du département et le « terminus » de la RN2 Accessibilité depuis Port-au-Prince : très bonne sauf au tronçon de déviation de l'Étang de Miragoane (actuellement en construction, c'est un passage très pénible) Liaison aérienne existante depuis Port-au-Prince et Jérémie							Très Bonne (Le tronçon départemental Cayes-Port-Salut est en très bon état)					Difficile (La route nationale reliant Cayes à Camp-Perrin RN7, n'est actuellement qu'une piste avec des passages très pentus)				Très difficile				Difficile				Facile (accessible à partir du port des Cayes par bateau et débarquement direct à partir de l'étranger à la Marina du Port Morgan)	
Télécommunications (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005, selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997, selon « Aménagement touristique du département du Sud », mai 2007, et selon les sites internet des compagnies de téléphone Digicel et Voila)	– 2 stations de télévisions de couverture départementale – 20 stations de radio (dont 3 d'envergure communale, 12 départementales, et 3 nationales) – Connexion internet possible – Réseau téléphonique fixe Téléco (existant) mais souvent en mauvais état) – Couverture téléphonique cellulaire (Réseaux Haitel, Digicel, Voila)							– 3 stations de radio (dont 1 d'envergure communale et 2 d'envergure départementale) – Couverture téléphonique cellulaire (Réseaux Digicel, Voila et Haitel) – Réseau téléphonique fixe Téléco (existant mais en mauvais état) – Connexion internet possible					– 7 stations de radio (dont 3 communale et 4 d'envergure départementale) – 1 station de télévision – Connexion Internet possible par satellite – Couverture téléphonique cellulaire (Digicel et Voila)				– 1 radio d'envergure communale – Couverture téléphonique cellulaire (Digicel et Voila)				– 1 station de radio (dont 1 d'envergure communale et l'autre départementale) – Couverture téléphonique cellulaire (Digicel et Voila)				– Couverture téléphonique cellulaire (Digicel et Voila) – Connexion internet possible par satellite	

DÉPARTEMENT DU SUD																										
Arrondissement	**Les Cayes**																									
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Les Cayes**							**Torbeck**					**Camp-Perrin**				**Chantal**				**Maniche**				**Ile à Vache**	
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre- Ville	1e Section Bourdet	2e Section Fonfrède	3e Section Laborde	4e Section Laurent	5e Section Mercy	6e section Boulmier	Centre	1e Section Bourry	2e section Bérault	3e section Solon	4e Section Moreau	Centre	1e Section Levy-Mersan	2e Champlois	3e Section tibi-Davezac	Centre	1e Section Fond-Palmiste	2e Section Melomière	3e Carrefour Canon	Centre	1e Section Maniche	2e Section Dory	3e Section Melon	Centre	1e Section Ile-à-vache
Puissance énergétique installée et disponible en 1997 (selon EDH/Région Sud, dans MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	6 770 kW (dont 2700 kW obtenus à partir de la centrale- diesel de Bourdet aux Cayes et 2400 kW à partir de la centrale hydroélectrique du Saut-Mathurine)																									
Nombre d'heures d'électricité fournie en moyenne par semaine (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	60h/semaine (fournies par l'EDH, dont 33 à partir de moteurs électriques et 27 par moteur hydro-électrique)							8h/semaine (fournies par l'EDH à partir de moteurs électriques)					26h/semaine (EDH à partir de la centrale hydro-électrique du Saut Mathurine)				9h/semaine (fournies par l'EDH, dont 4h à partir de moteurs électriques et 5h à partir de moteur hydro-électrique)				14h/semaine (fournies par l'EDH à partir de moteur hydro-électrique)				L'Ile à vache est complètement autonome par rapport à l'électricité créée. Les hôtels s'auto fournissent en électricité à partir de génératrice (moteur à essence) et à partir de l'énergie solaire, il en est de même pour les églises et les ONG de l'Ile et pour de plus en plus de maisons individuelles	
Sous-sol (selon une Compilation des données du bureau des Mines et de L'Énergie dans MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	Le département du Sud ne compte que des indices non métalliques tels l'argile, le lignite, le calcaire marbrier, et de matériaux pour la fabrication du ciment, notamment à Port-Salut.																									

DÉPARTEMENT DU SUD																											
Arrondissement	**Les Cayes**																										
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Les Cayes**							**Torbeck**					**Camp-Perrin**				**Chantal**				**Maniche**				**Ile à Vache**		
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre- Ville	1e Section Bourdet	2e Section Fonfrède	3e Section Laborde	4e Section Laurent	5e Section Mercy	6e section Boulmier	Centre	1e Section Bourry	2e section Bérault	3e section Solon	4e Section Moreau	Centre	1e Section Levy-Mersan	2e Champlois	3e Section tibi-Davezac	Centre	1e Section Fond-Palmiste	2e Section Melonière	3e Carrefour Canon	Centre	1e Section Maniche	2e Section Dory	3e Section Melon	Centre	1e Section Ile-à-vache	
Menaces/risques identifié(es) (selon le MICT, Direction de la protection civile, dans « Plan National des Risques et des désastres », février 2001 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Éboulements, glissements de terrain, inondations(en lien avec le déboisement intensif et l'érosion qui s'en suit, le département du Sud est soumis à une érosion permanente, en effet « environ plu de 75% de sa superficie sont constitués de zones à risques d'érosion de gammes moyens à très élevés ; Cet espace correspond aux zones allant au-delà de 60 m d'altitude. Environ 5% de la superficie du département sont pratiquement déjà érodés »*), raz-de marée, ouragans, séismes (faille Sud-est _sud-ouest d'Haïti)																										
Opportunités (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Fortes potentialités agricoles (sols adéquats, présence de plusieurs plaines, abondance de ressources aquifère), grande richesse halieutique (du fait « d'une ramification d'intensité relativement forte du courant Nord équatorial qui longe la côte sud d'Haïti à environ 60-70 miles marins constituant ainsi une trajectoire de migration des grands et petits pélagiques océaniques et côtiers. Cette abondance s'explique aussi par l'existence des vastes prairies d'herbiers de phanérogames marines […] Par ailleurs l'existence de 5 épaves partiellement submergées +/- au large de la frange côtière entre les baies des Cayes et de Saint louis du sud servent d'habitat pour plusieurs groupes d'organismes marins. »*), de nombreux attraits touristiques (grottes, plages, patrimoine militaire, patrimoine architectural et historique, vues panoramiques, bancs de corail, grande biodiversité floristique et faunistique, etc.)																										
Problèmes identifiés en général (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	– Difficultés pour la commercialisation des produits agricoles et halieutiques (manque d'intrants, faiblesse des techniques appliquées, manque de voies de desserte, mévente sur le marché international, insécurité du système de cabotage) – Très mauvaise gestion de l'espace et de l'environnement (« exploitation irrationnelle des ressources naturelles et de l'espace » selon Géoconsultants, absence de plans d'aménagement, de zonages, faiblesse institutionnelle pour l'encadrement de l'utilisation de l'espace et des ressources naturelles, alors que seulement 30% du territoire est apte à l'agriculture intensive selon Géoconsultants) – Électrification inexistante ou défaillante (incapacité de conserver es produits agricoles et halieutiques, impossibilité de développer la transformation des produits) – Disparition d'une grande partie du cheptel porcin (années 80) – Inexistence ou inaccessibilité du crédit agricole (taux de remboursement jusqu'à 22% en 96 pour les seuls existants) – Système éducatif défaillant – Système de santé défaillant – Détérioration continue de l'environnement (ayant des conséquences néfastes sur les potentiels existants) – Forts mouvements migratoires (vers la Capitale et l'étranger) En conséquence : maintien d'une agriculture d'autosubsistance (vivres), peu d'amélioration de la productivité agricole, stagnation de la filière pêche et de l'élevage et augmentation du déboisement pour le charbon de bois, les bois d'œuvres et de construction (revenus complémentaire à la vente des produits des jardins familiaux), augmentation de la vulnérabilité des populations face aux catastrophes naturelles et face à la pauvreté. Il est à noter que l'USAID a classé tout le département du Sud comme « totalement vulnérable et à risque » sur une échelle allant de moyen à élevé, sur la base de la dégradation des bassins versants et au regard de ces facteurs : l'indice de risque d'érosion des sols, l'indice de potentiel des sols, le facteur de biodiversité, la vulnérabilité de la population(densité de l'habitat et des zones inondables), la vulnérabilité des infrastructures (routes, marchés, systèmes d'irrigation…).*																										

DÉPARTEMENT DU SUD																										
Arrondissement	**Les Cayes**																									
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Les Cayes**							**Torbeck**					**Camp-Perrin**				**Chantal**				**Maniche**				**Ile à Vache**	
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre- Ville	1e Section Bourdet	2e Section Fonfrède	3e Section Laborde	4e Section Laurent	5e Section Mercy	6e section Boulmier	Centre	1e Section Bourry	2e section Bérault	3e section Solon	4e Section Moreau	Centre	1e Section Levy-Mersan	2e Champlois	3e Section tibi-Davezac	Centre	1e Section Fond-Palmiste	2e Section Melomière	3e Carrefour Canon	Centre	1e Section Maniche	2e Section Dory	3e Section Melon	Centre	1e Section Ile-à-Vache
ONG- CNC (Coopérative Non-Commerciale) présentes et leur champ d'intervention (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	– 19 ONG, dont 8 nationales (Kay Sin Pol, Terre des Hommes, DCCH, FOSREF, VDH, Église méthodiste d'Haïti, Projè Lakay, Assos. de défense et d'illustration aux sidéens) et 9 internationales (World vision, Brenda Stafford, Action contre la misère, Association volontaire, Projet Réhabilitation Rurale, Saint-Vincent, Catholique Refief Service, IRD-Développement Rural Intégré, IAAC et Habitat pour l'humanité), interviennent dans les domaines de la santé (9), de l'éducation (7), de l'économie (3), de la santé (8), de la nutrition (2)… (parfois 1 ONG intervient dans plusieurs domaines différents) – Coopérative de Pêche de Savane (COPS) – Association des Pêcheurs, Agriculteurs et Petits commençants des Cayes (APACOCA)							– 55 CNC-ONG et autres représentations sociopolitiques tous confondus (leur champ d'intervention n'est pas spécifié pour cette commune) – Solidarité des Pêcheurs de Rédon (SPR) – Asosyasyon Koopérativ Pèch Fomon (AKPF) – Tèt Ansanm Ti Bouchi (TATB)					– 4 ONG, dont 2 nationales (ORE, GREADIC), interviennent dans les domaines de l'environnement (reboisement) et 2 internationales (CRS et CARITAS) interviennent respectivement dans le champ de la nutrition – 4 CNC nationales (Mahotière, Coop. De Gaëtan, OPUDO, CDA) dont 3 interviennent dans le domaine économique				– 2 ONG, une nationale (FIDES) et une internationale (SOURCE) interviennent toutes deux dans le domaine de l'économie				– 2 ONG internationales 5 CRS et CARITAS) interviennent respectivement les domaines de l'éducation et de l'économie – 1CNC nationale(OPBLAM) intervient dans le domaine de la santé				– 7 CNC-ONG et autres représentations sociopolitiques tous confondus (leur champ d'intervention n'est pas spécifié pour cette commune) – Organisation des Éleveurs et Pêcheurs de l'Île-à-Vache(OEPI)	

DÉPARTEMENT DU SUD																									
Arrondissement	**Coteaux**																								
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Roche-à-Bateau**				**Les Coteaux**				**Port-à-Piment**			**Chardonnières**				**Les Anglais**				**Tiburon**					
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1ère Section Beaulieu	2e Section Renaudin	3e Section Beauclos	Centre	1e Section Condé	2e Section Despas	3e Section Quentin	Centre	1e Section Paricot	2e Section Balais	Centre	1e Section Randel	2e Section Déjoie	3e Section Bony	Centre	1e Section Verone	2e Section Edelin	3e Section Cosse	Centre	1e Section Blactote	2e Section Sevre	3e Section Loby	4e Section Dalmette	
Superficie en km² (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	46,5				74,4				60,1			117				118				147,2					
Reliefs dominants (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Plaine côtière et mornes (sections communales)				Plaine côtière				Morne			Plaine côtière et mornes				Plaine côtière et mornes (sections communales)				Plaine côtière, morne et plateau					
Caractéristiques climatiques (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	– D'octobre à février : 20-28°C (douce), de juin à sept : 34° C en moyenne, variant plus ou moins selon la position par rapport à la position par rapport à la côte et à l'altitude ; – Précipitations probables toute l'année, avec une intensification et une augmentation de la fréquence pendant les deux saisons pluvieuses qui s'étendent d'avril à juin et de septembre à novembre.																								
Vents dominants (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	– Vent du Sud-Est d'avril à mai et d'aout à septembre (pouvant se transformer en ouragan) – Nordés du Nord de Novembre à Janvier, parfois jusqu'à mars (pouvant provoquer des raz-de-marée)																								
Pluviométrie (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Entre 1000 et 3000 mm/an (les extrêmes Est et Ouest du département jouissent de la pluviométrie la plus faible)																								
Hydrographie (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Étangs (3) :				Étangs (2) :				Étangs (2) :			Étangs (2) :				Étangs (3) :				Étangs (1) :					
	Ti Lagon, Bouchi Julhomme		Luca			Étang Macari		Étang Didi		Pernelé, Grand l'Etang			Ti l'Étang		Étang St-Clou	Ti Source, Étang de Débauchée 1	Étang de Veronne				Gros Chaudière				

DÉPARTEMENT DU SUD																								
Arrondissement	**Coteaux**																							
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Roche-à-Bateau**				**Les Coteaux**				**Port-à-Piment**			**Chardonnières**				**Les Anglais**				**Tiburon**				
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1ère Section Beaulieu	2e Section Renaudin	3e Section Beauclos	Centre	1e Section Condé	2e Section Despas	3e Section Quentin	Centre	1e Section Paricot	2e Section Balais	Centre	1e Section Randel	2e Section Déjoie	3e Section Bony	Centre	1e Section Verone	2e Section Edelin	3e Section Cosse	Centre	1e Section Blactote	2e Section Sevre	3e Section Loby	4e Section Dalmette
	Lagons (1) :				Lagons (8) :				Lagons (6) :			Lagons (0) :				Lagons (1) :				Lagons (3) :				
		Bechillen			Lagon de Couturier, L. de Pingouin, L. de Tricot, Lagon de laroque, L ; de damassin, L. de Taqui, L. de Brise, lagon de Cado				Lagon de Sarradasse, L. de Ferme, L. de Deboullags, l. de Ka Merotte, Grand l'Etang	Ka Telmas						Lagon des Anglais				Lagon Kay Jire, Lagon Tadou	Lagon Janvier			
	Rivières (8) :				Rivières (18) :				Rivières (8) :			Rivières (3) :				Rivières (1) :				Rivières (6) :				
	Rivière Mulet	Rivière Sadrique, Rivière Rosier	Bas Gauche, R. Delfoce, R. Grand Chemin, R. Nathan	Rivière Bigotte			R. Damassin, R. Taqui, R. jacques de Melon, R. la Hatte, Colas, R. Clema, Couturier, Gros Terre, R. de Menkanm, R. de Digot,, R.de Medne, R. Derrière morné, R ; de Daliotte, R ; Cacique II, R. Hypolicrite de Depas, R. de Baulie	R. Mielte, R. Desert	Rivière de Port-à-Piment	Nan Poylyte, Boite-Droite, Rivière de Sarradasse, Nan Pitit	Mahotière, Mapou, Mme Anneau	Rivière Randel		Grande Rivière (Dejoie), Zoranger		Rivière des Anglais				Rivière Nan Cosse	Banbroche, Mercamme, R. Galette Sèche, R. sevré,	Rivière de Tiburon		

DÉPARTEMENT DU SUD

Arrondissement	**Coteaux**																							
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Roche-à-Bateau**				**Les Coteaux**				**Port-à-Piment**			**Chardonnières**				**Les Anglais**				**Tiburon**				
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1ère Section Beaulieu	2e Section Renaudin	3e Section Beauclos	Centre	1e Section Condé	2e Section Despas	3e Section Quentin	Centre	1e Section Paricot	2e Section Balais	Centre	1e Section Randel	2e Section Déjoie	3e Section Bony	Centre	1e Section Verone	2e Section Edelin	3e Section Cosse	Centre	1e Section Blactote	2e Section Sevre	3e Section Loby	4e Section Dalmette
	Sources (21) :				Sources (28) :				Sources (4) :			Sources (11) :				Sources (24) :				Sources (20) :				
	Bechillen	La Source, Nan sable, La Source Ostave, Chabert, Tables aux diables, Belonie, Mirianne, Elieziére, Bordette	Ti Mouche, La Source	Parquet, Ti Sonice, Cambrie, Roberty, Bigotte, Duval, Tête Source, Bambou, Source Rond	Empereur	Cangé, Bambou, Anba Nan Source, nan kote, Nan Dal, Nan Labon, La Police, Tenteli	Source Cierna, S. Couturier, Source Gros Terre, Source de Merikamm, source de Digot, Gourbert, Source Bas Deboutaille, Guillome, S. Mathieu	S. de Mielte, S ; de tivernis, S. de Zoren, S. de Jérôme, S : de Rémy, S. de Vielle, S. de Didi, S. Ti Paul	Nan Fermé, Carocsie, Nan Sentier	Mme Anneau,		Nan San Non, Cresson, Nan Janvier, Nan Couline, St-Hilaire	Ka Thomas, Bassin Zonbi	Délivrance, Tête Source, Nan Bibi, Maren Fanm		Source Nan Galette	Debauché, Nan Leta, Ti Place, Telemax, Jn Bon, Caiman, Nan Ruche, Communant,	Fond Bleu, Bassin Simbi, Gros Sort, Designon, Grande Source, Ka Francique, Ka Papaye	Delpêche, Bavale, Charlotte, Forêt St Bois Cochon, Iouno, Comeline, Elène, Débrise		Saint-Pierre (Marianie), Descartes, Bois-Pini, marin, Petite source, Camp-Crochu, La Source, Canneau	Source Sevré, S. Janvier, S. Lepine, S. Monteau, Source Pont, Source K a Klè	Source Georges, Source d'Or, source Gitonn, Source Marceline, Source Cassa	Source Tè Boule
Géologie (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	La colonne stratigraphique du département est divisée en roches sédimentaires et éruptives : 1°) Alluvions quaternaires abondant surtout dans la plaine des Cayes, 2°) Calcaires récifaux plio-quaternaire (Ile-à-Vache et Port-Salut); 3°) Miocène supérieur continental qui apparait dans des petits bassins (Camp-Perrin) ; 4°) Éocène indifférencié de la presqu'île Sud, qui affleure (Port-Salut) ; 5°) Crétacé supérieur calcaire épilagique de Macaya (calcaires de Macaya); 6°) Complexe tholéitique crétacé (équivalent du plancher de la mer des Caraïbes).																							
Population totale (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	15 018				17393				15 449			20 608				24 405				19 007				
Pourcentage urbain du territoire (IHSI, les cartes du recensement selon le RGPH 2003)	10-25% (Faible)				25-50% (moyen)				25-50% (moyen)			25-50% (moyen)				10-25% (Très faible)				25-50% (moyen)				
Pourcentage de population urbaine (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	15,4 %				26,1%				36 %			26,4%				25,6%				32,5%				

DÉPARTEMENT DU SUD																								
Arrondissement	**Coteaux**																							
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Roche-à-Bateau**				**Les Coteaux**				**Port-à-Piment**			**Chardonnières**				**Les Anglais**				**Tiburon**				
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1ère Section Beaulieu	2e Section Renaudin	3e Section Beauclos	Centre	1e Section Condé	2e Section Despas	3e Section Quentin	Centre	1e Section Paricot	2e Section Balais	Centre	1e Section Randel	2e Section Déjoie	3e Section Bony	Centre	1e Section Verone	2e Section Edelin	3e Section Cosse	Centre	1e Section Blactote	2e Section Sevre	3e Section Loby	4e Section Dalmette
Densité de la population (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	323 hab/km²				234 hab/km²				256 hab/km²			176 hab/km²				207 hab/km²				129 hab/km²				
Taux d'accroissement moyen de la population (de 1982-2003 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	_				0, 7%				-0,2%			0, 1%				0,6%				-0,2%				
Pourcentage de la population de 18 ans et + (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	50, 8 %				53, 6%				50, 7%			50, 1%				51 %				52, 5 %				
Taille moyenne des ménages (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	5,1				4, 8				5,2			5,3				6				5				
Taux d'alphabétisation des 15 ans et + (selon IHSI, ECVH2001*)	47 %																							
Structures éducatives existantes (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	– École préscolaire : 1 – École primaire : 26 – École secondaire : 4 – Structure éducative de niveau supérieur : 1 (école technique et professionnelle) – Centre d'alphabétisation : _				– École préscolaire : 0 – École primaire : 19 – École secondaire : 4 Structure éducative de niveau supérieur : 1 (école technique et professionnelle) – Centre d'alphabétisation : _				– École préscolaire : 4 – École primaire : 8 – École secondaire : 4 – Structure éducative de niveau supérieur : 3 (écoles techniques et professionnelles) – Centre d'alphabétisation : 3 (1 en milieu rural)			– École préscolaire : 2 – École primaire : 24 – École secondaire : 4 – Structure éducative de niveau supérieur : 0 – Centre d'alphabétisation : –				– École préscolaire : 1 – École primaire : 35 – École secondaire : 3 – Structure éducative de niveau supérieur : 0 – Centre d'alphabétisation : 2 (1 en milieu rural)				– École préscolaire : 2 – École primaire : 22 – École secondaire : 1 – Structure éducative de niveau supérieur : 0 – Centre d'alphabétisation : 2 (en milieu rural)				

DÉPARTEMENT DU SUD																								
Arrondissement	**Coteaux**																							
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Roche-à-Bateau**				**Les Coteaux**				**Port-à-Piment**			**Chardonnières**				**Les Anglais**				**Tiburon**				
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1ère Section Beaulieu	2e Section Renaudin	3e Section Beauclos	Centre	1e Section Condé	2e Section Despas	3e Section Quentin	Centre	1e Section Paricot	2e Section Balais	Centre	1e Section Randel	2e Section Déjoie	3e Section Bony	Centre	1e Section Verone	2e Section Edelin	3e Section Cosse	Centre	1e Section Blactote	2e Section Sevre	3e Section Loby	4e Section Dalmette
Structures de santé (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	1 (dispensaire)				2(1dispensaire, 1 centre de santé sans lit)				3 (2 cliniques, 1 centre de santé avec lit)			2 (1 clinique, 1 dispensaire)				5 (3 cliniques, 1centre de santé avec lit et 1 autre structure de santé non spécifiée)				1 (1 dispensaire)				
Marchés/abattoirs (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	0 marché régional				0 marché régional				0 marché régional			1 marché régional (Rendel)				1 marché régional (Bourg)				1 marché régional (Grande rivière)				
	1 marché local (Bourg)				6 marchés locaux (Bourg, Damassin, Condé, Quentin, Dépas, Chevalier)				3 marchés locaux (Guillaume, Cavalier, Bourg)			2 marchés locaux (Sèche, Bourg)				2 marchés locaux (Colse, Deux Mapoux)				5 marchés locaux (Dalmette, Carrefour, Blackotte, La Cahouane, Bourg)				
Activités dominantes (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	Pêche et agriculture et commerce dans les marchés locaux et régionaux				Pêche et agriculture et commerce dans les marchés locaux et régionaux				Pêche et agriculture et commerce dans les marchés locaux et régionaux			Pêche et agriculture et commerce dans les marchés locaux et régionaux				Pêche et agriculture et commerce dans les marchés locaux, régionaux et avec les grandes villes (Cayes, Port-au-Prince pour les fruits de mer)				Pêche et agriculture et commerce dans les marchés locaux et régionaux				
Produits agricoles locaux en fonction des caractéristiques agro-écologiques (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Plaine semi-humide				Plaine semi-humide				Plaine semi-humide			Montagne humide et plateau				Montagne humide et plateau				Montagne humide et plateau				
	1200-1375 mm/an				1200-1375 mm/an				1200-1375 mm/an			1400-1975mm/an				1400-1975mm/an				1400-1975mm/an				
	Banane, maïs, petit mil, arachide, igname, haricots, patate,				Maïs, petit mil, haricots, arachide, banane, café, fruit à pain (de l'arbre véritable), noix de coco, igname				Maïs, petit mil, banane, igname, haricots, arachide			Maïs, petit mil, banane, patate, manioc, café, igname, haricots, arachide				Maïs, haricots, café, arachide, manioc, petit mil, mangue, noix de coco, citron, fruit à pain (de l'arbre à véritable), banane				Banane, maïs, haricots, manioc, arachide, café, noix de coco, café, igname				
Espèces fruitières dominantes (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Noix de coco, banane, citron, mangue, avocat, Noix Cajou, citrus (citron, orange douce, l'orange amère et chadèque), goyave, fruit de l'arbre véritable, chadèque, grenadine, grenadia (fruit de la passion)																							

DÉPARTEMENT DU SUD																								
Arrondissement	**Coteaux**																							
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Roche-à-Bateau**				**Les Coteaux**				**Port-à-Piment**			**Chardonnières**				**Les Anglais**				**Tiburon**				
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1ère Section Beaulieu	2e Section Renaudin	3e Section Beauclos	Centre	1e Section Condé	2e Section Despas	3e Section Quentin	Centre	1e Section Paricot	2e Section Balais	Centre	1e Section Randel	2e Section Déjoie	3e Section Bony	Centre	1e Section Verone	2e Section Edelin	3e Section Cosse	Centre	1e Section Blactote	2e Section Sevre	3e Section Loby	4e Section Dalmette
Produits halieutiques (« Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008 et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	Poissons roses, poissons blancs, Langoustes (homard haïtien), lambis, sardine				Langoustes (homard haïtien, caret, tortue (autres espèces), poissons roses, poissons blancs, sardines, pisquet, Lambis				Poissons roses, poissons blancs, Langoustes (homard haïtien), baleine, requin, lambis			Langoustes (homard haïtien), lambis, poissons roses, poissons blancs				Poissons roses, poissons blancs, langoustes (homard haïtien), sardines)				Poissons roses, poissons blanc, sardines				
Élevage (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	A l'instar de tous les départements d'Haïti, les espèces d'élevage sont les bovins, ovins (volaille : poules, dindes et pintades), caprins, porcins																							
Structure d'accueil (auberge/hôtel) et/ ou de restauration existante (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	– 0 hôtel/auberge – 0 restaurant				– 1 hôtel (4 chambres) – 1 centre d'accueil (selon le doc. « aménagement touristique du département du Sud, mai 2007) – 1 restaurant dansant (le dimanche)				– 1 hôtel, 1 centre d'accueil (selon « aménagement touristique du département du Sud, mai 2007) – 2 restaurants dansants			– 1 pension (6 chambres)				– 1 hôtel (8 chambres) – 2 restaurants dansants (samedi et dimanche)				– 0 hôtel/auberge – 1 restaurant dansant (samedi et dimanche)				
Commerce et/ou service existant(s) (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Petites épiceries (80), pharmacie (1), point d'eau traitée (1), boulangeries (spécialités locales), point photocopie (1), studio photo (1) ateliers d'artisanat (tous genre confondus).				Quincaillerie (2), alimentation générale (2), grandes épiceries (2), petites épiceries (108), dépôt-vente de boissons gazeuses (2), Boulangeries (spécialités locales). laboratoire médicale (1), cyber café (1), garage (1), salon de coiffure, ateliers d'artisanat (tous genre confondus).				Alimentation générale (3), grandes épiceries (7), petites épiceries (12), boulangeries (3), laboratoire photo (1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).			Grandes épiceries (1), petites épiceries (85), boulangerie s (6) dépôt-vente de boissons gazeuses (1), point photocopie (1), cyber café (1), studio photo (1), boite à musique (3), studio de photos (3), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).			Quincailleries(2), alimentation générale (9) grandes épiceries (2), petites épiceries (63), Boulangeries (3) dépôt-vente de boissons gazeuses (3), pharmacie (3), laboratoire médicale (1), studio photo (1), salon de coiffure (1), bureau de poste, point photocopie (1), studio photos(1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).				Grandes épiceries (2), petites boutiques (43), librairie (1), studio photo (1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).					
Existence de port y compris de cabotage et de pêche (oui/non) (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et l'Enquête transport 2004-2005, IHSI)	Non				Non				Oui (maïs non fonctionnel)			Non				Non				Non				

DÉPARTEMENT DU SUD																								
Arrondissement	**Coteaux**																							
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Roche-à-Bateau**				**Les Coteaux**				**Port-à-Piment**			**Chardonnières**				**Les Anglais**				**Tiburon**				
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1ère Section Beaulieu	2e Section Renaudin	3e Section Beauclos	Centre	1e Section Condé	2e Section Despas	3e Section Quentin	Centre	1e Section Paricot	2e Section Balais	Centre	1e Section Randel	2e Section Déjoie	3e Section Bony	Centre	1e Section Verone	2e Section Edelin	3e Section Cosse	Centre	1e Section Blactote	2e Section Sevre	3e Section Loby	4e Section Dalmette
Patrimoine naturel / historique / architectural/culturel (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005 et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	– Grotte Soli-Côte – Table aux diables – Plage de Roche-à-Bateau				– Les Canons de la place d'Armes – Plage des Coteaux (bordée d'une importante cocoteraie)				– Grotte Marie-Jeanne – L'église principale de Port-à-Piment			– Plage de Chardonnières – Vues panoramiques sur la mer				– Vestiges coloniaux – Dinovice Beach				– Fort Rigaud – L'eau Boumba (petite chute d'eau) – La Gloide – Vues panoramiques				
Accessibilité à partir du chef-lieu du département (état des routes) (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et relevés de terrain d'une équipe de IBI/DAA dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Durable de la Péninsule Sud, février 2009)	Bonne				Bonne				Mauvaise (traversée obligatoire de deux rivières mais en cours de construction)			Mauvaise (traversée obligatoire de deux rivières mais en cours de construction)				Mauvaise (traversée de deux rivières mais en cours de construction)				Mauvaise (traversée de deux rivières mais en cours de construction)				
Télécommunications (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005, selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997, selon « Aménagement touristique du département du Sud », mai 2007, et selon les sites internet des compagnies de téléphone Digicel et Voila)	– 1 station de radio (d'envergure communale) – Couverture téléphonique cellulaire (Digicel)				– Couverture téléphonique cellulaire(Digicel)				– 1 station de radio (d'envergure communale) – Couverture téléphonique cellulaire (Digicel)			– Couverture téléphonique cellulaire (Digicel)				– 1 station de radio (d'envergure départementale) – Couverture téléphonique cellulaire (Digicel)				– 1 station de radio (d'envergure départementale) – Couverture téléphonique cellulaire (Digicel)				
Puissance énergétique installée et disponible en 1997 (selon EDH/Région Sud, dans MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	Le département du Sud dispose de 6 770 kW (dont 2700kw obtenus à partir de la centrale- diesel de Bourdet aux Cayes et 2400kw à partir de la centrale hydro-électrique du Saut-Mathurine).Dans l'arrondissement des Coteaux, seuls Coteaux et Tiburon sont électrifiées, leur alimentation se fait au moyen de groupes électrogènes. Mais il semblerait que l'EDH du département du Sud s'applique actuellement à étendre le réseau électrique aux autres communes de cet arrondissement et du département en général.																							
Nombre d'heures d'électricité fournie en moyenne par semaine (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Non électrifiée				17h/semaine (fournies par l'EDH)				Non électrifiée			Non électrifiée				Non électrifiée				–				
Sous-sol (selon une Compilation des données du bureau des Mines et de L'Énergie dans MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997)	Le département du Sud ne compte que des indices non métalliques tels l'argile, le lignite, le calcaire marbrier, et de matériaux pour la fabrication du ciment, notamment à Port-Salut.																							

DÉPARTEMENT DU SUD																								
Arrondissement	**Coteaux**																							
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Roche-à-Bateau**				**Les Coteaux**				**Port-à-Piment**			**Chardonnières**				**Les Anglais**				**Tiburon**				
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1ère Section Beaulieu	2e Section Renaudin	3e Section Beauclos	Centre	1e Section Condé	2e Section Despas	3e Section Quentin	Centre	1e Section Paricot	2e Section Balais	Centre	1e Section Randel	2e Section Déjoie	3e Section Bony	Centre	1e Section Verone	2e Section Edelin	3e Section Cosse	Centre	1e Section Blactote	2e Section Sevre	3e Section Loby	4e Section Dalmette
Menaces/risques identifié(es) (selon le MICT, Direction de la protection civile, dans « Plan National des Risques et des désastres », février 2001 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Éboulements, glissements de terrain, inondations(en lien avec le déboisement intensif et l'érosion qui s'en suit, le département du Sud est soumis à une érosion permanente, en effet « environ plu de 75% de sa superficie sont constitués de zones à risques d'érosion de gammes moyens à très élevés ; Cet espacecorrespond aux zones allant au-delà de 60 m d'altitude. Environ 5 % de la superficie du département sont pratiquement déjà érodés »*), raz-de marée, ouragans, séismes (faille Sud-Est _sud-ouest d'Haïti)																							
Opportunités (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	Fortes potentialités agricoles (sols adéquats, présence de plusieurs plaines, abondance de ressources aquifère), grande richesse halieutique (du fait « d'une ramification d'intensité relativement forte du courant Nord équatorial qui longe la côte sud d'Haïti à environ 60-70 miles marins constituant ainsi une trajectoire de migration des grands et petits pélagiques océaniques et côtiers. Cette abondance s'explique aussi par l'existence des vastes prairies d'herbiers de phanérogames marines […] Par ailleurs l'existence de 5 épaves partiellement submergées +/- au large de la frange côtière entre les baies des Cayes et de Saint louis du sud servent d'habitat pour plusieurs groupes d'organismes marins. »*), de nombreux attraits touristiques (grottes, plages, patrimoine militaire, patrimoine architectural et historique, vues panoramiques, bancs de corail, grande biodiversité floristique et faunistique, etc.)																							
Problèmes identifiés en général (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et « Département du Sud, Diagnostic environnemental », Géoconsultants, octobre 2008)	– Difficultés pour la commercialisation des produits agricoles et halieutiques (manque d'intrants, faiblesse des techniques appliquées, manque de voies de desserte, mévente sur le marché international, insécurité du système de cabotage) – Très mauvaise gestion de l'espace et de l'environnement (« exploitation irrationnelle des ressources naturelles et de l'espace » selon Géoconsultants, absence de plans d'aménagement, de zonages, faiblesse institutionnelle pour l'encadrement de l'utilisation de l'espace et des ressources naturelles, alors que seulement 30% du territoire est apte à l'agriculture intensive selon Géoconsultants) – Électrification inexistante ou défaillante (incapacité de conserver es produits agricoles et halieutiques, impossibilité de développer la transformation des produits) – Disparition d'une grande partie du cheptel porcin (années 80) – Inexistence ou inaccessibilité du crédit agricole (taux de remboursement jusqu'à 22% en 96 pour les seuls existants) – Système éducatif défaillant – Système de santé défaillant – Détérioration continue de l'environnement (ayant des conséquences néfastes sur les potentiels existants) – Forts mouvements migratoires (vers la Capitale et l'étranger) En conséquence : maintien d'une agriculture d'autosubsistance (vivres), peu d'amélioration de la productivité agricole, stagnation de la filière pêche et de l'élevage et augmentation du déboisement pour le charbon de bois, les bois d'œuvres et de construction (revenus complémentaire à la vente des produits des jardins familiaux), augmentation de la vulnérabilité des populations face aux catastrophes naturelles et face à la pauvreté. Il est à noter que l'USAID a classé tout le département du Sud comme « totalement vulnérable et à risque » sur une échelle allant de moyen à élevé, sur la base de la dégradation des bassins versants et au regard de ces facteurs : l'indice de risque d'érosion des sols, l'indice de potentiel des sols, le facteur de biodiversité, la vulnérabilité de la population(densité de l'habitat et des zones inondables), la vulnérabilité des infrastructures (routes, marchés, systèmes d'irrigation…).*																							

DÉPARTEMENT DU SUD																								
Arrondissement	**Coteaux**																							
Commune (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	**Roche-à-Bateau**				**Les Coteaux**				**Port-à-Piment**			**Chardonnières**				**Les Anglais**				**Tiburon**				
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1ère Section Beaulieu	2e Section Renaudin	3e Section Beauclos	Centre	1e Section Condé	2e Section Despas	3e Section Quentin	Centre	1e Section Paricot	2e Section Balais	Centre	1e Section Randel	2e Section Déjoie	3e Section Bony	Centre	1e Section Verone	2e Section Edelin	3e Section Cosse	Centre	1e Section Blactote	2e Section Sevre	3e Section Loby	4e Section Dalmette
ONG- CNC (Coopérative Non-Commerciale) présentes et leur champ d'intervention (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale du Sud », septembre 1997 et en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	– 2 ONGs internationales (CRS et CARITAS) interviennent dans la nutrition				– 1 ONG internationale (DAP-Developping Association the Production) intervient dans le champ de la nutrition				– 1CNC nationale (Centre Économique Domestique), intervient dans le domaine économique, en ciblant le sous-secteur de l'artisanat – Association des Pêcheurs de Figuier(APF)			– 1 ONG internationale (FINCA) intervient dans le domaine de l'économie – Association des Pêcheurs de Chardonnières (APEC)				– 1ONG internationale (FINCA, Haïti) intervient dans le champ de l'économie – Association des Pêcheurs des Anglais (APA)				– 1 CNC nationale (CATI) intervient dans le domaine de la nutrition				

Sources :

– IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti, (CD), 2005 ; Autres données du site Internet de l'IHSI : www.ihsi.ht
– IHSI, Les cartes du recensement (de 2003), www.ihsi.ht
– IHSI, « Enquête sur les conditions de vie en Haïti » (ECVH en 2003), www.ihsi.ht
– IHSI, Enquête transport 2004-2005, www.ihsi.ht
– Rapport du PNUD (en collaboration avec le CNUEH-habitat dans le cadre du Projet d'Appui Institutionnel en Aménagement du Territoire), « Éléments de problématique départementale du Sud» (septembre 1997)
– Géoconsultants, « Département du Sud. Diagnostic environnemental », réalisé dans le cadre du PRIGE (Programme de Renforcement Institutionnel pour la Gestion de l'Environnement), octobre 2008
– Ministère du Tourisme, « Aménagement touristique du département du Sud » (révision du Plan Directeur Tourisme), mai 2007
– Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, Direction de la protection civile, « Plan National des Risques et des désastres », février 2001
– Site Internet de Digicel en Haïti, http:// www.digicelhaiti.com
– Site Internet de Voila (Comcel) en Haïti, http:// www.voila.ht

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE															
Arrondissement	**Anse d'Hainault**														
Commune (IHSI)	**Anse d'Hainault**					**Les Irois**				**Dame-marie**					
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Grandoit	2e Bourdon	3e Ilet à Pierre Joseph	4e Mandou	Centre	1e Matador	2e Belair	3e Carcasse	Centre	1e Bariadelle	2e Dallier	3e Désormeau	4e Petite Rivière	5e Baliverne
Superficie en km² (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	94					130, 3				102, 1					
Reliefs dominants (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Collines (morne) et cotes					Collines (morne) et cotes				Collines et plaine					
Caractéristiques climatiques (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996 »)	D'octobre à février : 20-28°C (douce), de juin à sept : 34 ° C en moyenne, variant plus ou moins selon la position par rapport à la position par rapport à la cote et au relief dominant ; précipitations probables toute l'année, avec une intensification et une augmentation de la fréquence pendant les deux saisons pluvieuses qui s'étendent d'avril à Mai et de septembre à décembre (les saisons des pluies pouvant varier d'un mois en plus ou en moins selon les localités)														
Vents dominants (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996 »)	– Vent du Sud-est d'avril à mai et d'aout à septembre (pouvant se transformer en ouragan) – Nordés du Nord de Novembre à Janvier, parfois jusqu'à mars (pouvant provoquer des raz-de-marée)														
Pluviométrie (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996 »)	Entre 1200 et 3000 mm/an														
Hydrographie (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Étangs :														
					1. La Goud		1. Divinot					1. Mazom-belle			

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE															
Arrondissement	**Anse d'Hainault**														
Commune (IHSI)	**Anse d'Hainault**					**Les Irois**				**Dame-marie**					
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Grandoit	2e Bourdon	3e Ilet à Pierre Joseph	4e Mandou	Centre	1e Matador	2e Belair	3e Carcasse	Centre	1e Bariadelle	2e Dallier	3e Désormeau	4e Petite Rivière	5e Baliverne
	Lagons :														
	1. Anse d'Hainault	2. Grandoit					1. Divinot 2. Matador 3. Nan Dyonn	4. Mérise 5. Machaukette 6. Ti Calebasse	7. Cartabois		1. Rousselin 2. Plonquette 3. Marécage I 4. Marécage II 5. Marécage III				
	Ravines :														
			1. Boucan								1. Nan Charles 2. Mayombe 3. Lotton 4. Gros-Jean				
	Rivières :														
			1. Grande'Anse	2. Nan Jorque	3. Nan pouvidal	1. Ti congo	2. Galette (1ère et 2ème section)	2. Galette 3. Trois Bois 4. Source Kannel 5. En-bas bois Rouge 6. Marie-Jacques 7. Sceau Dossou	8. Grande Rivière 9. Eau blanche			1. Grande Barrière	2. Rivières de Dame-marie	3. Bassin Bœuf 4. Bassin Chiminie 5. Passe Pressoire 6. Rivière Piquant 7. Doreau 8. Ruttier 9. Jean-Jacques 10. Manza 11. Rivière Dal	
	Puits (1) et Sources :														
		1. Lansceau 2. Fontaine 3. Anba Abrico 4. Nan Deli 5. Nan Sinon	6. Source Bœuf	1. Puits Josème 7. Nan Bonault	8. Bas l'Etang		1. Termitiste 2. Sistrème 3. Jorgine 4. Morne Cacao 5. Ti Mango 6. Nan Benoit 7. Lirond	8. La Croix 9. Source d'eau poisson 10. Nan cadilant 11. Alla 12. Ti Source 13. Nan Nordé 14. Debochée 15. Source du Pont	16. Paraclé 17. Boras roche 18. Source Chérie 19. Source Tiletant 20. Source Nan Brosse		1. Zlinè 2. Bon Nanmi 3. Madan auguste 4. Nan Liberté 5. Griffe 6. Desa 7. Kongo 8. Deboule 9. Gros Jean	10. Source Sortine 11. Nan Habellard 12. Nan Compagnon 13. Ti Alphonse 14. Dieudonné 15. Michel 16. Grand Cacao	17. Grand Bois 18. Doco 19. Anba Dal 20. Chalopetine 21. Anba Figue 22. Chez Aba 23. Melize	24. Azor 25. Mapiale 26. Mapou 27. Fedor 28. Ti Passe 29.Ti Loude 30. Pomorose 31. Chalotine	32. Bassin Bleu 33. Ti Balanguer 34. Délimart 35. Selimène 36. Gwezèl 37. Ti Bambou 38. La Source 39. Tido 40. Kayaba 41. Rabace 42. Naba 43. Zelinè 44. Foè 45. Source Miton
Présence d'eaux thermales (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996 »)	OUI					NON				NON					

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE															
Arrondissement	**Anse d'Hainault**														
Commune (IHSI)	**Anse d'Hainault**					**Les Irois**				**Dame-marie**					
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Grandoit	2e Bourdon	3e Ilet à Pierre Joseph	4e Mandou	Centre	1e Matador	2e Belair	3e Carcasse	Centre	1e Bariadelle	2e Dallier	3e Désormeau	4e Petite Rivière	5e Baliverne
Géologie (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996 »)	Les roches calcaires (roches sédimentaires) sont omniprésentes dans le département, elles sont composées d'alluvions dans les vallées, de calcaires récifaux le long de la côte, de calcaire crayeux aux environs de Jérémie, et de calcaires crétacés. Ces roches servent de sous-sol aux roches limono- argileux et argilo-limoneux de la Grande-Anse.														
Population totale (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	28 891					18 552				30 753					
Pourcentage urbain du territoire (IHSI, les cartes du recensement RGPH, 2003)	25-50 % (moyen)					25-50 % (moyen)				25-50 % (moyen)					
Pourcentage de population urbaine (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	36,7 %					34, 5%				28, 4 %					
Densité de la population (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	307hab/km²					142hab/km²				301hb/km²					
Taux d'accroissement moyen de la population (de 1982-2003 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	1,5 %					2, 2 %				0, 9%					
Pourcentage de la population de 18 ans et + (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	51, 9 %					50, 6 %				54, 6 %					
Taille moyenne des ménages (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	5, 2					5				4,9					

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE															
Arrondissement	**Anse d'Hainault**														
Commune (IHSI)	**Anse d'Hainault**					**Les Irois**				**Dame-marie**					
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Grandoit	2e Bourdon	3e Ilet à Pierre Joseph	4e Mandou	Centre	1e Matador	2e Belair	3e Carcasse	Centre	1e Bariadelle	2e Dallier	3e Désormeau	4e Petite Rivière	5e Baliverne
Taux d'alphabétisation des 15 ans et + (selon IHSI, ECVH, 2001*)	37, 8 %														
Structures éducatives existantes (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	– École préscolaire : 1 – École primaire : 31 – École secondaire : 5 – Structure éducative de niveau supérieur : 0 – Centre d'alphabétisation : 4 (dont 3 en milieu rural)					– École préscolaire : 1 – École primaire : 26 – École secondaire : 1 – structure éducative de niveau supérieur : 0 – Centre d'alphabétisation : 1 (en milieu urbain)				– École préscolaire : 2 – École primaire : 44 – École secondaire : 7 – Structures éducatives de niveau supérieur : 4 – Centre d'alphabétisation : 13 (tous en milieu rural)					
Structures de santé (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	2 (1 hôpital et 1 dispensaire)					1 (centre de santé sans lit)				5 (1 hôpital, 1 clinique, 2 dispensaires et 1 centre de santé sans lit)					
Marchés/abattoirs (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « éléments de problématique départementale de la Grande Anse »)	2 marchés régionaux (Boucan, Bourdon)					2 marchés régionaux (Bourg, Galette)				1 marché régional (Germont)					
	3 marchés locaux (Bourg, Gabriel, Man pian)					0 marchés locaux				1 marché local (Bourg)					
Activités dominantes (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « éléments de problématique départementale de la Grande Anse et « évaluation des potentialités touristiques de la grande-Anse », Jean William)	Pêche, agriculture et commerce dans marchés locaux et régionaux					Pêche, agriculture et commerce dans marchés locaux et régionaux				Pêche, agriculture et commerce dans marchés locaux et régionaux					

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE															
Arrondissement	**Anse d'Hainault**														
Commune (IHSI)	**Anse d'Hainault**					**Les Irois**				**Dame-marie**					
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Grandoit	2e Bourdon	3e Ilet à Pierre Joseph	4e Mandou	Centre	1e Matador	2e Belair	3e Carcasse	Centre	1e Bariadelle	2e Dallier	3e Désormeau	4e Petite Rivière	5e Baliverne
Produits agricoles locaux en fonction des caractéristiques agro-écologiques (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « éléments de problématique départementale de la Grande Anse » et l'IHSI, dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti) et« évaluation des potentialités touristiques de la grande-Anse » de Jean William)	Plaine semi-humide					Montagne semi-humide				Montagne très humide					
	Pluviométrie : 1200-1375 mm/an					1200-1375 mm/an				1400-1975 mm/an					
	Cacao, mais, café, gingembre, igname, malanga, arachide, banane plantain, figue-banane, haricots, riz, patates, canne-à-sucre					Café, vivres, cacao, haricot, arachide, noix de coco, millet (petit-mil), canne-à-sucre				Café, Cacao, igname, banane, haricot, mais, malanga, patate, manioc, arbre véritable, noix de coco (et beaucoup d'autres légumes), agrumes					
Espèces fruitières dominantes (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « éléments de problématique départementale de la Grande Anse)	Orange, Mangue, fruit de l'arbre véritable, chadèque, granadine, grenadia (fruit de la passion)														
Produits halieutiques principaux (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « éléments de problématique départementale de la Grande Anse) et « évaluation des potentialités touristiques de la grande-Anse » de Jean William	Lambis, poissons roses, poissons blancs, Homards (ou langoustes haïtienne)					Lambis, poissons roses, poissons blancs, Homards (ou langoustes haïtiennes)				Lambi, poissons roses, poissons blancs					
Élevage (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « éléments de problématique départementale de la Grande Anse)	A l'instar de tous les départements d'Haïti, les espèces d'élevage sont les bovins, ovins (volaille : poules, dindes et pintades), caprins, porcins														
Structure d'accueil (auberge/hôtel) et/ ou de restauration existante (selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti en 2005 combiné avec l'« Évaluation des potentialités touristiques des villes côtières	1 hôtel (10 lits)					1 hôtel (4 chambres) 10 couverts assis				3 hôtels (19 chambres soit 30 lits), 60 couverts assis					

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE															
Arrondissement	**Anse d'Hainault**														
Commune (IHSI)	**Anse d'Hainault**					**Les Irois**				**Dame-marie**					
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Grandoit	2e Bourdon	3e Ilet à Pierre Joseph	4e Mandou	Centre	1e Matador	2e Belair	3e Carcasse	Centre	1e Bariadelle	2e Dallier	3e Désormeau	4e Petite Rivière	5e Baliverne
de la Grande-Anse », (enquête-rapport de terrain), janvier 2009, de Jean WILLIAM)															
Commerce et/ou service existant(s) selon ENQUETE Jean William et IHSI (WILLIAM Jean, Évaluation des potentialités touristiques des villes côtières de la Grande-Anse, (rapport de terrain), janvier 2009)	Quincaillerie, magasins d'alimentation générale (2), épiceries(68), boulangeries (spécialités locales), bureau de poste, pharmacies (2), cyber café (2), point photocopie (1), Guildiverie (1), location/ entretien bicyclette, eau courante, ateliers d'artisanat (tous genre confondus)					Épiceries (8), Pharmacies (2), Boulangeries (spécialités locales). Imprimeries (2), laboratoire médicale (1), cyber café (1), Coopérative agricole (1) eau courante, ateliers d'artisanat (tous genre confondus)				Quincaillerie(1), alimentation générale (5), market (8), épiceries (58) Médecins, Auto parts (1), Librairie(2), pharmacies (3) ?), point photocopie(1), laboratoire médical(1), cyber café(2) eau courante, ateliers d'artisanat (tous genre confondus)					
Existence de port y compris de cabotage (oui/non) (selon « Évaluation des potentialités touristiques des villes côtières de la Grande-Anse » (rapport de terrain), janvier 2009 de Jean William et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « éléments de problématique départementale de la Grande Anse » et Enquête transport 2005)	OUI (fait partie des 3 principaux ports de cabotage)					OUI				OUI					
Patrimoine naturel / historique / architectural / culturel (« Évaluation des potentialités touristiques des villes côtières de la Grande-Anse », (rapport de terrain), janvier 2009 de Jean William ; l'IHSI, dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti, et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse »)	– Micline – La découverte – Plage Aboury – Fort Lilet – Fort Noel – Fort Aboury					– Ti Kawane – Ti Paradis – Machouquette – Cité Laraque – Anba la Pointe – Carcasse – Capafou – Denine beach (à vérifier) – Aufort – Statue de Boutfè – Une maison souterraine				– Chiendent – La Haie – Bacadère – Lamantin – Barriadelle – Chute Zeline – Grotte Tiga – Grotte Ballanger – Chodchod – L'église de la place – Fort Laferrière					

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE															
Arrondissement	**Anse d'Hainault**														
Commune (IHSI)	**Anse d'Hainault**					**Les Irois**				**Dame-marie**					
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Grandoit	2e Bourdon	3e Ilet à Pierre Joseph	4e Mandou	Centre	1e Matador	2e Belair	3e Carcasse	Centre	1e Bariadelle	2e Dallier	3e Désormeau	4e Petite Rivière	5e Baliverne
Accessibilité à partir du centre du département (état des routes) (WILLIAM Jean, évaluation des potentialités touristiques des villes côtières de la Grande-Anse, (rapport de terrain), janvier 2009 et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « éléments de problématique départementale de la Grande Anse » et relevés de terrain d'une équipe de IBI/DAA dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Durable de la Péninsule Sud, février 2009)	Bonne					Bonne				Bonne jusqu'à Anse d'Hainault, puis mauvaise par endroits					
Télécommunications (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « éléments de problématique départementale de la Grande Anse)	2 stations de radio (1 d'envergure communale et l'autre d'envergure départementale) Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila)					Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila)				3 stations de radio (1 d'envergure nationale et les deux autres d'envergure départementale) Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila)					
Puissance énergétique potentielle (à partir du fioul) (selon le Bureau des Mines et de l'Énergie, Fascicule IX, Département de la Grande Anse, 1992)	250kw					-				-					
Nombre d'heures d'électricité fournie en moyenne par semaine (en 2005, selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	-					-				28h/semaine (fournisseur autre que l'EDH)					

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE															
Arrondissement	**Anse d'Hainault**														
Commune (IHSI)	**Anse d'Hainault**					**Les Irois**				**Dame-marie**					
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Grandoit	2e Bourdon	3e Ilet à Pierre Joseph	4e Mandou	Centre	1e Matador	2e Belair	3e Carcasse	Centre	1e Bariadelle	2e Dallier	3e Désormeau	4e Petite Rivière	5e Baliverne
Sous-sol (selon une Compilation des données du bureau des Mines et de L'Énergie dans« éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 96 »)	-					-				-					
Menaces/risques identifié(es) (selon le Ministère de l'intérieur et des CT, Direction de la protection civile, dans « Plan National des Risques et des désastres », février 2001)	Éboulements, glissements de terrain, (en lien avec le déboisement intensif et l'érosion qui s'en suit), inondations, raz-de marée, ouragans, séismes (faille Sud-est / Sud-ouest d'Haïti)														
Opportunités Générales (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 96 »)	Fortes potentialités agricoles, grande richesse halieutique (du fait de l'existence des deux plaques continentales), de nombreux attraits touristiques (grottes, plages, patrimoine militaire, patrimoine architectural et historique, vues panoramiques, bancs de corail, biodiversité riche, etc.)														
Problèmes identifiés en général (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 96 »)	– Difficultés pour la commercialisation des produits agricoles et halieutiques (manque d'intrants, faiblesse des techniques appliquées, manque de voies de desserte, mévente sur le marché international, insécurité du système de cabotage) – Électrification inexistante ou défaillante (incapacité de conserver es produits agricoles et halieutiques, impossibilité de développer la transformation des produits) – Disparition d'une grande partie du cheptel porcin (années 80) – Inexistence ou inaccessibilité du crédit agricole (taux de remboursement jusqu'à 22% en 96 pour les seuls existants) – Système éducatif défaillant – Système de santé défaillant – Détérioration continue de l'environnent (ayant des conséquences néfastes sur les potentiels existants) – Forts mouvements migratoires En conséquence, maintien d'une agriculture d'autosubsistance (vivres) et augmentation du déboisement pour le charbon de bois, les bois d'œuvres et de construction (revenu complémentaire à la vente des produits des jardins familiaux), augmentation de la vulnérabilité des populations face aux catastrophes naturelles, face au coût de la vie, etc.														
ONG-CNC (Coopérative Non-Commerciale) présentes et leur champ d'intervention (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 96 »)	2 CNC, 1 ONG internationale (MEDA) 1 ONG nationale (FHAF), interviennent dans le domaine économique.					1 ONG internationale (AFSC), intervient dans le domaine sanitaire.				1 ONG internationale (AFSC) intervient dans le domaine sanitaire 1 CNC nationale (CFDAM) intervient dans le domaine économique					

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE

Arrondissement	**Corail**																			
Commune (IHSI)	**Corail**				**Roseaux**					**Beaumont**				**Pestel**						
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Duquillon	2e Fond d'Icaque	3e Champy	Centre	1e Carrefour Charles	2e Fond Cochon	3e Grand Vincent	4e Les Gomiers	Centre	1e Beaumont	2e Mouline	3e Chardonette	Centre	1e Bernagousse	2ème Espere	3ème Jean Bellune	4ème Tozia	5ème Duchity	6ème Iles Cayemites
Superficie en km² (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	108,5				216,8					155,3				286,8						
Reliefs dominants (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Morne et plaine cotière				Morne et plaine					Plateau				Morne						
Caractéristiques climatiques locales (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 96 »)	D'octobre à février : 20-28°C (douce), de juin à sept : 34°C en moyenne, variant plus ou moins selon la position par rapport à la position par rapport à la cote et au relief dominant ; Précipitations probables toute l'année, avec une intensification et une augmentation de la fréquence pendant les deux saisons pluvieuses qui s'étendent d'avril à Mai et de septembre à décembre (les saisons des pluies pouvant varier d'un mois en plus ou en moins selon les localités)																			
Vents dominants (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 96 »)	– Vent du Sud-est d'avril à mai et d'aout à septembre (pouvant se transformer en ouragan) – Nordés du Nord de Novembre à Janvier, parfois jusqu'à mars (pouvant provoquer des raz-de-marée)																			
Pluviométrie (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 96 »)	Entre 1200 et 3000 mm/an																			
Hydrographie (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Étangs :																			
			1. Étang Dieu 2. Aristène 3. Plamiste 4. Gironne 5. Celina 6. Kastrima	7. Nan Nordé 8. Nan Rac		1. Nan king 2. Gala	3. Pourcine 4. Gilette	5. Joseph 6. Ro Bois Sec	7. Nan l'Étang 8. Étang à feu 9. Étang de fleurir		1. Étang Préval	2. Gapeau	3. Nan l'Étang				1. Ka Dinoir	2. Zèb Razwa		
	Lagons / Lacs (1) :																			
		1. Lagon de K-neuf 2. Lagon I 3. Lagon II		4. Lagon Nan Gros Bois		1. La bastille 2. Nan Figue	3. Poucine 4. Caimite 5. Francuque				1. Saint-Martin		2. Nan Loïse				1. Lac Trou Tuffe 1. Decouvert		2. Lagon de Plaine Matin	
	Rivières :																			
		1. Lacombe (1e et 3e section)	2. Lacombe Source Madame		1. Roseaux (Ville, 2e et 4e section)	2. Grande Rivière ;	1. Roseaux 3. Zémie 4. Chevri	5. Bois Sec	1. Roseaux, 6. Basse Rivière 7. Anba la rivière	1. Fran-tranquile		2. Roseaux 3. Gorblette 4. Marcaby 5. Ladorie	9. Mouline				1. Du Perrier 2. Ravine Jésus 3. Grande rivière 4. Cincina 5. Tripier		7. Tozia 8. Glace ou la Hatte Faucault (4ème et 5ème section)	9. Dombé

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE

Arrondissement	**Corail**																			
Commune (IHSI)	**Corail**				**Roseaux**					**Beaumont**				**Pestel**						
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Duquillon	2e Fond d'Icaque	3e Champy	Centre	1e Carrefour Charles	2e Fond Cochon	3e Grand Vincent	4e Les Gomiers	Centre	1e Beaumont	2e Mouline	3e Chardonette	Centre	1ère Bernagousse	2ème Espere	3ème Jean Bellune	4ème Tozia	5ème Duchity	6ème Iles Cayemites
												7. Chivry 8. Cyte								
	Sources :																			
	1. Petite Plaine 2. Bougouillon 3. La source I	4. La source II 5. La source III, 6. Couronne 7. La source IV 8. La source V 9. La Blanche 10. Tête l'Etang	11. Nan Dye 12. La source VI 13. Nan figue 14. Dibétrice	15. Nan Bas-Fond 16. Nan Georges 17. Bois Rimbeau 18. Dlo Bouyi 19. Ti source 20. Ti Bambou	1. Mme Abelle,	2. Bassin bleu 3. Nan Figue 4. Nan mar 5. Degoter 6. Nan source 7. Nan Appolon 8. kay à Riché 9. Source	10. Trois Baris 11. Théomène 12. Zoranger 13. Gervée 14. Tosiat 15. Fond Lianne 16. Ti source 17. Lavare	18. Rousseau 19. Saint-Pierre 20. Nan Zia	21. César 22. Cherili 23. Moco 24. Jacquet (captée) 25. Moulin	1. Ti Source 2. Saba Nan dlo (Ton Zonbi) 3. Dlo Cassanette 4. Au morne 5. Digotrie 6. Nan guinen	7. Bernagouce 8. Caly 9. Equart 10. Nan Leiccéa 11. La Combe 12. Nan Maurice 13. Allette 14. Nan Tichan'm 15. Dieudiène 16. Nan Maxi 17. Ti Source 18. Nan Ferne	19. Gilot 20. Mareille 21. La source I 22. La source II 23. La Source III 24. Nan Dal 25. Nan malè 26. Ganier 27. St-Martin	28. Degonbrage 29. Démacé 30. La Source IV 31. Moulin 32. Nan Loise 33. La Source VI.	1. Source Lamentin	2. La Source 3. Cabiteau 4. Nan bambou	5. Trois Sources 6. Nan tidal 7. La Colline 8. Mizera 9. Cangas 10. Jus Tinna 11. Koken 12. Cède 13. Gelin 14. Lourou 15. Nan Calis	16. Nan Guiste	17. 3 Sources 18. La Source ou Na canal,	19. Cherizol 20. Zabrico 21. Nouvelle 22. Tour Elinord 23. Marina 24. Mancia	
Présence d'eaux thermales (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996)	NON				NON					NON				NON						
Géologie (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996)	Les roches calcaires (roches sédimentaires) sont omniprésentes dans le département, elles sont composées d'alluvions dans les vallées, de calcaires récifaux le long de la côte, de calcaire crayeux aux environs de Jérémie, et de calcaires crétacés. Ces roches servent de sous-sol aux roches limono- argileux et argilo-limoneux de la Grande-Anse.																			
Population totale (selon IHSI, dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	15 529				28 379					25 065				35 445						
Pourcentage urbain du territoire (IHSI, les cartes du recensement selon RGPH, 2003)	10-25% (Faible)				0-10% (Très faible)					25-50 % (moyen)				0-10% (Très faible)						
Pourcentage de population urbaine (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	21, 9 %				5, 6%					18, 02 %				12 %						
Densité de la population (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	143 hab/km²				131 hab/km²					161hab/km²				124hab/km²						

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE

Arrondissement	**Corail**																			
Commune (IHSI)	**Corail**				**Roseaux**					**Beaumont**				**Pestel**						
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Duquillon	2e Fond d'Icaque	3e Champy	Centre	1e Carrefour Charles	2e Fond Cochon	3e Grand Vincent	4e Les Gomiers	Centre	1e Beaumont	2e Mouline	3e Chardonette	Centre	1ère Bernagousse	2ème Espere	3ème Jean Bellune	4ème Tozia	5ème Duchity	6ème Iles Cayemites
Taux d'accroissement moyen de la population (de 1982-2003 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	0,5 %				0, 6%					1, 9 %				0,5 %						
Pourcentage de la population de 18 ans et + (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	52,9				55,8					56, 2%				54 %						
Taille moyenne des ménages (personnes vivant sous le même toit) (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	4, 5				4, 1					4,4				4, 5						
Taux d'alphabétisation des 15 ans et + pour tout le département (selon IHSI, ECVH2001*)	**37, 8 %**																			
Structures éducatives existantes (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	– École préscolaire : 1 – École primaire : 19 – École secondaire : 3 – Structure éducative de niveau supérieur : 1 (école supérieure) – Centre d'alphabétisation : 14 (dont 9 en milieu rural)				– École préscolaire : 1 – École primaire : 52 – École secondaire : 4 – Structure éducative de niveau supérieur : 0 – Centre d'alphabétisation : 6 (tous en milieu rural)					– École préscolaire : 0 – École primaire : 38 – École secondaire : 7 – Structure éducative de niveau supérieur : 1 (une école technique et professionnelle) – Centre d'alphabétisation : 1 (en milieu rural)				– École préscolaire : 4 – École primaire : 87 – École secondaire : 5 – Structure éducative de niveau supérieur : 0 – Centre d'alphabétisation : _						
Structures de santé (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	1 (dispensaire)				7(1 clinique, 2 asiles, 4 dispensaires)					5 (1 hôpital, 1 clinique, 1 dispensaire et 2 centres de santé sans lit)				4 (1dispensaire, 1 centre de santé avec lits et 2 centres de santé sans lit)						
Marchés/abattoirs (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse »)	0 marché régional				2 marchés régionaux (Saint-Martin, Bois sec)					1 marché régional(Bourg)				1 marché régional (Duchity)						
	7 marchés locaux (Bourg, Carrefour Jouda, Astier, Carrefour Pokann, Boucan Noel, St-Martin, Moulines)				4 marchés locaux (Bourg, Lopineau, Poussine, Massangua)					0 marché local				13 marchés locaux (Bourg, Bernard Gousse, Dorzéide, Abricot, Granbé, Billa, Dérivaux, Nan Mentor, Terre Rouge, Jean Bellume, Zèb Guinen, Tosia, Gélin)						

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE																				
Arrondissement	**Corail**																			
Commune (IHSI)	**Corail**				**Roseaux**					**Beaumont**				**Pestel**						
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Duquillon	2e Fond d'Icaque	3e Champy	Centre	1e Carrefour Charles	2e Fond Cochon	3e Grand Vincent	4e Les Gomiers	Centre	1e Beaumont	2e Mouline	3e Chardonette	Centre	1ème Bernagousse	2ème Espere	3ème Jean Bellune	4ème Tozia	5ème Duchity	6ème Iles Cayemites
Activités dominantes (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « éléments de problématique départementale de la Grande Anse et « évaluation des potentialités touristiques de la grande-Anse »)	Pêche et agriculture et commerce dans marchés locaux et régionaux				Pêche et agriculture et commerce dans marchés locaux et régionaux					agriculture et commerce dans marchés locaux et régionaux				Pêche et agriculture e commerce dans marchés locaux et régionaux t						
Produits agricoles locaux en fonction des caractéristiques agro-écologiques (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse » et l'IHSI, dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti et dans « Évaluation des potentialités touristiques de la grande-Anse » de Jean William)	Montagne semi-humide				Plaine semi-humide					Montagne humide et plateau				Montagne semi-humide						
	1200-1375 mm/an				1200-1375 mm/an					1400-1975mm/an				1200-1375						
	Café, vivres (Banane, manioc), haricots, canne-à-sucre				Mais, haricot, café, banane, cacao, arachide, manioc, igname, malanga, papate, orange, grenadia, légume, canne-à-sucre					Café, Cacao, manioc, grenadia, mais, agrumes, orange, igname, banane, haricots, riz, patate, canne-à-sucre				Café, haricot, mais, arachide, manioc, igname, patate, melon						
Espèces fruitières dominantes (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse)	Orange, Mangue, fruit de l'arbre véritable, chadèque, granadine, grenadia (fruit de la passion)																			
Produits halieutiques principaux (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse)	Lambis, poissons roses, poissons blancs				Lambis, poissons roses, poissons blancs					-commune intérieure-				Poissons roses, poissons blancs						
Élevage (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse)	A l'instar de tous les départements d'Haïti, les espèces d'élevage sont les bovins, ovins (volaille : poules, dindes et pintades), caprins, porcins																			
Structure d'accueil et/ ou de restauration existante (selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti en 2005 combiné avec l'« Évaluation des potentialités touristiques des villes côtières de la Grande-Anse (enquête-rapport de terrain) », janvier 2009, de Jean WILLIAM)	0 hôtel/auberge, 0 restaurant				0 hôtel/auberge, 0 restaurant					1 hôtel (30 chambres)				2 hôtels (12 chambres) 5 chambres de pension 100 couverts assis dans restaurant						

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE																				
Arrondissement	**Corail**																			
Commune (IHSI)	**Corail**				**Roseaux**					**Beaumont**				**Pestel**						
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Duquillon	2e Fond d'Icaque	3e Champy	Centre	1e Carrefour Charles	2e Fond Cochon	3e Grand Vincent	4e Les Gomiers	Centre	1e Beaumont	2e Mouline	3e Chardonette	Centre	1ème Bernagousse	2ème Espere	3ème Jean Bellune	4ème Tozia	5ème Duchity	6ème Iles Cayemites
Commerce et/ou service existant(s) (selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti en 2005 combiné avec l'« Évaluation des potentialités touristiques des villes côtières de la Grande-Anse (enquête-rapport de terrain) », janvier 2009 de Jean WILLIAM)	Market gros-petit (1), épiceries (34), librairie (1), boulangeries (spécialités locales), cyber café (2), point photocopie (1), ébéniste(1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).				Épiceries (8), Pharmacies (2), Boulangeries (spécialités locales). Imprimeries (2), laboratoire médicale(1), cyber café (1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).					Quincailleries(2), provisions alimentaires(33), épiceries (grandes et petites)(138), 2 autoparts, librairies (4), pharmacie (1), boite à musique (3), studio de photos(3), , ateliers d'artisanat (tous genre confondus).				Épiceries (99), Boulangeries (spécialités locales), bureau de poste, point photocopie (1), studio photos(1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).						
Existence de port y compris petit port de cabotage (oui/non) (selon « Évaluation des potentialités touristiques des villes côtières de la Grande-Anse (rapport de terrain) », janvier 2009 de Jean William et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse » et Enquête transport 2005, IHSI)	Oui (fait partie des 3 principaux ports de cabotage de la Grande-Anse)				OUI					Non (commune intérieure)				Oui						
Patrimoine naturel/historique/architectural /culturel selon IHSI (« Évaluation des potentialités touristiques des villes côtières de la Grande-Anse (rapport de terrain) », janvier 2009 de Jean William ; l'IHSI, dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti, et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse »)	– Plage Zedlay – Grotte Mankenge – Fort de Corail				– Plage la Somanche – Pic Macaya – Grotte d'Etienne – Grotte la Somanche					– Roche-Croix – Enclume « papa Rosier » de Bellance – Grotte Piant de Bellance – Grotte « manman Kenguer » de Mouline – Grotte de l'Eglise de Perrier – Grotte d'Ozando Ganier – Grotte de Mariel Perrier				– Anse blanche – Anse du Nord – Anse à trésor – Libertaria – Petite Cayemite – Fort Réflechi – Fort Lundi ou Bassin Tombé et Habitation Clément – Grotte Trou Anglais						
Accessibilité par voie terrestre à partir du centre du département (WILLIAM Jean, Évaluation des potentialités touristiques des villes côtières de la Grande-Anse (rapport de terrain), janvier 2009 et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse » et relevés de terrain d'une équipe de IBI/DAA, février 2009)	Très difficile surtout après Roseaux (par contre, bonne accessibilité par bateau)				Bonne					Très difficile surtout après Roseaux				Très Difficile surtout après Roseaux (par contre bonne accessibilité par bateau)						

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE																				
Arrondissement	**Corail**																			
Commune (IHSI)	**Corail**				**Roseaux**					**Beaumont**				**Pestel**						
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Duquillon	2e Fond d'Icaque	3e Champy	Centre	1e Carrefour Charles	2e Fond Cochon	3e Grand Vincent	4e Les Gomiers	Centre	1e Beaumont	2e Mouline	3e Chardonette	Centre	1ème Bernagousse	2ème Espere	3ème Jean Bellune	4ème Tozia	5ème Duchity	6ème Iles Cayemites
Télécommunications (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse »)	1 station de radio (d'envergure départementale) Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila)				- Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila)					-				- Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila)						
Puissance énergétique potentielle à partir du fioul (selon le Bureau des Mines et de l'Énergie, Fascicule IX, Département de la Grande Anse, 1992)	-				-					-				50kw						
Nombre d'heures d'électricité fournie en moy.par semaine (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	2h/semaine (fournisseur autre que l'EDH)				15h/semaine (fournisseur autre que l'EDH)					21h/semaine (fournisseur autre que l'EDH)				133h/semaine (dont 28h fournies par l'EDH, 35 par une ou plusieurs mission(s), et 70h par un autre type de fournisseur)						
Sous-sol (selon une Compilation des données du bureau des Mines et de L'Énergie dans« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996)	-				-					Indice métallique de bauxite (à la 4ème section)				Gisement économique de nature non-métallique (gisement de calcaire marbrin) à Rampe et à Tombeau Cheval (Pestel)						
Menaces/risques identifié(es) (selon le Ministère de l'intérieur et des CT, Direction De la protection civile, dans « Plan National des Risques et des désastres », février 2001)	Éboulements, glissements de terrain, (en lien avec le déboisement intensif et l'érosion qui s'en suit), inondations, raz-de marée, ouragans, séismes (faille Sud-est _sud-ouest d'Haiti)																			
Opportunités Générales (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996)	Fortes potentialités agricoles, grande richesse halieutique (du fait de l'existence des deux plaques continentales), de nombreux attraits touristiques (grottes, plages, patrimoine militaire, patrimoine architectural et historique, vues panoramiques, bancs de corail, biodiversité riche, etc.)																			

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE																				
Arrondissement	**Corail**																			
Commune (IHSI)	**Corail**				**Roseaux**					**Beaumont**				**Pestel**						
Section communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre	1e Duquillon	2e Fond d'Icaque	3e Champy	Centre	1e Carrefour Charles	2e Fond Cochon	3e Grand Vincent	4e Les Gomiers	Centre	1e Beaumont	2e Mouline	3e Chardonette	Centre	1ème Bernagousse	2ème Espere	3ème Jean Bellune	4ème Tozia	5ème Duchity	6ème Iles Cayemites
Problèmes identifiés en général (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996)	– Difficultés pour la commercialisation des produits agricoles et halieutiques (manque d'intrants, faiblesse des techniques appliquées, manque de voies de desserte, mévente sur le marché international, insécurité du système de cabotage) – Électrification inexistante ou défaillante (incapacité de conserver es produits agricoles et halieutiques, impossibilité de développer la transformation des produits) – Disparition d'une grande partie du cheptel porcin (années 80) – Inexistence ou inaccessibilité du crédit agricole (taux de remboursement jusqu'à 22% en 96 pour les seuls existants) – Système éducatif défaillant – Système de santé défaillant – Détérioration continue de l'environnement (ayant des conséquences néfastes sur les potentiels existants) – Forts mouvements migratoires En conséquence : maintien d'une agriculture d'autosubsistance (vivres) et augmentation du déboisement pour le charbon de bois, les bois d'œuvres et de construction (revenus complémentaire à la vente des produits des jardins familiaux), augmentation de la vulnérabilité des populations face aux catastrophes naturelles, face au coût de la vie etc.																			
ONG-CNC (Coopératives Non-Commerciales) présentes et leur champ d'intervention (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996)	2 ONGs, 1 nationale (CAD) intervient dans le domaine économique et 1 internationale (FHOL-Fondation Hands of Love) intervenant dans le champ de la nutrition.				4 CNC/ONG, (leur champ d'intervention n'est pas spécifié pour cette commune)					1 CNC nationale intervient dans le domaine économique				7 CNC/ONG, (leur champ d'intervention n'est pas spécifié pour cette commune)						

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE																								
Arrondissement	**Jérémie**																							
Commune (IHSI)	**Jérémie**										**Les Abricots**					**Bonbon**		**Moron**				**Chambellan**		
Section Communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre, Quartier Léon et Quartier Marfranc	1e Basse Voldrogue	2e haute Voldrogue	3e Haute Guinaudée	4e Basse Guinaudée	5e Ravine à Charles	6e Iles Blanches	7e Marfranc ou Grande Rivière	8e Fond Rouge Dahere	9e Fond Rouge Torbeck	Centre	1e Anse du Clerc	2e Balisiers	3e Danglise	4e La Seringue	Centre	1e Désormeau	Centre	1e Anotte	2e sources Chaudes	3e L'Assise ou Chameau	Centre	1e section Dejean	2e Section Boucan
Superficie en km² (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	427,2										102, 9					31, 9		182, 9				73, 1		
Reliefs dominants (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Mornes										Morne et cotes					Mornes et plaine		Morne				Plaine		
Caractéristiques climatiques locales (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996)	D'octobre à février : 20-28°C (douce), de juin à sept : 34 ° C en moyenne, variant plus ou moins selon la position par rapport à la position par rapport à la cote et au relief dominant ; Précipitations probables toute l'année, avec une intensification et une augmentation de la fréquence pendant les deux saisons pluvieuses qui s'étendent d'avril à Mai et de septembre à décembre (les saisons des pluies pouvant varier d'un mois en plus ou en moins selon les localités)																							
Vents dominants (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996)	– Vent du Sud-est d'avril à mai et d'aout à septembre (pouvant se transformer en ouragan) – Nordés du Nord de Novembre à Janvier, parfois jusqu'à mars (pouvant provoquer des raz-de-marée)																							
Pluviométrie (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996)	Entre 1200 et 3000 mm/an																							

.

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE

Arrondissement	**Jérémie**																								
Commune (IHSI)	**Jérémie**										**Les Abricots**					**Bonbon**		**Moron**				**Chambellan**			
Section Communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre, Quartier Léon et Quartier Marfranc	1e Basse Voldrogue	2e haute Voldrogue	3e Haute Guinaudée	4e Basse Guinaudée	5e Ravine à Charles	6e Iles Blanches	7e Marfranc ou Grande Rivière	8e Fond Rouge Dahere	9e Fond Rouge Torbeck	Centre	1e Anse du Clerc	2e Balisiers	3e Danglise	4e La Seringue	Centre	1e Désormeau	Centre	1e Anotte	2e sources Chaudes	3e L'Assise ou Chameau	Centre	1e section Dejean	2e Section Boucan	
Hydrographie (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)																									
	Étangs :																								
	1. Grande Feuille			2. Milfort			3. Niel 4. Nan Mare	5. Merlet			1. Étang bonette					1. Étang de Bonbon							1. Étang de la Valette	2. Étang de Layi	
	Lacs :																								
		1. Versaille		2. Mazil 3. Cochoix																					
	Ruisseaux :																								
							1. Milet						1. Rivière Balizier (Nansot) 2. Calème 3. Canot	4. Passe Sanglant 5. Tachot 6. Pierrot 7. Dèk 8. Roche 9. Matak 10. Roche	11. Founau 12. Ranlongue 13. Fouache 14. Gaino 15. Labapin 16. Rivière Cap										
	Lagons :																								
		1. Versaille			2. Blanchette I 3. Blanchette II						1. Lagon Mareau			2. Lagon Lanmat 3. Lagon Pierrot						1. Guerin 2. Galette Sèche 3. Plaine Marie					
	Ravines :																								
														1. Pèpè 2. Lan Banbou 3. Prévot 4. Tchous 5. Toukache 6. Agouti										1. Ravine Boucan	
	Rivières :																								
	1. Grand' Anse, (Centre-4e et 7e section)	2. Guinaudée 3. Voldrogue,		4. Moreau 5. Layette	1. Grand-Anse 5. Rivière Layette	4. Moreau 6. Eau Bouillie 7. Lucienne 8. Zilblanc	4. Moreau	1. Grand-Anse			1. Rivière des Abricots (Centre-2e et 3e Section)	2. Anse du Clerc	1. Rivière des Abricots	1. Rivière des Abricots		1. Rivière St-Louis	2. Désormeau 3. Jourdan	1. R.de la grand' Anse (Ville et 3e Section)		2. Bois Gauche		1. Grand'anse (toute la commune)	1. Grand' anse	1. Grand' anse	
	Sources :																								
	1. Borde 2. Fontaine Mangot	3. Carrefour Moka 4. Ti Source 5. Nan Ti Bwa 6. Casseras 7. Nan Dufor	8. Layette 9. Nan Pierre 10. Michon 11. Chouchoune 12. Colecte 13. Ravine Sable 14. Marcel 15. Matigue 16. Golin	17. Boyer 18. Bellevue 19. Callion 20. Eau Bouillie 21. Geauma 22. Carreau Ba 23. Guinaudée 24. Martiellère	25. Ti Chaudière 26. Bouché 27. Aurelie ygiène 28. Belair	29. Doctè 30. Poul Pakaka 31. Rassive 32. Mme Louis 33. Charrette 34. Marinte 35. Terhome	36. Fleuretre 37. Cannot 38. Nan Caiman 39. Loriu 40. Belle-fleur 41. Derolis 42. Altira 43. Petit Grandole	44. La Bonbèze 45. Nan baptiste 46. Fondelin	47. Tiga 48. Tadal 49. Orelis 50. Nan Bozo ya 51. Nan Dal 52. Dlo Roch 53. Nan Mapo 54. Nan Lofrans 55. Laye 56. Nan Fon Misket 57. Navette 58. Nan Basin	63. Ti sous	1. R'Oel	2. La Seine 3. Robin 4. Hériné 5. Tonet 6. Bassin kabrit 7. Estil 8. Jn-Pierre	9. Nan Névil 10. Nan Suprême 11. Isera 12. Madan Tèn 13. Nan Silfwa 14. Nan Nwèl 15. Nan Codjo 16. St-Néas 17. Griyen	18. Idome 19. Lanfon 20. Prevot 21. Cadette 22. Pierrot 23. Lanbè 24. La Source 25. Dèk	26. Du Rocher 27. Gaino 28. Nan Menise 29. Victor 30. Nan Sable 31. Nan Corias 32. Nan Bosou 33. La Voûte	1. Bruyère	2. Belle Poche 3. Lindor 4. Désormeau 5. Boteau 6. Jean Hou 7. Nan Edouard 8. Maurice 9. Drepo 10. Michel 11. Bataille 12. Dame André 13. Désormeau 14. Bingo		1. Ti Cresson 2. Nan dal 3. Larose	4. Boiton 5. Dormante 6. Chaudes	7. Eroide 8. Dos Cheval 9. Mignon 10. Nan Lundy 11. Bois Maneau 12. Bois Maneau 13. Colas 14. Manioc	1. Bayès	2. Ariche 3. Manante 4. Dormande 5. Rosalie 6. Maringuin	7. Nan Minis 8. Dame tigène 9. Zela 10. Ti Genen 11. Ti Salda 12. Dirana 13. Marassa	

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE

Arrondissement	**Jérémie**																								
Commune (IHSI)	**Jérémie**										**Les Abricots**					**Bonbon**		**Moron**				**Chambellan**			
Section Communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre, Quartier Léon et Quartier Marfranc	1e Basse Voldrogue	2e haute Voldrogue	3e Haute Guinaudée	4e Basse Guinaudée	5e Ravine à Charles	6e Iles Blanches	7e Marfranc ou Grande Rivière	8e Fond Rouge Dahere	9e Fond Rouge Torbeck	Centre	1e Anse du Clerc	2e Balisiers	3e Danglise	4e La Seringue	Centre	1e Désormeau	Centre	1e Anotte	2e sources Chaudes	3e L'Assise ou Chameau	Centre	1e section Dejean	2e Section Boucan	
									59. Nan Kontana 60. Nan Tig 61. Douyou 62. Nan Marothière																
Potentiel hydro-électrique non développé (Analyse du secteur Eau potable et Assainissement, Vol. I, OPS/OMS/BID, Mai 1996 dans « Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996)	Rivière de la Grande Anse, 27m3/s puissance potentielle : 2060 kwh Rivière Voldrogue, 0, 20 m3/s, puissance potentielle : 230 kwh																								
Présence d'eaux thermales (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996)	NON										NON					NON		NON				OUI			OUI
Géologie (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996)	Les roches calcaires (roches sédimentaires) sont omniprésentes dans le département, elles sont composées d'alluvions dans les vallées, de calcaires récifaux le long de la côte, de calcaire crayeux aux environs de Jérémie, et de calcaires crétacés. Ces roches servent de sous-sol aux roches limono- argileux et argilo-limoneux de la Grande-Anse.																								

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE																								
Arrondissement	**Jérémie**																							
Commune (IHSI)	**Jérémie**										**Les Abricots**					**Bonbon**		**Moron**				**Chambellan**		
Section Communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre, Quartier Léon et Quartier Marfranc	1e Basse Voldrogue	2e haute Voldrogue	3e Haute Guinaudée	4e Basse Guinaudée	5e Ravine à Charles	6e Iles Blanches	7e Marfranc ou Grande Rivière	8e Fond Rouge Dahere	9e Fond Rouge Torbeck	Centre	1e Anse du Clerc	2e Balisiers	3e Danglise	4e La Seringue	Centre	1e Désormeau	Centre	1e Anotte	2e sources Chaudes	3e L'Assise ou Chameau	Centre	1e section Dejean	2e Section Boucan
Population totale (selon IHSI, dans Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	106 606										29 902					6 834		24 729				21 000		
Pourcentage urbain du territoire (IHSI, les cartes du recensement selon RGPH 2003)	25-50% (moyen)										0-10% (Très Faible)					10-25% (Faible)		20-50% (moyen)				20-50% (moyen)		
Pourcentage de population urbaine (selon IHSI, dans Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	33,2 %										3, 4%					19, 1%		11, 2 %				16, 8 %		
Densité de la population (selon IHSI, dans Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	250 h/km2										291h/km²					214h/km²		135h/km²				287h/km²		

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE

Arrondissement	**Jérémie**																							
Commune (IHSI)	**Jérémie**										**Les Abricots**					**Bonbon**		**Moron**				**Chambellan**		
Section Communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre, Quartier Léon et Quartier Marfranc	1e Basse Voldrogue	2e haute Voldrogue	3e Haute Guinaudée	4e Basse Guinaudée	5e Ravine à Charles	6e Iles Blanches	7e Marfranc ou Grande Rivière	8e Fond Rouge Dahere	9e Fond Rouge Torbeck	Centre	1e Anse du Clerc	2e Balisiers	3e Danglise	4e La Seringue	Centre	1e Désormeau	Centre	1e Anotte	2e sources Chaudes	3e L'Assise ou Chameau	Centre	1e section Dejean	2e Section Boucan
Taux d'accroissement moyen de la pop. (de 1982-2003 selon IHSI, dans Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	1, 5%										0,5%					-0,4%		0, 5%				1, 5%		
Pourcentage de la pop. de 18 ans et + (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	56, 9										50, 2%					53,8%		52, 5%				50, 9%		
Taille moyenne des ménages (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	4,7 pers										5,2 pers					4,7 pers		5,1 pers				5, 4 pers		
Taux d'alphabétisation moyen des 15 ans et + pour tout le département (selon IHSI, ECVH2001*)	37, 8 %																							

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE																								
Arrondissement	**Jérémie**																							
Commune (IHSI)	**Jérémie**										**Les Abricots**					**Bonbon**		**Moron**				**Chambellan**		
Section Communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre, Quartier Léon et Quartier Marfranc	1e Basse Voldrogue	2e haute Voldrogue	3e Haute Guinaudée	4e Basse Guinaudée	5e Ravine à Charles	6e Iles Blanches	7e Marfranc ou Grande Rivière	8e Fond Rouge Dahere	9e Fond Rouge Torbeck	Centre	1e Anse du Clerc	2e Balisiers	3e Danglise	4e La Seringue	Centre	1e Désormeau	Centre	1e Anotte	2e sources Chaudes	3e L'Assise ou Chameau	Centre	1e section Dejean	2e Section Boucan
Structures éducatives existantes (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	– École préscolaire : 6 – École primaire : 131 – École secondaire : 35 – Structure éducative de niveau supérieur : 29 (5 écoles supérieures et 24 écoles techniques et professionnelles) – Centre d'alphabétisation : 9 (tous en milieu rural)										– Ecole préscolaire : 4 – École primaire : 45 – École secondaire : 4 – Structure éducative de niveau supérieur : 1 (école technique et professionnelle) – Centre d'alphabétisation : 1 (en milieu rural)					– Ecole préscolaire : 1 – École primaire : 13 – École secondaire : 1 – Structure éducative de niveau supérieur : 1 (école technique et professionnelle) – Centre d'alphabétisation : _		– Ecole préscolaire : 2 – Ecole primaire : 30 – École secondaire : 7 – Structure éducative de niveau supérieur : 1 (école technique et professionnelle) – Centre d'alphabétisation : _				– Ecole préscolaire : 6 – École primaire : 41 – École secondaire : 6 – Structure éducative de niveau supérieur : 0 – Centre d'alphabétisation : 4 (dont 2 en milieu rural)		
Structures de santé (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	21 (1 hôpital, 6 cliniques, « asiles, 8 dispensaires, 1 centre de santé avec lits et 2 centres de santé sans lit)										5 (1 clinique, 4 dispensaires)					4(3 dispensaires et 1 centre de santé avec lit)		2 (1 dispensaire et 1 centre de santé avec lit)				2 (1 centre de santé avec lit et 1 centre de santé sans lit)		
Marchés / abattoirs (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande-Anse »)	1 marché urbain (Anba Lavil) ; 2 marchés régionaux										1 marché régional (Kalèm)					0 marché régional		2 marchés régionaux (Ti-Paris, Se Radot)				2 marchés régionaux (Bourg, Bourdon)		
	4 marchés locaux (Lorry, Milfort, Iles Blanches, Carrefour Prince)										4 marchés locaux (Bourg, Lhermite, Lafitte, Saint-victor)					1 marché local (Bourg)		3 marchés locaux (Bourg, Plaine, Marie)				1 marché local (Marie-Claire)		

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE

Arrondissement	**Jérémie**																							
Commune (IHSI)	**Jérémie**										**Les Abricots**					**Bonbon**		**Moron**				**Chambellan**		
Section Communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre, Quartier Léon et Quartier Marfranc	1e Basse Voldrogue	2e haute Voldrogue	3e Haute Guinaudée	4e Basse Guinaudée	5e Ravine à Charles	6e Iles Blanches	7e Marfranc ou Grande Rivière	8e Fond Rouge Dahere	9e Fond Rouge Torbeck	Centre	1e Anse du Clerc	2e Balisiers	3e Danglise	4e La Seringue	Centre	1e Désormeau	Centre	1e Anotte	2e sources Chaudes	3e L'Assise ou Chameau	Centre	1e section Dejean	2e Section Boucan
Activités dominantes (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse et « Évaluation des potentialités touristiques de la grande-Anse »)	Agriculture et commerce										Agriculture et pêche et commerce sur les marchés régionaux et locaux					Agriculture et pêche		Agriculture et commerce sur marchés régionaux et locaux				Agriculture et commerce sur marchés régionaux et locaux		
Produits agricoles locaux en fonction des caractéristiques agro-écologiques (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse et l'IHSI, dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti et dans « Évaluation des potentialités touristiques de la Grande-Anse » de Jean William)	Montagne humide (Fond Rouge) et plateau et plaine humide										Plaine semi-humide					Plaine semi-humide		Montagne humide et plateau				Montagne humide et plateau		
	Entre 1400 et 2000mm/an dans la vallée de la Grande Anse Entre 1400 et 1975mm/an pour les montagnes humides et les plateaux										1200-1375mm/an					1200-1375mm/an		1400-1975mm/an				1400-1975mm/an		
	Mais, haricots, banane, arbre véritable, patate, manioc, café, cacao, canne-à-sucre, orange, citron, noix-de coco, igname, malanga, riz, mangue, millet (petit-mil), épices, et (autres fruits et légumes courants, surtout les agrumes…)										Patates, mais, banane, manioc, arachide, arbre véritable, igname, malanga, canne-à-sucre, café, cacao, haricot, patate, épices.					Patates, mais, banane igname, manioc, arachide, arbre véritable, igname, malanga, canne-à-sucre, café, cacao, haricot, patate, épices.		Mais, haricots, igname, banane, « figue banane », malanga, café, manioc, cacao, « mazonbelle ».				Mais, haricots, malanga, banane, cacao, café, igname, canne-à-sucre		

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE																								
Arrondissement	**Jérémie**																							
Commune (IHSI)	**Jérémie**										**Les Abricots**					**Bonbon**		**Moron**				**Chambellan**		
Section Communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre, Quartier Léon et Quartier Marfranc	1e Basse Voldrogue	2e haute Voldrogue	3e Haute Guinaudée	4e Basse Guinaudée	5e Ravine à Charles	6e Iles Blanches	7e Marfranc ou Grande Rivière	8e Fond Rouge Dahere	9e Fond Rouge Torbeck	Centre	1e Anse du Clerc	2e Balisiers	3e Danglise	4e La Seringue	Centre	1e Désormeau	Centre	1e Anotte	2e sources Chaudes	3e L'Assise ou Chameau	Centre	1e section Dejean	2e Section Boucan
Espèces fruitières dominantes (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse)	Orange, Mangue, fruit de l'arbre véritable, chaqèque, granadine, grenadia (fruit de la passion)																							
Produits halieutiques principaux (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse » et « Évaluation des potentialités touristiques de la Grande Anse » de Jean William)	Poissons roses, poissons blancs										Poissons roses, poissons blancs					Poissons roses, poissons blancs		-commune intérieure-				-commune intérieure-		
Elevage (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse)	A l'instar de tous les départements d'Haïti, les espèces d'élevage sont les bovins, ovins (volaille : poules, dindes et pintades), caprins, porcins																							

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE

Arrondissement	**Jérémie**																							
Commune (IHSI)	**Jérémie**										**Les Abricots**					**Bonbon**		**Moron**				**Chambellan**		
Section Communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre, Quartier Léon et Quartier Marfranc	1e Basse Voldrogue	2e haute Voldrogue	3e Haute Guinaudée	4e Basse Guinaudée	5e Ravine à Charles	6e Iles Blanches	7e Marfranc ou Grande Rivière	8e Fond Rouge Dahere	9e Fond Rouge Torbeck	Centre	1e Anse du Clerc	2e Balisiers	3e Danglise	4e La Seringue	Centre	1e Désormeau	Centre	1e Anotte	2e sources Chaudes	3e L'Assise ou Chameau	Centre	1e section Dejean	2e Section Boucan
Structure d'accueil et/ ou de restauration existante (selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti en 2005 combiné avec l'« Évaluation des potentialités touristiques des villes côtières de la Grande Anse (enquête-rapport de terrain) », janvier 2009 de Jean WILLIAM)	– 8 hôtels (90 chambres) – 3 pensions (20 chambres), en tout : 200 à 250 lits, – 300 couverts										– 1 centre d'accueil (6 chambres) – 40 couverts					1 centre d'accueil (6 chambres)		-				-		
Commerce et/ou service existant(s) (selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti en 2005 combiné avec l'« Évaluation des potentialités touristiques des villes côtières de la Grande-Anse (enquête-rapport de terrain) », janvier 2009) de Jean WILLIAM)	Supermarché (4), grands magasins (textiles10), quincailleries(6), alimentation générale (8), épiceries (grandes et petites 91),Boulangerie, auto parts(9), , bureau de poste, librairies (6), papeterie(3), matériels informatiques(4), pharmacies(14), boite à musique (14), bar et restaurants (10), matériels électroménagers (1), services bancaires, points photocopies (5), laboratoire médicale (6), cyber café(4), agence de voyage 2), concessionnaire(1), Car wash (3), studio photos (6), blanchisserie(1) , ateliers d'artisanat (tous genre confondus).										Grand magasin (textile … 2), Quincaillerie (2), alimentation générale (7), petites épiceries (46), librairie (1), matériels informatiques (1), Pharmacie (1), Boulangeries (spécialités locales), bureau de poste, eau courante ateliers d'artisanat (tous genre confondus).					Petites épiceries (5) Boulangeries (spécialités locales), atelier de couture, eau courante, ateliers d'artisanat (tous genre confondus).		Petites épiceries(5), pharmacie(1), location de voitures(2), cabinet d'avocat(1) ateliers d'artisanat (tous genre confondus).				Quincailleries(2), petites épiceries(14), point photocopie (1), laboratoire médicale(2) ateliers d'artisanat (tous genre confondus).		

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE																								
Arrondissement	**Jérémie**																							
Commune (IHSI)	**Jérémie**										**Les Abricots**					**Bonbon**		**Moron**				**Chambellan**		
Section Communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre, Quartier Léon et Quartier Marfranc	1e Basse Voldrogue	2e haute Voldrogue	3e Haute Guinaudée	4e Basse Guinaudée	5e Ravine à Charles	6e Iles Blanches	7e Marfranc ou Grande Rivière	8e Fond Rouge Dahere	9e Fond Rouge Torbeck	Centre	1e Anse du Clerc	2e Balisiers	3e Danglise	4e La Seringue	Centre	1e Désormeau	Centre	1e Anotte	2e sources Chaudes	3e L'Assise ou Chameau	Centre	1e section Dejean	2e Section Boucan
Existence de port y compris petit port de cabotage (oui/non) (selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse »	Oui (fait partie des 3 principaux ports de cabotage de la Grande Anse)										Oui					Oui		Non (commune intérieure)				Non (commune intérieure)		
Patrimoine naturel/historique/architec-tural/culturel (« Évaluation des potentialités touristiques des villes côtières de la Grande-Anse (rapport de terrain) », janvier 2009 de Jean William ; l'IHSI, dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti, et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse)	– Fort de Marfranc – Fort Salomon – Morne Fort – Plage d'Anse d'Azur – Anse du Clerc – Fort Marfranc – Carrefort – La Pointe – Télémaque – Nan Cèdre – Statue Goman – Statue Ti-Amélie										– Anse du Clerc – Plage des Abricots – La Seringue – Grotte Duvilé – Grotte Casse Dannijan – Grotte Marie Govin – Chute Nan so – Cimetière des esclaves					– Plage Coin Lance – Grotte de Clizan – Grotte Negès lib – Fort militaire (centre-ville) – Statue de Carl Edouard Peters – Chute d'eau Solendo		– Chute « tchotcho » – Chute dos cheval – Chute rouillée – Grotte mamelle				– Grotte Haut falaise – Grotte Marie Govin		

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE

Arrondissement	**Jérémie**																							
Commune (IHSI)	**Jérémie**										**Les Abricots**					**Bonbon**		**Moron**				**Chambellan**		
Section Communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre, Quartier Léon et Quartier Marfranc	1e Basse Voldrogue	2e haute Voldrogue	3e Haute Guinaudée	4e Basse Guinaudée	5e Ravine à Charles	6e Iles Blanches	7e Marfranc ou Grande Rivière	8e Fond Rouge Dahere	9e Fond Rouge Torbeck	Centre	1e Anse du Clerc	2e Balisiers	3e Danglise	4e La Seringue	Centre	1e Désormeau	Centre	1e Anotte	2e sources Chaudes	3e L'Assise ou Chameau	Centre	1e section Dejean	2e Section Boucan
Accessibilité par voie terrestre à partir du centre du département (WILLIAM Jean, Évaluation des potentialités touristiques des villes côtières de la Grande-Anse (rapport de terrain), janvier 2009 et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse » et relevés de terrain d'une équipe de IBI/DAA dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Durable de la Péninsule Sud, février 2009)	Jérémie est le centre du département (jusqu'à présent la ville est très mal desservie depuis les départements voisins sinon par avion, Notons que la route reliant Cayes à Jérémie est en passe d'être refaite. L'accessibilité de Jérémie par voie maritime est bonne sauf par mauvais temps.										Très difficile					Très difficile		Difficile				Difficile		

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE																								
Arrondissement	**Jérémie**																							
Commune (IHSI)	**Jérémie**										**Les Abricots**					**Bonbon**		**Moron**				**Chambellan**		
Section Communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre, Quartier Léon et Quartier Marfranc	1e Basse Voldrogue	2e haute Voldrogue	3e Haute Guinaudée	4e Basse Guinaudée	5e Ravine à Charles	6e Iles Blanches	7e Marfranc ou Grande Rivière	8e Fond Rouge Dahere	9e Fond Rouge Torbeck	Centre	1e Anse du Clerc	2e Balisiers	3e Danglise	4e La Seringue	Centre	1e Désormeau	Centre	1e Anotte	2e sources Chaudes	3e L'Assise ou Chameau	Centre	1e section Dejean	2e Section Boucan
Télécommunications (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti et selon MPCE-PNUD-CNUEH, « Éléments de problématique départementale de la Grande Anse »)	– 10 stations de radio (dont 9 d'envergure communale et 1 départementale) – 1 station de télévision d'envergure communale – Connexion internet possible – Couverture téléphonique cellulaire (Réseaux Digicel, Voila et Haitel) – Réseau téléphonique fixe Téléco (existant mais en mauvais état)										– 1 station de radio (d'envergure communale) – Connexion internet possible – Couverture téléphonique cellulaire (Digicel)					-		-				-		
Puissance énergétique potentielle (selon le Bureau des mines à partir du fioul (selon le Bureau des Mines et de l'Energie, Fascicule IX, Département de la Grande Anse, 1992)	870kw										-					-		-				-		

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE

Arrondissement	**Jérémie**																							
Commune (IHSI)	**Jérémie**										**Les Abricots**					**Bonbon**		**Moron**				**Chambellan**		
Section Communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre, Quartier Léon et Quartier Marfranc	1e Basse Voldrogue	2e haute Voldrogue	3e Haute Guinaudée	4e Basse Guinaudée	5e Ravine à Charles	6e Iles Blanches	7e Marfranc ou Grande Rivière	8e Fond Rouge Dahere	9e Fond Rouge Torbeck	Centre	1e Anse du Clerc	2e Balisiers	3e Danglise	4e La Seringue	Centre	1e Désormeau	Centre	1e Anotte	2e sources Chaudes	3e L'Assise ou Chameau	Centre	1e section Dejean	2e Section Boucan
Nombre d'heures d'électricité fournie en moyenne par semaine (en 2005 selon l'IHSI dans l'Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	31h/semaine (dont 26 fournies par l'EDH et 5 par une mission)										14h/semaine (fournisseur autre que l'EDH) (à vérifier)					12h/semaine (fournisseur autre que l'EDH)		-				14h/semaine (fournisseur autre que l'EDH)		
Sous-sol (selon une Compilation des données du bureau des Mines et de L'Energie dans « Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996)	Indices non-métalliques (calcaire de la Grande Anse, lignite)										-					-		-				-		

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE																								
Arrondissement	**Jérémie**																							
Commune (IHSI)	**Jérémie**										**Les Abricots**					**Bonbon**		**Moron**				**Chambellan**		
Section Communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre, Quartier Léon et Quartier Marfranc	1e Basse Voldrogue	2e haute Voldrogue	3e Haute Guinaudée	4e Basse Guinaudée	5e Ravine à Charles	6e Iles Blanches	7e Marfranc ou Grande Rivière	8e Fond Rouge Dahere	9e Fond Rouge Torbeck	Centre	1e Anse du Clerc	2e Balisiers	3e Danglise	4e La Seringue	Centre	1e Désormeau	Centre	1e Anotte	2e sources Chaudes	3e L'Assise ou Chameau	Centre	1e section Dejean	2e Section Boucan
Menaces / risques identifié(es) (Ministère de l'intérieur et des CT, Dir. De la protection civile, « Plan National des Risques et des désastres », février 2001)	Eboulements, glissements de terrain, (en lien avec le déboisement intensif et l'érosion qui s'en suit), inondations, raz-de marée, ouragans, séismes (faille Sud-est _sud-ouest d'Haïti)																							
Opportunités Générales (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996)	Fortes potentialités agricoles, grande richesse halieutique (du fait de l'existence des deux plaques continentales), de nombreux attraits touristiques (grottes, plages, patrimoine militaire, patrimoine architectural et historique, vues panoramiques, bancs de corail, biodiversité riche, etc.)																							
Problèmes identifiés en général (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996)	– Difficultés pour la commercialisation des produits agricoles et halieutiques (manque d'intrants, faiblesse des techniques appliquées, manque de voies de desserte, mévente sur le marché international, insécurité du système de cabotage) – Électrification inexistante ou défaillante (incapacité de conserver es produits agricoles et halieutiques, impossibilité de développer la transformation des produits) – Disparition d'une grande partie du cheptel porcin (années 80) – Inexistence ou inaccessibilité du crédit agricole (taux de remboursement jusqu'à 22% en 96 pour les seuls existants) – Système éducatif défaillant – Système de santé défaillant – Détérioration continue de l'environnent (ayant des conséquences néfastes sur les potentiels existants) – Forts mouvements migratoires En conséquence : maintien d'une agriculture d'autosubsistance (vivres) et augmentation du déboisement pour le charbon de bois, les bois d'œuvres et de construction (revenus complémentaire à la vente des produits des jardins familiaux), augmentation de la vulnérabilité des populations face aux catastrophes naturelles, face au coût de la vie, etc.																							

DEPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE																								
Arrondissement	**Jérémie**																							
Commune (IHSI)	**Jérémie**										**Les Abricots**					**Bonbon**		**Moron**				**Chambellan**		
Section Communale (IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (CD), 2005)	Centre, Quartier Léon et Quartier Marfranc	1e Basse Voldrogue	2e haute Voldrogue	3e Haute Guinaudée	4e Basse Guinaudée	5e Ravine à Charles	6e Iles Blanches	7e Marfranc ou Grande Rivière	8e Fond Rouge Dahere	9e Fond Rouge Torbeck	Centre	1e Anse du Clerc	2e Balisiers	3e Danglise	4e La Seringue	Centre	1e Désormeau	Centre	1e Anotte	2e sources Chaudes	3e L'Assise ou Chameau	Centre	1e section Dejean	2e Section Boucan
ONG- CNC présentes, (« Éléments de problématique de la Grande Anse », MPCE-PNUD-CNUEH, 1996 et IHSI, « Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti, 2005 »)	– 6 ONG, dont 5 internationales (Action Contre la Faim, Care, Caritas, HHf, Groupe Manman) intervenant dans les domaines de la nutrition et de la santé) et une nationale(GRAMIR) qui intervient dans le champ de l'agriculture ; – 2 CNC nationales interviennent dans le domaine économique										2 CNC (CAPAJ, COOPPAB) nationales interviennent dans le domaine économique					1 ONG internationale (CARE) intervient dans la nutrition		1 ONG internationale (Mouvement Humaniste Haïtien) intervient dans le domaine économique				–		

Sources :

– IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti, (CD), 2005 ; autres données du site Web de l'IHSI : www.ihsi.ht.
– IHSI, Les cartes du recensement (de 2003), www.ihsi.ht.
– IHSI, Enquête sur les conditions de vie en Haïti (ECVH en 2003), www.ihsi.ht.
– IHSI, Enquête transport 2004-2005, www.ihsi.ht
– Rapport du PNUD (en collaboration avec le CNUEH-habitat dans le cadre du Projet d'Appui Institutionnel en Aménagement du Territoire), « Éléments de problématique départementale de la Grande-Anse ou livre-blanc de la Grande-Anse », 1996-1997.
– WILLIAM Jean, « Évaluation des potentialités touristiques des villes côtières de la Grande-Anse » (rapport de terrain), janvier 2009.
– Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, Direction de la Protection Civile, « Plan National des Risques et des désastres », février 2001.

DEPARTEMENT DES NIPPES									
Arrondissement	**Baradères**								
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Baradères**						**Grand-Boucan**		
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Gérin ou Mouton	2e Tête d'eau	3e Fond-Tortue	4e la Plaine	5e Rivière Salée	Centre	1e Grand-Boucan	2e Section Eaux Basses
Superficie en km2 (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	192, 7						44,5		
Reliefs dominants (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Mornes						Plaine		
Caractéristiques climatiques (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– Le département des Nippes présente un climat chaud dans les zones côtières et frais dans les zones d'altitude se situant respectivement en moyenne à 33°C et 22°C au cours de l'année. Les mois de décembre, janvier, et février représentent les mois les plus frais tandis que juillet, août et septembre sont les plus chauds. – Précipitations probables toute l'année, avec une intensification et une augmentation de la fréquence pendant les deux saisons pluvieuses qui s'étendent d'avril à mai et de septembre à décembre.								
Vents dominants (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– Les Vents du Sud à Sud-est (Swet) d'avril à juin (de faible intensité) ; Les vents de nord à nord-est (nordet) de novembre à février (partiellement violents et transforment souvent en ouragan en cette période) – Les Nordés (du Nord) qui souffle de Novembre à Janvier, parfois jusqu'en Mars (pouvant provoquer des raz-de-marée)								
Pluviométrie (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Entre 1 200 et 3 000 mm/an								
Hydrographie (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Lagons (12) :						Lagons (0), Mares (1) :		
		Lagon de Camaton		Ma José, Ma ravine Kalbasse, Ma grand Chemin, Ma Nan Kabrit, Ma Nan Poban, Ma Sou Belè	Ma Lifran, Lagon I, Lagon II	Lagon de Nicolas, Lagon du Domaine	Mat d'Eau		

DEPARTEMENT DES NIPPES									
Arrondissement	**Baradères**								
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Baradères**						**Grand-Boucan**		
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Gérin ou Mouton	2e Tête d'eau	3e Fond-Tortue	4e la Plaine	5e Rivière Salée	Centre	1e Grand-Boucan	2e Section Eaux Basses
	Ravines (1) :						Ravines (0) :		
	Ravine Gérin								
	Rivières (6) :						Rivières (0) :		
	Rivière de Baradères	Rivière de Tonmasset	Grande Rivière	Ruisseau de Fond Tortue		Tête source, Anba la Rivière			
	Sources (39) :						Sources (0) :		
		Bassin Bleu, La Source, Source Laurent, Nan Roseau, La Source, Source Concombre, Source Mouton	Nan Gazon, Nan Banane, Nan Platon, Source Macaya, Nan Mapou, Anba Ravine, Source Abricot	Tête Source de Fond Tortue, Source Ka Mazoun, La Source, nan Dal, Nan Ti Dal, Dorival, Source Nicolot, Source Phérisienne, Nan Fourneau, source Dorival, Source Lavaud, Source Fond Gondol	Tête Source, Source, Source I, Source II, Source III, Source IV, Source V, Source VI	La Source, marline, Source Captée, la Source,			
Géologie (*« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	« Le département de Nippes est essentiellement caractérisé par des roches calcaires (roches sédimentaires) et de différents types tels que : - Les calcaires récifaux affleurant à la bordure septentrionale de la presqu'île du Sud ; – Les alluvions localisées dans les vallées ; – Les marnes continentales localisées dans la vallée de l'Azile ; – Les calcaires stratifiés servant de soubassement aux dépôts de bauxite de Miragôane et de Paillant Ces roches servent de sous-sol aux sols limono-argileux et argilo-limoneux de Nippes. »*								

DEPARTEMENT DES NIPPES									
Arrondissement	**Baradères**								
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Baradères**						**Grand-Boucan**		
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Gérin ou Mouton	2e Tête d'eau	3e Fond-Tortue	4e la Plaine	5e Rivière Salée	Centre	1e Grand-Boucan	2e Section Eaux Basses
Population totale (en 2005 selon l'IHSI dans « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti »)	32 736						4 615		
Pourcentage urbain du territoire (IHSI, « les cartes du recensement » selon RGPH 2003)	0-10% (Très faible)						0-10% (Très faible)		
Pourcentage de population urbaine (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	10, 9%						71, 4%		
Densité de la population (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	170hab/km²						104hab/km²		
Taux d'accroissement moyen de la population (de 1982-2003 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	–						–		
Pourcentage de la pop de 18 ans et + (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	55,4%						53,8%		
Taille moyenne des ménages (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	4, 3						4		
Taux d'alphabétisation des 15 ans et + (selon IHSI, ECVH2001*)	37,8%								
Structures éducatives existantes (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	– École préscolaire : 1 – École primaire : 44 – École secondaire : 2 – Structure éducative de niveau supérieur : 1 (école technique et professionnelle) – Centre d'alphabétisation : 5 (tous en milieu rural)						– École préscolaire : 0 – École primaire : 2 – École secondaire : 0 – Structure éducative de niveau supérieur : Aucune – Centre d'alphabétisation : 0		
Structures de santé (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	3 (1 clinique, 1 dispensaire et 1 centre de santé avec lit)						1(1 centre de santé sans lit)		

DEPARTEMENT DES NIPPES									
Arrondissement	**Baradères**								
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Baradères**						**Grand-Boucan**		
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Gérin ou Mouton	2e Tête d'eau	3e Fond-Tortue	4e la Plaine	5e Rivière Salée	Centre	1e Grand-Boucan	2e Section Eaux Basses
Marchés/abattoirs (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et selon MPCE-PNUD-CNUEH « éléments de problématique départementale de la Grande-Anse »)	2 marchés régionaux (Fond Tortue, Rivière Salée) 1 abattoir						0 marché régional		
	5 marchés locaux (Bourg, Goudette, dubois, Nan Bazile, Laurent)						4 marché local (marché Tamarin)		
Activités dominantes (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Agriculture, élevage, pêche et commerce dans les marchés locaux et régionaux						Agriculture, pêche, élevage et commerce dans les marchés locaux et régionaux (échanges commerciaux avec Port-au-Prince pour les produits de la pêche, surtout pour les homards et les gros poissons)		
Produits agricoles locaux en fonction des caractéristiques agro-écologiques (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Plaines et collines sèches et zones inondées et montagnes semi-humides (par endroits)						Plaine sèche		
	800-1375 mm/an						800-1175 mm/an		
	Sorgho, maïs, pois congo, canne-à-sucre, banane, arachide, manioc, patate, igname, mazombelle, fruits (mangues, avocats…), fruit à pain (arbre véritable), noix-de-coco, riz, café						Manioc, igname, patate		
Espèces fruitières dominantes (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Canne-à-sucre, banane, melon, avocat, mangue, goyave, ananas, cachiman, noix de coco, grenadia (fruit de la passion), citron, chadèque, fruit à pain (de l'arbre véritable).								
Produits halieutiques (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Poissons (poisson rose, carangue, paroquette, mulet), langouste (homard haïtien), lambi, poissons d'eau douce (zangui, « tetar »), crevettes d'eau douce						Lambis, langoustes (homards haïtiens), poissons (balarou, daurade, lange, poisson rose), tortue marine (caret)		
Élevage (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	A l'instar de tous les départements d'Haïti, les espèces d'élevage sont les bovins, ovins (volaille : poules, dindes et pintades), caprins (moutons et chèvres), porcins								
Structure d'accueil (auberge/hôtel) et/ou de restauration existante (selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti en 2005)	– 0 hôtel/ 0 auberge						– 0 hôtel/ 0 auberge – 2 bars/restaurants dansant (1 fonctionne occasionnellement et l'autre tous les week-ends)		

DEPARTEMENT DES NIPPES									
Arrondissement	**Baradères**								
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Baradères**						**Grand-Boucan**		
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Gérin ou Mouton	2e Tête d'eau	3e Fond-Tortue	4e la Plaine	5e Rivière Salée	Centre	1e Grand-Boucan	2e Section Eaux Basses
Commerce et/ou service existant(s) (selon l'IHSI dans l « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », 2005)	Quincaillerie (2), alimentation générale (4), grandes épiceries (2), petites épiceries (38), pharmacie (1), point-photocopie (1), boulangeries, studio photos (1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).						Alimentation générale (2), petites épiceries (16), Boulangeries (spécialités locales), cyber café (1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).		
Existence de port y compris de cabotage et de pêche (oui/non) (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et IHSI, «enquête Transport 2004-2005 »)	OUI (port naturel)						NON		
Patrimoine naturel/historique/architectural/culturel (l'IHSI, dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti, et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Grotte de mapou, grotte Nan Mayann, grotte Nan Founo, chute d'eau, grotte I, grotte II, grotte nan Grafon, grotte Montinard, fond sous-marin très riche (barrières de corail), paysages (criques, forêts et mangroves), ports naturels, Ambasent (ruines coloniales)						Raille (ruines coloniales), « Terre du Riz » (en ville), plage de Grande-Anse		
Accessibilité à partir du chef-lieu du département (état des routes) (Ministère du Tourisme, « Haïti », (carte touristique d'Haïti) et relevés de terrain d'une équipe de IBI/DAA dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Durable de la Péninsule Sud, février 2009)	Mauvaise						Mauvaise s'il faut passer par Baradères (mais bonne accessibilité par bateau)		
Télécommunications (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti et d'après les sites internet des compagnies de téléphone Digicel et Voila)	– Couverture téléphonique cellulaire (Digicel) – 0 station de radio						– Couverture téléphonique cellulaire (Digicel) – 0 station de radio		
Puissance énergétique (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	« En général, le département n'est pas électrifié. Cependant la partie urbaine de certaines communes telles que Miragôane, Grand- Boucan, l'Asile reçoivent en moyenne10 à 20 heures par semaine selon l'IHSI ».Selon les informations, la puissance électrique potentielle totale installée dans le département de Nippes est de 195 Kw. Mais selon l'« analyse du secteur Eau Potable et assainissement. VOL. I, OPS/OMS/BID, mai 1996 », le département de Nippes disposerait d'un potentiel hydro-électrique non dévebppé de 511 kW, par l'exploitation de la Grande Riv. De Nippes de 1,72 m^3/s de débit et du Sault du Baril de 0,20 m^3/s de débit)								
Nombre d'heures d'électricité fournie en moy.par semaine (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	_						23h/semaine (fournisseur autre que l'EDH)		

DEPARTEMENT DES NIPPES									
Arrondissement	**Baradères**								
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Baradères**						**Grand-Boucan**		
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Gérin ou Mouton	2e Tête d'eau	3e Fond-Tortue	4e la Plaine	5e Rivière Salée	Centre	1e Grand-Boucan	2e Section Eaux Basses
Sous-sol (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Le département de Nippes possède d'importantes ressources minières. « Il s'agit de : – 6 Millions de tonnes, 3, 4%de Silice et de 48% d'alumine localisées à Pateau de Rochelois (Miragôane), – Un gisement à haut degré de pureté (98% de CaCO)) et à haut degré de blancheur (92%). Il est localisé à 1,8Km au Sud de Carrefour Des ruisseaux (Miragôane), et les réserves ont été estimées à 20.000.000 tonnes pour une superficie de 1,5km². – Un gisement de Carbonate de Calcium pur a été étudié à Paillant. Les réserves ont été évaluées à 140.000.000 de tonnes pour une superficie de 1,3 km² – Lignite à L'Azile – Calcaire pour la chaux (l'Azile, Miragôane, petite Rivière) – Carrières constituées essentiellement de « tuff », de calcaire ayant des caractéristiques proches de la chaux et des sables gris des abords des rivières et de la mer ».								
Menaces/risques identifié(es) (selon le Ministère de l'intérieur et des CT, Dir. De la protection civile, dans « Plan National des Risques et des désastres », février 01) et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Éboulements, glissements de terrain, sécheresse, inondations(en lien avec le déboisement intensif et l'érosion qui s'en suit), séismes (faille Sud-est - sud-ouest d'Haïti), raz-de marée, sont des menaces qui pèsent sur le département de Nippes, mais les plus grandes menaces et cataclysme les plus récurrents restent les cyclones accompagnés de forts vents. En effet, depuis les 50s, la fréquence d'occurrence des cyclones a augmenté atteignant 1 à 3 tous les 10 ans. 42% des cyclones touchant le département ces cinquante dernières années étaient de catégorie 3. Tandis que le cyclone Allen a atteint la catégorie 4 et était accompagné d'un vent de 260 km/h. Selon une classification de l'USAID, au regard du mode d'exploitation et de gestion des ressources et de l'espace en général, les Nippes seraient une zone vulnérable, une zone moyennement à fortement à risque sur la carte des zones à risques (source CNIGS dans Smucker t al, 2006). (La classification prend en compte la dégradation des bassins versants, des facteurs tels que l'indice de risque d'érosion, l'indice de potentiel des sols, le facteur de biodiversité, la vulnérabilité de la population, la vulnérabilité des infrastructures etc.)								
Opportunités (selon MPCE-PNUD-CNU « éléments de problématique du département de la Grande-Anse», et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– Fortes potentialités agricoles (la « carte de potentialités des sols d'Haïti » révèle que le département de Nippes possèdent des sols appartenant aux catégories « passable » à « excellent », présence de plusieurs plaines et plateaux, hydrographie très dense), malgré cela, le relief très accidenté du département en général (à 75%), seuls 25% du territoire se prêteraient à l'agriculture, selon les règles conservationnistes ; – Possibilités nombreuses pour le développement de l'aquaculture et la riziculture vue le nombre de points d'eau et de zones marécageuses dont dispose le département (ex : l'étang de Miragôane, l'étang Jaco à Fonds des Nègres, mares, etc.) – Une grande richesse halieutique (le département de Nippes comprend 20% de la longueur totale de la bande littorale du pays + des ressources aquifères importantes, sont les raisons principales de cette richesse + présence d'un plateau continental se situant dans la presqu'île des Baradères) – De fortes potentialités pour le renforcement de l'élevage (diversité de climats permettant « le développement de diverses espèces fourragères et aussi l'adaptation de nombreuses espèces animales dans le milieu, la grande disponibilité de résidus de récoltes notamment dans les plaines humides » ; L'abondance des cours d'eau dans les plaines et vallées humides ; l'existence d'un marché local pour les animaux et les produits dérivés comme le lait et les œufs.) – Possibilités importantes pour le développement de l'apiculture déjà existante (« en raison de la richesse du département en ressources mellifères », (GEOCONSULTANTS) – De nombreux attraits touristiques (grottes, plages, patrimoine militaire, patrimoine architectural et historique, vues panoramiques, bancs de corail, grande biodiversité floristique et faunistique, etc.)								

DEPARTEMENT DES NIPPES									
Arrondissement	**Baradères**								
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Baradères**						**Grand-Boucan**		
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Gérin ou Mouton	2e Tête d'eau	3e Fond-Tortue	4e la Plaine	5e Rivière Salée	Centre	1e Grand-Boucan	2e Section Eaux Basses
Problèmes identifiés en général (selon MPCE-PNUD-CNU « éléments de problématique du département de la Grande-Anse», et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– Difficultés pour la commercialisation des produits agricoles et halieutiques (manque d'intrants, faiblesse des techniques appliquées, manque de voies de desserte, mévente sur le marché international, insécurité du système de cabotage) – Très mauvaise gestion de l'espace et de l'environnement (« exploitation irrationnelle des ressources naturelles et de l'espace » selon Géoconsultants, utilisation de techniques de pêche et d'agriculture néfastes pour l'environnement, notamment la biodiversité (nasses, brûlis etc.),absence de plans d'aménagement, de zonages, faiblesse institutionnelle pour l'encadrement de l'utilisation de l'espace et des ressources naturelles, alors que seuls 25% du territoire s'y prête à une agriculture intensive et réglementée. – Électrification souvent inexistante, sinon défaillante (incapacité de conserver les produits agricoles et halieutiques, impossibilité de développer la transformation des produits) – Disparition d'une grande partie du cheptel porcin (années 80) – Inexistence ou inaccessibilité du crédit agricole (taux de remboursement jusqu'à 22% en 96 pour les seuls existants) – Système éducatif défaillant – Système de santé défaillant – Réseaux des télécommunications insuffisants – Potentiel halieutique sérieusement menacé du fait du déboisement intensif des bassins versants En conséquence : maintien d'une agriculture d'autosubsistance (vivres), peu d'amélioration de la productivité agricole, voire impossibilité d'obtenir un meilleur rendement car les sols sont érodés 5% des sols déjà érodés dans le département), stagnation de la filière pêche et de l'élevage et augmentation du déboisement pour le charbon de bois, les bois d'œuvres et de construction (revenus complémentaire à la vente des produits des jardins familiaux), augmentation de la vulnérabilité des populations face aux catastrophes naturelles et face à la pauvreté. Rappel : l'USAID a classé tout le département de Nippes dans la catégorie des zones vulnérables.								
ONG- CNC (Coopérative Non-Commerciale) présentes et leur champ d'intervention (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti, (cd), 2005 et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	(CRS, CARITAS, OXFAM et des Organisations locales, interviennent dans la gestion des ressources et de l'espace dans tout le département, à travers le reboisement, le captage de sources d'eau, la sensibilisation à l'environnement, l'assainissement etc.)						(CRS, CARITAS, OXFAM et des Organisations locales, interviennent dans la gestion des ressources et de l'espace dans tout le département, à travers le reboisement, le captage de sources d'eau, la sensibilisation à l'environnement, l'assainissement etc.)		

DEPARTEMENT DES NIPPES																					
Arrondissement	**Miragoane**																				
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Miragoane**					**Petite rivière de Nippes**					**Paillant**			**Fond des Nègres**							
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Section Chalon	2e Section Belle-Rivière	3e Section Dessources	4e Section Saint-Michel	Centre	1e Fond -des - Lianes	2e Cholette	3e Silègue	4e Section Bezin	Centre	1e Section Salagnac	2e BézinII	Centre	1e Section Bouzi	2e Morne Brice	3e Pemerle	4e Section Cocoyers-Ducheine			
Superficie en km2 (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	185,87					93,7					63,3			92,2							
Reliefs dominants (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Mornes, plaines côtières et plateaux					Plaines et Mornes (surtout dans les sections communales)					Mornes			Plateau							
Caractéristiques climatiques (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– Le département des Nippes présente un climat chaud dans les zones côtières et frais dans les zones d'altitude se situant respectivement en moyenne à 33°C et 22°C au cours de l'année. Les mois de décembre, janvier, et févier représentent les mois les plus frais tandis que juillet, août et septembre sont les plus chauds. – Précipitations probables toute l'année, avec une intensification et une augmentation de la fréquence pendant les deux saisons pluvieuses qui s'étendent d'avril à mai et de septembre à décembre.																				
Vents dominants (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– Les Vents du Sud à Sud-est (Swet) d'avril à juin (de faible intensité) ; Les vents de nord à nord-est (nordet) de novembre à février (partiellement violents et transforment souvent en ouragan en cette période) – Les Nordés (du Nord) qui souffle de Novembre à Janvier, parfois jusqu'en Mars (pouvant provoquer des raz-de-marée)																				
Pluviométrie (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Entre 1200 et 3000 mm/an																				
Hydrographie (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Étang (1) :					Étangs (3) et Mares (1, 3e Section)					Étangs (0) :			Étangs (1) :							
		Étang de Miragoane				Anba Letan, Étang de Pomme	Étang de Dupas											Étang Jaco			

DEPARTEMENT DES NIPPES																				
Arrondissement	**Miragoane**																			
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Miragoane**					**Petite rivière de Nippes**					**Paillant**			**Fond des Nègres**						
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Section Chalon	2e Section Belle-Rivière	3e Section Dessources	4e Section Saint-Michel	Centre	1e Fond -des - Lianes	2e Cholette	3e Silègue	4e Section Bezin	Centre	1e Section Salagnac	2e BézinII	Centre	1e Section Bouzi	2e Morne Brice	3e Pemerle	4e Section Cocoyers-Ducheine		
	Lagons (0) :					Lagons (10) :					Lagons (1) :			Lagons (1) :						
							Lagon de Rousseau, Lagon de			Fond Titans, Mat Menès, Nan Kot Fè, Ma de Fonds Cholotine, Ma Ti Grann, Fonds Saline		Fon Naïse						Lagon Maillan		
	Rivières (4) :					Rivières (17) :					Rivières (2) :			Rivières (15) :						
	R. Pascal	Rivière Nan Gode	Belle Rivière	Grand Passe		St- Sauveur, Tintrier, Taurine, R. de Charleir, R. de Stt Marc	Lagon St- Michel, Lagon de Rousseau, Quétan	Morvette Cholette, Manzé Mans, Lalor, Savane Dalle, R. Chantrel	Dlo santi		Ravine Laveau, Ravine au Diable			Grande Rivière, Tropnas	Rivière Rouge, Surprise, Manyan Guy, R. de Ravne Sable	R. de Maho, R.Banyen, R. Grande Source	Ka Morice, Source d'Eau d'en Joint, R. Passe Boeuf	Rivière Serpente, Rivière de Boula		

DEPARTEMENT DES NIPPES																				
Arrondissement	**Miragoane**																			
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Miragoane**					**Petite rivière de Nippes**					**Paillant**			**Fond des Nègres**						
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Section Chalon	2e Section Belle-Rivière	3e Section Dessources	4e Section Saint-Michel	Centre	1e Fond -des - Lianes	2e Cholette	3e Silègue	4e Section Bezin	Centre	1e Section Salagnac	2e BézinII	Centre	1e Section Bouzi	2e Morne Brice	3e Pemerle	4e Section Cocoyers-Ducheine		
	Sources (19) :					Sources (20) :					Sources (11) :			Sources (26) :						
	Sorce William, Source Salée, Source Ti-campion, Nan Source, Detras, Pizzara, S. Nan Place, S. bois Rouge, S. Kagaspari, S. Malic, S. O Elé, S. Kay Ineda	Source nan Gode		Source Loge, Source Nan Twou, tisoous, Source Venant, Source nan Zaboka		SourceGabon, Source Belle Roche, Source d'Abraham, source de Matel, Source mathurin, Source Dupas	Source Beauvoir, Source Kolo, Source Bazine, Source Terrier Rouge, Source Movét, Source Savane Dalle, Source Toussaint, La Source, Source Pierrot, Source Nan Plezi			Source Anba, source Larintri, Source Mathurin, Source Bertin	La Vallée, La Source	Nan Koray, Lebrun, Nan Fig, Bois Rouge, Fon Naïsse, Kay Tèmon,	Nan Dargousse, Jako, Fodeskay		Nan Ti Sous, Nan Zélma, Nan Dalo, Grande Source, Nan Bojo, Malbranche, Molière, Leveillée	Source Koyo, Source Nape, Source Belice, Source Kadibot, Source Konay, Source Peblique, Source Banyen, Source Josue	Nan Clomat, Source Ca, NanSabe, Source d'Eau Relé, Ca Naillesse, Ti Pont, mouton Caba	Convetra, Anba Mapou, Source Nan Pal		
Géologie (*« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	« Le département de Nippes est essentiellement caractérisé par des roches calcaires (roches sédimentaires) et de différents types tels que : - Les calcaires récifaux affleurant à la bordure septentrionale de la presqu'île du Sud ; – Les alluvions localisées dans les vallées ; – Les marnes continentales localisées dans la vallée de l'Azile ; – Les calcaires stratifiés servant de soubassement aux dépôts de bauxite de Miragôane et de Paillant Ces roches servent de sous-sol aux sols limono-argileux et argilo-limoneux de Nippes. »*																			
Population totale (en 2005 selon l'IHSI dans « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti »)	49 628					22 662					13 756			26 520						
Pourcentage urbain du territoire (IHSI, « les cartes du recensement » selon RGPH 2003)	10-25% (faible)					10-25% (faible)					10-25% (faible)			10-25% (faible)						
Pourcentage de population urbaine (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	25, 7%					13, 8%					6,8%			57, 3%						

DEPARTEMENT DES NIPPES																			
Arrondissement	**Miragoane**																		
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Miragoane**					**Petite rivière de Nippes**					**Paillant**			**Fond des Nègres**					
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Section Chalon	2e Section Belle-Rivière	3e Section Dessources	4e Section Saint-Michel	Centre	1e Fond -des - Lianes	2e Cholette	3e Silègue	4e Section Bezin	Centre	1e Section Salagnac	2e Bézinll	Centre	1e Section Bouzi	2e Morne Brice	3e Pemerle	4e Section Cocoyers-Ducheine	
Densité de la population (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	185, 87 hab/km²					242 hab/km²					217 hab/km²			287 hab/km²					
Taux d'accroissement moyen de la pop. (de 1982-2003 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	–					–					–			–					
Pourcentage de la pop de 18 ans et + (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	56, 1%					55,3%					56,8%			54,9%					
Taille moyenne des ménages (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	4, 1					4,3					4,4			4,8					
Taux d'alphabétisation des 15 ans et + (selon IHSI, ECVH2001*)	37, 8 %																		
Structures éducatives existantes (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	– École préscolaire : 4 – École primaire : 40 – École secondaire : 12 – Structure éducative de niveau supérieur : 5 (2 universités ; 3 écoles techniques et professionnelles) – Centre d'alphabétisation : 1 (en milieu rural)					– École préscolaire : 3 – École primaire : 43 – École secondaire : 11 – Structure éducative de niveau supérieur : 5 (1 université ; 4 écoles techniques et professionnelles) – Centre d'alphabétisation : 3 (tous en milieu rural)					– École préscolaire : 4 – École primaire : 28 – École secondaire : 5 – Structure éducative de niveau supérieur : 3 (écoles techniques et professionnelles) – Centre d'alphabétisation : 3 (tous en milieu rural)			– École préscolaire : 5 – École primaire : 33 – École secondaire : 9 – Structure éducative de niveau supérieur : 4 (écoles techniques et professionnelles) – Centre d'alphabétisation : 1 (en milieu rural)					
Structures de santé (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	9 (1 hôpital, 3 cliniques, 1 asile, 3 dispensaires et 1autre structure de santé de catégorie non spécifiée)					3(1 dispensaire et 2 centres de santé avec lit)					4 (1 clinique, 2 dispensaires et 1 centre de santé avec lit)			7 (4 cliniques, 1 dispensaire et 1 centre de santé avec lit et 1 autre structure de santé de type non spécifiée)					

DEPARTEMENT DES NIPPES																				
Arrondissement	**Miragoane**																			
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Miragoane**					**Petite rivière de Nippes**					**Paillant**			**Fond des Nègres**						
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Section Chalon	2e Section Belle-Rivière	3e Section Dessources	4e Section Saint-Michel	Centre	1e Fond -des - Lianes	2e Cholette	3e Silègue	4e Section Bezin	Centre	1e Section Salagnac	2e Bézinll	Centre	1e Section Bouzi	2e Morne Brice	3e Pemerle	4e Section Cocoyers-Ducheine		
Marchés/abattoirs (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et selon MPCE-PNUD-CNUEH « éléments de problématique départementale de la Grande-Anse »)	1 marché régional (Bourg Miragoane)					2 marchés régionaux (Bourg, Lebrun) + 1 abattoir					0 marché régional 1 abattoir			1 marché régional (Bourg Fond des Nègres) + 1 abattoir						
	5 marchés locaux (marché Jn Claude, marché de Saint-Michel, marché Savane Henri, marché Belle Ravine, marché Ti chapo)					5 marchés locaux (marché de Petite Rivière de Nippes, marché de Mussotte, marché Chantrel, marché Silègue, marché Bœuf Bézin)					1 marché local (marché Reynolds)			2 marchés locaux (marché Morne Brice, marché de Pemerle)						
Activités dominantes (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Agriculture, commerce dans les marchés locaux et régionaux, pêche					Agriculture, commerce dans les marchés locaux et régionaux, pêche et apiculture.					Agriculture et commerce dans les marchés locaux - régionaux			Agriculture et commerce dans les marchés locaux -régionaux						
Produits agricoles locaux en fonction des caractéristiques agro-écologiques (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Plaines irriguées					Plaines et plateaux humides					Plaines et plateaux humides			Mornes et collines humides						
	1200-1300 mm/an					1400-1975 mm/an					1400-1975 mm/an			1400-2000mm/an						
	Maïs, petit mil, manioc, haricots, patate, igname, riz, banane					Canne-à-sucre, mazombelle, riz, maïs, banane, poireaux, herbes aromatiques (thym, persil), haricots, chou, patate, carotte, igname, malanga, café, petit mil, giraumont, melon, avocat, mangue, arachide					Igname, haricots, légumes (tomates, choux, laitues, carottes…), manioc, banane, maïs, fruits, canne-à-sucre, cachiman			Maïs, petit mil, haricots, mazombelle, patates, bananes						
Espèces fruitières dominantes (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Canne-à-sucre, banane, melon, avocat, mangue, goyave, ananas, cachiman, noix de coco, grenadia (fruit de la passion), citron, chadèque, fruit à pain (de l'arbre véritable).																			
Produits halieutiques (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Poissons, lambis, palourdes, pieuvres					Poissons (« mè balarou », jorfie, carangue, bonite, poissons roses), langouste (homard haïtien), lambi, écrevisse					– (Commune intérieure)			Poissons et crevettes d'eau douce (commune intérieure)						
Élevage (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	A l'instar de tous les départements d'Haïti, les espèces d'élevage sont les bovins, ovins (volaille : poules, dindes et pintades), caprins, porcins																			

DEPARTEMENT DES NIPPES																			
Arrondissement	**Miragoane**																		
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Miragoane**					**Petite rivière de Nippes**					**Paillant**			**Fond des Nègres**					
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Section Chalon	2e Section Belle-Rivière	3e Section Dessources	4e Section Saint-Michel	Centre	1e Fond -des - Lianes	2e Cholette	3e Silègue	4e Section Bezin	Centre	1e Section Salagnac	2e BézinII	Centre	1e Section Bouzi	2e Morne Brice	3e Pemerle	4e Section Cocoyers-Ducheine	
Structure d'accueil (auberge/hôtel) et/ ou de restauration existante (selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti en 2005)	– 8 hôtels (82 chambres) – 1pension (11 chambres) – 2 bars et restaurants					– hôtels (28chambres) – 1 pension (2 chambres) – 1 centre d'accueil (10 chambres)					–			– 3 bars et restaurants					
Commerce et/ou service existant(s) (selon l'IHSI dans l « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », 2005)	Market gros-petit (2), grands magasins (textile...3), quincailleries (6), alimentation générale (43), boulangeries (spécialités locales grandes épiceries (14), petites épiceries (148), dépôt-vente de boissons gazeuses (37), auto parts (7), librairie (2), matériels informatiques (1), pharmacie (14), laboratoire médical (3), boîte à musique (1), stations d'essence (2), cybercafé (8), agence de voyage (1), car Wash (4), studio photos (6), point photocopie (6), imprimeries (2), blanchisserie (2), salon de coiffure (6), ébéniste (6) , ateliers d'artisanat (tous genre confondus).					Quincailleries (5), alimentation générale (10), grandes épiceries (10), petites épiceries (54), Boulangeries (spécialités locales), dépôt-vente de boissons gazeuses (2), point-photocopie (1), cybercafé (1), studio photos (2), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).					Alimentation générale (1), grandes épiceries (2), petites épiceries (29), boulangeries (spécialités locales), point-photocopies (1), cybercafé (1), studio photos (1), salon de coiffure (2), ateliers d'artisanat (tous genre confondus				Market (gros-petit 1), grands centre d'achat (6), quincailleries (13), alimentation générale (12), grandes épiceries (8), petites épiceries (31),dépôt-vente de boissons gazeuses (6), pharmacies(2), laboratoire médical (2), auto parts (4), stations d'essence (2), boulangeries (7), point-photocopies (2), cybercafé (3), car wash (1), studio photos (1), salon de coiffure (3), blanchisserie (1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus)				
Existence de port y compris de cabotage et de pêche (oui/non) (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et IHSI, «enquête Transport 2004-2005 »)	OUI (port principal du département de Nippes, ouvert au commerce extérieur et aux échanges maritimes avec d'autres communes du département et avec d'autres départements tels que l'Ouest et l'Artibonite.)					–					NON (commune intérieure)			NON (commune intérieure)					
Patrimoine naturel/historique/architectural/culturel (l'IHSI, dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti, et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Maisons anciennes (centre-ville), Fort Réfléchi, Carénage, Cahpelle Saint Isidore, ravine d'Argent, Nan sable, Grotte					Puits et autres vestiges coloniaux (urinoirs, ruines…) Grotte de Madian, Grotte de Saint-Marc, Grotte de Mabial, Grotte Tertine, Chute Cocoyer, Chute Bondo, Grotte Nan Jean Baptiste, Grotte Sainte Philomène,					Site colonial, paysages de montagne				–				

DEPARTEMENT DES NIPPES																			
Arrondissement	**Miragoane**																		
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Miragoane**					**Petite rivière de Nippes**					**Paillant**			**Fond des Nègres**					
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Section Chalon	2e Section Belle-Rivière	3e Section Dessources	4e Section Saint-Michel	Centre	1e Fond -des - Lianes	2e Cholette	3e Silègue	4e Section Bezin	Centre	1e Section Salagnac	2e BézinII	Centre	1e Section Bouzi	2e Morne Brice	3e Pemerle	4e Section Cocoyers-Ducheine	
Accessibilité à partir du chef-lieu du département (état des routes) (Ministère du Tourisme, « Haïti », (carte touristique d'Haïti) et relevés de terrain d'une équipe de IBI/DAA dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Durable de la Péninsule Sud, février 2009)	Mauvaise (actuellement l'accès est rendu difficile à cause de la déviation en montagne de l'Étang de Miragoane qui ne cesse de déborder, mais la situation tend à s'arranger puisque la nouvelle route est en cours de construction)					Mauvaise (actuellement l'accès est rendu difficile à cause de la déviation en montagne de l'Étang de Miragoane qui ne cesse de déborder, mais la situation tend à s'arranger puisque la nouvelle route est en cours de construction)					Mauvaise (actuellement l'accès est rendu difficile à cause de la déviation en montagne de l'Étang de Miragoane qui ne cesse de déborder, mais la situation tend à s'arranger puisque la nouvelle route est en cours de construction)			Mauvaise (actuellement l'accès est rendu difficile à cause de la déviation en montagne de l'Étang de Miragoane qui ne cesse de déborder, mais la situation tend à s'arranger puisque la nouvelle route est en cours de construction)					
Télécommunications (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti et d'après les sites internet des compagnies de téléphone Digicel et Voila)	– Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila, Haitel) – 3 stations de radio (d'envergure communale) – 1 station de télévision – Connexion internet possible					– Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila) – 1 station de radio (d'envergure départementale)					– Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila)			– Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, Voila) – 1 station de radio					
Puissance énergétique (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	« En général, le département n'est pas électrifié. Cependant la partie urbaine de certaines communes telles que Miragôane, Grand Boucan, l'Asile reçoivent en moyenne10 à 20 heures par semaine selon l'IHSI ».Selon les informations, la puissance électrique potentielle totale installée dans le département de Nippes est de 195 KW. Mais selon l'« analyse du secteur Eau Potable et assainissement. VOL. I, OPS/OMS/BID, mai 1996 », le département de Nippes disposerait d'un potentiel hydro-électrique non développé de 511 kW, par l'exploitation de la Grande Riv. De Nippes de 1,72 m^3/s de débit et du Sault du Baril de 0,20 m^3/s de débit)																		
Nombre d'heures d'électricité fournie en moy.par semaine (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	10h/semaine (fournisseur EDH)					6h/semaine (fournisseur : mission religieuse)					35h/semaine (fournisseur EDH)			–					

DEPARTEMENT DES NIPPES																			
Arrondissement	**Miragoane**																		
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Miragoane**					**Petite rivière de Nippes**					**Paillant**			**Fond des Nègres**					
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Section Chalon	2e Section Belle-Rivière	3e Section Dessources	4e Section Saint-Michel	Centre	1e Fond -des - Lianes	2e Cholette	3e Silègue	4e Section Bezin	Centre	1e Section Salagnac	2e Bézinll	Centre	1e Section Bouzi	2e Morne Brice	3e Pemerle	4e Section Cocoyers-Ducheine	
Sous-sol (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Le département de Nippes possède d'importantes ressources minières. « Il s'agit de : – 6 Millions de tonnes, 3,4%de Silice et de 48% d'alumine localisées à Pateau de Rochelois (Miragôane), – Un gisement à haut degré de pureté (98% de CaCO)) et à haut degré de blancheur (92%). Il est localisé à 1,8 Km au Sud de Carrefour Des ruisseaux (Miragôane), et les réserves ont été estimées à 20.000.000 tonnes pour une superficie de 1,5km². – Un gisement de Carbonate de Calcium pur a été étudié à Paillant. Les réserves ont été évaluées à 140.000.000 de tonnes pour une superficie de 1,3 km² – Lignite à L'Azile – Calcaire pour la chaux (l'Azile, Miragôane, petite Rivière) – Carrières constituées essentiellement de « tuff », de calcaire ayant des caractéristiques proches de la chaux et des sables gris des abords des rivières et de la mer ».																		
Menaces/risques identifié(es) (selon le Ministère de l'intérieur et des CT, Dir. De la protection civile, dans « Plan National des Risques et des désastres », février 01) et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Éboulements, glissements de terrain, sécheresse, inondations(en lien avec le déboisement intensif et l'érosion qui s'en suit), séismes (faille Sud-est - sud-ouest d'Haïti), raz-de marée, sont des menaces qui pèsent sur le département de Nippes, mais les plus grandes menaces et cataclysme les plus récurrents restent les cyclones accompagnés de forts vents. En effet, depuis les 50s, la fréquence d'occurrence des cyclones a augmenté atteignant 1 à 3 tous les 10 ans. 42% des cyclones touchant le département ces cinquante dernières années étaient de catégorie 3. Tandis que le cyclone Allen a atteint la catégorie 4 et était accompagné d'un vent de 260 km/h. Selon une classification de l'USAID, au regard du mode d'exploitation et de gestion des ressources et de l'espace en général, les Nippes seraient une zone vulnérable, une zone moyennement à fortement risque sur la carte des zones à risques (source CNIGS dans Smucker t al, 2006). (La classification prend en compte la dégradation des bassins versants, des facteurs tels que l'indice de risque d'érosion, l'indice de potentiel des sols, le facteur de biodiversité, la vulnérabilité de la population, la vulnérabilité des infrastructures etc.)																		
Opportunités (selon MPCE-PNUD-CNU « éléments de problématique du département de la Grande-Anse», et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– Fortes potentialités agricoles (la « carte de potentialités des sols d'Haïti » révèle que le département de Nippes possèdent des sols appartenant aux catégories « passable » à « excellent », présence de plusieurs plaines et plateaux, hydrographie très dense), malgré cela, le relief très accidenté du département en général (à 75%), seuls 25% du territoire se prêteraient à l'agriculture, selon les règles conservationnistes ; – Possibilités nombreuses pour le développement de l'aquaculture et la riziculture vue le nombre de points d'eau et de zones marécageuses dont dispose le département (ex : l'étang de Miragôane, l'étang Jaco à Fonds des Nègres, mares, etc.) – Une grande richesse halieutique (le département de Nippes comprend 20% de la longueur totale de la bande littorale du pays + des ressources aquifères importantes, sont les raisons principales de cette richesse + présence d'un plateau continental se situant dans la presqu'île des Baradères) – De fortes potentialités pour le renforcement de l'élevage (diversité de climats permettant « le développement de diverses espèces fourragères et aussi l'adaptation de nombreuses espèces animales dans le milieu, la grande disponibilité de résidus de récoltes notamment dans les plaines humides » ; L'abondance des cours d'eau dans les plaines et vallées humides ; l'existence d'un marché local pour les animaux et les produits dérivés comme le lait et les œufs.) – Possibilités importantes pour le développement de l'apiculture déjà existante (« en raison de la richesse du département en ressources mellifères », (GEOCONSULTANTS) – De nombreux attraits touristiques (grottes, plages, patrimoine militaire, patrimoine architectural et historique, vues panoramiques, bancs de corail, grande biodiversité floristique et faunistique, etc.)																		

DEPARTEMENT DES NIPPES																			
Arrondissement	**Miragoane**																		
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Miragoane**					**Petite rivière de Nippes**					**Paillant**			**Fond des Nègres**					
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Section Chalon	2e Section Belle-Rivière	3e Section Dessources	4e Section Saint-Michel	Centre	1e Fond -des - Lianes	2e Cholette	3e Silègue	4e Section Bezin	Centre	1e Section Salagnac	2e BézinII	Centre	1e Section Bouzi	2e Morne Brice	3e Pemerle	4e Section Cocoyers-Ducheine	
Problèmes identifiés en général (selon MPCE-PNUD-CNU « éléments de problématique du département de la Grande-Anse», et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– Difficultés pour la commercialisation des produits agricoles et halieutiques (manque d'intrants, faiblesse des techniques appliquées, manque de voies de desserte, mévente sur le marché international, insécurité du système de cabotage) – Très mauvaise gestion de l'espace et de l'environnement (« exploitation irrationnelle des ressources naturelles et de l'espace » selon Géoconsultants, utilisation de techniques de pêche et d'agriculture néfastes pour l'environnement, notamment la biodiversité (nasses, brûlis etc.),absence de plans d'aménagement, de zonages, faiblesse institutionnelle pour l'encadrement de l'utilisation de l'espace et des ressources naturelles, alors que seuls 25% du territoire s'y prête à une agriculture intensive et réglementée. – Électrification souvent inexistante, sinon défaillante (incapacité de conserver les produits agricoles et halieutiques, impossibilité de développer la transformation des produits) – Disparition d'une grande partie du cheptel porcin (années 80) – Inexistence ou inaccessibilité du crédit agricole (taux de remboursement jusqu'à 22% en 96 pour les seuls existants) – Système éducatif défaillant – Système de santé défaillant – Réseaux des télécommunications insuffisants – Potentiel halieutique sérieusement menacé du fait du déboisement intensif des bassins versants En conséquence : maintien d'une agriculture d'autosubsistance (vivres), peu d'amélioration de la productivité agricole, voire impossibilité d'obtenir un meilleur rendement car les sols sont érodés (5% des sols déjà érodés dans le département), stagnation de la filière pêche et de l'élevage et augmentation du déboisement pour le charbon de bois, les bois d'œuvre et de construction (revenus complémentaire à la vente des produits des jardins familiaux), augmentation de la vulnérabilité des populations face aux catastrophes naturelles et face à la pauvreté. Rappel : l'USAID a classé tout le département de Nippes dans la catégorie des zones vulnérables.																		
ONG- CNC (Coopérative Non-Commerciale) présentes et leur champ d'intervention (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti, (cd), 2005 et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– 3 ONG internationales et nationales (CARE-Haïti et UNOPS, et Jeune FOSEREF) interviennent dans le domaine de la santé, et dans d'autres champs non spécifiés. – 1 CNC nationale (FINCA) intervient dans le domaine de l'économie (crédit)					– 2 ONG internationales (Agroforesterie et OXFAM Québec) interviennent dans le domaine de l'environnement et de l'économie.					– 2 CNC nationales (KOPWOSNIP et COTEM) interviennent respectivement dans le domaine de l'agriculture et de l'économie.			– 2 CNC nationales (CAPOSAJ, FELICASA) respectivement dans le domaine de l'économie					

DEPARTEMENT DES NIPPES									
Arrondissement	**Baradères**								
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Baradères**						**Grand-Boucan**		
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Gérin ou Mouton	2e Tête d'eau	3e Fond-Tortue	4e la Plaine	5e Rivière Salée	Centre	1e Grand-Boucan	2e Section Eaux Basses
Superficie en km2 (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	192, 7						44,5		
Reliefs dominants (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Mornes						Plaine		
Caractéristiques climatiques (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– Le département des Nippes présente un climat chaud dans les zones côtières et frais dans les zones d'altitude se situant respectivement en moyenne à 33°C et 22°C au cours de l'année. Les mois de décembre, janvier, et févier représentent les mois les plus frais tandis que juillet, août et septembre sont les plus chauds. – Précipitations probables toute l'année, avec une intensification et une augmentation de la fréquence pendant les deux saisons pluvieuses qui s'étendent d'avril à mai et de septembre à décembre.								
Vents dominants (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– Les Vents du Sud à Sud-est (Swet) d'avril à juin (de faible intensité) ; Les vents de nord à nord-est (nordet) de novembre à février (partiellement violents et transforment souvent en ouragan en cette période) – Les Nordés (du Nord) qui souffle de Novembre à Janvier, parfois jusqu'en Mars (pouvant provoquer des raz-de-marée)								
Pluviométrie (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Entre 1 200 et 3 000 mm/an								
Hydrographie (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Lagons (12) :						Lagons (0), Mares (1) :		
		Lagon de Camaton		Ma José, Ma ravine Kalbasse, Ma grand Chemin, Ma Nan Kabrit, Ma Nan Poban, Ma Sou Belè	Ma Lifran, Lagon I, Lagon II	Lagon de Nicolas, Lagon du Domaine	Mat d'Eau		

DEPARTEMENT DES NIPPES									
Arrondissement	**Baradères**								
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Baradères**						**Grand-Boucan**		
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Gérin ou Mouton	2e Tête d'eau	3e Fond-Tortue	4e la Plaine	5e Rivière Salée	Centre	1e Grand-Boucan	2e Section Eaux Basses
	Ravines (1) :						Ravines (0) :		
	Ravine Gérin								
	Rivières (6) :						Rivières (0) :		
	Rivière de Baradères	Rivière de Tonmasset	Grande Rivière	Ruisseau de Fond Tortue		Tête source, Anba la Rivière			
	Sources (39) :						Sources (0) :		
		Bassin Bleu, La Source, Source Laurent, Nan Roseau, La Source, Source Concombre, Source Mouton	Nan Gazon, Nan Banane, Nan Platon, Source Macaya, Nan Mapou, Anba Ravine, Source Abricot	Tête Source de Fond Tortue, Source Ka Mazoun, La Source, nan Dal, Nan Ti Dal, Dorival, Source Nicolot, Source Phérisienne, Nan Fourneau, source Dorival, Source Lavaud, Source Fond Gondol	Tête Source, Source, Source I, Source II, Source III, Source IV, Source V, Source VI	La Source, mariline, Source Captée, la Source,			
Géologie (*« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	« Le département de Nippes est essentiellement caractérisé par des roches calcaires (roches sédimentaires) et de différents types tels que : - Les calcaires récifaux affleurant à la bordure septentrionale de la presqu'île du Sud ; – Les alluvions localisées dans les vallées ; – Les marnes continentales localisées dans la vallée de l'Azile ; – Les calcaires stratifiés servant de soubassement aux dépôts de bauxite de Miragôane et de Paillant Ces roches servent de sous-sol aux sols limono-argileux et argilo-limoneux de Nippes. »*								

DEPARTEMENT DES NIPPES									
Arrondissement	**Baradères**								
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Baradères**						**Grand-Boucan**		
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Gérin ou Mouton	2e Tête d'eau	3e Fond-Tortue	4e la Plaine	5e Rivière Salée	Centre	1e Grand-Boucan	2e Section Eaux Basses
Population totale (en 2005 selon l'IHSI dans « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti »)	32 736						4 615		
Pourcentage urbain du territoire (IHSI, « les cartes du recensement » selon RGPH 2003)	0-10% (Très faible)						0-10% (Très faible)		
Pourcentage de population urbaine (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	10, 9%						71, 4%		
Densité de la population (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	170hab/km²						104hab/km²		
Taux d'accroissement moyen de la population (de 1982-2003 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	–						–		
Pourcentage de la pop de 18 ans et + (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	55,4%						53,8%		
Taille moyenne des ménages (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	4, 3						4		
Taux d'alphabétisation des 15 ans et + (selon IHSI, ECVH2001*)	37,8%								
Structures éducatives existantes (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	– École préscolaire : 1 – École primaire : 44 – École secondaire : 2 – Structure éducative de niveau supérieur : 1 (école technique et professionnelle) – Centre d'alphabétisation : 5 (tous en milieu rural)						– École préscolaire : 0 – École primaire : 2 – École secondaire : 0 – Structure éducative de niveau supérieur : Aucune – Centre d'alphabétisation : 0		
Structures de santé (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	3 (1 clinique, 1 dispensaire et 1 centre de santé avec lit)						1(1 centre de santé sans lit)		

DEPARTEMENT DES NIPPES									
Arrondissement	**Baradères**								
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Baradères**						**Grand-Boucan**		
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Gérin ou Mouton	2e Tête d'eau	3e Fond-Tortue	4e la Plaine	5e Rivière Salée	Centre	1e Grand-Boucan	2e Section Eaux Basses
Marchés/abattoirs (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et selon MPCE-PNUD-CNUEH « éléments de problématique départementale de la Grande-Anse »)	2 marchés régionaux (Fond Tortue, Rivière Salée) 1 abattoir						0 marché régional		
	5 marchés locaux (Bourg, Goudette, dubois, Nan Bazile, Laurent)						4 marché local (marché Tamarin)		
Activités dominantes (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Agriculture, élevage, pêche et commerce dans les marchés locaux et régionaux						Agriculture, pêche, élevage et commerce dans les marchés locaux et régionaux (échanges commerciaux avec Port-au-Prince pour les produits de la pêche, surtout pour les homards et les gros poissons)		
Produits agricoles locaux en fonction des caractéristiques agro-écologiques (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Plaines et collines sèches et zones inondées et montagnes semi-humides (par endroits)						Plaine sèche		
	800-1375 mm/an						800-1175 mm/an		
	Sorgho, maïs, pois congo, canne-à-sucre, banane, arachide, manioc, patate, igname, mazombelle, fruits (mangues, avocats…), fruit à pain (arbre véritable), noix-de-coco, riz, café						Manioc, igname, patate		
Espèces fruitières dominantes (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Canne-à-sucre, banane, melon, avocat, mangue, goyave, ananas, cachiman, noix de coco, grenadia (fruit de la passion), citron, chadèque, fruit à pain (de l'arbre véritable).								
Produits halieutiques (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Poissons (poisson rose, carangue, paroquette, mulet), langouste (homard haïtien), lambi, poissons d'eau douce (zangui, « tetar »), crevettes d'eau douce						Lambis, langoustes (homards haïtiens), poissons (balarou, daurade, lange, poisson rose), tortue marine (caret)		
Élevage (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	A l'instar de tous les départements d'Haïti, les espèces d'élevage sont les bovins, ovins (volaille : poules, dindes et pintades), caprins (moutons et chèvres), porcins								
Structure d'accueil (auberge/hôtel) et/ ou de restauration existante (selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti en 2005)	– 0 hôtel/ 0 auberge						– 0 hôtel/ 0 auberge – 2 bars/restaurants dansant (1 fonctionne occasionnellement et l'autre tous les week-ends)		

DEPARTEMENT DES NIPPES									
Arrondissement	**Baradères**								
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Baradères**						**Grand-Boucan**		
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Gérin ou Mouton	2e Tête d'eau	3e Fond-Tortue	4e la Plaine	5e Rivière Salée	Centre	1e Grand-Boucan	2e Section Eaux Basses
Commerce et/ou service existant(s) (selon l'IHSI dans l « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », 2005)	Quincaillerie (2), alimentation générale (4), grandes épiceries (2), petites épiceries (38), pharmacie (1), point-photocopie (1), boulangeries, studio photos (1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).						Alimentation générale (2), petites épiceries (16), Boulangeries (spécialités locales), cyber café (1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).		
Existence de port y compris de cabotage et de pêche (oui/non) (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et IHSI, «enquête Transport 2004-2005 »)	OUI (port naturel)						NON		
Patrimoine naturel/historique/architectural/culturel (l'IHSI, dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti, et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Grotte de mapou, grotte Nan Mayann, grotte Nan Founo, chute d'eau, grotte I, grotte II, grotte nan Grafon, grotte Montinard, fond sous-marin très riche (barrières de corail), paysages (criques, forêts et mangroves), ports naturels, Ambasent (ruines coloniales)						Raille (ruines coloniales), « Terre du Riz » (en ville), plage de Grande-Anse		
Accessibilité à partir du chef-lieu du département (état des routes) (Ministère du Tourisme, « Haïti », (carte touristique d'Haïti) et relevés de terrain d'une équipe de IBI/DAA dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Durable de la Péninsule Sud, février 2009)	Mauvaise						Mauvaise s'il faut passer par Baradères (mais bonne accessibilité par bateau)		
Télécommunications (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti et d'après les sites internet des compagnies de téléphone Digicel et Voila)	– Couverture téléphonique cellulaire (Digicel) – 0 station de radio						– Couverture téléphonique cellulaire (Digicel) – 0 station de radio		
Puissance énergétique (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	« En général, le département n'est pas électrifié. Cependant la partie urbaine de certaines communes telles que Miragôane, Grand- Boucan, l'Asile reçoivent en moyenne10 à 20 heures par semaine selon l'IHSI ».Selon les informations, la puissance électrique potentielle totale installée dans le département de Nippes est de 195 Kw. Mais selon l'« analyse du secteur Eau Potable et assainissement. VOL. I, OPS/OMS/BID, mai 1996 », le département de Nippes disposerait d'un potentiel hydro-électrique non développé de 511 kW, par l'exploitation de la Grande Riv. De Nippes de 1,72 m^3/s de débit et du Sault du Baril de 0,20 m^3/s de débit)								
Nombre d'heures d'électricité fournie en moy.par semaine (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	–						23h/semaine (fournisseur autre que l'EDH)		

DEPARTEMENT DES NIPPES									
Arrondissement	**Baradères**								
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Baradères**						**Grand-Boucan**		
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Gérin ou Mouton	2e Tête d'eau	3e Fond-Tortue	4e la Plaine	5e Rivière Salée	Centre	1e Grand-Boucan	2e Section Eaux Basses
Sous-sol (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Le département de Nippes possède d'importantes ressources minières. « Il s'agit de : – 6 Millions de tonnes, 3, 4%de Silice et de 48% d'alumine localisées à Pateau de Rochelois (Miragôane), – Un gisement à haut degré de pureté (98% de CaCO)) et à haut degré de blancheur (92%). Il est localisé à 1,8Km au Sud de Carrefour Des ruisseaux (Miragôane), et les réserves ont été estimées à 20.000.000 tonnes pour une superficie de 1,5km². – Un gisement de Carbonate de Calcium pur a été étudié à Paillant. Les réserves ont été évaluées à 140.000.000 de tonnes pour une superficie de 1,3 km² – Lignite à L'Azile – Calcaire pour la chaux (l'Azile, Miragôane, petite Rivière) – Carrières constituées essentiellement de « tuff », de calcaire ayant des caractéristiques proches de la chaux et des sables gris des abords des rivières et de la mer ».								
Menaces/risques identifié(es) (selon le Ministère de l'intérieur et des CT, Dir. De la protection civile, dans « Plan National des Risques et des désastres », février 01) et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Éboulements, glissements de terrain, sécheresse, inondations(en lien avec le déboisement intensif et l'érosion qui s'en suit), séismes (faille Sud-est - sud-ouest d'Haïti), raz-de marée, sont des menaces qui pèsent sur le département de Nippes, mais les plus grandes menaces et cataclysme les plus récurrents restent les cyclones accompagnés de forts vents. En effet, depuis les 50s, la fréquence d'occurrence des cyclones a augmenté atteignant 1 à 3 tous les 10 ans. 42% des cyclones touchant le département ces cinquante dernières années étaient de catégorie 3. Tandis que le cyclone Allen a atteint la catégorie 4 et était accompagné d'un vent de 260 km/h. Selon une classification de l'USAID, au regard du mode d'exploitation et de gestion des ressources et de l'espace en général, les Nippes seraient une zone vulnérable, une zone moyennement à fortement à risque sur la carte des zones à risques (source CNIGS dans Smucker t al, 2006). (La classification prend en compte la dégradation des bassins versants, des facteurs tels que l'indice de risque d'érosion, l'indice de potentiel des sols, le facteur de biodiversité, la vulnérabilité de la population, la vulnérabilité des infrastructures etc.)								
Opportunités (selon MPCE-PNUD-CNU « éléments de problématique du département de la Grande-Anse», et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– Fortes potentialités agricoles (la « carte de potentialités des sols d'Haïti » révèle que le département de Nippes possèdent des sols appartenant aux catégories « passable » à « excellent », présence de plusieurs plaines et plateaux, hydrographie très dense), malgré cela, le relief très accidenté du département en général (à 75%), seuls 25% du territoire se prêteraient à l'agriculture, selon les règles conservationnistes ; – Possibilités nombreuses pour le développement de l'aquaculture et la riziculture vue le nombre de points d'eau et de zones marécageuses dont dispose le département (ex : l'étang de Miragôane, l'étang Jaco à Fonds des Nègres, mares, etc.) – Une grande richesse halieutique (le département de Nippes comprend 20% de la longueur totale de la bande littorale du pays + des ressources aquifères importantes, sont les raisons principales de cette richesse + présence d'un plateau continental se situant dans la presqu'île des Baradères) – De fortes potentialités pour le renforcement de l'élevage (diversité de climats permettant « le développement de diverses espèces fourragères et aussi l'adaptation de nombreuses espèces animales dans le milieu, la grande disponibilité de résidus de récoltes notamment dans les plaines humides » ; L'abondance des cours d'eau dans les plaines et vallées humides ; l'existence d'un marché local pour les animaux et les produits dérivés comme le lait et les œufs.) – Possibilités importantes pour le développement de l'apiculture déjà existante (« en raison de la richesse du département en ressources mellifères », (GEOCONSULTANTS) – De nombreux attraits touristiques (grottes, plages, patrimoine militaire, patrimoine architectural et historique, vues panoramiques, bancs de corail, grande biodiversité floristique et faunistique, etc.)								

DEPARTEMENT DES NIPPES									
Arrondissement	**Baradères**								
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Baradères**						**Grand-Boucan**		
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Gérin ou Mouton	2e Tête d'eau	3e Fond-Tortue	4e la Plaine	5e Rivière Salée	Centre	1e Grand-Boucan	2e Section Eaux Basses
Problèmes identifiés en général (selon MPCE-PNUD-CNU « éléments de problématique du département de la Grande-Anse», et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– Difficultés pour la commercialisation des produits agricoles et halieutiques (manque d'intrants, faiblesse des techniques appliquées, manque de voies de desserte, mévente sur le marché international, insécurité du système de cabotage) – Très mauvaise gestion de l'espace et de l'environnement (« exploitation irrationnelle des ressources naturelles et de l'espace » selon Géoconsultants, utilisation de techniques de pêche et d'agriculture néfastes pour l'environnement, notamment la biodiversité (nasses, brûlis etc.),absence de plans d'aménagement, de zonages, faiblesse institutionnelle pour l'encadrement de l'utilisation de l'espace et des ressources naturelles, alors que seuls 25% du territoire s'y prête à une agriculture intensive et réglementée. – Électrification souvent inexistante, sinon défaillante (incapacité de conserver les produits agricoles et halieutiques, impossibilité de développer la transformation des produits) – Disparition d'une grande partie du cheptel porcin (années 80) – Inexistence ou inaccessibilité du crédit agricole (taux de remboursement jusqu'à 22% en 96 pour les seuls existants) – Système éducatif défaillant – Système de santé défaillant – Réseaux des télécommunications insuffisants – Potentiel halieutique sérieusement menacé du fait du déboisement intensif des bassins versants En conséquence : maintien d'une agriculture d'autosubsistance (vivres), peu d'amélioration de la productivité agricole, voire impossibilité d'obtenir un meilleur rendement car les sols sont érodés 5% des sols déjà érodés dans le département), stagnation de la filière pêche et de l'élevage et augmentation du déboisement pour le charbon de bois, les bois d'œuvres et de construction (revenus complémentaire à la vente des produits des jardins familiaux), augmentation de la vulnérabilité des populations face aux catastrophes naturelles et face à la pauvreté. Rappel : l'USAID a classé tout le département de Nippes dans la catégorie des zones vulnérables.								
ONG- CNC (Coopérative Non-Commerciale) présentes et leur champ d'intervention (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti, (cd), 2005 et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	(CRS, CARITAS, OXFAM et des Organisations locales, interviennent dans la gestion des ressources et de l'espace dans tout le département, à travers le reboisement, le captage de sources d'eau, la sensibilisation à l'environnement, l'assainissement etc.)						(CRS, CARITAS, OXFAM et des Organisations locales, interviennent dans la gestion des ressources et de l'espace dans tout le département, à travers le reboisement, le captage de sources d'eau, la sensibilisation à l'environnement, l'assainissement etc.)		

DEPARTEMENT DES NIPPES																					
Arrondissement	**Anse-A-Veau**																				
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Anse-à-Veau**				**Arnaud**				**L'Asile**					**Petit-Trou de Nippes**				**Plaisance du Sud**			
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Daconnois-Grand Fond	2e Grande-Rivière Joly	3e Saut du Baril	Centre	1e Baconnois-Barreau	2e Baquet	3e Arnaud	Centre	1e L'Asile ou Nan Paul	2e Changieux	3e Tournade	4e Morisseau	Centre	1e Raymond	2e Section Tiby	3e Lièvre ou Vigny	Centre	1e Plaisance du Sud (ou Ti-François)	2e Anse-aux-Pins	3e Vassal Labiche
Superficie en km2 (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	103,2				77,3				153,8					153,2				107,9			
Reliefs dominants (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Plaine				Mornes				Mornes					Plaine côtière et mornes				Plaine et mornes (sections communales)			
Caractéristiques climatiques (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Le département des Nippes présente un climat chaud dans les zones côtières et frais dans les zones d'altitude se situant respectivement en moyenne à 33°C et 22°C au cours de l'année. Les mois de décembre, janvier, et février représentent les mois les plus frais tandis que juillet, août et septembre sont les plus chauds. Précipitations probables toute l'année, avec une intensification et une augmentation de la fréquence pendant les deux saisons pluvieuses qui s'étendent d'avril à mai et de septembre à décembre.																				
Vents dominants (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– Les Vents du Sud à Sud-est (Swet) d'avril à juin (de faible intensité) ; Les vents de nord à nord-est (nordet) de novembre à février (partiellement violents et transforment souvent en ouragan en cette période) – Les Nordés (du Nord) qui souffle de Novembre à Janvier, parfois jusqu'en Mars (pouvant provoquer des raz-de-marée)																				
Pluviométrie (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Entre 1200 et 3000 mm/an																				
Hydrographie (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Étangs (0) :				Étangs (0) :				Étangs (0), Mares (2) :					Étangs (0) :				Lacs (1) : Gros Bassin (2ème Section) Étangs (6) :			
						Etang Macari		Etang Didi					Mare Duprème, Nare Nan Bambou						Salon, Etang de Sénéacre, Ti-François,	Nan l'Etang, Nan Coton, Vye Caye	

DEPARTEMENT DES NIPPES																							
Arrondissement	**Anse-A-Veau**																						
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Anse-à-Veau**				**Arnaud**				**L'Asile**					**Petit-Trou de Nippes**				**Plaisance du Sud**					
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Daconnois-Grand Fond	2e Grande-Rivière Joly	3e Saut du Baril	Centre	1e Baconnois-Barreau	2e Baquet	3e Arnaud	Centre	1e L'Asile ou Nan Paul	2e Changieux	3e Tournade	4e Morisseau	Centre	1e Raymond	2e Section Tiby	3e Lièvre ou Vigny	Centre	1e Plaisance du Sud (ou Ti-François)	2e Anse-aux-Pins	3e Vassal Labiche		
	Lagons (1) :				Lagons (4) :				Lagons (1) :					Lagons (6) :				Lagons (5) :					
				Lagon O'Rouck		Nan Destiniste, Cote lucien, Cote Zamor, Glangadien						Bel Air		Lagon de Gardère, Lagon Nan Pon	Mat Chevalier, Lagon Cimétière, lagon Margot, Lagon kado				Marécage, Sénéacre, Lagon Dady, Lagon Dagout	Ka Mombruin			
	Rivières (6) :				Rivières (15) :				Ravines (2) : Ravine Tidéli et Ravine taco à la 3e Section Rivières (8) :					Rivières (9) :				Rivières (12) :					
	A l'Usine	La Pont	Bossa, Bon Garçon, Grande Rivvière	Rivière Froide	Rivière d'Anaud	Rivière Gireau, rivière de Billard, Rivière Nan Source, Rivière Nan Calippe, Rivière Cote Edga, Rivière Cote Clerné, rivière Dokoyo, Rivière Nan Bertrand	Rivière Baquet, Rivière policier, rivière Gros bassin	Grande Rivière, Rivière Bassin Bleu, Grand-Eau	Rivière Serpent, Rivière Macho, Rivière des Pins	Rivière Mao	Rivière Monbin	Rivière Dorse, Rivière Arnaud		Rivière aux Saults, Rivière de Détroit, Rivière Nan Pon, Rivière des Bonets,		Ba Tato, Rivière Saint-Germain, Rivière Embarrant, Rivière Sang Gris, Grande Rivière		Rivière des Plaisance,	Rivière Ti- François, Rivière de Dagout, Marécage et Cayes Frère	Ravine Bonaparte, Ravine Mulette, Nan Monbuin, Colerrégresse, Nan Seau, Colorade	Dorse, Depin		

DEPARTEMENT DES NIPPES																							
Arrondissement	**Anse-A-Veau**																						
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Anse-à-Veau**				**Arnaud**				**L'Asile**					**Petit-Trou de Nippes**				**Plaisance du Sud**					
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Daconnois-Grand Fond	2e Grande-Rivière Joly	3e Saut du Baril	Centre	1e Baconnois-Barreau	2e Baquet	3e Arnaud	Centre	1e L'Asile ou Nan Paul	2e Changieux	3e Tournade	4e Morisseau	Centre	1e Raymond	2e Section Tiby	3e Lièvre ou Vigny	Centre	1e Plaisance du Sud (ou Ti-François)	2e Anse-aux-Pins	3e Vassal Labiche		
	8 sources :				26 sources :				28 sources :					22 sources :				27 sources :					
		Pur Babe	Grand Bouyon, nan Puit, Bino, Ti Rocher, Fédéric, Source minerve,		Nan Mapon, Nan Gwotrou, Arnaud, Nan Siloy, Cole Belle	Debocher, nan Source Charie, Source Corail, Source Affolée, Source Grand Adien, Source Nan Ti Banbon	Source Fadre, Source Figue, source Bertilde, Ravine Cocoyer, la Source, ravine Nan Manbon, Source Ti Roché, Nan Rullis	Trois Bassin, Nan Dal, Ca Zisa, Grand-Tier, Nan Palmiste, Papillion, La Source	Source en-bas Pont, Source Carbitier (0 Mahotière), Source Paul (à Bedve), Source Ti Caille	Source Gourdet, Belle Bedare, Tinette, Soucre mapou, Source Nan Wagner, Source Ka Dèyèmon, Source Marre à Coiffe, Source Démon	Source Bit, Source Croix, source Kay madam Timo, Source Madam Fleury, la Source I, la Source II, Gros Bassin			Source de Bathada, La Source, Ka Sara (quartier Lièvre), Source Ka Joj, Source Ka Dominique, La Source de Saulis	Source Pred-morne, Source Puits Bable, La source, Source Langlesile	Source Saint Germain, ource Mab, Source jourdin, Source Compas, Source Mara, Source Michel, Source Faumisquette, Source la Fond, Ti Source, Monnerie, Source de Mamne, Source Bassin Bleu	Délivrance, Tête Source, Nan Bibi, Maren Fanm	Source Cola, Source Graison, Madan Frekan , La Source (à Pascal)	Yogann et Dorzile, Ipolte et Belanston, Bekine, Ranbeau, Source Mingot, Source Vetifelle, Ka ou Jou, Source Sannitte	Bonaparte, Ka Michel, Labrine, Okoud, Nan Mapou, Merki, La Source	Castre, Digoterie, Kanèg, Creson, Dyèye, Nan Planka, Vye Café, Séneak		
Géologie (*« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	« Le département de Nippes est essentiellement caractérisé par des roches calcaires (roches sédimentaires) et de différents types tels que : - Les calcaires récifaux affleurant à la bordure septentrionale de la presqu'île du Sud ; – Les alluvions localisées dans les vallées ; – Les marnes continentales localisées dans la vallée de l'Azile ; – Les calcaires stratifiés servant de soubassement aux dépôts de bauxite de Miragôane et de Paillant Ces roches servent de sous-sol aux sols limono-argileux et argilo-limoneux de Nippes. »																						
Population totale (en 2005 selon l'IHSI dans « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti »)	27 472				16 444				32 599					23 803				21 624					
Pourcentage urbain du territoire (IHSI, « les cartes du recensement » selon RGPH 2003)	0-10% (Très faible)				0-10% (Très faible)				0-10% (Très faible)					0-10% (Très faible)				0-10% (Très faible)					

DEPARTEMENT DES NIPPES																					
Arrondissement	**Anse-A-Veau**																				
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Anse-à-Veau**				**Arnaud**				**L'Asile**					**Petit-Trou de Nippes**				**Plaisance du Sud**			
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Daconnois-Grand Fond	2e Grande-Rivière Joly	3e Saut du Baril	Centre	1e Baconnois-Barreau	2e Baquet	3e Arnaud	Centre	1e L'Asile ou Nan Paul	2e Changieux	3e Tournade	4e Morisseau	Centre	1e Raymond	2e Section Tiby	3e Lièvre ou Vigny	Centre	1e Plaisance du Sud (ou Ti-François)	2e Anse-aux-Pins	3e Vassal Labiche
Pourcentage de population urbaine (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	18, 4 %				13, 3 %				9,6%					26%				11,6%			
Densité de la population (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	266 hab/km²				213 hab/km²				212 hab/km²					155 hab/km²				200 hab/km²			
Taux d'accroissement moyen de la population (de 1982-2003 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	_				_				_					_				_			
Pourcentage de la pop de 18 ans et + (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	55, 2 %				57 %				56,4%					55,4%				57,7%			
Taille moyenne des ménages (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	4, 3				4, 1				4,4					4,2				4,1			
Taux d'alphabétisation des 15 ans et + (selon IHSI, ECVH2001*)	37,8%																				
Structures éducatives existantes (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	– École préscolaire : 1 – École primaire : 17 – École secondaire : 4 – Structure éducative de niveau supérieur : 1 (université) – Centre d'alphabétisation : _				– École préscolaire : 1 – École primaire : 31 – École secondaire : 4 – Structure éducative de niveau supérieur : 1 (école technique et professionnelle) – Centre d'alphabétisation : 1 (en milieu de rural)				– École préscolaire : 4 – École primaire : 38 – École secondaire : 6 – Structure éducative de niveau supérieur : 8 (écoles techniques et professionnelles) – Centre d'alphabétisation : _					– École préscolaire : 0 – École primaire : 35 – École secondaire : 6 – Structure éducative de niveau supérieur : 2 – Centre d'alphabétisation : _				– École préscolaire : 3 – École primaire : 39 – École secondaire : 5 – Structure éducative de niveau supérieur : 2 (écoles techniques et professionnelles) – Centre d'alphabétisation : _			

DEPARTEMENT DES NIPPES																					
Arrondissement	**Anse-A-Veau**																				
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Anse-à-Veau**				**Arnaud**				**L'Asile**					**Petit-Trou de Nippes**				**Plaisance du Sud**			
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Daconnois-Grand Fond	2e Grande-Rivière Joly	3e Saut du Baril	Centre	1e Baconnois-Barreau	2e Baquet	3e Arnaud	Centre	1e L'Asile ou Nan Paul	2e Changieux	3e Tournade	4e Morisseau	Centre	1e Raymond	2e Section Tiby	3e Lièvre ou Vigny	Centre	1e Plaisance du Sud (ou Ti-François)	2e Anse-aux-Pins	3e Vassal Labiche
Structures de santé (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	2 (1 hôpital, 1 clinique)				4 (3 cliniques, 1 centre de santé sans lit)				3 (1 hôpital, 1 clinique, 1dispensaire)					4 (2 cliniques, 1 centre de santé avec lit + 1 autre structure de santé de type non spécifié)				6 (2 cliniques, 3 dispensaires, 1 centre de santé avec lit)			
Marchés/abattoirs (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et selon MPCE-PNUD-CNUEH « éléments de problématique départementale de la Grande-Anse »)	3 marchés régionaux (Arnaud, Gros Bassin, Carrefour Borno)				0 marché régional				2 marchés régionaux (Bourg, Changieux) 1 abattoir					3 marchés régionaux (Jeanty, Aux Pins, Ganthier)				0 marché régional			
	7 marchés locaux (Bourg, Baconnois, Rocher laval, Barreau, Pont Laboutonière, Baquet, Poncy)				marchés locaux				5 marchés locaux (Astrick, Assanai, Morisseau, Morne Occo, Fleurant)					3 marchés locaux (brody, Lamarque, Lexandre)				marchés locaux			
Activités dominantes (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Agriculture, pêche, commerce dans les marchés locaux et régionaux et apiculture				Agriculture et commerce dans les marchés locaux				Agriculture pêche (dans les rivières) et commerce dans les marchés locaux et régionaux					Agriculture, pêche, commerce dans les marchés locaux et régionaux et apiculture				Agriculture pêche (dans les rivières) et commerce dans les marchés locaux			
Produits agricoles locaux en fonction des caractéristiques agro-écologiques (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Plaines irriguées ; plaines et collines sèches, Plaines et plateaux humides ; zones inondées/ marécages				Plaines et plateaux humides				Plaines irriguées					Montagne humide et plateau				Montagne humide et plateau			
	1100-2800 mm/an				1400-2800 mm/an				1100-2800 mm/an					1400-1975 mm/an				1400-1975 mm/an			
	Riz, haricots, maïs, cultures maraîchères (tomate, poivron, gombo), tubercules, arachide, sorgho, pois congo, canne-à-sucre, banane, fruits (mangue, avocat)				Canne-à-sucre, banane, haricots, cultures maraîchères (tomate, carotte..), patate, igname, fruits (mangues, avocats)				Riz, maïs, haricots, cultures maraîchères (tomate, poivron, gombo), tubercules, arachide, ananas, roroli, petit mil					Canne-à-Sucre, banane, haricots, cultures maraîchères, patates, igname, fruits (mangues, avocats), cachiman				Canne-à-Sucre, banane, haricots, cultures maraîchères, patates, igname, fruits (mangues, avocats, orange, grenadia), café, fruit à pain (arbre véritable), malanga, chadèque, mirliton, cacao, petit mil, giraumon,			

DEPARTEMENT DES NIPPES																					
Arrondissement	**Anse-A-Veau**																				
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Anse-à-Veau**				**Arnaud**				**L'Asile**					**Petit-Trou de Nippes**				**Plaisance du Sud**			
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Daconnois-Grand Fond	2e Grande-Rivière Joly	3e Saut du Baril	Centre	1e Baconnois-Barreau	2e Baquet	3e Arnaud	Centre	1e L'Asile ou Nan Paul	2e Changieux	3e Tournade	4e Morisseau	Centre	1e Raymond	2e Section Tiby	3e Lièvre ou Vigny	Centre	1e Plaisance du Sud (ou Ti-François)	2e Anse-aux-Pins	3e Vassal Labiche
Espèces fruitières dominantes (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Canne-à-sucre, banane, melon, avocat, mangue, goyave, ananas, cachiman, noix de coco, grenadia (fruit de la passion), citron, chadèque, fruit à pain (de l'arbre véritable).																				
Produits halieutiques (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	Poissons roses, poissons blancs, Langoustes (homard haïtien), lambis, crabe, tortues marines, poissons d'eau douce, crevettes d'eau douce				– (commune intérieure)				Poissons d'eau douce, écrevisses					Poissons, lambi, langoustes (homard haïtien), « carette », tortue				Poissons et crustacés d'eau douce			
Élevage (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et l'IHSI, dans l' « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », (cd), 2005)	A l'instar de tous les départements d'Haïti, les espèces d'élevage sont les bovins, ovins (volaille : poules, dindes et pintades), caprins, porcins																				
Structure d'accueil (auberge/hôtel) et/ ou de restauration existante (selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti en 2005)	– 1 centre d'accueil (7 chambres) – 1 bar-restaurant, 1 night club				–				– 2 bar-restaurants dansants					– 1 restaurant (l'espace culturel de petit Trou de Nippes)				– 1 centre d'accueil (2 chambres) – 1 bar/ restaurants dansant (2 jours par semaine)			
Commerce et/ou service existant(s) (selon l'IHSI dans l « inventaire des ressources et potentialités d'Haïti », 2005)	Alimentation générale (4), grandes épiceries (4), petites épiceries (108), boulangeries (spécialités locales), pharmacie (3), auto parts (1), point photocopie (1), cybercafé (1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).				Alimentation générale (8), petites épiceries (57), dépôt-vente de boissons gazeuses (2), Boulangeries (spécialités locales 1). Auto parts (3), studio photos (1), guildiverie (1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).				Quincailleries (7), grandes épiceries (14), petites épiceries (70), boulangeries (1) Dépôt-vente de boissons gazeuses (25), librairie (1), pharmacie (2), boîte à musique (2), point-photocopie (1), cyber café (3), location de voitures (1) laboratoire photo (1), salon de coiffure (1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).					Grand magasin (textile… 6), quincaillerie (1), petites épiceries (76), boulangeries (6) dépôt-vente de boissons gazeuses (3), auto parts (1), point photocopie (4), cyber café (3), studio photo (4), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).				Alimentation générale (3), petites épiceries (15), pharmacie (2), Boulangeries (3) dépôt-vente de boissons gazeuses (3), pharmacie (2), laboratoire médicale (1), ateliers d'artisanat (tous genre confondus).			
Existence de port y compris de cabotage et de pêche (oui/non) (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants et IHSI, «enquête Transport 2004-2005 »)	?				Non (commune intérieure)				Non (commune intérieure)					?				Non (commune intérieure)			

DEPARTEMENT DES NIPPES																					
Arrondissement	**Anse-A-Veau**																				
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Anse-à-Veau**				**Arnaud**				**L'Asile**					**Petit-Trou de Nippes**				**Plaisance du Sud**			
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Daconnois-Grand Fond	2e Grande-Rivière Joly	3e Saut du Baril	Centre	1e Baconnois-Barreau	2e Baquet	3e Arnaud	Centre	1e L'Asile ou Nan Paul	2e Changieux	3e Tournade	4e Morisseau	Centre	1e Raymond	2e Section Tiby	3e Lièvre ou Vigny	Centre	1e Plaisance du Sud (ou Ti-François)	2e Anse-aux-Pins	3e Vassal Labiche
Patrimoine naturel/historique/architectural/culturel (l'IHSI, dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti, et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Grotte Jules Fleury, Fort Jean jacques Acao, Forts Déboire et Brody, La tombe de Gerin, Résidence de Sudre Dartiguenave, la pharmacie de Sudre Dartiguenave, les canons, Trou Jn-Jacques Acao				Fort colonial, grotte				Plusieurs vestiges de l'époque coloniale (l'habitation du colon Changieux), Site historique de Polite					Fort Ka –Lafit, grotte de Marove ou de Souriac, plage petite Anse, ruines des sucreries coloniales et du Bassin Bleu, l'église catholique de Petit Trou de nippes, Phare colonial, Ligros (Fort de Bois), grotte de mamé, grotte I, grotte II, grotte III				Grotte Nan Jonc, Chute Bassin porte), paysage et biodiversité			
Accessibilité à partir du chef-lieu du département (état des routes) (Ministère du Tourisme, « Haïti », (carte touristique d'Haïti) et relevés de terrain d'une équipe de IBI/DAA dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Durable de la Péninsule Sud, février 2009)	Moyenne (RD 206)				Mauvaise (à vérifier)				Mauvaise (à vérifier)					Moyenne (RD 206)				Mauvaise (à vérifier)			
Télécommunications (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti et d'après les sites internet des compagnies de téléphone Digicel et Voila)	– 1 station de radio (d'envergure communale) – Couverture téléphonique cellulaire (Voila, Digicel, mais en discontinu)				– Couverture téléphonique cellulaire (Voila, Digicel, mais en discontinu)				– 2 stations de radio (d'envergure communale) – Couverture téléphonique cellulaire (Voila, Digicel, mais en discontinu)					– 1 station de radio (d'envergure départementale) – Couverture téléphonique cellulaire (Voila, Digicel, mais en discontinu)				– 1 station de radio (d'envergure communale) + 1 journal local – Couverture téléphonique cellulaire (Digicel, mais en discontinu)			
Puissance énergétique (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	« En général, le département n'est pas électrifié. Cependant la partie urbaine de certaines communes telles que Miragôane, Grand- Boucan, l'Asile reçoivent en moy.10 à 20 heures par semaine selon l'IHSI ».Selon les informations, la puissance électrique potentielle totale installée dans le département de Nippes est de 195 KW. Mais selon l'« analyse du secteur Eau Potable et assainissement. VOL. I, OPS/OMS/BID, mai 1996 », le département de Nippes disposerait d'un potentiel hydro-électrique non développé de 511 kW, par l'exploitation de la Grande Riv. De Nippes de 1,72 m^3/s de débit et du Sault du Baril de 0,20 m^3/s de débit)																				
Nombre d'heures d'électricité fournie en moy.par semaine (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti)	–				–				–					12h/semaine (fournisseur EDH)				–			
Sous-sol (« Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Le département de Nippes possède d'importantes ressources minières. « Il s'agit de : – 6 Millions de tonnes, 3, 4%de Silice et de 48% d'alumine localisées à Pateau de Rochelois (Miragôane), – Un gisement à haut degré de pureté (98% de CaCO)) et à haut degré de blancheur (92%). Il est localisé à 1,8Km au Sud de Carrefour Des ruisseaux (Miragôane), et les réserves ont été estimées à 20.000.000 tonnes pour une superficie de 1, 5km ². – Un gisement de Carbonate de Calcium pur a été étudié à Paillant. Les réserves ont été évaluées à 140.000.000 de tonnes pour une superficie de 1,3 km² – Lignite à L'Azile – Calcaire pour la chaux (l'Azile, Miragôane, petite Rivière) – Carrières constituées essentiellement de « tuff », de calcaire ayant des caractéristiques proches de la chaux et des sables gris des abords des rivières et de la mer ».																				

DEPARTEMENT DES NIPPES																					
Arrondissement	**Anse-A-Veau**																				
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Anse-à-Veau**				**Arnaud**				**L'Asile**					**Petit-Trou de Nippes**				**Plaisance du Sud**			
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Daconnois-Grand Fond	2e Grande-Rivière Joly	3e Saut du Baril	Centre	1e Baconnois-Barreau	2e Baquet	3e Arnaud	Centre	1e L'Asile ou Nan Paul	2e Changieux	3e Tournade	4e Morisseau	Centre	1e Raymond	2e Section Tiby	3e Lièvre ou Vigny	Centre	1e Plaisance du Sud (ou Ti-François)	2e Anse-aux-Pins	3e Vassal Labiche
Menaces/risques identifié(es) (selon le Ministère de l'intérieur et des CT, Dir. De la protection civile, dans « Plan National des Risques et des désastres », février 01) et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	Éboulements, glissements de terrain, sécheresse, inondations(en lien avec le déboisement intensif et l'érosion qui s'en suit), séismes (faille Sud-est - sud-ouest d'Haïti), raz-de marée, sont des menaces qui pèsent sur le département de Nippes, mais les plus grandes menaces et cataclysme les plus récurrents restent les cyclones accompagnés de forts vents. En effet, depuis les 50s, la fréquence d'occurrence des cyclones a augmenté atteignant 1 à 3 tous les 10 ans. 42% des cyclones touchant le département ces cinquante dernières années étaient de catégorie 3. Tandis que le cyclone Allen a atteint la catégorie 4 et était accompagné d'un vent de 260 km/h. Selon une classification de l'USAID, au regard du mode d'exploitation et de gestion des ressources et de l'espace en général, les Nippes seraient une zone vulnérable, une zone moyennement à fortement à risque sur la carte des zones à risques (source CNIGS dans Smucker t al, 2006). (La classification prend en compte la dégradation des bassins versants, des facteurs tels que l'indice de risque d'érosion, l'indice de potentiel des sols, le facteur de biodiversité, la vulnérabilité de la population, la vulnérabilité des infrastructures etc.)																				
Opportunités (selon MPCE-PNUD-CNU « éléments de problématique du département de la Grande-Anse», et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– Fortes potentialités agricoles (la « carte de potentialités des sols d'Haïti » révèle que le département de Nippes possèdent des sols appartenant aux catégories « passable » à « excellent », présence de plusieurs plaines et plateaux, hydrographie très dense), malgré cela, le relief très accidenté du département en général (à 75%), seuls 25% du territoire se prêteraient à l'agriculture, selon les règles conservationnistes ; – Possibilités nombreuses pour le développement de l'aquaculture et la riziculture vue le nombre de points d'eau et de zones marécageuses dont dispose le département (ex : l'étang de Miragôane, l'étang Jaco à Fonds des Nègres, mares, etc.) – Une grande richesse halieutique (le département de Nippes comprend 20% de la longueur totale de la bande littorale du pays + des ressources aquifères importantes, sont les raisons principales de cette richesse + présence d'un plateau continental se situant dans la presqu'île des Baradères) – De fortes potentialités pour le renforcement de l'élevage (diversité de climats permettant « le développement de diverses espèces fourragères et aussi l'adaptation de nombreuses espèces animales dans le milieu, la grande disponibilité de résidus de récoltes notamment dans les plaines humides » ; l'abondance des cours d'eau dans les plaines et vallées humides ; l'existence d'un marché local pour les animaux et les produits dérivés comme le lait et les œufs.) – Possibilités importantes pour le développement de l'apiculture déjà existante (« en raison de la richesse du département en ressources mellifères », (GEOCONSULTANTS) – De nombreux attraits touristiques (grottes, plages, patrimoine militaire, patrimoine architectural et historique, vues panoramiques, bancs de corail, grande biodiversité floristique et faunistique, etc.)																				
Problèmes identifiés en général (selon MPCE-PNUD-CNU « éléments de problématique du département de la Grande-Anse», et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	– Difficultés pour la commercialisation des produits agricoles et halieutiques (manque d'intrants, faiblesse des techniques appliquées, manque de voies de desserte, mévente sur le marché international, insécurité du système de cabotage) – Très mauvaise gestion de l'espace et de l'environnement (« exploitation irrationnelle des ressources naturelles et de l'espace » selon Géoconsultants, utilisation de techniques de pêche et d'agriculture néfastes pour l'environnement, notamment la biodiversité (nasses, brûlis etc.),absence de plans d'aménagement, de zonages, faiblesse institutionnelle pour l'encadrement de l'utilisation de l'espace et des ressources naturelles, alors que seuls 25% du territoire s'y prête à une agriculture intensive et réglementée. – Électrification souvent inexistante, sinon défaillante (incapacité de conserver les produits agricoles et halieutiques, impossibilité de développer la transformation des produits) – Disparition d'une grande partie du cheptel porcin (années 80) – Inexistence ou inaccessibilité du crédit agricole (taux de remboursement jusqu'à 22% en 96 pour les seuls existants) – Système éducatif défaillant – Système de santé défaillant – Réseaux des télécommunications insuffisants – Potentiel halieutique sérieusement menacé du fait du déboisement intensif des bassins versants En conséquence : maintien d'une agriculture d'autosubsistance (vivres), peu d'amélioration de la productivité agricole, voire impossibilité d'obtenir un meilleur rendement car les sols sont érodés (5% des sols déjà érodés dans le département), stagnation de la filière pêche et de l'élevage et augmentation du déboisement pour le charbon de bois, les bois-d'œuvres et de construction (revenus complémentaire à la vente des produits des jardins familiaux), augmentation de la vulnérabilité des populations face aux catastrophes naturelles et face à la pauvreté. Rappel : l'USAID a classé tout le département de Nippes dans la catégorie des zones vulnérables.																				

DEPARTEMENT DES NIPPES																					
Arrondissement	**Anse-A-Veau**																				
Commune (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	**Anse-à-Veau**				**Arnaud**				**L'Asile**					**Petit-Trou de Nippes**				**Plaisance du Sud**			
Section communale (IHSI, inventaire des ressources et potentialités d'Haïti (cd), 2005)	Centre	1e Daconnois-Grand Fond	2e Grande-Rivière Joly	3e Saut du Baril	Centre	1e Baconnois-Barreau	2e Baquet	3e Arnaud	Centre	1e L'Asile ou Nan Paul	2e Changieux	3e Tournade	4e Morisseau	Centre	1e Raymond	2e Section Tiby	3e Lièvre ou Vigny	Centre	1e Plaisance du Sud (ou Ti-François)	2e Anse-aux-Pins	3e Vassal Labiche
ONG- CNC (Coopérative Non-Commerciale) présentes et leur champ d'intervention (en 2005 selon l'IHSI dans l'inventaire des ressources et potentialités d'Haïti, (cd), 2005 et « Département de Nippes, diagnostic environnemental », Géoconsultants)	(CRS, CARITAS, OXFAM et des Organisations locales, interviennent dans la gestion des ressources et de l'espace dans tout le département, à travers le reboisement, le captage de sources d'eau, la sensibilisation à l'environnement, l'assainissement etc.)				(CRS, CARITAS, OXFAM et des Organisations locales, interviennent dans la gestion des ressources et de l'espace dans tout le département, à travers le reboisement, le captage de sources d'eau, la sensibilisation à l'environnement, l'assainissement etc.)				(CRS, CARITAS, OXFAM et des Organisations locales, interviennent dans la gestion des ressources et de l'espace dans tout le département, à travers le reboisement, le captage de sources d'eau, la sensibilisation à l'environnement, l'assainissement etc.)					2 ONG internationales (CARE, CRS) interviennent dans les domaines de la nutrition et de la santé en général 1 CNC nationale intervient dans le domaine de la santé (CRS, CARITAS, OXFAM et des Organisations locales, interviennent dans la gestion des ressources et de l'espace dans tout le département, à travers le reboisement, le captage de sources d'eau, la sensibilisation à l'environnement, l'assainissement etc.)				2ONG, 1internationale (Compassion internationale) et 1 nationale (PROCHEP), interviennent dans le champ de l'éducation (CRS, CARITAS, OXFAM et des Organisations locales, interviennent dans la gestion des ressources et de l'espace dans tout le département, à travers le reboisement, le captage de sources d'eau, la sensibilisation à l'environnement, l'assainissement etc.)			

Sources :

- IHSI, Inventaire des ressources et potentialités d'Haïti, (CD), 2005 ; autres données du site Web de l'IHSI : www.ihsi.ht.
- IHSI, Les cartes du recensement (de 2003), www.ihsi.ht
- Ministère du Tourisme, « Haïti », (carte touristique d'Haïti)
- IHSI, « Enquête sur les conditions de vie en Haïti » (ECVH en 2003), www.ihsi.ht
- IHSI, Enquête transport 2004-2005, www.ihsi.ht
- Rapport du PNUD (en collaboration avec le CNUEH-habitat dans le cadre du projet d'appui institutionnel en aménagement du territoire), « éléments de problématique départementale de la Grande-Anse»;
- Géoconsultants, « Département de Nippes. Diagnostic environnemental », réalisé dans le cadre du PRIGE (Programme de renforcement Institutionnel pour la Gestion de l'Environnement)
- Ministère de l'intérieur et des CT, Dir. De la protection civile, « Plan National des Risques et des désastres », février 01)
- Site internet de Digicel en Haïti, http:// www.digicelhaiti.com
- Site Internet de Voila (Comcel) en Haïti, http:// www.voila.ht
- Haïti-Référence : http:// www.haiti-reference.com/geographie/arrondis/indes.html

ANNEXE **2**

Inventaire des produits de l'artisanat haïtien

« Qu'était cette peinture, déconcertante même dans un pays où chacun peint comme il lui plaît ? » André Malraux, l'Intemporel

	Artisanat décoratif	Lieu de production/ Lieu de vente	Artisanat utilitaire	Lieu de production/ Llieu de vente	Artisanat gastronomique et ludique	Lieu de production/ Lieu de vente
Département de L'Ouest	Coffrets et bijoux en corne de bœuf (boucles d'oreilles, bracelets, colliers, bagues, ceintures)	Ateliers rue de l'Enterrement	Arrosoirs décoratifs peints	P-A-P	Tablettes de pistaches, tablette de noix d'acajou	Arcahaie
	Coffrets, bijoux en bois d'acajou	Bel Air Ateliers rue de l'Enterrement	Porte-serviettes en fer découpé et peint	Croix-des-Bouquets	Rhum Barbancourt (3, 5, 8 étoiles), blanc	P-A-P
	Bijoux, ceintures et porte-clés en noix de coco	Ateliers rue de l'Enterrement	Paniers et autres objets en latanier blanc	Petit — Goâve	Chiquetaille de morue, de hareng ou de jambon blanc	P-A-P
	Sculptures, bijoux en pierre polie type granite (collier avec petit masque en pierre polie, nue)	Gressier-Léogane (Rivière Cormier, rivière Froide)	Cache-pots en fer découpé et parfois peint	Croix-des-Bouquets	Rhum Vieux Labbé et liqueurs Berling (hibiscus, menthe, cacao, café)	P-A-P
	Petites poteries : figurines (représentant les petits métiers)	P-A-P, Gay pottery (Delmas)	Pilons avec socle en bois	P-A-P/rue de l'Enterrement, Bel Air	Cigarettes « Comme Il Faut »	P-A-P
	Objets décoratifs pailletés de style drapeau vaudou (lampe traditionnelle, pilon, gobelet)	P-A-P-Canapé Vert- Bel-Air, Carrefour, Christ-Roi, Croix-des-Bouquets	Panière à pain en fer découpé	Croix-des-Bouquets et Carrefour	Fruits secs en sachets (« pistaches » ou cacahuètes et noix de cajou, amandes d'Haïti) pour apéritif	P-A-P
	Colliers de perles et de madjoc (graines de tcha-tcha), coquillages	P-A-P, Bel-Air, Côtes des Arcadins (Montrouis)	Tapis et moquette style patchwork en peau de bouc ou « cabris » (blanc, brun, blanc et blanc cassé)	P-A-P/Bourdon	Miel aux parfums divers	P-A-P
	Petits objets utiles en bois peint selon le style d'art naïf (porte-clés, etc.)	Croix-des-Bouquets	Tapis et moquettes en latanier ou en sisal (style patchwork)	P-A-P : Pétion-Ville	Clairin (alcool populaire) aromatisé aux racines ou aux fruits, souvent aux vertus aphrodisiaques	Léogane, Plaine du Cul-de-Sac, Kenscoff, et dans les 10 départements en général (fabrication en milieu rural essentiellement)
	Miroirs, paravents, tous types d'objets décoratifs et utilitaires en fer découpé, repoussé, forgé etc.	Croix-des-Bouquets	Vêtements traditionnels (tissus bleu cyan ou crème brodé de figurines ou peints)	P-A-P (un peu partout dans la ZMPAP- (points de vente informels : aux abords des hôtels) et au Bel-Air	Papita (chips de bananes ou de pommes de terre, ou de lames véritables ou « fruit à pain ») surtout en milieu urbain	P-A-P, mais aussi toutes les grandes villes
	Tableaux en relief en acajou ou en autres bois précieux.	P-A-P/Canapé-vert, Bourdon, Laboule	Vêtement (tuniques, corqages, bikini) et nappes en crochet	P-A-P, Pétion-Ville, Bel-Air (un peu partout dans la ZMPAP- points de vente informels : aux abords des hôtels et autres lieux de haute fréquentation)	Tablettes de pistaches, tablette de noix d'acajou, tablettes de noix de coco râpée ou en lamelles; tablettes d'ananas en lamelles etc.	Chemin des Dallles- P-A-P
	Peintures naïves, surréalistes, pointillistes, nature mortes	P-A-P	Sandales, sacs à main (parfois avec un masque) et masques en cuir	P-A-P (Champs de Mars), Pétion-Ville, et Rivière-Froide, à proximité des abattoirs (points de vente informels : un peu partout dans la ZMPAP, aux abords des hôtels et autres hauts lieux de fréquentation)	Crémas (cocktail conservé en bouteille à base de rhum, de noix de coco et lait concentré sucré); liqueurs diverses	P-A-P
	Tableaux et cartes de vœux en feuilles de bananier séchées (technique baneco)	P-A-P	Meubles en bois précieux (acajou, chêne, cèdre…)	Bel-Air, P-A-P (un peu partout dans la ZMPAP, le long des grandes artères et souvent associés aux écoles pour garçons, J.B Damien et les écoles des frères dans les 10 départements)	Douce- Macoss (bonbon tricolore à base de noix de coco, de lait, d'épices et de sucre, de même texture que la pâte d'amandes)	Petit-Goâve
	Coffrets et bijoux en acajou	P-A-P-rue de l'enterrement, Bel-Air	Meubles en fer forgé, parfois habillés de latanier (tables, chaises, lits)	P-A-P, Bois-de-Chêne, angle rue Capois et marché Salomon, Rue Dr Dehoux (un peu partout dans la ZMPAP, le long des grandes artères)	Cassave (galette de manioc traditionnelle précolombienne)	Zones rurales
	Sculptures en bois	P-A-P	Pots et cendriers en vitraux	P-A-P (atelier Selex)		
	Figurines en sisal ou « pit » pour décorations de Noël (anges, animaux, étoiles, etc.)	P-A-P/ Bel-Air	Petits verres à liqueur ou « chupitos » peints	P-A-P		

	Artisanat décoratif	Lieu de production/ Lieu de vente	Artisanat utilitaire	Lieu de production/ Llieu de vente	Artisanat gastronomique et ludique	Lieu de production/ Lieu de vente
Département de L'Ouest	Fruits et animaux en papier mâché	P-A-P/ Cité militaire	Tables style mosaïquées (verres et carreaux cassés)	P-A-P/ Bourdon, Route de Frères (lieu d'exposition habituel : le long des artères principales)		
	« Mobiles », animaux et véhicules à accrocher au plafond dans chambre d'enfant (perroquets, poissons, petits voiliers, etc.)	Delmas, et un peu partout dans la ZMPAP	Bourses, sandales, bijoux pailletés style drapeau vaudou (avec les vêvê évoquant les esprits vaudous ou « loas »)	P-A-P/Bel-Air/ Croix-des-Bouquets et plusieurs autres points de production dans la ZMPAP		
	Drapeaux vaudou, coussins style drapeau et autres objets décoratifs pour la maison	P-A-P/Bel-Air et plusieurs autres points de production dans la ZMPAP	Pots à plantes en terre cuite ou en béton, souvent habillés style mosaïque (verres et carreaux cassés)	P-A-P/Bourdon, Frères (lieu d'exposition habituel : le long des artères principales)		
	« Tcha-tcha » ou maracas	Petit-Goave et un peu partout dans le pays (indispensables pour les raras)	Ustensiles de cuisine en aluminium (casseroles)	P-A-P et sa zone métropolitaine		
	Boîtes en acajou	P-A-P/vers Delmas 2 (St-Martin)	Assiettes, raviers, bols et autres ustensiles de cuisine en acajou	Ateliers de la Rue de l'Enterrement et Bel-Air		
	Barrettes en bois ou en noix de coco	Mariani	« Chaudières » ou « réchauds » en métal récupéré, cuisinière pour charbon de bois	P-A-P et sa zone métropolitaine		
	Maquette de petits camions ou tap-tap en bois et/ou en métal, plastique récupéré, souvent fabriqué par les enfants des rues	P-A-P et toutes les grandes villes (Cayes, Jacmel)	Nappes en crochet	Pétion-Ville et le long des artères principales		
	Maquette de petits camions ou tap-tap en bois et/ou en métal, plastique récupéré, souvent fabriqué par les enfants des rues	P-A-P et toutes les grandes villes (Cayes, Jacmel)	Hamacs en sisal ou en cordes tressées, ou encore en toile jersey tissé (retailles récupérées chez les tailleurs)	Pétion-Ville (Près de l'hôtel Kinam)		
	Bijoux en métal précieux (or, argent)	P-A-P, Bel-Air	Chapeaux de paille (latanier, sisal, feuilles de bananier séchées, cuir, etc.)	P-A-P et sa zone métropolitaine + toutes les zones rurales du département (styles variables selon la zone géographique.)		
Département du Nord			Meubles en bois	Dans les zones urbaines	Café	St-Marc
			Chapeaux de paille (latanier, sisal, feuilles de bananier séchées, cuir, etc.)	Cap-Haïtien/Milot, Dondon et ses alentours (toutes zones rurales)	Clairin (alcool populaire) aromatisé aux racines ou aux fruits, souvent aux vertus aphrodisiaques;	Millot (sur le chemin vers la citadelle)
			Meubles en fer forgé	Cap Haïtien et ses environs	Crémas (cocktail conservé en bouteille à base de rhum, de noix de coco et lait concentré sucré); liqueurs de fruits divers (goyave, tamarin, gingembre, cerises, citron); vins aromatisés aux fruits (orange, etc.)	Zones urbaines et/ou touristiques
			Colliers de madjoc (graines séchées)	Cap-Haïtien/Milot et ses alentours	Cassave (galette de manioc traditionnelle précolombienne)	Cap-Haïtien et dans toutes les zones rurales
			Vêtements et nappes en crochet	Toutes villes de province, production associée aux écoles congrégationnistes pour filles (Kay mè)		
			Filets de pêche; bois fouillé (barque traditionnelle précolombienne, fabriquée à partir d'un seul tronc d'arbre); bateaux de pêche et transport maritime (traction mixte, voiles et moteur)	Sur les côtes (ex. Labadee au Cap-Haïtien)		
			Meubles en bois et/ou tressés de paille de latanier ou en fer forgé	Zones urbaines et rurales		

	Artisanat décoratif	Lieu de production/ Lieu de vente	Artisanat utilitaire	Lieu de production/ Llieu de vente	Artisanat gastronomique et ludique	Lieu de production/ Lieu de vente
Département du Nord-Est			Nattes diverses (fibres végétales)	Zones rurales et côtières (et dans les zones rurales et/ou côtières dans les 10 départements)	Cassave (galette de manioc traditionnelle précolombienne)	
			Chapeaux de paille (latanier, sisal, feuilles de bananier séchées, cuir, etc.)	Toutes les zones rurales (styles variables, selon la zone).	Confitures diverses	
			Ustensiles de cuisine	Zones urbaines	Clairin (alcool populaire) aromatisé aux racines ou aux fruits, souvent aux vertus aphrodisiaques; liqueurs diverses	
			Cordes en sisal	Zones rurales		
			Filets de pêche; bois fouillé (barque traditionnelle précolombienne, fabriquée à partir d'un seul tronc d'arbre	Sur les côtes		
			Meubles en bois et/ou tressés de paille de latanier ou en fer forgé	Zones urbaines et rurales		
Département du Nord-Ouest			Paniers et autres objets en latanier vert et blanc	Bombardopolis	Cassave (galette de manioc traditionnelle précolombienne)	Zones rurales
			Chapeaux de paille (latanier, sisal, feuilles de bananier séchées, cuir, etc.)	Toutes les zones rurales du département (styles variables, selon la zone géographique.)	Confitures de fruits divers (chadèque, goyave etc.)	
			Filets de pêche;			
			bois fouillé (barque traditionnelle précolombienne, fabriquée à partir d'un seul tronc d'arbre	Sur les côtes	Clairin (alcool populaire) aromatisé aux racines ou aux fruits; liqueurs diverses	Fabriquées essentiellement en zones rurales
					Confitures de fruits divers	Zones urbaines
Département du Centre			Chapeaux de paille (latanier, sisal, feuilles de bananier séchées, cuir, etc.)	Toutes les zones rurales du département (styles variables, selon la zone géographique.)	Cassave (galette de manioc traditionnelle précolombienne)	Zones rurales
			Panier de lataniers	Zones rurales	Confitures de fruits divers (chadèque, goyave, etc.)	Toutes zones
			Nattes de latanier ou autre type de paille courante	Zones rurales	Clairin (alcool populaire) aromatisé aux racines ou aux fruits; liqueurs diverses	Fabriquées essentiellement en zones rurales
					Confitures de fruits divers	Zones urbaines

	Artisanat décoratif	Lieu de production/ Lieu de vente	Artisanat utilitaire	Lieu de production/ Llieu de vente	Artisanat gastronomique et ludique	Lieu de production/ Lieu de vente
Département de l'Artbonite	Miroirs, coffrets et autres objets avec cadres en bois de bambou	Marmelade	Sacs fourre-tout en latanier	Gonaïves	Cassave, Bougoussou (galette de manioc et de noix de coco sucrée plus épaisse que la cassave)	Toutes zones
			Paniers de lataniers	Zones rurales	Clairin (alcool populaire) aromatisé aux racines ou aux fruits;	Zones rurales
			Meubles en acajou, chêne	Zones urbaines	Sirop de canne à sucre	Toutes zones
					Miel	Gros-Morne
					Confiture (chadèque, d'oranges amères, mangues, etc.)	Zones urbaines
Département du Sud-Est	Pierres taillées	Jacmel	Meubles en bois précieux	Zones urbaines	Clairin (alcool populaire) aromatisé aux racines ou aux fruits;	Zones rurales
	Masques et costumes de carnaval en papier mâché (fauves…)	Jacmel	Ustensiles de cuisine en papier mâché (bols)	Jacmel	Confitures (chadèque, d'oranges amères, mangues, etc.)	Zones urbaines
	Fruits et animaux en papier mâché	Jacmel	Services de table en bois peints et/ou en forme d'animaux, de fruits, de feuilles, etc. (cabarets, sous-plats)	Jacmel	Café (notamment le Haïtien Blue)	Aire de Jacmel
	Vêtements en crochet	Jacmel	Chapeaux de paille (latanier, sisal, feuilles de bananier séchées, cuir, etc.)	Toutes les zones rurales du département (styles variables, selon la zone géographique.)	Cigares	Jacmel (point de vente cave à cigares P.V.)
	Linge de table brodé à la main	Jacmel			Miel	Gros-Morne
	Objets décoratifs en fer forgé	Jacmel				
	Boules de vétiver et paniers en vétiver	Cayes-Jacmel				
	« Mobiles », animaux et véhicules à accrocher au plafond dans chambre d'enfant (perroquets, poissons, petits voiliers, etc.)	Jacmel				
	Statuettes religieuses	Carrefour-Mon repos				
Département du Sud	Lampe-coquille de lambi ou « conque »	Cayes	Paniers et autres objets en latanier blanc et en feuilles de bananier séchées	Port-Salut, Les Cayes	Clairin (alcool populaire) aromatisé aux racines ou aux fruits;	Zones rurales
	Tapisserie brodée entièrement à la main	Camp-Perrin	Services de table en sisal ou « pit » coloré (rose fuchsia, etc.)	Port-Salut,Les Cayes	Confiture (chadèque, d'oranges amères, mangues, etc.)	Zones urbaines
			Sacs fourre-tout en sisal dit « pit » coloré (rose, vert.)	Port-Salut,Les Cayes	Crémas (cocktail conservé en bouteille à base de rhum, de noix de coco et lait concentré sucré); liqueurs de fruits divers (goyave, tamarin, gingembre, cerises, citron)	

	Artisanat décoratif	Lieu de production/ Lieu de vente	Artisanat utilitaire	Lieu de production/ Llieu de vente	Artisanat gastronomique et ludique	Lieu de production/ Lieu de vente
Département du Sud			Filets de pêche; bois fouillé (barque précolombienne, fabriquée à partir d'un seul tronc d'arbre	Sur les côtes		
			Chapeaux de paille (latanier, sisal, feuilles de bananier séchées, cuir, etc.)	Toutes les zones rurales du département (styles variables, selon la zone géographique.)		
			Meubles en bois précieux	Zones urbaines		
Département de Nippes			Objets utilitaires divers en latanier, en «pite» ou sisal, en bambou et en calebasse	Production diffuse dans tout le département	Clairin (alcool populaire) aromatisé aux racines ou aux fruits;	Zones rurales
			«Chaudière» ou «réchaud» en métal récupéré, cuisinière pour charbon de bois	Zones urbaines	Confitures (chadèque, d'oranges amères, mangues, etc.)	Zones urbaines
			Vêtements confectionnés à la main	Zones urbaines et dans certaines zones rurales		
			Meubles en fer forgé	Zones urbaines		
			Meubles en bois précieux	Zones urbaines		
			Filets de pêche; bois fouillé (barque précolombienne, fabriquée à partir d'un seul tronc d'arbre)	Sur les côtes		
			Divers objets d'artisanat touristique (peintures, collier etc.)	Zones urbaines		
Département de la Grand'Anse	Petits animaux et presse-papiers en pierre peinte (tortues, etc.)	Les Abricots	Objets utilitaires divers en latanier, en «pite» ou sisal, en bambou et en calebasse	Zones rurales	Comparette (biscuit à l'amidon de type cookie)	Jérémie
			Filets de pêches;			
			bois fouillé (barque traditionnelle précolombienne, fabriquée à partir d'un seul tronc d'arbre)	Sur les côtes	Chocolat, café, farine de banane, etc.	Les Abricots
			Chapeaux de paille (latanier, sisal, feuilles de bananier séchées, cuir, etc.)	Toutes les zones rurales du département (style variables selon la zone géographique.)	Clairin (alcool populaire) aromatisé aux racines ou aux fruits;	Zones rurales
			Divers objets d'artisanat touristique (peintures, colliers, etc.)	Zones urbaines	Confiture (chadèque, d'oranges amères, mangues, etc.)	Zones urbaines
			Meubles en bois précieux	Zones urbaines		

A travers tout le pays, mais surtout dans les grandes villes, on retrouve aussi un artisanat de saison. Cet artisanat comprend les cerfs-volants, dont la fabrication commence avec les premiers vents du carême et les fanaux (maquettes de cathédrale ou de villas en carton et en papier de soie de couleurs vives, qui imitent les vitraux des églises catholiques dans lesquels on peut nicher une bougie et fabriquées généralement par les enfants des rues pendant les fêtes de fin d'année). La fabrication «d'arbres de Noël» à partir de branches de chêne sèches, peintes en blanc, entre aussi dans cette catégorie.

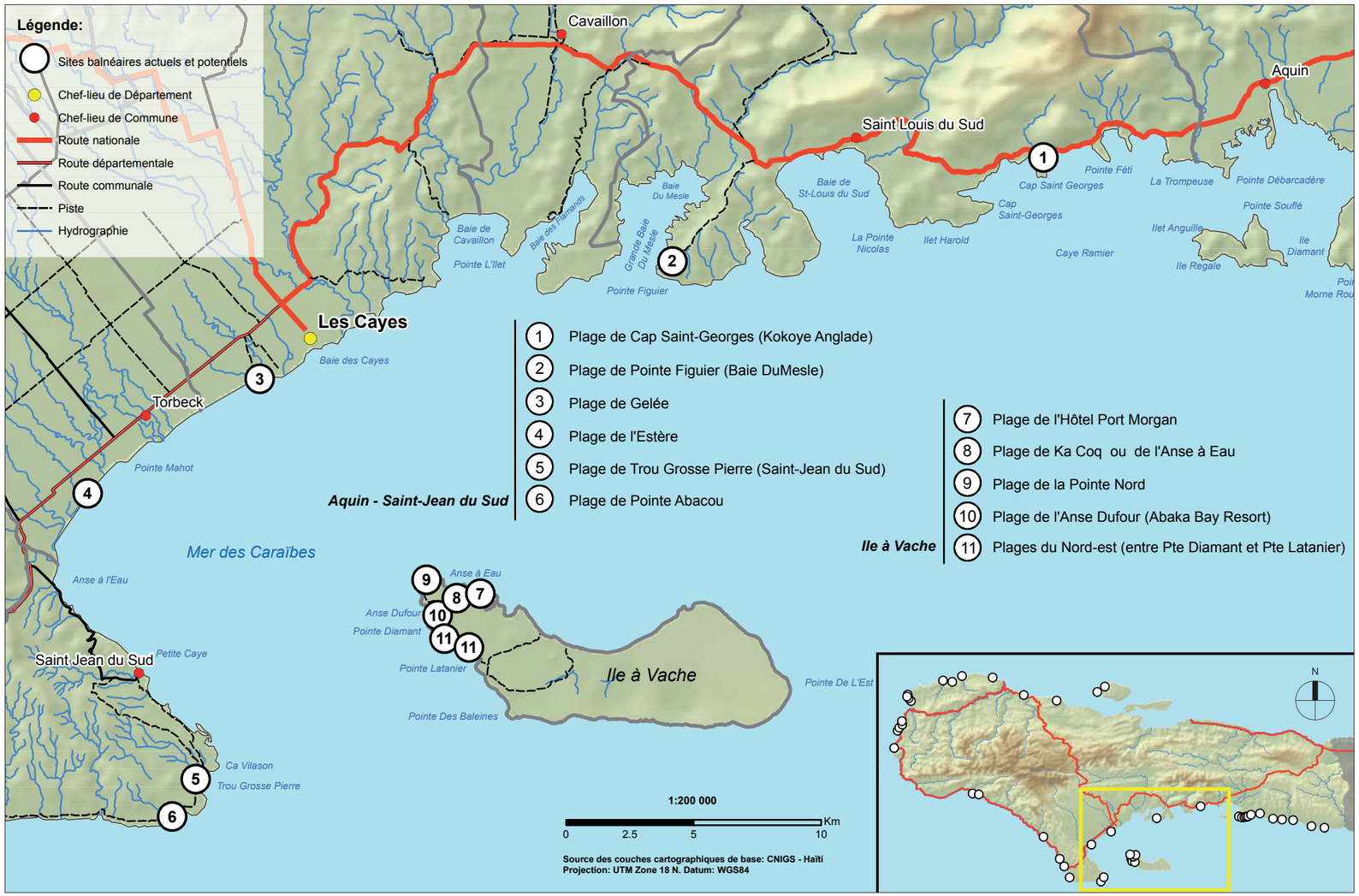
Sources: PNUD, éléments de problématiques départementales de la Grand'Anse (version de consultation); visite, inventaire des produits artisanaux exposés au local du Comité Artisanal Haïtien et entretien avec la responsable au sujet de l'origine des objets. Les savoirs empiriques sur le sujet ont aussi permis de renseigner les différentes cases.

Ce tableau est loin d'être exhaustif. Obtenir une liste exacte des produits en fonction des lieux géographiques de production se révèle être un exercice assez compliqué. En effet, il n'existerait aucun document issu du ministère de la Culture, ni même du Tourisme, et aucune étude de l'IHSI propre à l'artisanat.

ANNEXE **3**

Inventaire et évaluation technique des sites balnéaires potentiels répertoriés

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : AXE AQUIN – SAINT-JEAN DU SUD-ILE À VACHES



PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : AXE AQUIN – SAINT-JEAN DU SUD-ÎLE À VACHE

Critères techniques dans la perspective d'une destination balnéaire internationale

CRITÈRES	Plage de Cap Saint-Georges. (Kokoye Anglade ou Village Touristique Caraïbes)	Plage de Pointe Figuier (Baie DuMesle)	Plage de Gelée	Plage de l'Estère	Plage de Trou Grosse Pierre (Saint-Jean du Sud)	Plage de Pointe Abacou (Sud-ouest de St-Jean du Sud, composé de deux anses)
Code destination	D-1	D-2	D-3	D-4	D-5	D-6
Localisation	Arrondissement d'Aquin. Commune de Saint-Louis du Sud.	Arrondissement d'Aquin. Commune de Saint-Louis du Sud.	Arrondissement et commune des Cayes.	Arrondissement des Cayes. Commune de Torbeck.	Arrondissement de Port-Salut. Commune de Saint-Jean du Sud.	Arrondissement de Port-Salut. Commune de Saint-Jean du Sud.
Longueur de la plage	Deux anses : l'anse est de 0,75 km et l'anse ouest de 0,8 km. (L'anse ouest n'a pas été visitée). L'ensemble de la pointe fait environ 3 km de littoral.	Plus de 5 km de plage.	1,7 km.	Approximativement 2 km.	Approximativement 1,5 km, Mais le secteur comprend plusieurs petits îlots avec des plages de sable blanc qui totalisent environ 1 km de plage additionnelle.	Environ 0,8 km de plage, mais plusieurs autres petites plages se trouvent en direction ouest (vers Port-Salut).
Profondeur de la plage sèche	1 à 3 m, selon les endroits.	2 à 10 m selon les endroits.	5 à 40 m.	2 à 10 m, selon les endroits.	2 à 12 m, selon les endroits.	8 à 30 m, selon les endroits.
Pente de la plage sèche	Très faible.	Faible	Très faible.	Faible.	Faible.	Faible.
Type de sable	Blanc et fin.	Blanc et fin	Blanc-beige et gris.	Blanc-beige et gris.	Blanc et fin.	Blanc et fin.
Fond sous-marin	Sable et récifs.	Sable fin et récifs par endroits.	Sable.	Sable.	Sable et récifs.	Plage à l'ouest de la pointe : en majorité du sable et quelques récifs. Plage à l'est de la pointe : beaucoup de récifs.
Transparence de l'eau	Excellente.	Excellente.	Moyenne.	Moyenne.	Excellente.	Excellente
Dimensions de l'arrière plage	Très large arrière plage (5 à 40 m de profondeur) dans le secteur est, et plus de 200 mètres dans le secteur ouest.	Très large arrière plage.	Large arrière plage.	Large arrière plage.	Large arrière plage.	Large arrière plage.
Arrière plage – occupation humaine	Aucune occupation humaine sauf quelques bâtiments du Village Touristique Caraïbe et ce qui semble être des maisons dans la partie extrême est.	Quelques petites maisons et hameaux dans le secteur le plus au sud de la pointe. Agriculture vivrière (bananes, etc.).	Secteur ouest de la plage comprend de nombreux bâtiments, restaurants, etc. C'est un lieu culturel fort (« fête Gelée » à chaque été). Le secteur est de la plage est moins développé, et le secteur environnant du site est principalement utilisé pour de l'agriculture.	Cette plage correspond principalement à une série de flèches littorales avec lagunes, marais et quelques secteurs de mangroves en arrière plage, suivis de terres agricoles qui sont occupées par des habitations dispersées.	Agriculture, cocoteraies et un noyau villageois significatif situé dans le creux de l'anse.	Plusieurs maisons dispersées. Activités agricoles.
Arrière plage – sols	Dans le secteur est de la pointe il y a du sable très fin, une très grande cocoteraie mixée avec palétuviers, conifères et arbres fruitiers. Dans le secteur ouest, l'arrière plage est occupée par des activités agricoles.	Sable très fin. Gazon sauvage, quelques agglomérats de cocotiers de bananiers et d'amandiers haïtiens.	Sable fin, puis plaine cultivée. Végétation multiple (manguiers, cocotiers, riz, canne à sucre etc.).	Sable fin et sols agricoles.	Sable fin et sols agricoles.	Cocotiers, végétation agricole, végétation de milieu humide (car présence visible d'un petit cours d'eau coté plage ouest).
Arrière plage – pente	Plat.	Zone plane à proximité de la plage du côté ouest de la pointe Figuier. Secteur avec pente légère et plus accidenté par endroits. Topographie variable et ligne de côte très intéressante du point de vue du paysage et de l'expérience de découverte.	Plat.	Plat.	Plat.	Plat.

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : AXE AQUIN – SAINT-JEAN DU SUD-ÎLE À VACHE

Critères techniques dans la perspective d'une destination balnéaire internationale

CRITÈRES	Plage de Cap Saint-Georges. (Kokoye Anglade ou Village Touristique Caraïbes)	Plage de Pointe Figuier (Baie DuMesle)	Plage de Gelée	Plage de l'Estère	Plage de Trou Grosse Pierre (Saint-Jean du Sud)	Plage de Pointe Abacou (Sud-ouest de St-Jean du Sud, composé de deux anses)
Qualité visuelle de la plage	* * *	* * *	* *	* *	* * *	* * *
Qualité du paysage environnant	En général, l'ensemble des plages visitées offrent de très beaux paysages variant d'une plage à l'autre : dégradés de montagne, dégradés de bleus de mer, falaises rocailleuses, descentes très douces vers la mer, variétés de végétation (cocotiers, mangroves, etc.) et de faune ailée.					
Capacité d'accueil	Moyenne (capacité élevée en arrière plage, mais la section de plage qui offre une profondeur intéressante est limitée au secteur est).	Élevée.	Élevée.	Élevée.	Élevée.	Élevée.
Accessibilité (micro)	Très bonne.	Très mauvaise.	Très bonne.	Bonne.	Mauvaise.	Mauvaise.
Potentiel	Potentiel moyen pour une destination balnéaire internationale, dans la mesure où sera prise en compte toute la pointe sud de cette plage et la plage située du côté ouest de la pointe. La proximité de la route limite les espaces de construction en arrière plage de la zone la plus à l'est. Évaluer la possibilité de déplacer la route plus au nord, et d'intégrer les terrains situés sur la pointe et du côté ouest de celle-ci afin d'augmenter la capacité d'accueil du site.	Fort potentiel de destination, mais sous plusieurs réserves : validation des fonds marins, gestion de la contrainte sociale associée à l'occupation humaine, amélioration drastique de l'accès vers le site et amélioration au niveau paysager par la reforestation. Plusieurs petites baies situées vers l'intérieur de la Baie DuMesle pourraient accueillir des ports naturels pour bateaux de plaisance. La protection qu'offre la Baie DuMesle est propice au développement d'activités nautiques en plus d'un potentiel de la zone pour des activités de plongée sous-marine.	Peut devenir une destination, mais sous plusieurs réserves : une validation concernant les fonds marins serait nécessaire, y compris une gestion efficace des restaurateurs; le passage de l'arrière-plage à la langue de sable devrait être facilité par des petits ponts (il y une rivière qui sépare les deux); enfin, la qualité visuelle de la plage devrait être améliorée. Beaucoup de déchets et détritus de toutes sortes se retrouvent sur la plage. Une gestion appropriée des déchets de la Ville de Cayes devra accompagner la mise en valeur de ce secteur de la côte haïtienne.		Fort potentiel de destination, mais sous réserve de la validation des fonds marins, de l'amélioration significative de l'accessibilité et d'une gestion appropriée de la contrainte sociale qui serait associée au développement de ce site. Un développement intégral de l'ensemble de ce secteur (incluant les plages de Pointe Abacou) et l'arrière plage pourrait faciliter le positionnement de ce secteur. Semble y avoir un fort potentiel pour la plongée sous-marine et d'autres sports nautiques. Proximité à une énorme mangrove située plus au nord le long de la côte (habitat naturel intéressant).	Pourrait devenir une destination sous réserve de la validation des fonds marins, de l'amélioration de l'accessibilité et si les deux plages (deux anses) sont prises en compte. Le corps principal de l'équipement hôtelier pourrait se trouver sur la pointe elle-même et profiter de la vue sur la mer (coté falaises ou rochers) et aussi des deux plages (ouest et est). Semble y avoir un fort potentiel pour la plongée sous-marine et d'autres sports nautiques. Proximité à Trou Grosse Pierre et à l'énorme mangrove qui est située plus au nord le long de la côte (habitat naturel intéressant).

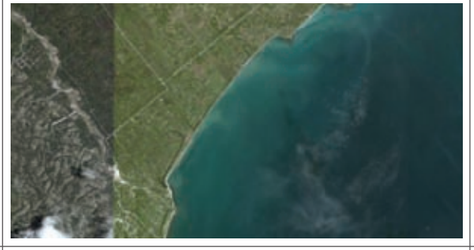
Contraintes générales :

» fragilité du territoire lorsqu'il y a des ouragans;

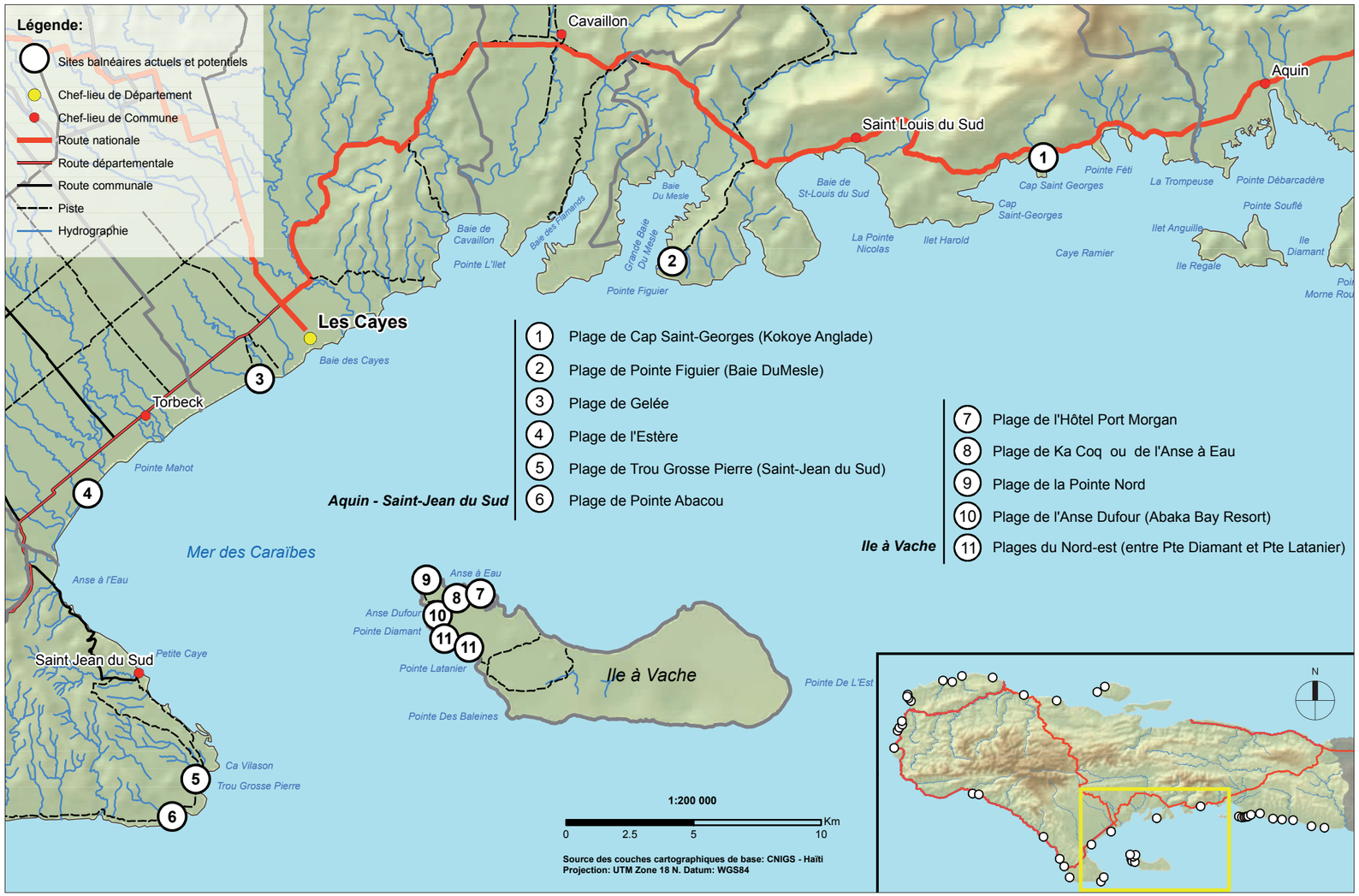
» vérifier la fragilité environnementale du secteur de la Pointe Abacou et de Trou Grosse Pierre (mangrove, récifs coralliens, etc.); et

» la déforestation active vulnérabilise le territoire et ses habitants sur tous les plans.

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : AXE AQUIN – SAINT-JEAN DU SUD-ÎLE À VACHE

CODES	Plages	Image satellite du contexte (Google Earth)	Photo 1	Photo 2	Photo 3
D-1	Plage de Pointe Saint-Georges (Kokoye Anglade)				
D-2	Plage de Pointe Figuier (Baie DuMesle)				
D-3	Plage de Gelée				
D-4	Plage de l'Estère				
D-5	Plage de Pointe Abacou				

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : AXE AQUIN – SAINT-JEAN DU SUD-ÎLE À VACHE



PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : AXE AQUIN – SAINT-JEAN DU SUD-ÎLE À VACHE

Critères techniques dans la perspective d'une destination balnéaire internationale

CRITÈRES	Plage de l'Hôtel Port Morgan	Plage de Ka Coq	Plage de la Pointe Nord	Plage de l'Anse Dufour (où se trouve l'Abaka Bay Resort)	Plage du Nord-est (entre pointe Diamant et Pointe Latanier)
Code destination	D-7	D-8	D-9	D-10	D-11
Localisation	Arrondissement des Cayes. Commune de l'Ile à Vache.	Arrondissement des Cayes. Commune de l'Ile à Vache.	Arrondissement des Cayes. Commune de l'Ile à Vache.	Arrondissement des Cayes. Commune de l'Ile à Vache.	Arrondissement des Cayes. Commune de l'Ile à Vache.
Longueur de la plage	Environ 300 m de plage en incluant les deux côtés de la pointe extrême nord du site.	Environ 800 m de plage.	Environ 800 m de plage.	Environ 900 m de plage.	Près de 2 km de plage distribuée sur trois segments de plage.
Profondeur de la plage sèche	2 à 3 m.	3 à 5 m.	10 à 60 m.	10 à 30 m.	10 à 30 m, selon les endroits.
Pente de la plage sèche	Faible à moyenne.	Faible.	Faible.	Très faible.	Faible à très faible.
Type de sable	Blanc et fin et galets.	Blanc et fin.	Blanc et fin.	Blanc et fin.	Blanc et fin.
Fond sous-marin	Sable fin et récifs.	Sable fin.	Sable blanc et fin. Présence de récifs à vérifier.	Sable fin.	Sable fin.
Transparence de l'eau	Excellente.	Excellente.	Excellente	Excellente.	Excellente.
Dimension de l'arrière plage	Moyenne.	Moyenne.	Très faible.	Large.	Large par endroits et très faible à d'autres étant donné la présence de mangroves en arrière plage.
Arrière plage – occupation humaine	Jardin en pente de l'Hôtel Port Morgan. Ce site est déjà occupé par l'Hôtel Port Morgan.	Noyau villageois (Ka Coq).	Quelques maisons et une grande habitation au dessus de la falaise surplombant le site.	Présence d'un hôtel (Hôtel « Abaka Bay ») et de terres cultivées.	Presque nulle. Habitations très dispersées dans la partie la plus à l'est de la plage, et quelques lots utilisés à des fins agricoles par endroit.s
Arrière plage – sols	Sable, végétation diverse (manguiers, cocotiers, espaces aménagés, etc.).	Sable et végétation diverses. Marais et mangroves sur des superficies significatives.	Un promontoire de faible étendue surplombe le site, suivi d'une zone de végétation diverse dont une forte proportion est constituée de mangroves.	Terres cultivées, pâturage, mangroves et végétation diverse.	Mangroves, cocoteraies, végétation diverse et quelques lots utilisés à des fins agricoles.
Arrière plage – pente	Plat près de la plage mais pente moyenne à forte vers l'arrière plage. (petite colline en arrière-plage).	Plat suivi de pente moyenne à forte.	Très accidentée, pente moyenne à forte par endroits.	Secteur plat en arrière plage, mais de fortes pentes à chaque extrémité de la plage. Colline dans le secteur nord de la plage et dans le secteur de l'Hôtel Abaka Bay (sud).	Faible à moyenne.
Qualité visuelle de la plage	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *
Qualité du paysage environnant	En général, l'ensemble des plages visitées offrent de très beaux paysages variant d'une plage à l'autre : dégradés de bleus de mer, falaises rocailleuses, descentes très douces vers la mer, variétés de végétation (cocotiers, mangroves, etc.), et l'Île offre un attrait culturel avec la présence de petit village de pêcheurs, particulièrement celui de Ka Coq qui donne une authenticité particulièrement intéressante à la destination. Seuls quelques éléments ponctuels causent un irritant visuel (par exemple : éoliennes de maisons privées, tour de télécommunications, etc.). Une autre contrainte visuelle aux paysages correspond à la déforestation des collines environnantes.				
Capacité d'accueil	Faible.	Moyenne.	Faible.	Élevée.	Selon les secteurs, de faible (parties les plus à l'ouest et au centre) à élevé (dans la partie la plus à l'est).

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : AXE AQUIN – SAINT-JEAN DU SUD-ILE À VACHES

Critères techniques dans la perspective d'une destination balnéaire internationale

CRITÈRES	Plage de l'Hôtel Port Morgan	Plage de Ka Coq	Plage de la Pointe Nord	Plage de l'Anse Dufour (où se trouve l'Abaka Bay Resort)	Plage du Nord-est (entre pointe Diamant et Pointe Latanier)
Accessibilité (micro)	Bonne par bateau.	Bonne par bateau.	Bonne par bateau.	Très bonne par bateau.	Bonne par bateau.
Potentiel	Potentiel exploité par l'Hôtel Port Morgan (qui est en expansion). Le développement de l'ensemble de l'île comme destination a un potentiel intéressant. Potentiel intéressant associé à la marina.	Forte contrainte sociale en lien à l'occupation du site par le village de Ka Coq. Si la contrainte sociale était solutionnée, le site offrirait un potentiel intéressant.	La plage en soi présente des qualités exceptionnelles, mais elle est de dimension limitée et la capacité d'accueil immédiate du site est limitée également.	Sous réserve de certaines contraintes associées à l'accessibilité, à la disponibilité d'eau potable et à d'autres contraintes liées à l'insularité du site (gestion des déchets, énergie, etc.), cette plage offre un des meilleurs potentiels de l'île à Vache.	Sous réserve de certaines contraintes associées à l'accessibilité, à la disponibilité d'eau potable et à d'autres contraintes liées à l'insularité du site (gestion des déchets, énergie, etc.), cette plage offre un des meilleurs potentiels de l'île à Vache.

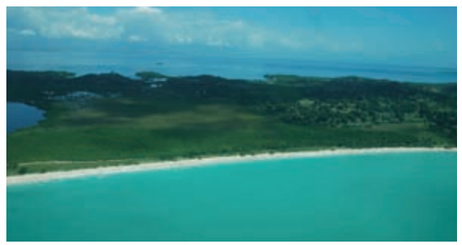
Contraintes générales :

- fragilité du territoire lorsqu'il y a des ouragans;
- la déforestation active vulnérabilise le territoire et ses habitants sur tous les plans;
- l'accès à l'eau potable est problématique;
- l'accès à des sources d'énergie est problématique; et
- accessible par bateau seulement.

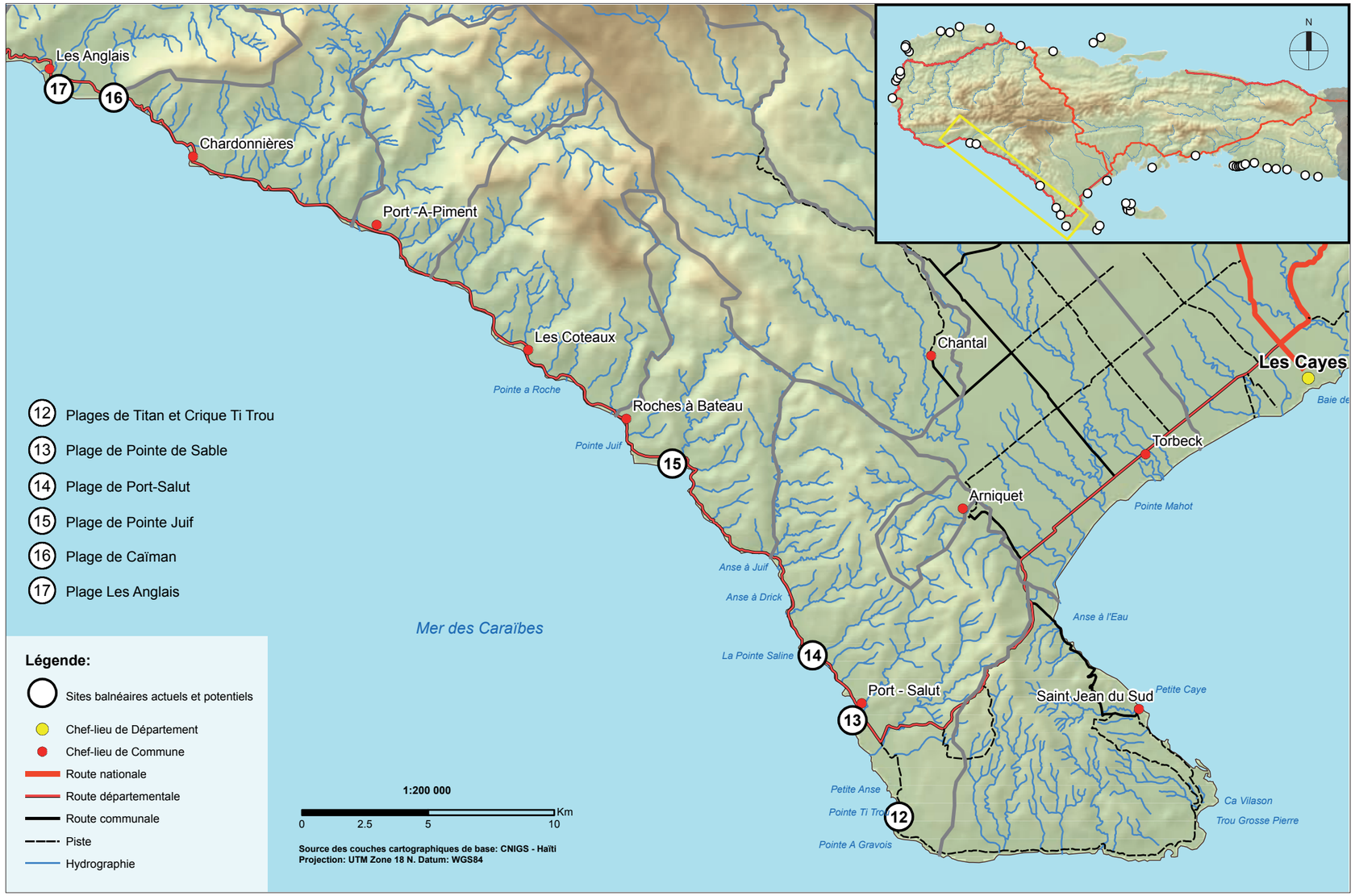
Observations générales :

- en plus du potentiel d'activités aquatiques et sous-marines associées à la mer, l'Île à Vache offre un environnement naturel riche (récifs coralliens, marais, mangroves, faune aquatique et ailée, etc.) qui bonifie son offre touristique; et
- un développement intégré de l'Île à Vache devrait être envisagé, et non pas un développement à la pièce, plage par plage.

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : AXE AQUIN – SAINT-JEAN DU SUD-ÎLE À VACHE

CODES	Plages	Image satellite du contexte (Google Earth)	Photo 1	Photo 2	Photo 3
D-7	Plage Hôtel Port Morgan				
D-8	Plage Ka Coq ou Anse à Eau				
D-9	Plage de la Pointe Nord				
D-10	Plage de l'Anse Dufour (Abaka Baie)				
D-11	Plages du nord-est (entre Pointe Diamant et Pointe Latanier)				

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : PORT-SALUT - LES ANGLAIS



PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : PORT-SALUT - LES ANGLAIS

Critères techniques dans la perspective d'une destination balnéaire internationale

CRITÈRES	Plage de Titan et Crique Ti Trou	Plage de Pointe de Sable	Plage de Port Salut	Plage de Pointe Juif	Plage Caïman	Plage Les Anglais
Code destination	D-12	D-13	D-14	D-15	D-16	D-17
Localisation	Arrondissement et commune de Port-Salut.	Arrondissement et commune de Port-Salut.	Arrondissement et commune de Port-Salut.	Arrondissement des Côteaux. Commune de Roche à Bateau.	Arrondissement de Chardonnière. Commune de Les Anglais.	Arrondissement de Chardonnière. Commune de Les Anglais.
Longueur de la plage	200 m.	1 km.	2 km.	500 m (250 m additionnels côté est de l'embouchure de la rivière).	1,5 km.	1 km.
Profondeur de la plage sèche	4 à 8 m.	3 à 15 m.	2 à 30 m.	10 à 20 m.	5 à 15 m.	2 à 8 m.
Pente de la plage sèche	Faible.	Faible.	Faible à moyenne.	Faible.	Très faible à faible.	Faible à forte.
Type de sable	Blanc et fin.	Blanc et fin.	Blanc et fin.	Brun foncé et fin, on retrouve des concentrations de galets par endroits.	Blanc et fin avec concentration de petits galets par endroits.	Galets de forte taille, impossible de marcher pieds nus.
Fond sous-marin	Sable et récif.	Sable et récif.	Sable fin et récifs par endroits.	À vérifier.	À vérifier.	À vérifier.
Transparence de l'eau	Excellente	Excellente	Bonne	Moyenne	Moyenne à faible	Moyenne à faible.
Dimension de l'arrière plage	Large arrière plage.	Très large arrière plage.	Large arrière plage, mais une route marque une discontinuité.	Large arrière plage.	Moyenne dans la partie est et large dans la partie ouest.	Très large.
Arrière plage – occupation humaine	Activités agricoles. Ne semble pas y avoir d'habitations.	Secteur urbanisé de Port Salut dans la partie nord de l'arrière plage, puis le reste est occupé principalement par de l'activité agricole. La limite sud de la plage est définie par un aérodrome sur terre battue d'une longueur d'environ 800 m.	Deux petits hôtels, un espace de restauration sur la plage Dauphiné, quelques résidences et petits commerces de proximité et de loisirs en face de la route.	Arbres fruitiers et pâturages. Noyau d'habitation près de la route (environ à 200 m de la plage).	Cocoteraie et hameau (environ cinquante habitations rustiques	Activités agricoles diverses.
Arrière plage – sols	Sable et sols agricoles. Végétation arbustive.	Sol sablonneux par endroits, terres agricoles, milieux humides et végétation arbustive. Seule la section nord du site comprend des sols urbanisés.	Sable fin. Zone boisée : cocoteraie avant la route, puis végétation diverse.	Sablonneux dans le secteur de la cocoteraie. En s'éloignant de la plage, le sol passe d'une qualité de sol agricole à un sol plus rocailleux, particulièrement dans les secteurs plus éloignés de l'arrière plage et sur le plateau qui surplombe le site du côté ouest.	Sable fin. Boisée (cocoteraie).	Sols sablonneux et agricoles.
Arrière plage – pente	Plat et faible pente.	Plat.	Plat puis forte pente (environ 60 m après la route il y a une petite colline; juste derrière l'hôtel du Rayon Vert).	Très faible puis faible pente sur la majeure partie de l'arrière plage. La pente s'accentue ensuite mais pas de pente prononcée.	Plat.	Plat.
Qualité visuelle de la plage	* *	* * *	* * *	* *	* * *	* * *

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : PORT-SALUT - LES ANGLAIS

Critères techniques dans la perspective d'une destination balnéaire internationale

CRITÈRES	Plage de Titan et Crique Ti Trou	Plage de Pointe de Sable	Plage de Port Salut	Plage de Pointe Juif	Plage Caïman	Plage Les Anglais
Qualité du paysage environnant	En général, l'ensemble des plages visitées offrent de très beaux paysages, variant d'une plage à l'autre : dégradés de montagne, dégradés de bleus de mer, plaines agricoles verdoyantes, falaises rocailleuses, descente très douce vers la mer, variétés de végétation (cocotiers, mangroves, etc.). L'agglomération de Port-Salut nécessite un aménagement particulier. La déforestation demeure un enjeu important pour le niveau de qualité des paysages.					
Capacité d'accueil	Moyenne.	Très élevée.	Très élevée.	Moyenne à élevé.	Moyenne à élevé.	Très élevée.
Accessibilité (micro)	Mauvaise.	Très bonne.	Très bonne.	Très bonne.	Très bonne.	Très bonne.
Potentiel	Potentiel de développement pour de la basse et moyenne densité, sous réserve de l'amélioration des accès et de la validation des fonds marins.	Potentiel de développement pour de la haute densité, sous réserve de validation des fonds marins et gestion de contraintes de qualité de l'eau et de la plage étant donné la proximité au milieu urbain.	Potentiel de développement pour de la haute densité. Possibilité de construire en arrière plage. Il est possible qu'une intervention dans ce secteur implique un déplacement de la route vers l'arrière afin de dégager un espace pour le développement. Le dénivelé d'arrière plage est de moins de 20 m et constitue une opportunité de mise en valeur des points de vue vers la mer et de garder des superficies libres près de la plage.	Pas un potentiel pour destination, mais malgré la capacité limitée de la plage, l'arrière plage offre une capacité intéressante pour du développement. Les contraintes de la plage (couleur du sable, galets, qualité de l'eau) limitent toutefois le potentiel de développement.	Potentiel moyen. Contrainte sociale en arrière plage. Potentiel pourrait être plus élevé si un projet combinait également la plage de Les Anglais.	Potentiel moyen. La qualité visuelle et l'authenticité de la zone sont exceptionnelles, mais le site présente beaucoup de contraintes qui limitent l'attractivité potentielle de cette plage. L'attractivité du site pourrait être améliorée si la mise en valeur de cette plage était combinée à une mise en valeur de la plage de Caïman et des attraits du Village de Les Anglais et de l'arrière pays.

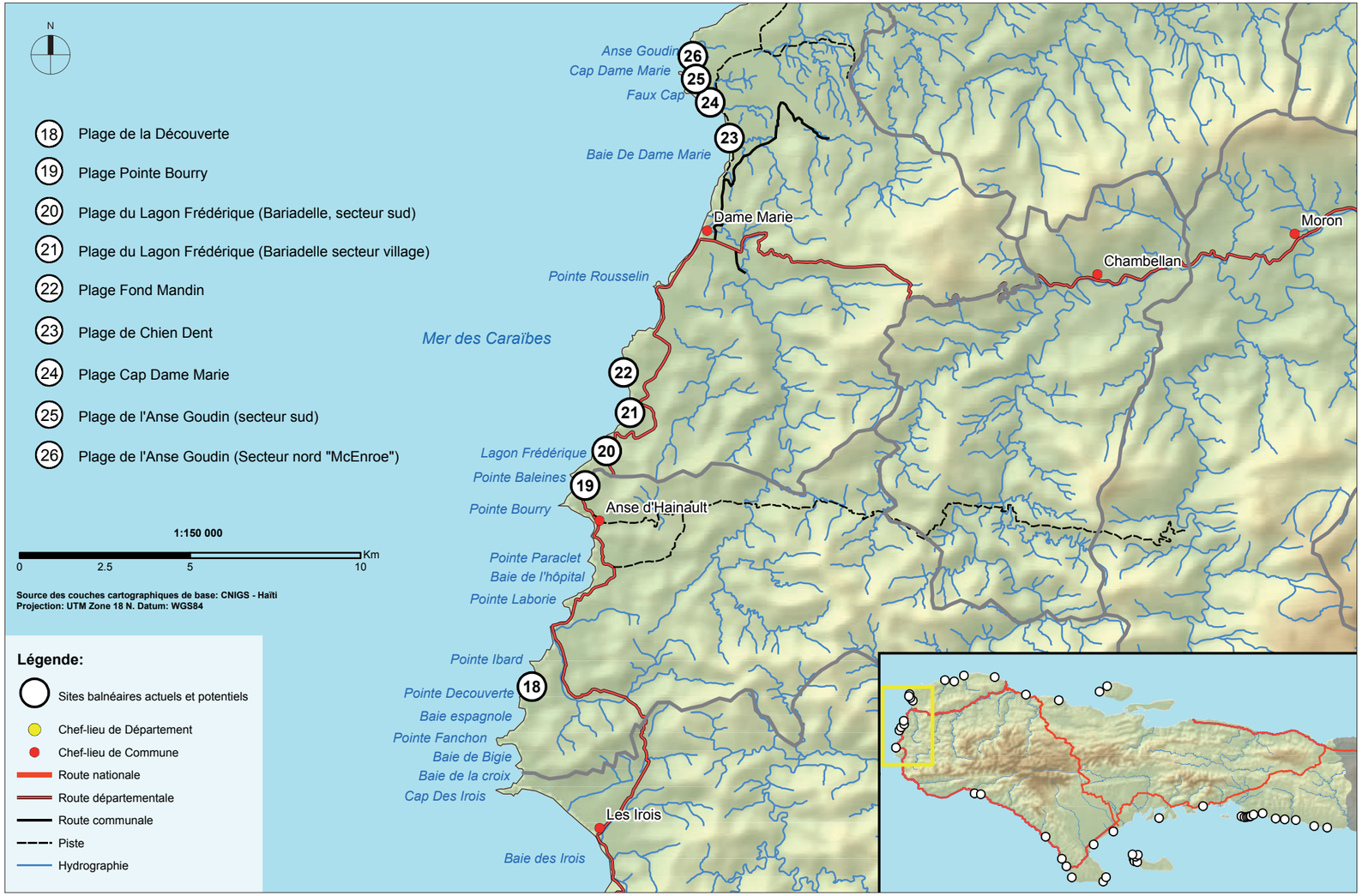
PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD – PORT-SALUT – LES ANGLAIS

CODES	Plages	Image satellite du contexte (Google Earth)	Photo 1	Photo 2	Photo 3
D-12	Plage de Titan et Crique Ti Trou				
D-13	Plage Pointe de Sable				
D-14	Plage de Port Salut (Plage du « Rayon vert » et Plage Dauphiné)				

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD – PORT-SALUT – LES ANGLAIS

CODES	Plages	Image satellite du contexte (Google Earth)	Photo 1	Photo 2	Photo 3
D-15	Plage de Pointe Juif				
D-16	Plage de Caïman (Secteur Nan Casse)				
D-17	Plage Les Anglais				

PLAGES DU DÉPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE : AXE LES IROIS – DAME MARIE



PLAGES DU DÉPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE : AXE LES IROIS – DAME MARIE

Critères techniques dans la perspective d'une destination balnéaire internationale

CRITÈRES	Plage de la Découverte	Plage Pointe Bourry	Plage du Lagon Frédérique (Bariadelle – secteur sud)	Plage du Lagon Frédérique (Bariadelle – secteur nord – village)	Plage Fond Mandin (deux anses)	Plage de Chien Dent	Plage Cap Dame Marie	Plage de l'Anse Goudin (secteur sud)	Plage de l'Anse Goudin (secteur nord, « McEnroe »)
Code destination	D-18	D-19	D-20	D-21	D-22	D-23	D-24	D-25	D-26
Localisation	Arrondissement et commune d'Anse d'Hainault.	Arrondissement d'Anse d'Hainault. Commune d'Anse d'Hainault et de Dame Marie.	Arrondissement d'Anse d'Hainault. Commune de Dame Marie.	Arrondissement d'Anse d'Hainault. Commune de Dame Marie.	Arrondissement d'Anse d'Hainault. Commune de Dame Marie.	Arrondissement d'Anse d'Hainault. Commune de Dame Marie.	Arrondissement d'Anse d'Hainault. Commune de Dame Marie.	Arrondissement d'Anse d'Hainault. Commune de Dame Marie.	Arrondissement d'Anse d'Hainault. Commune de Dame Marie.
Longueur de la plage	0,6 km.	0, 45 km.	1,8 km.	1,1 km.	0,71 km.	2,7 km.	0,50 km.	0,25 km.	0,08 km.
Profondeur de la plage sèche	3 à 5 m.	5 m.	5 à 10 m.	5 à 10 m.	5 m section nord et de 5 à 10 mètres dans la section sud.	10 à 15 m (c'est la plus large plage sèche observée dans l'axe Les Trois Dame Marie)	2 à 3 m.	2 à 3 m.	10 m.
Pente de la plage sèche	Moyenne à forte.	Moyenne à forte.	Faible.	Très faible.	Plat dans la partie nord. Légère pente dans la partie sud.	Très faible.	Moyenne à forte.	Moyenne à forte.	Très faible.
Type de sable	Blanc et fin.	Blanc et fin.	Blanc et fin.	Blanc et fin.	Blanc et fin.	Blanc et fin.	Blanc et fin.	Blanc et fin.	Blanc et fin.
Fond sous-marin	Sable fin.	Végétation et récifs.	Pierres, récifs, végétation (on nous mentionne la présence de beaucoup d'oursins) .	Sable fin (en face du village).	Section nord : algues, pierres, sable et roc, mais agréable. Section sud : sable, pierres, algues mais moins que la partie nord.	Sable fin.	Sable fin et quelques pierres (surtout dans la partie sud).	Sable fin et pierres.	Sable fin.
Transparence de l'eau	Excellente.	Bonne.	Excellente.	Excellente.	Excellente.	Excellente.	Excellente.	Excellente.	Excellente.
Dimension de l'arrière plage	Large arrière plage.	Aucune (arrière plage en pente).	Large arrière plage.	Large arrière plage.	Large arrière plage.	Large arrière plage.	Large arrière plage.	Large arrière plage qui est liée avec le site D-7.	Petite arrière plage.
Arrière plage – occupation humaine	Quelques maisons. Secteur de pâturage et de cultures diverses.	Villa sur la pointe avec escalier d'accès. Végétation arbustive, quelques beaux arbres et graminées. Un deuxième bâtiment en construction du côté nord de la pointe (même terrain que la villa).	Environ 20 maisons sur la longueur de la plage.	Contrainte humaine très forte. Noyau villageois, etc.	Il semble y avoir quelques propriétaires privés (terrains physiquement délimités), mais sans la présence de maisons ou d'autres types de bâtiments.	Village de pêcheurs de morphologie linéaire. Densité forte. Pâturages humides.	Agriculture. Aucun bâtiment apparent.	Agriculture.	Une maison en construction et présence de quelques huttes.
Arrière plage – sols	Zone boisée, espaces liés à activités agricoles multiples.	Rocailleux sur les pointes.	Mangroves, cocotiers, couverture végétale diverse. Petits espaces d'agglomérats de cocotiers suivis de mangrove. Le long de la route en surplomb de la plage, il y a des pentes à potentiel intéressant pour implantation d'équipements. Entre la mangrove et la pente de fond de terrain il y a du terrain plat avec potentiel.	Petits espaces d'agglomérats de cocotiers suivis de mangrove et/ou autre végétation typique de milieux humides. Près de la route, aire de pâturage et aire boisée en alternance.	Cocotiers, mangroves, cours d'eau issus de la mangrove, végétation dans les pentes, zones de pâturages dans les secteurs sud et nord.	Zone boisée, pâturages humides, mangroves. Présence d'une rivière d'environ 1,5 km (qui semble navigable). Cette rivière sépare les deux anses.	Végétation, pâturages, cocotiers, herbes hautes, milieux humides, mais pas de mangrove. Végétation arbustive dans les pentes et après le milieu humide.	Cocoteraie, pâturages, milieu humide. Végétation arbustive dans le secteur plus éloigné de la plage.	Cocoteraie et végétation arbustive.

PLAGES DU DÉPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE : AXE LES IROIS – DAME MARIE

Critères techniques dans la perspective d'une destination balnéaire internationale

CRITÈRES	Plage de la Découverte	Plage Pointe Bourry	Plage du Lagon Frédérique (Bariadelle – secteur sud)	Plage du Lagon Frédérique (Bariadelle – secteur nord – village)	Plage Fond Mandin (deux anses)	Plage de Chien Dent	Plage Cap Dame Marie	Plage de l'Anse Goudin (secteur sud)	Plage de l'Anse Goudin (secteur nord, « McEnroe »)
Arrière plage – pente	Plat et accidenté, selon les secteurs.	Moyenne à forte.	Plat dans la première section, puis en pente sur les côtés et à l'arrière du site.	Plat.	Plat en avant-plan et pente moyenne et forte en arrière-plan.	Plat.	Plat avec quelques buttes.	Plat et quelques buttes dans les parties les plus éloignées de la plage.	Moyenne à forte (plage encaissée). Arrière plage immédiate plane et de faible superficie suivie d'un vaste espace boisé et accidenté à mesure que l'on s'éloigne de la plage.
Qualité visuelle de la plage	* *	* *	* * *	***	* * *	* * *	* * *	* *	* * *
Qualité du paysage environnant	L'ensemble des paysages environnants sont très beaux pour toutes les plages. Dégradé de montagne, falaises rocailleuses, variété de végétation (cocotiers, mangroves, etc.) mer très bleue. Seuls quelques éléments ponctuels, comme des maisons situées sur des corniches en surplomb des plages, des antennes de télécommunications, etc., viennent perturber la qualité générale des paysages. L'élément déforestation demeure un irritant visuel fort comme ailleurs dans la péninsule.								
Capacité d'accueil	Faible à moyenne.	Faible.	Élevée.	Élevée.	Faible.	Très élevée.	Élevée en arrière plage et plus faible sur plage.	Élevée en arrière plage et plus faible sur plage.	Très faible.
Accessibilité (micro)	Faible.	Bonne.	Très bonne.	Très bonne.	Très bonne.	Bonne.	Faible à moyenne (mais facile en bateau).	Faible.	Mauvaise accessibilité. À signaler : présence d'une petite piste d'atterrissage à 1 km au nord.
Potentiel	Pas un potentiel de destination.	Pas de potentiel pour une destination, mais potentiel de développement pour de la faible densité en hauteur et dans les pentes.	Sous réserve d'une validation technique concernant les fonds marins et la mangrove, pourrait accommoder un potentiel d'hébergement de capacité élevée.	Sous réserve d'une validation technique concernant les fonds marins et la mangrove, pourrait accommoder un potentiel d'hébergement de capacité élevée.	Pas un potentiel de destination. Petite capacité.	Potentiel supérieur au site D-20 et D-21. Sous réserve d'une relocalisation des villageois.	Faible densité, pas un potentiel pour destination.	Faible densité pas un potentiel pour destination.	Faible densité pas un potentiel pour destination.

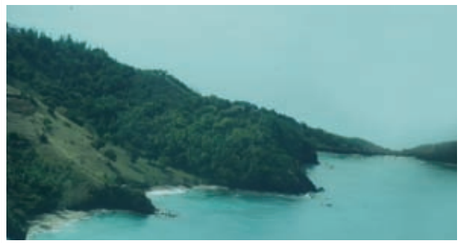
Contraintes générales:

» de mai à septembre, le vent « nordais » souffle et rend les plages moins intéressantes (fortes marées). De septembre à mai, les plages sont probablement plus étendues = correspond à la période au cours de laquelle les vents sont moins forts; et

» fragilité du territoire lorsqu'il y a des ouragans.

NOTE GÉNÉRALE : « aucun relevé détaillé des plages, de leur environnement immédiat et des fonds marins n'a été fait à cette étape du projet ».

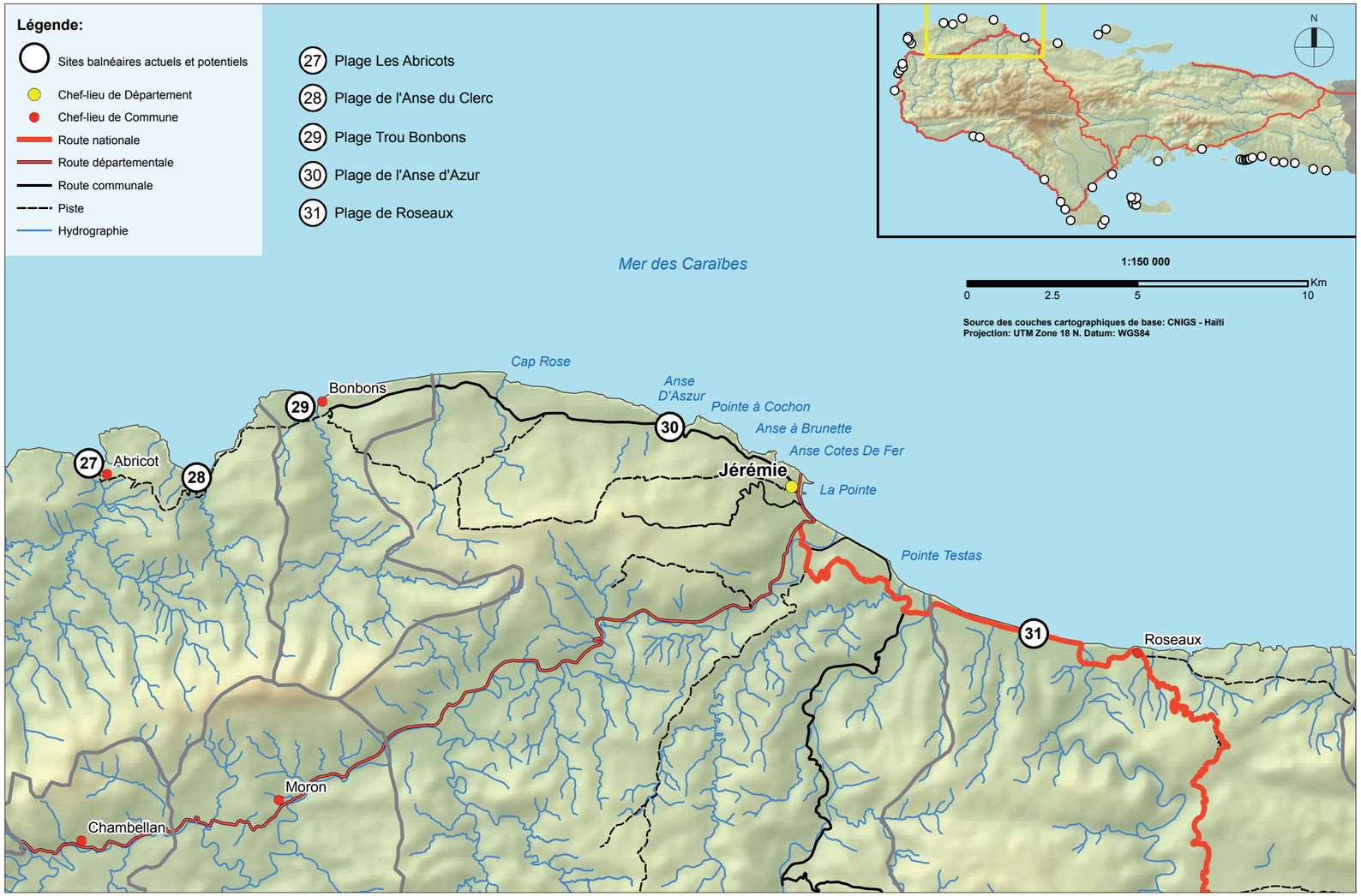
PLAGES DU DÉPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE : LES IROIS – DAME MARIE

CODES	Plages	Image satellite du contexte (Google Earth)	Photo 1	Photo 2	Photo 3
D-18	Plage de la Découverte				
D-19	Plage Pointe Bourry				
D-20	Plage du Lagon Frédérique (Bariadelle, secteur sud)				
D-21	Plage du Lagon Frédérique (Bariadelle, secteur village)				
D-22	Plage Fond Mandin				

PLAGES DU DÉPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE : LES IROIS – DAME MARIE

CODES	Plages	Image satellite du contexte (Google Earth)	Photo 1	Photo 2	Photo 3
D-23	Plage de Chien Dent				
D-24	Plage de Cap Dame Marie				
D-25	Plage de l'Anse Goudin, secteur sud				
D-26	Plage de l'Anse Goudin, secteur nord « McEnroe »				

PLAGES DU DÉPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE : LES ABRICOTS - ROSEAUX



PLAGES DU DÉPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE : LES ABRICOTS - ROSEAUX

Critères techniques dans la perspective d'une destination balnéaire internationale

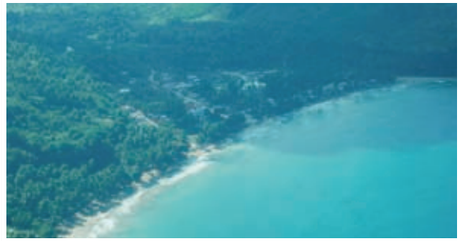
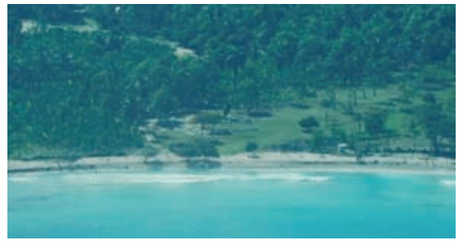
CRITÈRES	Plage des Abricots	Plage de l'Anse du Clerc	Plage Trou Bonbon	Plage de l'Anse d'Azur	Plage de Roseaux
Code destination	D-27	D-28	D-29	D-30	D-31
Localisation	Arrondissement Jérémie. Commune de Les Abricots.	Arrondissement Jérémie. Commune de Les Abricots.	Arrondissement Jérémie. Commune de Bonbons.	Arrondissement Jérémie. Commune de Jérémie.	Arrondissement de Corail. Commune de Roseaux.
Longueur de la plage	650 m.	750 m.	430 m.	170 m.	6 km.
Profondeur de la plage sèche	5 à 10 m.	3 à 10 m.	5 à 10 m.	3 à 15 m.	10 à 15 m (dans la section la plus à l'est, la profondeur va jusqu'à 40 m) .
Pente de la plage sèche	Faible.	Moyenne à forte.	Faible à forte.	Faible.	Faible.
Type de sable	Beige.	Galets de différentes tailles et tons de blanc et de gris.	Blanc .	Blanc et fin.	Gris, fin et galets de toutes dimensions. (Granulométrie variée).
Fond sous-marin	Sable.	À déterminer.	À déterminer.	Sable.	Sable fin et galets
Transparence de l'eau	Moyenne à faible (mer très agitée au moment de la visite)	Moyenne à faible (mer très agitée au moment de la visite)	Bonne	Bonne	Moyenne.
Dimension de l'arrière plage	Moyenne.	Petite.	Moyenne.	Inexistante au niveau de la plage. Très petite en surplomb (replat).	Très large.
Arrière plage – occupation humaine	L'arrière plage est occupée par le village de Les Abricots. Il existe toujours des espaces non construits dans la partie plane, mais ils sont limités et ne donnent pas directement à la plage.	Occupation villageoise et terres agricoles. Le secteur situés à l'ouest de l'embouchure du cours d'eau se déversant dans la mer est occupé par un établissement hôtelier de basse densité.	Le secteur situé juste au sud de la plage est utilisé à des fins agricoles. Un noyau villageois est situé à l'extrême est de la plage mais est séparé de celle-ci par l'embouchure d'une rivière.	Quelques bâtiments dans les hauteurs au-dessus de la plage, proximité de la route et site d'excavation significatif.	Village linéaire de pêcheurs. Exploitation importante du sable et des galets pour la construction.
Arrière plage – sols	Sable, sols urbanisés et terres agricoles. Végétation diverse.	Sable, sols urbanisés et terres agricoles. Végétation diverse.	Sable, terres agricoles. Végétation diverse.	Végétation diverse sur fortes pentes.	Cocoteraies, terres agricoles et végétation diverse.
Arrière plage – pente	Plat suivi de fort dénivelé. Une rivière débouche sur la mer à l'ouest du village et est bordée d'une frange de terre plane fertile.	Secteur plat sur une superficie réduite et en grande majorité déjà occupée, suivi de zones accidentées et de fortes pentes.	Plat dans le secteur le plus rapproché de la plage (utilisation agricole) suivi d'une zone dont les pentes varient de moyennes à fortes.	Forte pente et falaise.	Très faible.
Qualité visuelle de la plage	* *	* *	* * *	* * * (le site d'extraction n'est pas visible de la plage).	* * *
Qualité du paysage environnant	L'ensemble des paysages environnants sont très beaux pour toutes les plages. Dégradé de montagne, falaises rocailleuses, certaines zone plus fortement boisées et humides (vallée agricole et secteur rural dans la zone de Les Abricots), mer très bleue, etc. Cœurs villageois intéressants et campagnes intérieures au cachet authentique. La déforestation demeure toutefois un enjeu paysager important pour l'ensemble des différents secteurs.				
Capacité d'accueil	Faible.	Faible.	Moyenne.	Extrêmement faible.	Très élevée.
Accessibilité (micro)	L'accès à la plage est bon une fois aux Abricots, mais l'accessibilité générale du village est très difficile.	L'accès à la plage est bon une fois à l'Anse de Clerc, mais l'accessibilité générale du village est très difficile.	L'accès à la plage est bon à partir du village de Trou Bonbons, mais l'accessibilité générale du site est mauvaise.	Bonne.	Très bonne.
Potentiel	Le développement de cette destination comme site balnéaire seul n'est pas à envisager, mais en le combinant à une expérience de tourisme d'aventure vers l'arrière pays, elle pourrait devenir une destination de faible densité pour un segment de clientèle très ciblé.	Le développement de cette destination comme site balnéaire seul n'est pas à envisager, mais en le combinant à une expérience de tourisme d'aventure vers l'arrière pays, elle pourrait devenir une destination potentielle de faible densité pour un segment de clientèle très ciblé.	Le développement de cette destination comme site balnéaire seul n'est pas à envisager, mais en le combinant à une expérience de tourisme d'aventure vers l'arrière pays, elle pourrait devenir une destination potentielle de faible densité pour un segment de clientèle très ciblé.	Le développement de cette plage comme destination ne constitue pas un potentiel dans une perspective internationale. Son aménagement et sa mise en valeur d'un point de vue local et régional et comme un attrait faisant partie de l'offre de Jérémie (étant donné sa proximité) pourrait toutefois être envisagé.	Moyen. Contraintes sociales. Proximité de la route et caractéristiques physiques de la plage (beaucoup de galets). À signaler : présence d'une épave qui donne du cachet à l'ensemble.

Contraintes générales:

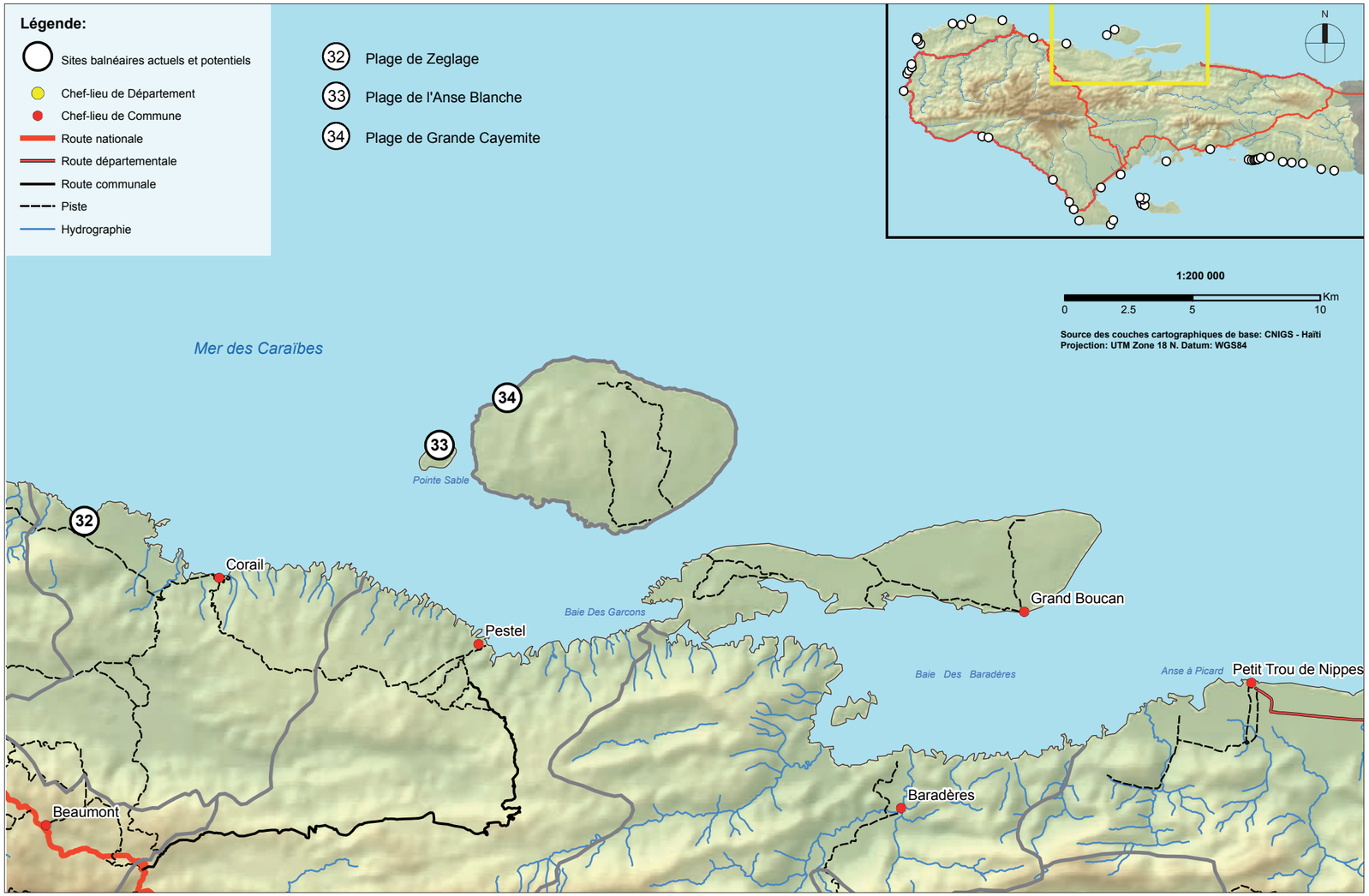
» de mai à septembre, le vent « nordais » souffle et rend les plages moins intéressantes (fortes marées). De septembre à mai les plages sont probablement plus étendues = correspond à la période au cours de laquelle les vents sont moins forts; et

» fragilité du territoire lorsqu'il y a des ouragans.

PLAGES DU DÉPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE : LES ABRICOTS – ROSEAUX

CODES	Plages	Image satellite du contexte (Google Earth)	Photo 1	Photo 2	Photo 3
D-27	Plage Les Abricots				
D-28	Plage de l'Anse du Clerc				
D-29	Plage Trou Bonbon				
D-30	Plage de l'Anse d'Azur				
D-31	Plage de Roseaux				

PLAGES DU DÉPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE : CORAIL, CAYEMITES ET BARADÈRES

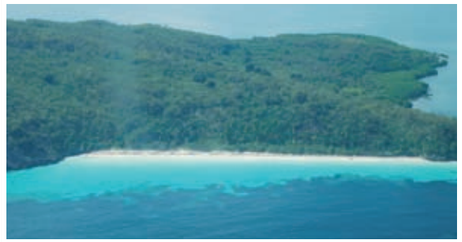
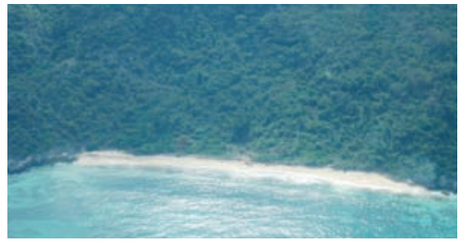
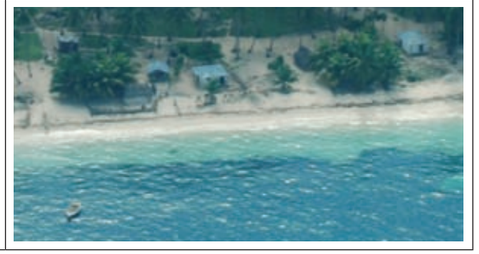


PLAGES DU DÉPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE : CORAIL, CAYEMITES ET BARADÈRES

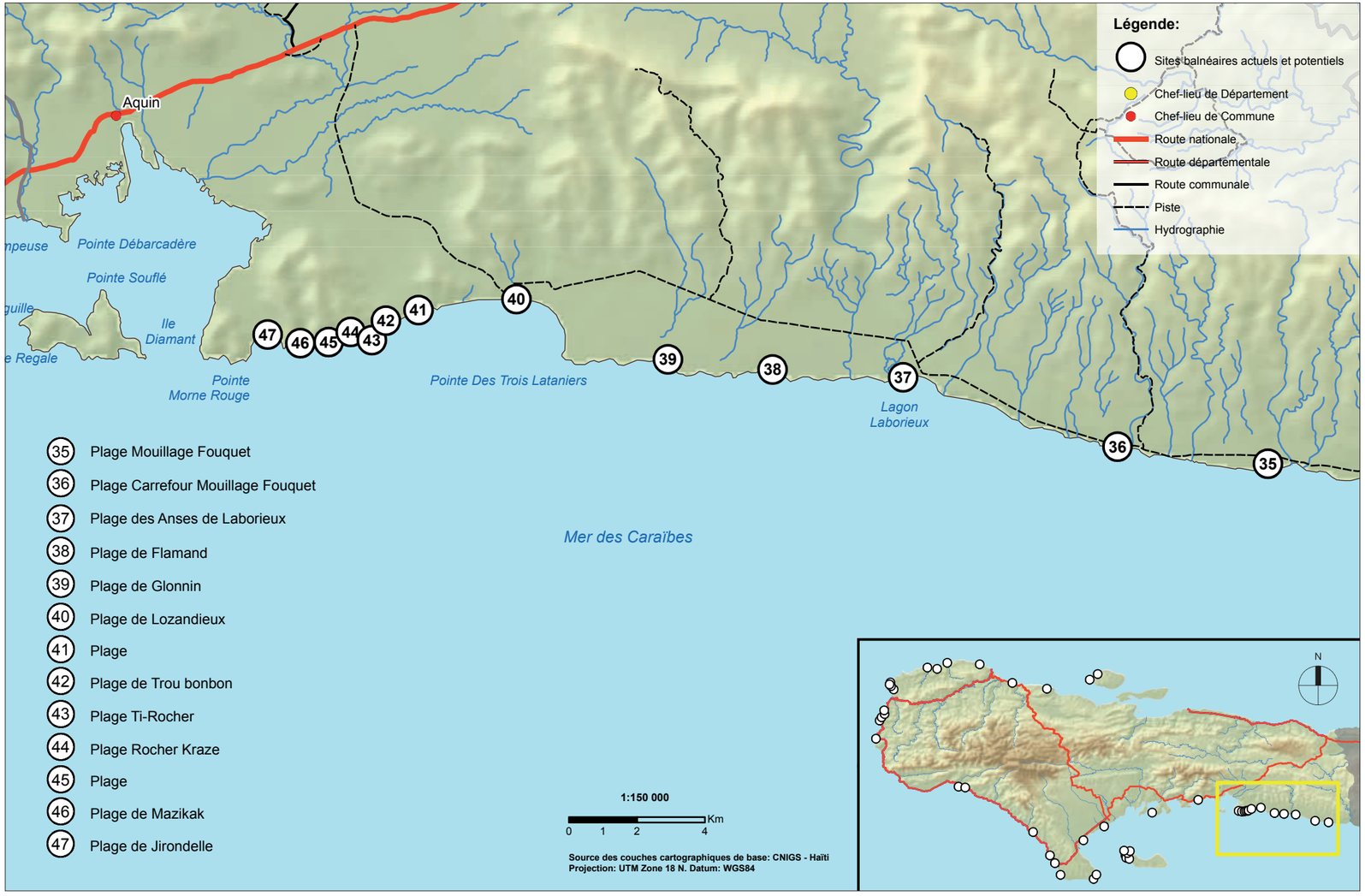
Critères techniques dans la perspective d'une destination balnéaire internationale

CRITÈRES	Plage de Zeglage	Plage de l'Anse Blanche	Plage de Grande Cayemite
Code destination	D-32	D-33	D-34
Localisation	Arrondissement et commune de Corail.	Petite Cayemite.	Arrondissement de Corail.
Longueur de la plage	1,5 km.	300 m.	Environ 1,4 km de plage (distribué sur un segment principal puis quelques petites anses).
Profondeur de la plage sèche	1 à 10 m.	5 à 10 m.	1 à 8 m.
Pente de la plage sèche	Information non disponible.	Faible.	Faible.
Type de sable	Information non disponible.	Blanc et fin.	Blanc et fin.
Fond sous-marin	Sable et récifs.	Sable fin.	Sable et récifs.
Transparence de l'eau	Excellente.	Excellente.	Excellente.
Dimension de l'arrière plage	Grande.	Très petite.	Petite.
Arrière plage – occupation humaine	Occupation villageoise dans la partie la plus à l'est, et le reste de l'arrière plage semble à l'état naturel. Il y a présence d'activités agricoles.	Aucune occupation humaine apparente.	Occupation villageoise dans la partie la plus à l'est, et le reste de l'arrière plage semble à l'état naturel.
Arrière plage – sols	Sable et végétation diverse (marais, mangroves etc.)	Végétation naturelle.	Marais et mangrove, végétation diverse sur les hauteurs de l'île.
Arrière plage – pente	Large zone plane, suivie de pente moyenne à forte.	Très petite zone plane, suivie d'une pente forte et d'une pente douce qui remontent vers l'intérieur de l'île.	Secteur plat suivi de pente moyenne à forte.
Qualité visuelle de la plage	* * *	* * *	* * *
Qualité du paysage environnant	Se secteur a été visité à partir d'un survol aérien. L'ensemble des paysages environnants sont spectaculaires, la mer présente des qualités exceptionnelles de transparence, de couleur et de richesses sous-marines. Les lignes de côte sont intéressantes et variées. La morphologie d'île et les processus d'érosion donnent lieu à des paysages extrêmes qui donnent une signature particulière à ce paysage des caraïbes. L'ensemble de la zone présente également une végétation qui est encore abondante et les formes d'établissements humains sont authentiques et variées.		
Capacité d'accueil	Moyenne	Très faible	Faible à moyenne
Accessibilité (micro)	Mauvaise au niveau terrestre, mais bonne par bateau.	La plage est facilement accessible par bateau.	La plage est facilement accessible par bateau.
Potentiel	Site très isolé. Le patrimoine naturel de ce secteur, combiné à l'ensemble de la zone des Cayemites en général, présente un intérêt intéressant du point de vue touristique. Cependant, malgré sa longueur intéressante, la profondeur moyenne de la plage est généralement réduite. Une mise en valeur touristique de cette plage pourrait être intéressante sous l'angle d'une stratégie régionale de mise en valeur des Cayemites (de basse densité) et sous réserve de l'évaluation et d'une gestion adéquate des contraintes de développement de la zone, de même que de l'amélioration de l'accessibilité au site.	La Petite Cayemite est une île de petite superficie et semble être caractérisée par un environnement extrêmement fragile. Elle ne compte aucune présence humaine permanente apparente. La disponibilité d'eau douce doit être une contrainte majeure à l'établissement humain. La ligne de côte semble intéressante et ses paysages, de même que la diversité végétale sur et autour de l'île, sont des éléments très intéressants qui pourraient être mis en valeur du point de vue touristique. L'environnement des Cayemites comprend une multitude de petites îles, de hauts-fonds et récifs coralliens. Le potentiel d'activité nautique et de plongée sous-marine semble très intéressant. La plage en soi présente des caractéristiques très intéressantes, mais sa mise en valeur devra être évaluée à partir d'une stratégie intégrale de développement durable des Cayemites.	La plage de Grande Cayemite est située au nord-ouest de l'île. Sa longueur est intéressante, mais son développement impliquerait une contrainte sociale significative puisque la plage, du moins une portion significative de celle-ci, est occupée par un village de pêcheurs. Un concept de développement de basse densité, sous réserve de la vérification des contraintes d'accès à l'eau douce, à des sources d'énergie, à l'amélioration des conditions d'accès et à gestion durable de l'environnement naturel et social pourrait rendre la Grande Cayemite une option intéressante à évaluer au niveau du tourisme international.

PLAGES DU DÉPARTEMENT DE LA GRANDE-ANSE : CORAIL, CAYEMITES ET BARADÈRES

CODES	Plages	Image satellite du contexte (Google Earth)	Photo 1	Photo 2	Photo 3
D-32	Plage de Zeglage				
D-33	Plage de l'Anse Blanche				
D-34	Plage de Grande Cayemite				

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : AXE AQUIN - POINTE ABACOU



PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : AXE AQUIN - POINTE ABACOU

CRITÈRES	Mouillage Fouquet	Carrefour Mouillage Fouquet	Anses de Laborieux	Flamand	Glonnin	Lozandieux		Trou bonbon	Ti-Rocher	Roche Kraze		Mazikak	Jirondelle
Code destination	D-35	D-36	D-37	D-38	D-39	D-40	D-41	D-42	D-43	D-44	D-45	D-46	D-47
Localisation	Arrondissement d'Aquin. Commune : Aquin	Arrondissement d'Aquin. Commune : Aquin	Arrondissement d'Aquin. Commune : Aquin	Arrondissement d'Aquin. Commune : Aquin	Arrondissement d'Aquin. Commune : Aquin	Arrondissement d'Aquin. Commune : Aquin	Arrondissement d'Aquin. Commune : Aquin	Arrondissement d'Aquin. Commune : Aquin	Arrondissement d'Aquin. Commune : Aquin	Arrondissement d'Aquin. Commune : Aquin	Arrondissement d'Aquin. Commune : Aquin	Arrondissement d'Aquin. Commune : Aquin	Arrondissement d'Aquin. Commune : Aquin
Longueur de la plage	1,27 km	1,6 km	4,22 km	3,18 km	4,35 km	4,89 km	1,46 km	0,11 km	0,13 km	0,71 km	0,10 km	0,24 km	0,85 km
Profondeur de la plage sèche	10 à 40 m selon les endroits	5 à 30 m selon les endroits	5 à 20 m selon les endroits	15 à 50 m selon les endroits	10 à 40 m selon les endroits	3 à 50 m selon les endroits	20 m en moyenne	10 m en moyenne	15 à 25 m selon les endroits	10 à 50 m selon les endroits	10 m en moyenne	3 à 50 m selon les endroits	3 à 60 m selon les endroits
Pente de la plage sèche	Faible	Très faible	Très faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Très faible	Très faible
Type de sable	Blanc et fin	Blanc et fin	Blanc et fin, sauf à l'extrémité est du côté du village de Laborieux où la plage est constituée de galets	Blanc et fin	Blanc et fin	Blanc et fin	Blanc et fin	Blanc et fin	Blanc et fin	Blanc et fin et parfois quelques rochers et galets	Blanc et fin	Blanc et fin	Blanc et fin
Fond sous-marin	Sable blanc et fin	Principalement sable blanc et fin, récif et prairie marine	Galets (en face du village), sable blanc et fin	Sable blanc et fin	Sable blanc et fin, puis récif de corail	Sable blanc et fin	Sable blanc et fin	Sable blanc et fin	Sable blanc et fin	Sable blanc et fin	Sable blanc et fin	Sable blanc et fin	Sable blanc et fin
Transparence de l'eau	Excellente	Excellente	Moyenne devant le village- excellente ailleurs	Excellente	Bonne	Bonne	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
Dimension de l'arrière plage	Large arrière plage	Large arrière plage	Très large arrière plage	Très large arrière plage	Très large arrière plage	Très large arrière plage	Très large arrière plage	Très large arrière plage	Très large arrière plage	Très large arrière plage	Très large arrière plage	Très large arrière plage	Très large arrière plage
Arrière plage – occupation humaine	Non déterminé	Maison dispersées et activités agricoles	Petit village de pêcheurs (environ 30 maisonnettes) et activités agricoles.	Petit village, zones humides, activités agricoles et quelques propriétés clôturées. Présence d'une petite piste d'atterrissage de 450 m à 390 m de l'anse du Flamand.	Petit village de pêcheurs (environ 40 maisonnettes) et activités agricoles	Petit village de pêcheurs et activités agricoles	Très grande cocoteraie.	Terrain vague, aucune activité identifiée.	Terrain vague, aucune activité identifiée.	Terrain vague, aucune activité identifiée.	Terrain vague, aucune activité identifiée.	Terrain vague, aucune activité identifiée.	Activités agricoles

CRITÈRES	Mouillage Fouquet	Carrefour Mouillage Fouquet	Anses de Laborieux	Flamand	Glonnin	Lozandieux		Trou bonbon	Ti-Rocher	Roche Kraze		Mazikak	Jirondelle
Arrière plage – sols	Sable très fin, puis terre pleine cultivée.	Sable très fin, puis terre pleine cultivée.	Sable très fin, puis terre pleine cultivée ponctuellement + petit étang salé à l'ouest de l'anse du lagon laborieux. Végétation sauvage dominante (des légumineuses telles que la bayahonde), des palétuviers et autres plantes halophytes tropicales.	Sable très fin, puis terre pleine cultivée ponctuellement + une petite mangrove à 100 m (à l'est), et un petit étang salé à 400 m (à l'ouest). Végétation sauvage dominante (des légumineuses telles que la bayahonde et des plantes succulentes halophytes (ex. : « patate de bord mer »).	Sable très fin, puis terre pleine cultivée ponctuellement + petite mare à 40 m (à l'est); et un petit étang salé à 510 m (à l'ouest). Végétation sauvage dominante (des légumineuses telles que la bayahonde et des plantes succulentes halophytes (ex. : « patate de bord mer »).	Sable très fin, puis terre pleine cultivée ponctuellement + une petite mare et le grand étang salé a 1066 m (au nord-ouest). Végétation sauvage dominante (des légumineuses telles que la bayahonde et des plantes succulentes halophytes (ex. : « patate de bord mer »).	Sable très fin, puis terre pleine jusqu'à l'étang salé à 2 km (au nord). Végétation sauvage dominante (des légumineuses telles que la bayahonde et des plantes succulentes halophytes (ex. : « patate de bord mer »).	Sable très fin, puis terre pleine, support d'une sauvage dominante (des légumineuses telles que la bayahonde et des plantes succulentes halophytes.	Sable très fin, puis terre pleine support d'une sauvage dominante (des légumineuses telles que la bayahonde et des plantes succulentes halophytes.	Sable très fin, puis terre pleine support de la végétation sauvage dominante (des légumineuses telles que la bayahonde et des plantes succulentes halophytes.	Sable très fin, puis terre pleine support de la végétation sauvage (des légumineuses telles que la bayahonde et des plantes succulentes halophytes.	Sable très fin, puis terre pleine support de la végétation sauvage (des légumineuses telles que la bayahonde et des plantes succulentes halophytes.	Sable très fin, puis terre pleine support de la végétation sauvage (des légumineuses telles que la bayahonde et des plantes succulentes halophytes.
Arrière plage – pente	faible : pente moyenne = 4 %; max = 10 %	Très faible (négligeable)	Très faible : pente moyenne = 2,4°	Très faible : pente moyenne = 2,9°	Très faible : pente moyenne = 2,5°	Très faible à moyenne (vers l'ouest). Pente max = 27° et pente moy = 3,9°	Très faible à moyenne de part et d'autre de la plage, au niveau des mornes : Pente max = 20,8 et pente moy = 4,9°. Pente très faible en direction du nord, soit 3,8° max et 1,3° en moyenne.	Moyenne : Pente max = 15,2° et pente moy = 7,4°	Faible vers le nord : Pente max = 2,3 et pente moy = 1,4° et variable de part et d'autre de la plage	Faible à moyenne, car l'arrière plage est légèrement vallonnée). Pente max = 13,8° et pente moy = 5,1°	Moyenne : Pente max = 10,8° et pente moy = 10,1°	Très faible à moyenne vers le nord : Pente max = 19,9° et pente moy =5,9°; moyenne à forte de part et d'autre : Pente max = 30,6° et pente moy = 12,5°	Très faible vers le nord et moyenne à forte de part et d'autre : max = 40,6° et pente moy = 14,3°
Qualité visuelle de la plage	* * *	* * *	* * * (sauf du côté du village – déchets)	* * *	* * * (sauf du côté du village – déchets)	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * * *
Qualité du paysage environnant	De manière générale, l'ensemble des plages visitées sont d'une grande qualité paysagère. Les paysages sont cependant relativement homogènes du fait de la topographie plutôt plane en premier plan, conjugué à l'omniprésence de mornes et montagnes au nord qui confère aux lieux un cadre toujours pittoresque, qu'il s'agisse d'une crique étroite ou encore d'une belle anse élancée. Attraits paysagers : dégradés de verts de montagne, dégradés de bleus de mer et des eaux des étangs, falaises rocailleuses sculptées par la mer (avec des stries horizontales), vues panoramiques sur la mer et/ou les terres depuis les collines, diversité de la végétation (cocotiers, mangroves, plantes, halophytes, etc.), petits villages traditionnels de pêcheurs + présence permanente de « bois fouillés »(canot hérité des amérindiens) et de petits voiliers traditionnels sur la mer. Seuls quelques éléments tels que le déboisement et le brûlis ponctuel pour la fabrication du charbon de bois et la présence de déchets plastiques et textiles devant les villages dérangent le paysage.												
Capacité d'accueil	Moyenne	Moyenne	Très élevée.	Très élevée.	Très élevée.	Très élevée.	Élevée	Faible	Faible	Moyenne	Faible	Faible	Élevée
Accessibilité (micro)	Très bonne (par la mer) Faible par la route	Très bonne (par la mer) Faible par la route	Très bonne (par la mer) Faible par la route	Bonne (par la mer-attention présence de récifs coralliens) Faible par la route	Bonne (par la mer-attention présence de récifs coralliens) Faible par la route	Très bonne (par la mer) Faible par la route	Très bonne (par la mer) Aucune par la route	Très bonne (par la mer) Aucune par la route	Très bonne (par la mer) Aucune par la route	Très bonne (par la mer) Aucune par la route	Bonne (par la mer-attention présence de récifs coralliens) Aucune par la route	Très bonne (par la mer) Aucune par la route	Très bonne (par la mer) Aucune par la route
Potentiel	Plages au potentiel moyen pour devenir une destination internationale,	Plages au potentiel moyen pour devenir une destination internationale,	Plages au potentiel moyen pour devenir une destination internationale,	Plages au potentiel moyen pour devenir une destination internationale,	Plages au potentiel moyen pour devenir une destination internationale,	Plage au potentiel très élevé pour devenir une destination internationale, surtout si la plage suivante est aussi prise en compte.	Plage au potentiel très élevé pour devenir une destination internationale, surtout si la plage suivante est aussi prise en compte.	Plage au potentiel très élevé pour devenir une destination internationale.	Plages au potentiel moyen pour devenir une destination internationale, dans la mesure où l'ensemble des petites criques successives (4) sont prises en compte dans le plan d'aménagement.				Plage au potentiel élevé pour devenir une destination internationale.

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : AXE AQUIN - POINTE ABACOU

CODES	Plages	Image satellite du contexte (Google Earth)	Photo 1	Photo 2	Photo 3
D-35	Mouillage Fouquet				
D-36	Carrefour Mouillage Fouquet				
D-37	Anses de Laborieux				
D-38	Flamand				
D-39	Glonnin				

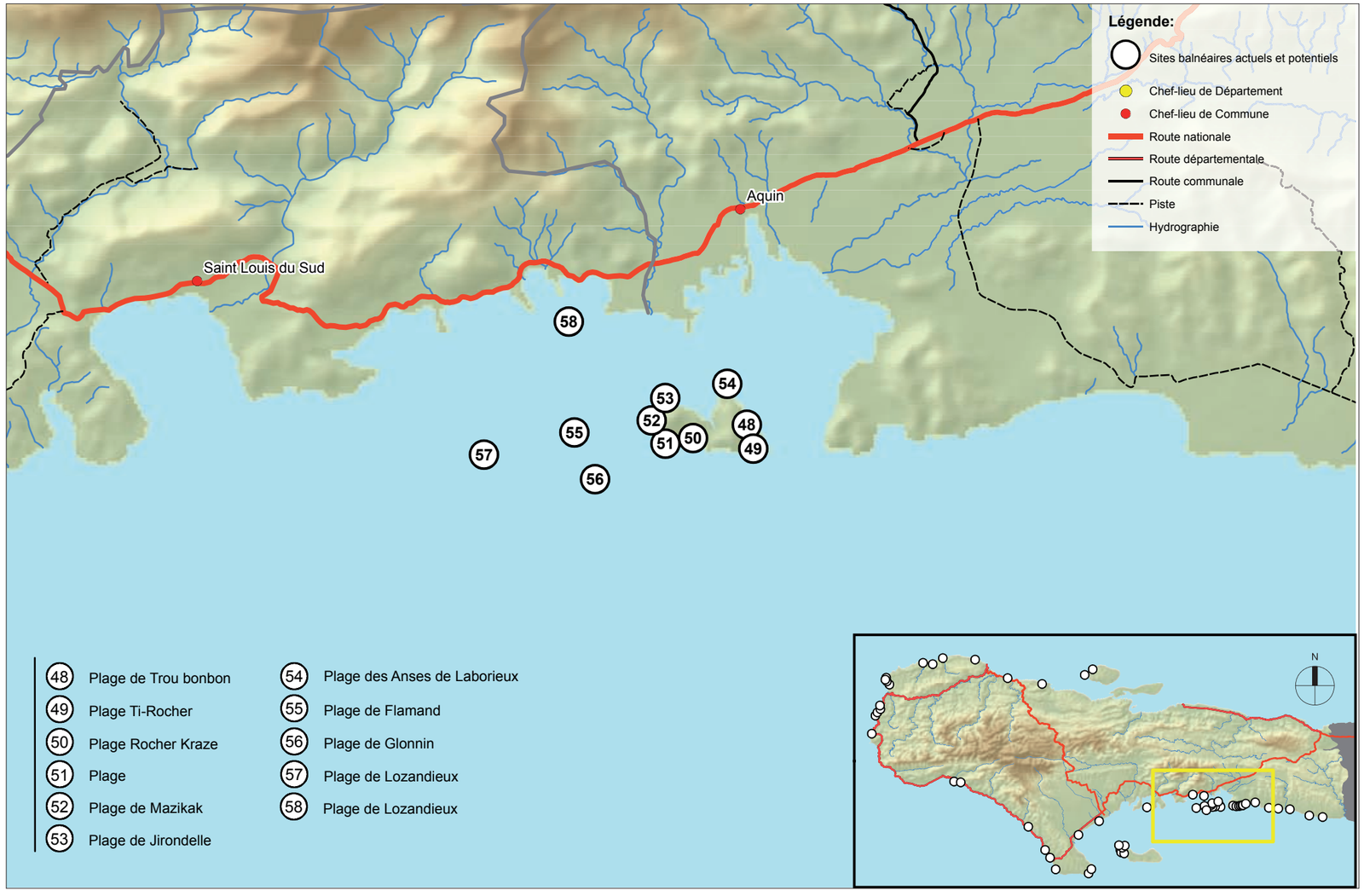
PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : AXE AQUIN - POINTE ABACOU

CODES	Plages	Image satellite du contexte (Google Earth)	Photo 1	Photo 2	Photo 3
D-40	Lozandieux				
D-41					
D-42	Trou bonbon				
D-43	Ti-Rocher				
D-44	Roche Kraze				

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : AXE AQUIN - POINTE ABACOU

CODES	Plages	Image satellite du contexte (Google Earth)	Photo 1	Photo 2	Photo 3
D-45					
D-46	Mazikak				
D-47	Jirondelle				

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : ÎLES ET ÎLETS DU SECTEUR D'AQUIN



48 Plage de Trou bonbon
49 Plage Ti-Rocher
50 Plage Rocher Kraze
51 Plage
52 Plage de Mazikak
53 Plage de Jirondelle
54 Plage des Anses de Laborieux
55 Plage de Flamand
56 Plage de Glonnin
57 Plage de Lozandieux
58 Plage de Lozandieux

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : ÎLES ET ÎLETS DU SECTEUR D'AQUIN

CRITÈRES	Plage de Titans (Île Grosse-Caye)	Plage -A (Grosse-Caye)	Plage -B (Grosse-Caye)	Plage -C (Grosse-Caye)	Plage -D (Grosse-Caye)	Plage -E (Grosse-Caye)	Pointe-Basse	Plage de l'Île tout nu (zile tou ni)	Plage de Régale	Plage de Ramier	Plage de la trompeuse
Code destination	D-48	D-49	D-50	D-51	D-52	D-53	D-54	D-55	D-56	D-57	D-58
Localisation	Arrondissement et Commune d'Aquin	Arrondissement et Commune d'Aquin	Arrondissement et Commune d'Aquin	Arrondissement et Commune d'Aquin	Arrondissement et Commune d'Aquin	Arrondissement et Commune d'Aquin	Arrondissement et Commune d'Aquin	Arrondissement et Commune d'Aquin	Arrondissement et Commune d'Aquin	Arrondissement et Commune d'Aquin	Arrondissement et Commune d'Aquin
Longueur de la plage	0,43 km	0,64 km	0,95 km	0,43 km	0,37 km	0,40 km	0,91 km	0,03 km	0,08 km	0,40 km	0,21 km
Profondeur de la plage sèche	1 à 4 m selon les endroits	8 m en moyenne	10-20 m en moyenne	10 m en moyenne	10-20 m en moyenne	5-20 m en moyenne	10-12 m en moyenne	10-20 m en moyenne	40 ◊ 80 m	3-10 m en moyenne	5-12 m en moyenne
Pente de la plage sèche	Moyenne	Forte									
Type de sable	Blanc et fin	Galets et sable blanc et fin	Blanc et fin	Blanc et fin	Blanc et fin	Blanc et fin	Blanc et fin	Blanc et fin	Blanc et fin	Blanc et fin	Blanc et fin
Fond sous-marin	Sable et prairie marine par endroits	Récifs coralliens et prairie marine	Sable et ponctuellement des récifs coralliens	Rochers et récifs coralliens	Sable fin	Sable et rochers	Sable et prairie marine	Sable et prairie marine	Sable et prairie marine. Récifs coralliens par endroit.	Sable et prairie marine. Récifs coralliens par endroit.	Sable et prairie marine
Transparence de l'eau	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Moyenne face du village	Excellente
Dimension de l'arrière plage	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Large	Large	Large	Moyenne	Aucun	Aucun	Moyenne	
Arrière plage – occupation humaine	Quelques activités agricoles.	Aucune	Présence d'un village de pêcheurs d'environ 80 maisonnettes.	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Présence d'un village de pêcheurs d'environ 80 maisonnettes	Aucune
Arrière plage – sols	Sable très fin, puis terre pleine + petit étang au sud-est de la plage. Végétation sauvage en arrière-plage du type héliophytes et xérophytes, et bananeraie, culture de haricots, sur les collines.	Sable très fin, puis terre pleine du côté de la butte + petit étang au nord de la plage. Végétation sauvage en arrière-plage du type bayahonde.	Sable très fin et terre pleine + petit étang au nord de la plage. Végétation sauvage en arrière-plage cohabitant avec la cocoteraie du village et les petites cultures.	Sable très fin, puis terre pleine du côté de la butte. Végétation sauvage en arrière-plage du type bayahonde.	Sable très fin, puis terre pleine du côté de la butte. Végétation du type bayahonde sauvage en arrière-plage.	Sable très fin, puis terre pleine du côté de la butte. Végétation sauvage du type bayahonde cohabitant avec des halophytes en arrière-plage.	Sable très fin, puis terre pleine du côté de la butte. Végétation sauvage du type bayahonde cohabitant avec des halophytes en arrière-plage.	Sable très fin	Sable très fin	Sable très fin puis sable à granulométrie plus grande. Presqu'aucune végétation sinon quelques rares cocotiers.	Sable très fin, puis terre pleine vers le centre. Végétation sauvage du type bayahonde cohabitant avec des halophytes en arrière-plage.
Arrière plage – pente	Faible à moyenne, avec une pente moyenne autour de 20 %. Présence d'une petite colline de part et d'autre de la plage.	Moyenne à forte au niveau des falaises, avec une pente moyenne autour de 23 %.	Faible : pente moyenne : 4,6 % et pente max. = 12,4 %	Moyenne à forte au niveau des falaises, avec une pente moyenne autour de 26 % et une pente max. = 60 %.	Moyenne à forte au niveau des falaises, avec une pente moyenne autour de 26 % et une pente max. = 60 %.	Faible : pente moyenne : 9,8 % et pente max. = 20 %. Présence d'une petite colline à 140 m de la pointe nord.	Très faible à faible : pente moyenne : 3,7 % et pente max. = 12,6 %. Présence d'une petite colline à 500 m de la pointe nord.	Aucune	Aucune	Aucune sur 50 m, ensuite petit dénivelé et présence d'une petite dune de 3 m environ, au sud.	Aucune
Qualité visuelle de la plage	* * *	* *	* * * *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *	* * *	*	* * * *
Qualité du paysage environnant	De manière générale, l'ensemble des plages visitées sont d'une grande qualité paysagère. Les nombreuses petites criques et pointes conjuguées à leur orientation (vers l'océan ou vers la baie d'Aquin), offrent une certaine diversité de paysages : dégradés de bleus de mer et des eaux des petites mares, falaises rocailleuses sculptées par la mer (avec des stries horizontales), diversité de végétation basse et haute (cocotiers, mangroves, plantes halophytes, etc.), petits villages traditionnels de pêcheurs + présence permanente de « bois fouillés »(canot hérité des amérindiens) et de petits voiliers traditionnels sur la mer. Seuls quelques éléments tels que le déboisement et le brûlis ponctuel pour la fabrication du charbon de bois et la présence de déchets plastiques et textiles devant les villages dérangent le paysage.										
Capacité d'accueil	Faible à moyenne	Faible	Moyenne	Très faible	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Aucune	Aucune	Faible	Moyenne
Accessibilité (micro)	Très bonne (par la mer)	Très bonne (par la mer) Faible par la route	Très bonne (par la mer)	Très bonne (par la mer)	Très bonne (par la mer)	Très bonne (par la mer)	Très bonne (par la mer)	Très bonne (par la mer)	Très bonne (par la mer)	Très bonne (par la mer)	Très bonne (par la mer)

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : ÎLES ET ÎLETS DU SECTEUR D'AQUIN

CODES	Plages	Image satellite du contexte (Google Earth)	Photo 1	Photo 2	Photo 3
D-48	Plage de Titans (Île Grosse-Caye)				
D-49	Plage -A (Grosse-Caye)				
D-50	Plage -B (Grosse-Caye)				
D-51	Plage -C (Grosse-Caye)				
D-52	Plage -D (Grosse-Caye)				

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : ÎLES ET ÎLETS DU SECTEUR D'AQUIN

CODES	Plages	Image satellite du contexte (Google Earth)	Photo 1	Photo 2	Photo 3
D-53	Plage -E (Grosse-Caye)				
D-54	Pointe-Basse				
D-55	Plage de l'Île tout nu (zile tou ni)				

PLAGES DU DÉPARTEMENT DU SUD : ÎLES ET ÎLETS DU SECTEUR D'AQUIN

CODES	Plages	Image satellite du contexte (Google Earth)	Photo 1	Photo 2	Photo 3
D-56	Plage de Régale				
D-57	Plage de Ramier				
D-58	Plage de la trompeuse				

ANNEXE **4**

La cartographie et le système d'informations géographiques (SIG) de la Péninsule Sud

LA CARTOGRAPHIE ET LE SYSTÈME D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES (SIG) DE LA PÉNINSULE SUD

Technologies utilisées

Pour réaliser la cartographie du projet, IBI|DAA a principalement utilisé la technologie SIG ArcGIS de ESRI. Cette technologie permet à la fois de structurer, traiter et éditer les données cartographiques et les informations à références spatiales.

Dans les processus de collecte d'informations de terrain, la technologie GPS a été utilisée. Notamment, l'utilisation d'une caméra GPS de type Ricoh Caplio 500 SE nous a permis de géoréférencer un très grand nombre de sites présents sur le territoire d'étude avec une précision d'environ 5 m, en plus de capturer des centaines d'images géoréférencées. Cette banque d'images a été abondamment utilisée pour appuyer les analyses du territoire, bonifier les contenus cartographiques et illustrer les documents livrables.

Sources des informations utilisées

Les données utilisées proviennent de sources diverses. Certaines d'entre elles ont été fournies par le CNIGS, alors que d'autres ont été préparées par IBI|DAA à partir de données du CNIGS, d'informations bibliographiques, d'information collectées sur le terrain ou de la photo-interprétation d'images satellites SPOT 5 (2007-2008) et d'Images satellites WorldView-1 (2009) ayant été acquises pour les besoins du projet.

Structure et organisation des données

En raison de l'envergure du territoire couvert, de la quantité et de la diversité des données manipulées et générées, de même que des besoins d'analyse et de représentation des informations, IBI|DAA a porté une attention particulière à la structuration des différentes couches d'informations géographiques.

Tout d'abord, les données ont été divisées en deux classes : les données de travail et celles servant à la confection des cartes. Dans les données de travail, on retrouve, entre autres, des couches intermédiaires qui ont été générées à la suite d'un traitement d'analyse spatiale et qui ont permis d'extraire certaines statistiques ou d'élaborer des couches thématiques utilisées dans la cartographie. Pour leur part, les données servant à la confection des cartes ont été placées dans un « GeoDatabase Fichier » communément appelé « File GeoDatabase ». Ce type de GeoDatabase a été choisi principalement en raison de sa grande capacité de stockage; elle peut sauvegarder des données jusqu'à 1To. De plus, lorsque les données sont emmagasinées dans la « File Geodatabase », leur taille s'en retrouve considérablement réduite; on peut atteindre une réduction de 50 à 75 % par rapport aux autres formats de classement de données cartographiques (« Shapefile » ou « Personal Geodatabase »). Tout en prenant moins d'espace sur le disque dur ou le serveur, ce format facilite l'affichage et le traitement des données. Un autre avantage est le fait que l'on peut y classer différents types de données : des classes d'entités, des jeux de classes d'entités, des classes d'objets (tables de données), des fichiers raster (images), des règles de topologies, des relations, etc. Donc, tout se retrouve au même endroit, ce qui facilite beaucoup la gestion des données.

La GeoDatabase créée pour le projet se nomme PeninsuleSud. À l'intérieur de la Geodatabase, différents jeux de classes d'entités ont été créés pour permettre le classement des données selon différents thèmes. Pour chacun des jeux de classes d'entités, une référence spatiale (datum, projection, etc.) a été attribuée et toutes les couches d'entités qui y sont placées ont la même référence spatiale. Ainsi, pour éviter tout conflit, toutes les données placées dans la GeoDatabase PeninsuleSud possèdent le même système de projection cartographique et le même système de coordonnées géographiques :

- Système de projection cartographique : UTM Zone 18N
- Système de coordonnées géographiques : WGS 1984

Les classes d'entités qu'on retrouve dans la GeoDatabase PeninsuleSud sont de quatre ordres : des lignes, des points, des polygones et des annotations. Cependant, pour répondre aux besoins spécifiques de la cartographie et des analyses spatiales des données, une même entité peut avoir nécessité une représentation en lignes, en points ou en polygones. Pour distinguer ces différentes géométries, une lettre a été ajoutée au nom de la classe d'entité. Voici un exemple :

- Departements_p → classe d'entité de points
- Departements_l → classe d'entité de lignes
- Departements_s → classe d'entité de polygones (surfaces)
- Departements_a → classe d'entité d'annotations

Il est important de noter que pour les classes d'annotations, l'échelle de référence à laquelle elle se rapporte est aussi ajoutée au nom de la couche (ex : Departements_a_400000). Une classe d'annotations pourra donc avoir plus d'une échelle de référence.

Jeux de classes d'entités	Classes d'entités	Description
Agriculture	GrEnsAgricole_s	Les grands ensembles agricoles
	Zagroecolo_	Les zones agro-écologiques
Altimétrie	CourbesNiveau20m_l	Les courbes de niveau - Équidistances des courbes : 20 mètres
	PointsCotes_p	Les points cotés
Attraits	Attraits_p	Les attraits touristiques et les sites d'intérêt relevés (par type)
Densité	DensiteImplantationHab_s	La densité de l'implantation des habitations sur le terrain
Environnement	EcosysPreserv_s	Les écosystèmes à préserver
	Erosion1998_s	Les zones à risque d'érosion - Données de 1998
	Geomorphologie_s	La géomorphologie
	ZoneInondable_s	Les zones inondables
	ZoneRestriction_s	Les zones où l'occupation du sol devrait être contrôlée et conditionnée à des règles spécifiques
EquipInfra (Équipement et infrastructures)	ChambresFroides_p	Les chambres froides
	DCP_p	Les dispositifs de concentration de poissons
	UsinesGlaces_p	Les usines à glaces
	VillagePeches_p	Les villages de pêcheurs
	VillagePeche_a_400000	Les noms des villages de pêcheurs
Hydrographie	BassinVersant_l	Les limites des bassins versants
	BassinVersant_s	
	BassinVersant_ZE_s	La couche des limites des bassins versants a été recoupée selon la limite de la zone d'étude. Un attribut a été ajouté à la table pour indiquer les parties qui se retrouvent dans la zone d'étude et celles qui n'y sont pas.
	BassinVersant_a_(échelles diverses)	Le nom des bassins versants Une couche spécifique par échelle de référence utilisée pour les cartes
	LigneCote_l	La ligne de côte
	LigneCote_s	
	ReseauHydro_l	Les cours d'eau principaux et secondaires
	ReseauHydro_a_(échelles diverses)	Les noms des cours d'eau - Une couche spécifique par échelle de référence utilisée pour les cartes - Les annotations sont divisées en groupes d'annotations correspondant à l'arrondissement ou au bassin versant auquel elles appartiennent
	SousBassinVersant_s	Les sous-bassins versants
	ToponymieCotiere_a_(échelles diverses)	Les noms des baies, des caps et des pointes le long de la côte - Une couche spécifique par échelle de référence utilisée pour les cartes

Jeux de classes d'entités	Classes d'entités	Description
LimitesAdministratives	Arrondissements_l	Les limites des Arrondissements
	Arrondissements_s	
	Arrondissements_s_ZE	La couche des limites des Arrondissements a été recoupée selon la limite de la zone d'étude. Un attribut a été ajouté à la table pour indiquer les parties qui se retrouvent dans la zone d'étude et celles qui n'y sont pas.
	Arrondissements_a_(échelles diverses)	Les noms des Arrondissements - Une couche spécifique par échelle de référence utilisée pour les cartes
	Communes_l	Limites des Communes
	Communes_s	
	Communes_a_(échelles diverses)	Les noms des Communes - Une couche spécifique par échelle de référence utilisée pour les cartes - Les annotations sont divisées en groupes d'annotations correspondant à l'arrondissement auquel elles appartiennent
	Communes_StatPop_a_(échelles diverses)	Statistiques sur la distribution de la population
	CommunesChefLieu_p	Les chefs-lieux des Communes
	CommunesChefLieu_a_(échelles diverses)	Les noms des chefs-lieux des Communes - Une couche spécifique par échelle de référence utilisée pour les cartes - Les annotations sont divisées en groupes d'annotations correspondant à l'arrondissement ou au bassin versant auquel elles appartiennent
	Departements_l	Les limites des Départements
	Departements_s	
	Departements_a_(échelles diverses)	Les noms des Départements - Une couche spécifique par échelle de référence utilisée pour les cartes
	DepartementsChefLieu_p	Les chefs-lieux des Communes
	DepartementsChefLieu_a_(échelles diverses)	Les noms des chefs-lieux des Départements - Une couche spécifique par échelle de référence utilisée pour les cartes - Les annotations sont divisées en groupes d'annotations correspondant à l'arrondissement ou au bassin versant auquel elles appartiennent
	Pays_s	Les limites d'Haïti

Jeux de classes d'entités	Classes d'entités	Description
	SectionsCommunales_l	Les limites des sections communales
	SectionsCommunales_s	
	SectionsCommunales_a_(échelles diverses)	Les noms des Sections communales - Une couche spécifique par échelle de référence utilisée pour les cartes - Les annotations sont divisées en groupes d'annotations correspondant à l'arrondissement auqel elles appartiennent
	ToponymieInsulaire_a_(échelles diverses)	Le nom des îles
	ToponymieLieux_p	Emplacement de divers sites
	ToponymieLieux_a_(échelles diverses)	Les noms des sites - Une couche spécifique par échelle de référence utilisée pour les cartes - Les annotations sont divisées en groupes d'annotations correspondant à l'arrondissement ou au bassin versant auquel elles appartiennent
OccupationSol	OccupationSol1998_s	Les occupations du sol - Données de 1998
	OccupationSol1998_ZE_s	La couche des limites des occupations du sol a été recoupée selon la limite de la zone d'étude. Un attribut a été ajouté à la table pour indiquer les parties qui se retrouvent dans la zone d'étude et celles qui n'y sont pas.
ProgrammeInfraMPCE	Aeroport_p	Les aéroports à construire ou à réhabiliter
	Barrage_p	Les barrages à construire ou à réhabiliter
	Espace_agricole_s	Les espaces agricoles
	Port_p	Les ports à construire ou à réhabiliter
	Route_asphalte_l	Les routes asphaltées
	Route_ConsRehab_l	Les routes à construire ou à réhabiliter
	TypeMarche_p	Les marchés publics par type (local, régional, autre)
VoieComm (Voies de communication)	ReseauRoutier_l	Le réseau routier
	ReseauRoutier_a_(échelles diverses)	Les noms et les numéros des routes - Une couche spécifique par échelle de référence utilisée pour les cartes - Les annotations sont divisées en groupes d'annotations correspondant à l'arrondissement ou au bassin versant auquel elles appartiennent
ZoneEtude	ZoneEtude_l	La limite de la zone d'étude (avant l'incorporation du Département des Nippes)
	ZoneEtude_s	

Image (Raster)	Format	Description
elevation	File GeoDatabase Raster Dataset	Élévation du terrain - Générée à partir des courbes de niveau - Cellule de 100m x 100m
hillshade	File GeoDatabase Raster Dataset	Ombres portées sur le terrain - Générée à partir du raster elevation
Mosa_Natural_ Color_modifi	File GeoDatabase Raster Dataset	Image satellitaire SPOT 5 (2007-2008) - L'image a été modifiée afin d'obtenir un fond (l'eau) uniforme
Pente_pou	File GeoDatabase Raster Dataset	Pentes du terrain en pourcentage - Générée à partir du raster elevation - Cellule de 100m x 100m
WV1_Gelee2009	Tif	Image satellite WordView-1 noir et blanc d'une résolution de 50 cm prise en août 2009 et couvrant un secteur d'intérêt situé dans la zone de la Plage de Gelée
WV1_Psalut2009	Tif	Image satellite WordView-1 noir et blanc d'une résolution de 50 cm prise en août 2009 et couvrant un secteur d'intérêt situé dans la zone de Port-Salut.

Contraintes rencontrées

Au niveau de la cartographie de base :

Lors de l'élaboration de la GeoDatabase, il a fallu faire face à deux problèmes principaux. Tout d'abord, il a fallu porter une attention particulière aux limites communes des données graphiques et les ajuster afin que toutes concordent. Pour ce faire, la couche des limites des Départements a été choisie comme couche de base à partir de laquelle toutes les limites communes ont été ajustées. Il existe toujours de nombreux doutes quant aux limites des différentes entités politico administratives. Ces doutes devront être éclaircis lors de la prochaine étape du projet. À ce titre, l'ajout récent de l'ensemble du territoire des Nippes à la zone d'étude impliquera une révision et une validation de la cartographie des limites politico administratives de ce Département en collaboration avec le CNIGS.

Le second problème rencontré, qui est en lien avec le premier, a trait aux données descriptives des entités politico-administratives et à la toponymie utilisée pour identifier les différents lieux du territoire de la péninsule. Plusieurs divergences ont été constatées dans les appellations et l'orthographe des noms de lieux. Certains cas ont été clarifiés et validés, mais beaucoup d'autres restent à résoudre.

A terme, il serait recommandable pour l'État haïtien de procéder à une actualisation du référentiel géographique de base de l'ensemble du pays, incluant la révision complète des limites administratives à chaque échelon territorial, de la toponymie des sites, des chefs-lieux, des entités politico-administratives ainsi que des autres informations de base comme la topographie, les réseaux d'infrastructures et les équipements de base. Cette actualisation permettrait d'assurer la disponibilité d'une base de données géoréférencées ayant un contenu qui soit intègre et utilisé par l'ensemble des institutions publiques, de même que par la population et la société civile en général.

Au niveau des images satellites SPOT 5 :

Afin d'appuyer les travaux de terrain, de faciliter l'animation de rencontres avec des leaders locaux et de permettre la collecte et la structuration de l'information lors de missions de terrain, il était essentiel de disposer de cartes de base aux échelles adéquates. À cet effet, des images SPOT 5 d'une résolution de 5m avaient été acquises et, dans le cadre d'un accord de collaboration avec le Centre National d'Informations Géo-Spatiales (CNIGS) nous les avions transférées à cette dernière institution pour qu'elles soient orthorectifiées par leur personnel technique. Les produits orthorectifiés devaient ensuite faire l'objet d'une fusion couleur qui allait permettre de bien visualiser l'utilisation récente du sol, les réseaux routiers, des zones naturelles, etc. Les produits résultant du processus de correction et de traitement des images SPOT ont été utilisés en fond de plan pour l'ensemble des cartes de base qui sont énumérées dans la section suivante et ils constituent le niveau de base du Système d'informations géographiques SIG, sur lequel toutes les autres couches ou niveaux d'informations thématiques viennent se superposer. Toutefois, en utilisant ces produits, nous avons identifié un problème dans la qualité de l'orthorectification réalisées, ce qui a entraîné des délais importants pour le traitement et l'utilisation des images satellites dans la confection de la cartographie de base. Bien que nous ayons été en mesure de travailler avec des produits intermédiaires, le CNIGS travaille toujours à la solution des problèmes d'orthorectification. Une fois que nous aurons obtenu les images satellitaires corrigées de la part du CNIGS, nous pourrons procéder à la préparation des versions finales des cartes de base.

Liste des produits cartographiques:

Les produits cartographiques réalisés lors de la deuxième étape du Volet II – Plan de développement durable de la Péninsule Sud d'Haïti du Projet d'Appui à la gestion stratégique de l'investissement public sont les suivants :

» Cartes de base :
- Une carte générale de la péninsule (bassins versants)
 - Limite de la zone d'étude
 - Limites des Départements
 - Limites des Arrondissements
 - Chefs-lieux des Départements
 - Chefs-lieux des Communes
 - Réseau routier
 - Réseau hydrographique
 - Image SPOT 5 couleur résolution 5 m en fond de carte
- Une carte générale de la péninsule (bassins versants)
 - Limite de la zone d'étude
 - Limites des bassins versants
 - Limites des Départements
 - Limites des Arrondissements
 - Chefs-lieux des Départements
 - Chefs-lieux des Communes
 - Réseau routier
 - Réseau hydrographique
 - Image SPOT 5 couleur résolution 5 m en fond de carte
- Carte de base par arrondissement incluant :
 - Limites des Arrondissements
 - Limites des Communes
 - Limites des Sections communales
 - Chefs-lieux des Départements
 - Chefs-lieux des Communes
 - Lieux divers
 - Réseau routier
 - Réseau hydrographique
 - Image SPOT 5 couleur résolution 5 m en fond de carte
- Carte de base par méso-bassin versant incluant :
 - Limites des bassins versants
 - Chefs-lieux des Départements
 - Chefs-lieux des Communes
 - Lieux divers
 - Réseau routier
 - Réseau hydrographique
 - Image SPOT 5 couleur résolution 5 m en fond de carte

» Cartes thématiques :
- Zone d'étude et limites des Arrondissements
- Bassins versants de la Péninsule Sud d'Haïti
- Grands ensembles agricoles homogènes
- Principales zones agroécologiques
- Types de production agricole par Arondissements
- Équipements et réseaux d'appui à la pêche
- Risques d'érosion
- Risques d'inondation et zone de restriction
- Écosystèmes et sites naturels à protéger
- Occupation du sol (1998)
- Pentes (%)
- Infrastructures et équipements
- Programmation des infrastructures de la Péninsule Sud
- Principaux attraits identifiés
- Distribution de la population par Commune (2005)